Digitized by Google

253
2 E
10

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCISQUE MANDET

NOTRE-DAME

DU PUY

LÉGENDE. — ARCHÉOLOGIE. — HISTOIRE.

LE PUY

M.-P. MARCHESSOU, ÉDITEUR

MDCCCLX

9-6-5-28

Digitized by Google

NOTRE-DAME DU PUY

Digitized by Google

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23

Digitized by Google

FRANCISQUE MANDET

NOTRE-DAME

DU PUY

LÉGENDE. — ARCHÉOLOGIE — HISTOIRE

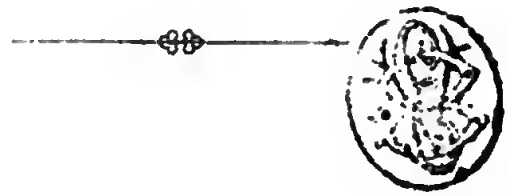

LE PUY

M.-P. MARCHESSOU, ÉDITEUR

MDCCCLX

Digitized by Google

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DU PUY

JOSEPH-AUGUSTE-VICTORIN DE MORLHON, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque du Puy,

Nous Nous sommes fait rendre compte de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Notre-Dame du Puy*, par M. Francisque MANDET, Conseiller à la Cour impériale de Riom. Sans nous porter juge des différentes questions historiques que l'auteur touche dans cet ouvrage, Nous sommes heureux de constater qu'il a su sauvegarder les droits de la critique sans préjudice du respect que la vraie science ne saurait refuser aux traditions. Nous Nous félicitons de l'apparition d'un livre où les glorieux souvenirs de notre vénérable Basilique empruntent un nouvel éclat au style dont ils sont revêtus et où la solidité du fond s'unit si heureusement à l'intérêt de la forme. Nous ne pouvons donc que le recommander vivement à Nos diocésains, et faire des vœux pour que les volumes qui doivent suivre celui-ci soient écrits dans le même esprit et dignes du même succès.

Donné au Puy, le 22e jour d'août de l'an 1860.

† AUGUSTE, Evêque du Puy.

Digitized by Google

Ce livre se divise en trois parties :

LA LÉGENDE. — L'ARCHÉOLOGIE. — L'HISTOIRE.

La LÉGENDE, c'est la foi qui parle;

L'ARCHÉOLOGIE, c'est la science qui éclaire ;

L'HISTOIRE, c'est le témoin qui dépose.

L'œuvre religieuse ne saurait être comprise si la foi, qui en est l'âme, n'a pas été pieusement recueillie dans son expression la plus sincère, si

Digitized by Google

le souffle générateur des premiers âges n'a pas passé sur les ruines pour les ranimer, pour les rajeunir une fois encore.

L'œuvre monumentale ne serait plus qu'un muet édifice de bois, de pierre et d'argile, si l'on ne savait lire dans ces sculptures symboliques, dans ces fresques aux mystiques emblèmes, les croyances victorieuses ou opprimées, les joies ou les douleurs dont l'humanité laisse les empreintes partout où sa main frémissante a écrit une page.

L'œuvre historique serait insensée, serait impie si, voulant rendre témoignage des temps où les hommes au plus ferme esprit et au plus fier courage venaient du bout du monde pour suspendre un *ex-voto* au mur d'un oratoire, elle préférait chercher la cause de ce pèlerinage dans les calculs d'égoïsme d'une autre époque, plutôt que de la voir avec loyauté dans l'expansive confiance d'une âme chrétienne profondément convaincue,

Digitized by Google

Autant qu'il nous a été possible de le faire, nous avons conservé à chaque partie de ce travail son caractère spécial. Après la légende, l'archéologie ; l'histoire ne commence que lorsque ces deux fondements de l'édifice ont été solidement assis. — Sans la légende, que de secrets impénétrables dans l'archéologie ! par l'archéologie, que de lumières répandues sur la légende!.... Elles se prêtent l'une à l'autre un mutuel secours. C'est la chronique des premiers jours qui inspira les sculptures de la vieille église; elles sont toutes les deux contemporaines et sœurs.

Grâce à ces guides qui marchent devant nous, nous allons retrouver le sanctuaire d'Evodius, la basilique de Pierre IV, la cathédrale de Jean de Bourbon. — La tour Saint-Mayol reprendra ses créneaux, le cloître son université des clercs, la forteresse ses archives, ses salles d'états et ses saintes reliques. La cité épiscopale des Mehun, des Montaigu se ranimera au bruit de ses cinq cents hommes d'armes veillant sur les vigies, sur

Digitized by Google

les donjons de l'évêque ; elle se peuplera de ses chanoines grands seigneurs, de ses religieux chantant, priant, bourdonnant sans cesse en essaim autour de leur église comme les abeilles autour de leur ruche ; et nous verrons des populations pleines d'ardeur pour les choses de Dieu accourir du nord et du midi aux grands jubilés de Notre-Dame, des milliers de pèlerins endormis sous les porches attendant, le rosaire à la main, les premiers feux de l'aurore, et toutes les joies naïves de l'âme éclater en transports aux fêtes splendides du culte chrétien au moyen-âge.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

—

LÉGENDES

I

INTRODUCTION

La cité de Notre-Dame du Puy, si vaillante et si fidèle aux jours des grands pèlerinages et des luttes héroïques, conserve, en dépit du temps destructeur de toutes choses, l'ineffaçable empreinte de son origine chevaleresque et chrétienne. Etendue sur le penchant du mont Anis, elle porte fièrement encore ce reste d'armure féodale qui fit sa force, et ce diadème bysantin, cette merveilleuse cathédrale qui fit

sa richesse et sa gloire. — Bâtie au sommet d'une montagne, portée par des voûtes aériennes, suspendue sur des abîmes, la sainte basilique domine les horizons, couvre de son ombre la ville entière, et rayonne au loin entre les deux gardiens de sa souveraineté séculaire, la forteresse épiscopale avec son noir donjon crénelé, et le riant palais de l'Evêque que garantissent à peine des touffes de lilas et des rosiers en fleurs.

Ce contraste est toute son histoire. — A l'époque des invasions barbares, elle s'exile de *Ruessium,* la ville romaine sans défense, se réfugie sur les hauteurs escarpées d'*Anicium,* où jadis, dit la légende, la Vierge, patronne de ces montagnes, apparut aux premiers chrétiens; — plus tard, lorsque les seigneurs et les routiers organisent en système cette vie d'embuscades et de pillage qui stérilisa la contrée durant tant de siècles, elle abrite son sanctuaire derrière d'épaisses murailles, et fait à la bourgade qui grandit à ses pieds une ceinture de fossés et de remparts; — enfin, quand la paix est rendue au pays, elle se rajeunit, elle se transforme. Ce n'est plus une suzeraine armée contre de rebelles vassaux; elle laisse tomber en ruines les monuments détestés des mauvais jours et, sur la cime aiguë de la roche Corneille, où les prélats guerriers placèrent une vigie et des engins de mort, elle élève

une statue triomphante à Notre-Dame de France. — Ainsi, par un retour pieux au miracle qui lui donna naissance, l'Eglise anicienne revoit la sainte image de sa fondatrice sur son sol deux fois béni : au temps de la gentilité, pour réclamer les premières assises d'un oratoire ; de nos jours, pour consacrer, par son immuable présence au-dessus de ses clochers et de ses dômes, le témoignage de la foi persévérante des généreux enfants du Velay.

Ouvrez le livre d'or des légendaires, et vous lirez aux premières pages, sur des vélins de pourpre et d'azur, les merveilleuses chroniques de Georges et de Fronton, de Scutaire et de Vosy. — Le pieux évêque de Lodève, Bernard Guidonis, avant de les transcrire, en 1320, dans son *Sanctoral*, avait remonté le cours des siècles et tour-à-tour interrogé Vincent de Beauvais, Pierre-le-Vénérable, Flodoard de Reims, le moine de Saint-Galles, saint Adon de Vienne, et bien d'autres plus anciens encore. Trois cents ans après Guidonis, le père Odo de Gissey, puisant à des sources toutes locales, reproduisait dans son histoire les mêmes textes retrouvés dans les vieux bréviaires, dans les martyrologes de l'évêché, dans les archives municipales et ecclésiastiques du Puy-Sainte-Marie. Portées sur les ailes de la Foi, ces chroniques partirent du tombeau des apôtres de la Vellavie chrétienne, et s'en

allèrent à travers les âges, célébrant les maternelles prédilections de Notre-Dame pour la montagne d'Anicium, et les prodiges qui signalèrent la fondation de l'oratoire construit par un saint et béni par les anges.

Aujourd'hui que les traditions, ces échos des voix lointaines, s'altèrent et se perdent en passant sur tant de lèvres de critiques et de savants, c'est à peine si les écrivains de notre époque daignent y prendre garde. Suivant eux, ce ne sont plus que des récits bons à bercer les sommeils de l'enfance et à charmer la crédulité de gens grossiers et primitifs ; ils protestent, au nom de la raison, contre tout ce que la raison ne peut comprendre. L'esprit d'examen veut soumettre aux épreuves destructives du creuset la matière qu'il étudie, sans voir qu'il réduit en cendres l'objet de son étude, et que sa fatale alchimie, impuissante à reconstituer, n'a d'action que pour anéantir. Il analyse la foi, la prière ardente qui monte à Dieu dans la spirale des parfums, les mystiques aspirations de l'amour, les forces surhumaines d'une volonté héroïque qui brave les obstacles, d'une espérance impatiente qui sollicite le martyre ; et parce qu'il ne trouve rien dans la décevante décomposition qu'il opère, il nie la foi, la prière, l'espérance et l'amour.

Et quand il serait vrai que les traditions, en che-

minant de siècle en siècle, eussent passé sous les prismes enchanteurs au travers desquels les peuples regardent les lointains horizons, et en fussent restées illuminées de prestigieux reflets; en faudrait-il conclure qu'elles sont sans vérité, sans grandeur, sans enseignements visibles sous les transparences des voiles qui les couvrent, et qu'elles ne méritent pas une part de cette attention sérieuse qu'on accorde aux annales écrites à d'autres époques sous les partiales influences des intérêts et des passions? Le but de l'historien est, avant tout, de reproduire une fidèle image des mœurs et des croyances. Si ces mœurs, si ces croyances furent le résultat irrésistible de certains évènements extraordinaires, c'est un devoir de conserver à ces évènements leur caractère original, et de les exposer tels qu'ils se manifestèrent, tels qu'ils furent acceptés par les contemporains. Il y a une indissoluble solidarité entre les causes et les effets; et l'on serait dans l'impuissance d'expliquer les suprêmes efforts de la doctrine évangélique à travers le monde, si les causes que les traditions proclament n'avaient pas laissé les peuples qui en furent les témoins dans la certitude de leur sincérité.

Ce sont ces révolutions remplies de mystères qui virent les faux dieux dispersés dans les ténèbres et l'humanité déchue refleurir sur les décombres

du monde antique, que les légendes disent aux générations qui passent ; elles ne discutent ni ne démontrent, elles racontent. Elles racontent les convictions de la parole, la puissance des œuvres, la sérénité dans les luttes et les prophétiques inspirations de la victoire au milieu des supplices. Les légendes — *legenda* — se lisaient du haut de la chaire, avant les prônes et les offices ; elles étaient à la fois un souvenir, une leçon, un cantique d'action de grâce. Nos plus anciens chroniqueurs les désignaient quelquefois sous le nom de *fleurs des histoires,* nom charmant donné plus tard à des écrits d'un autre ordre, mais alors choisi parce qu'il s'exhalait de ces feuillets sacrés comme une sorte d'arôme généreux, de saveur printanière qui excitait et purifiait les cœurs. Nous les lirons donc à notre tour, en reportant notre pensée, s'il se peut, à ces jours pleins d'aurore où les controverses n'osaient franchir ce seuil respecté.

Tant d'ombre, tant de solitude couvrent déjà les choses que le soleil d'hier n'éclaire plus, que même en nous restreignant à celles qui semblent avoir laissé des témoins matériels de leur passage, il restera malheureusement encore à nos explorations assez de périlleux labeurs. — La science, si souvent présomptueuse, fait-elle donc plus de miracles que la foi, et les morts qu'elle ressuscite sortent-ils

Digitized by Google

bien vivants du sépulcre? Bientôt, attentifs à ses enseignements, nous la suivrons au milieu des ruines que le lichen dévore, cherchant à déchiffrer ces inscriptions, ces millésimes qui ne semblent plus écrire que les énigmes du tombeau ; nous la verrons en face de pierres frustes et délitées s'efforçant de recomposer des images dont rien ne reste, quoiqu'elles fussent gravées sans doute pour éterniser d'illustres personnages; et alors nous comprendrons, par ses doutes, par ses défaillances, combien les recherches dans le passé doivent être lentes, réfléchies et réservées. Heureux si celles que nous tenterons sous l'empire de ces préoccupations ont une utilité durable, et si la preuve incertaine du lendemain ne vient pas démentir la téméraire assertion de la veille.

Nous voudrions, pour mieux faire comprendre la pensée de nos vieux écrivains, nous placer, s'il était possible, dans les conditions d'esprit et de cœur dans lesquelles ils étaient eux-mêmes, prendre eux bréviaires d'autrefois leur candeur si touchante, aux pieux rédacteurs de nos premières annales leur style si pittoresque, leur foi si profonde. Pour écrire ces pages naïves, il faudrait se reporter au temps où les hommes croyaient sans détours et sans restrictions aux enseignements tels qu'on les leur donnait; mais ce temps est loin de nous, et chaque

siècle qui tombe entraîne dans sa chute quelques restes de nos antiques croyances. Le père de Gissey, lui-même, prend déjà par moments des airs railleurs en parlant de Médicis; par représailles, les bénédictins se croient souvent permis de contester les assertions du père de Gissey; et de nos jours, qui ne va pas plus loin dans ses exigences que les auteurs de la *Gallia christiana* et de l'*Histoire du Languedoc*?

Cependant, si dans cette partie de notre ouvrage nous ouvrons le champ aux commentaires, il faut bien le reconnaître, l'édifice sera vivement menacé dans sa base. La critique doit avoir moins de place où la foi en occupe une plus grande. Et d'ailleurs, de quel avantage serait ici la critique? Signaler des erreurs de dates, des impossibilités matérielles dans les faits? Jeter, en passant, tantôt un sourire narquois sur la facile crédulité de nos pères, tantôt un argument impie contre le récit d'un saint légendaire? Ne vaut-il pas mieux dire de nos bons devanciers ce qu'écrivait Hilduin sur Grégoire de Tours : *Cæterum parcendum est simplicitati viri religiosi Gregorii Turonensis episcopi, qui multa aliter quam veritas se habet existimans non calliditatis astu, sed benignitatis et simplicitatis voto litteris commendavit?*

II

LA LÉGENDE DE SAINT GEORGES ET DE SAINT FRONTON

C'était en l'année 46, disent nos martyrologes (1), que saint Pierre envoya de Rome dans les Gaules des disciples de la foi du Christ, pour y porter les lumières de l'Evangile. Parmi ceux-là se trouvaient deux hommes étroitement unis dès leur enfance; l'un s'appelait Georges, l'autre Fronton. — La petite troupe était en marche depuis trois jours et venait d'arriver près de la ville de Bolsena en Italie, quand Georges, frappé d'un mal soudain, chancelle, tombe en défaillance et meurt. Ce malheureux évènement remplit d'effroi la pieuse colonie; et tandis qu'on disposait tout pour la sépulture, Fronton, chargé d'aller annoncer cette douloureuse nouvelle au Prince des Apôtres, reprit tristement le chemin de

(1) *Petragoricis in Gallia S. Frontonis qui a Beato Petro Apostolo Episcopus ordinatus* cum Georgio presbytero, *magnam illius gentis multitudinem ad Christum convertit.* — *Martyrol. Rom. 8 kal. novemb.*

Digitized by Google

Rome, vint se jeter aux genoux du Saint-Père et, les yeux baignés de pleurs, lui dit :

« Vous m'aviez associé à un homme entièrement » vertueux, et cet homme m'était, selon la parole » de Job, comme l'œil à l'aveugle, comme le bâton » au boiteux. Je n'étais pas digne, ô Saint-Père, » qu'un tel ange fût le guide, fût la sauve-garde de » mon voyage; il est mort. Je reviens pour vous » l'apprendre et pour vous supplier de me choisir » un autre compagnon avec lequel je puisse accom- » plir l'œuvre dont vous m'aviez chargé. — Séchez » vos larmes, mon fils, dit le vénérable Pontife, » Dieu a permis ce trépas pour le plus grand » triomphe de la vérité, mais Dieu a d'autres des- » seins. Prenez mon bâton, retournez d'où vous » venez; et quand vous serez sur le sépulcre de » votre ami, écriez-vous : *Georges, serviteur du » Dieu vivant, je vous adjure, au nom de Jésus et » de la part de Pierre, son vicaire en terre, de re- » prendre vie afin de remplir la mission qui vous » fut confiée* (1). » Il dit, et lui donna sa bénédiction. — Trois jours après, Fronton, de retour à Bolsena, frappait le tombeau de Georges avec le bâton miraculeux, en prononçant les paroles de

(1) *Histoire de Notre-Dame du Puy*, Odo de Gissey, lib. I, chap. 3, pages 16 et 17.

Digitized by Google

saint Pierre. Quel fut son étonnement et sa joie lorsqu'il vit son ami sortir radieux du linceul funèbre, aux acclamations d'une foule immense d'idolâtres qu'un si grand miracle convertit aussitôt au christianisme (1).

Les disciples poursuivirent leur route et ne se séparèrent qu'après avoir passé les Alpes. Chacun alors s'en alla vers la contrée qui lui avait été assignée. Georges et Fronton furent bientôt arrivés à *Ruessium,* capitale du Velay. Là, tout était encore plongé dans les ténèbres du paganisme; mais à la parole inspirée des deux infatigables prêtres, les populations s'émurent, plusieurs temples profanes furent consacrés à la religion nouvelle; et tandis que l'un continuait ses enseignements dans la métropole de la province, l'autre parcourait les campagnes et répandait sur son passage les lumières de

(1) ..... *Cumque tertio die itineris isdem Georgius esset mortuus, mœrens Fronto reversus est ad Apostolum, acceptoque ejus baculo et super corpus defuncti posito, socium de morte sicq....* — *Martyrol. Adonis.* — Voir aussi Beda au VIIIe siècle, Usuard au IXe, Pierre de Cluny au XIIe, Bernard Guidonis au XIVe, du Saussai, Belleforest, Robert, Bollandus, Ribadenera, les frères de Sainte-Marthe, les bréviaires de Périgueux, de Limoges, de Viviers, de Brioude et du Puy. — Baronius attribue le miracle à saint Martial. — *Bar. Ann. Eccles., anno 99.*

la Foi. Cependant, comme la Vellavie avait été particulièrement confiée à la direction de Georges (1), Fronton, qui n'était venu que pour l'assister dans ses premiers efforts, s'en alla au pays périgourdin où le même succès ne tarda pas à couronner son zèle.

Quelque temps après, au moment où la conquête apostolique semblait solidement affermie, les peuples du Périgord et ceux du Velay, excités par le démon, redressèrent leurs méchantes idoles et chassèrent cruellement leurs saints pasteurs. Dans ce péril commun, les deux amis se réunirent de nouveau et furent directement en Provence consulter la bienheureuse Marthe, dont la sagesse était célèbre parmi les chrétiens. Celle-ci les reçut avec empressement et pria le Seigneur de lui inspirer ce qu'elle devait leur dire. Jésus-Christ apparut à la sainte femme, lui annonça, ce qu'elle désirait le plus au monde, sa mort prochaine et le retour paisible des deux évêques dans leurs diocèses. En effet, Marthe sentant venir sa dernière heure, se confessa à Fronton et rendit l'âme en rassurant une fois

(1) J'ai recouvré dans le Puy une médaille antique, où est la figure de saint Georges avec ces mots tout autour : *Sanctus Georgius Vallavis Prothopresul.* — *Histoire de Notre-Dame du Puy*, par Odo de Gissey, liv. I, chap. 2, p. 12.

encore ses hôtes sur leurs futures destinées. — De Provence, les pieux exilés allèrent à Toulouse avec l'espoir d'y rencontrer Saturnin, leur ancien compagnon; mais hélas! Saturnin venait d'être martyrisé! Alors et sans s'arrêter ils continuèrent leur route et rentrèrent dans leurs diocèses où, suivant qu'il avait été prédit, tout était parfaitement tranquille (1).

Georges, dont la foi redoublait les forces, reprit avec plus d'ardeur le cours de ses prédications. Le peuple se pressait sur ses pas, tous voulaient être régénérés par les eaux du baptême, tous abjuraient leurs erreurs. Les temples profanes étaient renversés et les images des dieux confondues dans la poussière. On dit même que le seigneur de Polignac ayant refusé d'ouvrir les portes de son château, dans lequel il conservait précieusement une colossale statue d'Apollon, les prières de l'évêque furent assez puissantes pour obtenir de Dieu la destruction de ce simulacre impie. — C'est dans ces circonstances que la Vierge apparut à une matrone valétudinaire, la guérit de son mal, et lui montra sur la montagne d'Anis la place où elle voulait qu'un oratoire lui fût élevé. Le lendemain, la matrone, suivie de l'évêque et du peu-

(1) Odo de Gissey, p. 28.

ple, se rendit en cet endroit. Chose merveilleuse! on était en juillet, au plus fort de la chaleur; cependant, par un miracle digne de mémoire, la neige recouvrait la terre de cette partie de la montagne; et, comme s'il pouvait rester encore quelques doutes dans l'esprit de l'assistance sur la volonté d'en Haut, tout-à-coup apparut un cerf qui, dans une course rapide, se mit à tracer sur la neige le plan de l'édifice et disparut ensuite sans qu'on pût savoir d'où il était venu et comment il était parti (1). Emerveillé d'un si grand prodige, Georges, malheureusement trop pauvre encore pour construire une église, ordonna qu'une haie fût immédiatement plantée à l'endroit où le cerf avait passé, afin que désormais personne ne pût pénétrer dans ce qu'il regardait comme un sanctuaire sacré. — Le bruit de ce miracle se répandit bientôt au loin. Saint Martial, apôtre d'Aquitaine, vint en pèlerinage au mont Anis et voulut qu'au moins à défaut de chapelle un autel fût érigé en honneur de Notre-Dame. Son désir ne tarda pas à être accompli ; on assure même, qu'en témoignage de sa piété, il dota de précieuses reliques ce sanctuaire à Marie (2).

(1) Odo de Gissey, p. 36.

(2) .... *Martialis in rupe Anicii altare designavit in honorem B. Virginis, solularem ipsius ibi ponens; et alterum in Ruthena. — Ex. m. S. Eccles. Ruthen.*

A quelque temps de là, l'an de notre salut soixante et douze, un jour que Georges disait la messe sur cet autel, son vieux compagnon lui apparut soudain. Il était revêtu d'une robe éclatante, son front était couronné d'un diadème d'éblouissantes pierreries, une joie divine brillait sur son visage. Fronton regardait son ami avec une inexprimable douceur; aucun mouvement ne semblait l'agiter, néanmoins il quittait la terre et s'élevait lentement vers le ciel. Trois diacres couverts de riches dalmatiques, deux enfants portant des flambeaux, étaient à ses côtés, une troupe d'anges groupés à ses pieds lui servait de cortége, et tous montaient avec lui. Quand l'apôtre du Périgord fut à une certaine hauteur, il s'arrêta, donna sa bénédiction à l'apôtre du Velay en signe d'adieu, et disparut (1). — Georges, saisi d'étonnement, demanda à ceux qui l'entouraient ce qu'ils venaient d'apercevoir; mais tous répondirent qu'ils n'avaient rien vu. L'évêque comprit alors que cette apparition avait été réservée à lui seul, et ne doutant pas de sa réalité, il s'en alla en Périgord afin de rendre les honneurs de la sépulture à celui qu'il avait tant chéri. Dieu lui donna la force d'accomplir ce pénible devoir; puis, quand il fut de retour au milieu de son peuple, comme si sa mission devait

(1) Au martyrologe de l'église du Puy.

avoir le même terme que celle de son ami, Georges, chargé d'années et de vertus, rendit son âme au Seigneur le 10 novembre (1). — Ses restes mortels furent religieusement conservés dans l'église de sa ville métropolitaine. Plus tard, ses successeurs voulant exposer à la vénération des fidèles les ossements de ce saint homme, les déposèrent dans un tombeau sur lequel était une plaque de marbre avec cette inscription :

Hic requiescunt membra
sancti ac gloriosissimi
Georgii episcopi.

III

LA LÉGENDE DES SAINTS ÉVÊQUES MACAIRE, MARCELLIN, RORICE, EUSÈBE ET PAULIEN

A saint Georges succède saint Macaire, dont le nom seul nous est connu. — Marcellin vient en-

(1) *Quarto idus novembris natale, sancti Patris nostri Georgii, Vallavensis Episcopi, qui inter alios 72 discipulos à Domino electos, et B. Petro cum Frontone ad prædicandum in Gallias directus, etc. — In Marty. Anicii.*

Digitized by Google

suite. La mémoire de ce saint prélat s'est perpétuée d'âge en âge dans le Velay par le souvenir de ses nombreux miracles. Il rend la parole aux muets, l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles; il guérit les paralytiques et chasse le malin esprit du corps des possédés. Après sa mort, les prières faites sur son tombeau opèrent des prodiges, et le martyrologe du diocèse est rempli des témoignages éclatants de la protection divine accordée aux fidèles qui eurent recours à lui aux jours de la douleur. — Rorice et Eusèbe lui succèdent dans son siége épiscopal; et c'est à l'occasion de l'absence complète de documents sur la vie de ces deux évêques, que le père de Gissey se plaint avec tristesse de la stérilité de nos premiers chroniqueurs. C'est à peine s'il lui est possible de déterminer approximativement quelques dates, *et au demeurant,* dit-il, *il craint fort de faire des omissions sur sa liste.* — Paulien fut le sixième pasteur du Velay et le dernier qui résida dans Ruessium. Déjà l'antique métropole commençait à être abandonnée; la ville païenne avait vu tomber en ruine tous ses monuments, la ville chrétienne allait perdre les vénérables confesseurs qui, depuis plus de deux siècles, faisaient son honneur et sa gloire. Aussi conserva-t-elle comme un précieux héritage les restes de son dernier pasteur; elle prit même plus tard son nom, alors que déjà

on avait oublié celui qu'elle portait au temps de sa splendeur, alors que dans le pays on ne l'appelait plus que *civitas Vetula*. Le nom de *Saint-Paulien*, donné à *Ruessium*, fut comme une pieuse épitaphe. En mourant, la cité profane témoignait ainsi de son repentir et de sa foi.

IV

LA LÉGENDE DE SAINT VOSY ET DE SAINT SCUTAIRE

Evodius, vulgairement appelé *Vosy*, reçut le bâton pastoral du Velay immédiatement après la mort de Paulien. C'était un homme d'une grande piété et dont la fortune était considérable. Aussi, très-peu de temps après son élévation à l'épiscopat, se préoccupa-t-il du soin de construire l'édifice que la pauvreté de ses prédécesseurs ne leur avait pas permis d'entreprendre. Cependant il hésitait encore sur le choix de l'emplacement; mais la Vierge, qui avait déjà fait connaître par une mystérieuse révélation à saint Georges le lieu où il lui était le plus agréable d'avoir un oratoire, manifesta de

Digitized by Google

nouveau sa volonté à Vosy par un miracle semblable. — Une dame de Ceyssac, retenue depuis longtemps dans son lit par une paralysie cruelle, ne cessait d'invoquer la Mère des Douleurs. Celle-ci lui apparut un jour pendant qu'elle dormait et, lui montrant sur la montagne d'Anis l'endroit environné d'une palissade, lui ordonna, si elle voulait guérir, de s'y faire immédiatement transporter. A son réveil, la malade n'eut rien de plus pressé que d'obéir. On la déposa sur une grande dalle qui était là, la même qu'on conserve encore aujourd'hui dans l'église cathédrale du Puy, sous le nom de *Pierre aux Fièvres*, puis chacun se retira. Bientôt un doux sommeil vint fermer ses paupières et lui procurer comme une délicieuse extase. Vers le milieu de la nuit, elle se sentit éveillée par une harmonie céleste et miraculeusement entraînée devant l'autel que saint Martial avait jadis consacré. En ce moment une vive clarté illuminait toute la montagne. Notre-Dame, entourée d'une légion d'anges et d'un essaim de vierges, brillait sur cet autel de tout l'éclat de la majesté divine : « Ma fille, dit-elle, tes prières et tes » pleurs sont montés jusqu'au trône de Dieu; » lève-toi, tu es guérie. Vas auprès de mon serviteur » Vosy, fais-lui entendre, en mon nom, que c'est » ici même que je veux une église et que j'ai hâte » de lui en voir jeter les fondements. » La pauvre

percluse remercia la sainte Vierge de toutes les forces de son cœur; puis, quand la vision se fut évanouie, elle se leva sans le secours de personne et s'en alla trouver l'évêque, auquel elle fit part de ce qui lui était arrivé. L'évêque, émerveillé de ce qu'il entendait, ne pouvait le croire. Durant trois jours il se condamna à la plus austère pénitence et chercha dans la prière l'inspiration dont son esprit avait besoin. Dieu, touché de sa bonne volonté, prit en pitié l'inquiétude qui troublait son cœur et lui envoya un ange pour confirmer ce que la dame de Ceyssac avait vu. Alors Vosy chanta un cantique d'action de grâce et s'en alla processionnellement au mont Anis, suivi de son clergé et de son peuple. Quand il fut arrivé sur le lieu choisi et révélé à deux siècles de distance par un double miracle, saisi d'un saint transport, il se précipita la face contre terre en s'écriant, comme Jacob : *terribilis est locus iste : non est hic aliud nisi domus Dei, et porta cœli* (1).

Après cette éclatante démonstration, Vosy partit aussitôt pour Rome afin d'informer le Saint-Père de ce qui s'était passé et aussi dans le but d'obtenir

(1) Genèse XXVIII, 17.

« Tout le contenu dans ce chapitre, dit le père de Gissey, et ce que je dirai ès-passages suivants de l'édification et dédicace de l'église du Puy, est tiré de la tradition couchée en divers manuscrits, et en l'office du sacre d'ycelle. »

Digitized by Google

le pouvoir de transférer le siége épiscopal sur le mont Anis, dès que l'église qu'il allait y construire serait achevée. Le Pape, qu'une révélation divine avait instruit de tous ces projets, non-seulement consentit avec joie à ce que demandait l'évêque, mais voulut adjoindre à cette œuvre, pour la rendre encore plus digne de la reine du ciel et de la terre, un sénateur nommé Scutaire (1), qui était, dit-on, fort habile architecte. Vosy reçut avec reconnaissance celui que lui associait le Saint-Père et se hâta de revenir dans le Velay. — A peine arrivé, son premier soin fut de faire dresser des tentes sur la montagne et de s'établir au milieu des ouvriers qu'il réunit en grand nombre. Les plans étaient prêts. Les matériaux furent recueillis et disposés avec promptitude. Chacun vint offrir avec empressement son concours à l'évêque, qui surveillait les travaux dont Scutaire dirigeait l'exécution.

L'église ne tarda pas à être terminée, et bientôt après le presbytère épiscopal et plusieurs autres habitations aux alentours. Il fallait livrer au culte

(1) *Ad quam Papa transferendam*
Et ad sedem construendam
Sociat Scutarium,
Qui senatus *post honorem,*
Nobis fulsit in pastorem.
(Prose de l'église du Puy).

le nouvel édifice, par conséquent faire une fois encore le voyage de Rome; car en ce temps-là ce n'était pas comme de nos jours, les évêques ne pouvaient consacrer un sanctuaire sans en avoir reçu la mission expresse du Souverain Pontife (1). Vosy et Scutaire se mirent donc en route; mais, ô prodige! à peine avaient-ils fait une demi-lieue qu'ils rencontrèrent sur le bord de la Loire, près de Corsac, deux vénérables vieillards vêtus de blanc, dont la démarche à la fois mystérieuse et solennelle les remplit d'étonnement. Vosy leur demanda qui ils étaient, et quel motif avait pu les décider à venir dans ces montagnes. L'un d'eux répondit : « Nous arrivons » de Rome, et sommes envoyés par le Saint-Père » pour vous remettre de sa part ce que nous por- » tons. » Il dit, et sur le champ leur donna deux petits coffrets remplis de reliques; puis il ajouta : « Prenez-les avec respect, quittez vos sandales, et » allez déposer religieusement ce trésor dans l'en- » droit du sanctuaire qui vous paraîtra le plus con- » venable. Votre voyage est désormais inutile; la » main des hommes ne doit point sacrer le temple du » mont Anis, aux anges seuls est réservé cet insigne » honneur. Telles sont les volontés de Dieu; et pour

(1) Voir la Dissertation du père de Gissey à cette occasion, pages 68 et suiv.

Digitized by Google

» que vous ne doutiez pas de mes paroles, je » vous annonce qu'au moment où vous vous » présenterez devant l'église, les portes s'ou- » vriront, les cloches sonneront d'elles-mêmes, » tout l'intérieur du temple sera resplendissant » de torches, de flambeaux, de cierges ardents; » vous entendrez une harmonie céleste, et vous » sentirez le doux parfum de l'huile divine » qui aura servi à la consécration faite par les » anges. » A ces mots les deux vieillards, ou plutôt les deux messagers miraculeux, dépouillant leur humaine figure, s'évanouirent. Vosy et Scutaire furent longtemps à revenir de leur surprise, toutefois ils ne pouvaient douter de la réalité de l'apparition; ils tenaient en leurs mains les précieux coffrets; aussi firent-ils prévenir le peuple de ce qui venait d'arriver. A cette nouvelle on accourut en foule au-devant des saintes reliques si merveilleusement apportées; puis chacun s'achemina vers la montagne en chantant les louanges du Seigneur. Quand on fut au moment d'entrer dans l'église, les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, les cloches sonnèrent; en un mot, la prédiction des deux vieillards fut en tous points accomplie.

C'est ainsi que les pieux légendaires racontent l'origine de l'église du Puy, justement surnom-

mée, à cause de cela, *Chambre angélique* du mont Anis (1).

Dès que Vosy eut terminé son église, il quitta l'ancienne métropole et transféra son siége épiscopal à Anicium où il mourut. — Après lui, Scutaire fut proclamé évêque par le peuple, en reconnaissance des grands services qu'il avait rendus au pays. Il était sénateur, et abandonna ses fonctions pour se vouer exclusivement à l'œuvre sainte de l'épiscopat à l'ombre du sanctuaire dont il avait été l'architecte, ainsi que le prouvent non-seulement nos anciennes chroniques, mais un fragment d'inscription gravée sur l'architrave qui devait décorer la façade primitive (2), et l'alphabet de son tombeau.

(1) *Reverendam ac venerabilem ecclesiam, quam, nullo humano mediante corpore, chori Angelici dedicaverunt.* (Lettre de Bernard de Montaigu, évêque du Puy, de l'année 1239).

(2) Voir, pour la description archéologique du tombeau, du cippe funéraire de Scutaire et de l'inscription dont il est ici question, le troisième chapitre.

V

LA LÉGENDE DES ÉVÊQUES ÉPIPODE, SUACRE, HERMENTAIRE, MARCEL, FORBIUS ET FLAVIEN

Le Martyrologe du diocèse nous révèle en ces termes concis l'existence de quelques-uns de nos anciens pasteurs : « Le second des Ides de novembre » se célèbre la fête des saints évêques Vosy, Scutaire, » Hermentaire, Aurèle, Suacre et de beaucoup d'au- » tres dont les noms sont inconnus aux hommes, mais » sont inscrits au livre de vie. » — Marcel ne fut pas évêque en ces contrées ; on ignore même à quelle province il appartenait. Néanmoins les légendes qui lui donnent ce titre le placent au nombre des martyrs et le vouent à l'éternelle vénération des habitants du Velay. Voici à quelle occasion : Marcel passant un jour près d'Anicium sentit le besoin de prendre quelques instants de repos. Il avait fait un long voyage et était épuisé de fatigue. La sainte origine de la ville d'Anis devait lui laisser croire tous ses habitants religieux et hospitaliers ; il s'ar-

Digitized by Google

rêta donc, plein de sécurité, dans le faubourg qui porte maintenant son nom et forme un petit hameau à part. Malheureusement il frappa à la porte de paysans idolâtres, reconnus dans le pays pour être d'implacables persécuteurs des chrétiens. Ces méchants, que tant de miracles accomplis sous leurs yeux n'avaient pu convertir, sans pitié pour les souffrances d'un pauvre voyageur, abreuvèrent Marcel d'outrages. Comme ce digne apôtre cherchait à les convaincre de l'excellence de sa foi, ils l'entraînèrent sous un grand ormeau très-branchu, afin que les hommes ne pussent rien voir du crime affreux qu'ils allaient commettre; ils l'attachèrent à cet arbre, lui coupèrent la tête et prirent lâchement la fuite. Quelques heures après, par un prodige insigne que Dieu permit pour glorifier son martyr, le corps ainsi décapité se redressa; le saint prit sa tête toute sanglante dans ses mains, alla la laver dans une fontaine voisine, puis la porta dévotement dans l'église de Notre-Dame pour y recevoir la sépulture (1). — A peu près en ce temps-là, vers 552, vivaient Forbius et Flavianus. On lit en effet dans la chronologie des archevêques de Bourges que Forbius, évêque du Puy, fut accusé

(1) La légende de ce saint se trouve ès-archives du chapitre. — Odo de Gissey, liv. I, ch. 29.

par un faux témoignage d'avoir déshonoré une jeune fille. Quoique le fait ne fût pas reconnu vrai, comme le soupçon avait été déjà une tache trop grande, le métropolitain déposa Forbius de sa charge pastorale et nomma en son remplacement Flavianus, homme d'une éminente vertu (1).

VI

LA LÉGENDE DU BRAVE VELLAVIEN HILLIDIUS ET DE LA MIRACULEUSE COLOMBE

PAR GRÉGOIRE DE TOURS

Cependant, arrivèrent du pays des Burgondes, des hommes armés en grand nombre, qui cernèrent et prirent le bourg de *Brivas* (Brioude), firent main-basse sur les habitants, et pillèrent la basilique de Saint-Julien; après quoi ils retournèrent au-delà du fleuve (l'Allier), se disposant à passer au

(1) Légende de saint Désiré, *Archives de Bourges*, par l'abbé de Bologne, et *Chronologie des Archevêques de Bourges*, par M. Chenu.

Digitized by Google

tranchant du glaive les hommes de guerre, et à partager entr'eux, par la voie du sort, le reste des captifs. Mais voici qu'un certain Hillidius, venant de *Vellave* (Ruessium), à la tête d'un corps de troupes, et dirigé, dit-on, par le vol d'une colombe, tomba à l'improviste sur ces pillards. Ayant excité le courage de ses compagnons, il fit un tel carnage des Burgondes, qu'il les extermina presque tous. Il rompit les liens des captifs et repassa avec eux la rivière, pour aller faire hommage de la victoire au saint martyr. Tout le peuple se portant à sa rencontre, le salua de ses acclamations comme un nouveau Moïse, et l'escorta en chantant jusqu'à la chapelle du bienheureux Julien. Et certes, la joie de ce peuple qu'il venait d'arracher à la fureur de ses ennemis ne dut pas être moindre que celle des Israélites, lorsqu'ils échappèrent autrefois à la poursuite des Egyptiens submergés dans la Mer Rouge.

L'on ne doit pas douter que ce ne fût bien là une victoire de notre bienheureux martyr, et que la colombe ne fût, en cette circonstance, un instrument de la puissance divine. Hillidius, il est vrai, était déjà en route lorsque la colombe vint au-devant de lui; mais à chaque halte qu'il faisait, selon la coutume militaire, elle voltigeait autour de lui, et dès qu'il se remettait en route, elle volait en avant, puis revenait vers lui de temps à au-

tre, comme pour le prier de hâter le pas. Cependant un exprès, parti de Brivas, vint lui apprendre ce qui s'était passé, et dès-lors Hillidius comprit qu'il devait user de diligence. On remarqua, pendant qu'il combattait, que la colombe ne cessait pas d'aller et de venir autour de lui (1).

VII

LA LÉGENDE D'URSUS ET D'ANDARCHIUS

PAR GRÉGOIRE DE TOURS

Un certain *Andarchius*, serviteur du sénateur Félix, homme instruit parfaitement dans les œuvres de Virgile, dans les lois du code théodosien et dans l'art du calcul, orgueilleux de la science, ne tarda pas à dédaigner le service de ses maîtres, rechercha la protection du duc Lupus et finit par entrer dans les bonnes grâces de Sigebert qui se l'attacha.

(1) *Post hæc venientes..... etc.* Greg. Turon., *De Gloriâ Martyrum*, l. II, c. 7. — *Ancienne Auvergne*, t. 1, p. 318, 319.

— Le roi l'envoya en divers lieux, où il eut occasion de faire la guerre; il vint ainsi en Auvergne comme un homme élevé en dignité. Là, il se lia d'amitié avec *Ursus*, citoyen de la ville. Comme il était d'un esprit audacieux, il conçut l'ambitieuse pensée d'épouser la fille de ce nouvel ami. Pour réaliser ce projet, il cacha, dit-on, sa cuirasse dans les tablettes où l'on avait coutume de serrer les papiers, et dit à la femme d'Ursus : « Je te re-
» commande tout cet or que j'ai caché dans ces ta-
» blettes, il y a plus de seize mille pièces qui t'ap-
» partiendront, si tu me donnes ta fille en ma-
» riage. »

..... Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames?

Cette femme crédule, ayant ajouté foi à ce mensonge, promit, en l'absence de son mari, de donner sa fille à Andarchius, et lui, après être allé trouver le roi, montra au juge du lieu un ordre par lequel il lui était enjoint de le marier à la jeune fille, disant : « J'ai donné des arrhes pour l'épou-
» ser. » Le père la refusa, répondant : « Je ne sais
» pas d'où tu es, et je n'ai rien reçu de toi. » Le différend finit par s'échauffer; Andarchius fit appeler Ursus en présence du roi, et lorsqu'il fut arrivé à Braine, il prit un autre homme également nommé Ursus, et l'ayant amené en secret auprès

de l'autel, lui fit jurer et dire : « Par ce saint lieu » et par les reliques de ces saints martyrs, moi, » Ursus, si je ne te donne pas ma fille en mariage, » je te paierai sans délai seize mille sols d'or. » Il avait placé dans la sacristie des témoins cachés qui entendaient ces paroles, mais ne voyaient nullement celui qui les prononçait. Ensuite Andarchius ayant apaisé Ursus par de bonnes paroles, fit si bien que celui-ci s'en retourna sans s'être montré au prince. Après son départ, Andarchius produisit devant le roi l'écrit dans lequel était contenu le serment qu'il avait fait prêter, disant : « Ursus a » écrit en ma faveur telle et telle chose; je supplie » donc Votre Gloire de donner l'ordre qu'il m'ac- » corde sa fille en mariage, autrement j'ai droit de » me mettre en possession de ses biens jusqu'à ce » que, payé de seize mille sols d'or, je me dé- » siste de cette affaire. » Il revint donc en Auvergne, muni des ordres du roi, et les montra au juge. Ursus se retira dans le *territoire du Velay*, ses biens furent consignés entre les mains d'Andarchius, qui se rendit aussi dans le Velay. Etant arrivé à une des maisons d'Ursus, il ordonna qu'on lui préparât à souper et de l'eau pour se laver; mais comme les serviteurs n'obéissaient point à ce nouveau maître, il fit frapper les uns avec des bâtons, les autres à coups de verges; quelques-uns le

furent si brutalement à la tête que le sang en jaillit. Toute la maison mise ainsi en désarroi, on prépara le souper. Andarchius se lava dans l'eau chaude, s'enivra de vin et se coucha sur un lit; — il n'avait avec lui que sept domestiques. — Tandis qu'ils dormaient tous profondément, non moins appesantis par le sommeil que par le vin, Ursus assembla ses gens, ferma la porte de la maison, qui était construite en planches, en prit les clefs, défit les meules de grains qui se trouvaient à côté, et ayant amassé autour et au-dessus de cette maison des monceaux d'épis alors en gerbes, jusqu'à ce qu'elle en fût entièrement couverte, il mit le feu à plusieurs endroits. Les débris enflammés commençant à tomber sur ces malheureux, ils s'éveillèrent et appelèrent avec des cris : mais il n'y avait là personne pour les écouter. La flamme les consuma bientôt avec toute la maison. Ensuite Ursus, saisi de crainte, se réfugia dans la basilique de Saint-Julien, et pour avoir sa grâce, fit des présents au roi, qui le remit en possession de tous ses biens.

VIII

LA LÉGENDE DE SAINT AURÈLE

PAR GRÉGOIRE DE TOURS

C'était la seizième année du règne de Childebert et la trentième de saint Gontran, roi des Bourguignons, qui correspond à 591 de J.-C., il y eut un homme de Bourges, comme il l'a dit lui-même ensuite, qui, étant entré dans les forêts afin d'y couper du bois dont il avait besoin pour quelque ouvrage, fut entouré d'un essaim de mouches, en sorte qu'il en demeura fou pendant deux ans, d'où il y a lieu de croire qu'elles avaient été envoyées par la méchanceté du diable. Après cela, passant à travers les villes voisines, il alla dans la province d'Arles. Là, il se vêtit de peaux, il pria comme un religieux, et, trompé par l'ennemi des hommes, s'attribua le pouvoir de deviner. Puis, passant à de grands crimes, il changea de lieu, quitta la province dont j'ai parlé, entra dans le pays du Gévaudan, se déclarant puissant et ne craignant pas de se donner pour le Christ. Il avait pris avec lui, comme sa

Digitized by Google

sœur, une certaine femme qu'il faisait appeler Marie. Le peuple accourait en foule autour de lui, lui amenait des malades auxquels, en les touchant, il rendait la santé. Tous ceux qui venaient à lui apportaient de l'or, de l'argent et des vêtements; et lui, pour les mieux séduire, distribuait tout cela aux pauvres, se prosternait sur la terre, se répandait en oraisons, ainsi que la femme dont j'ai parlé; puis, se relevant, ordonnait de nouveau aux assistants de l'adorer. Il prédisait l'avenir, et annonçait à quelques-uns des maladies, à d'autres des malheurs prêts à leur arriver, à bien peu leur salut. Il faisait toutes ces choses par des artifices diaboliques et je ne sais quels prestiges. Par ce moyen, il séduisit une immense multitude de peuple, et même des prêtres de l'Eglise. Il était suivi de plus de trois mille personnes. Cependant il commença à piller les gens qu'il trouvait sur sa route, et distribuait leurs dépouilles à ceux qui n'avaient rien. Il menaçait de la mort les évêques et les citoyens des villes, parce qu'ils refusaient de croire en lui. Etant entré dans le territoire de la *cité du Velay,* il arriva en un lieu appelé *Anicium*, s'arrêta avec toute son armée dans les basiliques voisines, et là, rangea son armée en bataille, prêt à livrer combat à Aurèle, évêque en cet endroit. Il faisait aller devant lui, pour annoncer sa venue, des personnes toutes nues qui

Digitized by Google

sautaient et faisaient des tours. L'évêque, saisi d'étonnement, envoya à sa rencontre des hommes courageux pour savoir ce que cela voulait dire. Un d'eux, qui était des premiers de la ville, se baissa devant lui comme pour embrasser ses genoux, et l'ayant fait tomber, ordonna qu'on le prît et qu'on le dépouillât; puis, sans perdre de temps, tira son épée et tua ce Christ, qu'on aurait dû plutôt nommer Antechrist. Ceux qui l'accompagnaient se dispersèrent; Marie, livrée aux tourments, avoua tous les prestiges et toutes les illusions dont il s'était servi; mais ceux dont il avait troublé l'esprit par ses artifices diaboliques pour les faire croire en lui ne revinrent jamais entièrement à la raison, et le confessèrent toujours pour le Christ, déclarant que Marie participait aussi de sa divinité (1).

IX

LA LÉGENDE DE SAINT BÉNIGNE

(D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL D'ÉTIENNE MÉDICIS)

Peu après cet évènement, Aurèle mourut et fut remplacé par Bénigne, dont l'épiscopat s'est rendu

(1) Greg. Turon., lib. x, *Hist.*, ch 25.

à jamais mémorable par la fondation d'un hôpital aux portes mêmes de sa basilique. Voici comment le chroniqueur Etienne Médicis rapporte l'origine de cet établissement, un des plus anciens de France : « Catholique lecteur, dit-il, les saintes lettres nous enseignent qu'après la construction de l'édifice miraculeux de Notre-Dame d'Anis, il venait en ce lieu, de toutes les contrées de la terre, une grande affluence de pèlerins. Alors était en bruit auprès de cette église le *logis de la Tête du Bœuf*, qui appartenait à un homme appelé *Gras-Manent*. Cet homme et sa femme firent dans cette hôtellerie une fortune considérable en or, en argent et en riches possessions. Comme ces dignes gens n'avaient point d'enfants de leur union, et qu'ils désiraient travailler de leur mieux au salut de leur âme, ils résolurent, sentant venir les jours de la vieillesse, de faire quelque œuvre utile au service de Dieu. C'est pourquoi ils s'adressèrent à *Benignus*. Ce saint évêque pratiquait sous leurs yeux tous les devoirs d'un bon pasteur. Il faisait de grandes aumônes, prêchait ses pauvres brebis et exerçait l'hospitalité aussi généreusement que possible. Ils lui donnèrent donc, pour augmenter son patrimoine épiscopal, une partie du pré appelé le *Breuil*, ainsi que leur logis de la Tête du Bœuf, afin qu'il y établît une maison pour les malades. Ils ajoutèrent à ces libéralités le don de

tous leurs autres biens, parmi lesquels se trouvait une pièce de terre sur le penchant du mont Anis, qu'on appela le *Martoret*, parce que le bon seigneur évêque la transforma en un cimetière destiné au service de l'hôpital qu'il venait de fonder.

» Quand ces deux généreux bienfaiteurs eurent accompli leur pérégrination en une vie meilleure, Benignus les fit enterrer dans le vieux chapitre de son église cathédrale, là où vous trouverez sur un sépulcre leur effigie avec cette inscription :

GRAS-MANENT ET UXOR EJUS;

puis, se hâta de transformer l'hôtellerie en un hospice. — Depuis lors, grand nombre de gens charitables et riches, dont nous ne saurions trop célébrer les louanges, ont successivement accru les biens de cette splendide maison.

» Dieu les pardonne tous.... disons : *Amen.* »

X

LA LÉGENDE DE SAINT-AGRÈVE

Depuis assez longtemps le Velay était la conquête de la foi chrétienne; néanmoins l'idolâtrie n'en était

pas entièrement exilée, et quelques parties de la province qui ne croyaient plus aux fausses divinités étaient déjà infectées des doctrines pestilentielles (1). Il était donc nécessaire d'extirper avec vigueur les dangereuses semences qui menaçaient d'envahir cette terre protégée entre toutes par la mère du Christ. C'est pourquoi, dès que Bénigne fut mort, le pape Martin confia le siége épiscopal d'Anicium à Agrève, riche espagnol de haute naissance, d'un très-grand savoir, et dont il avait personnellement apprécié la sagesse et le mérite.

Agrève vint et fut d'abord bien reçu. Il se mit à parcourir son diocèse, prêchant avec l'énergie d'une âme profondément persuadée contre les fauteurs des nouvelles hérésies. Il ne tarda pas à ramener quelques esprits égarés; mais hélas! tous ne se rendirent pas à ses enseignements; les méchants s'irritèrent de son zèle et tentèrent de le punir de son dévouement à la religion en lui donnant la mort. Pour accomplir ce forfait, ses ennemis subornèrent son barbier, qui devait lui couper la gorge au moment de le raser. Dieu ne voulut pas que ce crime s'accomplît; il en prévint son fidèle disciple par un pressentiment.

(1) ..... *A Martino papa I, consecrationem accepisse : decertasse adversus* Arianos ac Ethnicos, *quorum impius cultus adhuc in Vellavis vigebat. (Gallia christiana*, t. II, p. 691.)

C'est pourquoi, quand l'assassin s'avança, son rasoir à la main, Agrève le saisit vivement par le bras, lui dit qu'il connaissait son cruel projet, mais qu'il ne l'accomplirait pas, parce que son heure de mourir n'était pas venue; puis, sans s'émouvoir, le saint évêque s'assit tranquillement, tendit le cou et ordonna à cet homme de le raser. Le barbier fut si étonné, si épouvanté de cette soudaine révélation, qu'il éprouva un profond repentir de ce qu'il allait faire; cependant il obéit, et, en mémoire de ce miracle, recueillit religieusement un poil de la barbe du protégé de Dieu. — Cette précieuse relique fut, dit-on, donnée par lui à l'église de Grenoble, où son simple attouchement guérissait les maladies du visage.

Agrève, loin de céder à la peur, sentit au contraire son courage se retremper dans cette odieuse tentative, et reprit avec plus de force que jamais ses énergiques prédications. — A quelque temps de là, il fit le voyage de Rome pour conférer avec le Saint-Père sur les choses de la religion. A son retour, passant par un endroit appelé alors *Chiniac*, aujourd'hui *Saint-Agrève*, lequel se trouve sur les confins du Velay et du Vivarais, il s'arrêta et donna quelques instructions aux gens de ce pays encore plongés dans les ténèbres de l'erreur. La dame du lieu, qui était une méchante idolâtre, irritée des sé-

Digitized by Google

vères remontrances que se permettait le prélat, le fit saisir et jeter dans une fosse profonde où on le laissa pendant soixante heures en proie aux plus affreuses tortures. A la fin de la troisième journée, on le tira de cette prison, on le conduisit au milieu du peuple qu'il avait voulu sauver, et on lui trancha la tête. — Le saint fut immolé au sommet de la montagne sur laquelle est aujourd'hui la ville qui lui est dédiée. Le martyrologe du diocèse fait observer qu'après l'exécution la tête roula jusqu'au pied de la montagne, et qu'à l'endroit où elle s'arrêta jaillit immédiatement une fontaine, dont les eaux ont été depuis d'un grand soulagement aux malades et ont même opéré de miraculeuses guérisons.

L'Eglise du Puy demeura longtemps affligée du crime qui l'avait privée d'un si ferme appui; cependant Dulcidius, successeur d'Agrève, fit les plus instantes démarches pour obtenir la translation du corps du martyr dans la métropole vellavienne. Le jour où on lui accorda ce qu'il demandait fut une fête pour toute la province. On porta ces restes précieux triomphalement à travers les villes et les campagnes, puis on vint les déposer dans la crypte de l'église Saint-Georges, dédiée à saint Etienne, premier martyr. Ils ne furent pas plutôt livrés à la vénération des fidèles, que Dieu manifesta la faveur qu'il accordait à ces reliques par de nombreux pro-

diges. On vit l'huile des lampes brûler toujours sans se tarir, et quand les cierges placés autour de la châsse se trouvèrent consumés, le fer des chandeliers continua à jeter la même lumière. — Ces circonstances, et d'autres encore tout autant merveilleuses, inspirèrent au peuple la plus grande dévotion envers le glorieux saint Agrève. C'est en mémoire des faits que nous venons de rapporter que l'Eglise du Puy voulut célébrer tous les ans la fête du martyr et le souvenir de la translation de son corps, ainsi qu'il est dit : « Le premier jour de février se » fait la fête de saint Agrippan, vulgairement ap- » pelé Agrève, évêque du Puy et martyr, lequel re- » tournant de Rome, et étant arrêté à vingt-quatre » mille pas de la ville du Puy, par les païens, y subit » sentence de mort pour la confession de la foi..... » Le 15 octobre se solennise en la même cité le » jour du transport du bienheureux saint.... »

XI

LÉGENDE SUR LA VIE ET LA MORT DU GLORIEUX THÉOFRED

Vers l'année 660, un grand seigneur d'Auvergne, nommé Calminius, las des grandeurs périssables de

la terre, ayant résolu de se consacrer entièrement au service de Dieu, se réfugia dans l'endroit le plus solitaire des montagnes du Velay, pour y fonder une maison claustrale sous l'invocation du Prince des Apôtres. Dès que l'édifice fut achevé, son premier soin fut d'aller à Rome, ainsi que c'était la coutume, afin d'obtenir le pouvoir de le bénir. A son retour, il s'arrêta au monastère de Lérins où il prit plusieurs religieux dont il avait besoin pour organiser sa sainte entreprise. Parmi ceux-là se trouvait un homme aussi recommandable par ses vertus que par sa haute naissance, c'était le noble *Odo*, frère du seigneur prince d'Orange. — Quand l'illustre fondateur vit son œuvre parfaitement établie, il lui laissa assez de biens pour qu'elle n'eût pas à souffrir de son absence, en confia la direction à Odo, et se retira en Auvergne où il construisit l'abbaye de Mozac, qui fut sa dernière retraite.

C'est à cette époque que se succédèrent sur le siége épiscopal du Puy, Dulcidius, Torpio, Hilgéric et Basile. — Le nom de ces évêques nous est seul parvenu; nous savons néanmoins que ce fut sous Hilgéric, environ l'an 720, qu'arriva *Théofred,* vulgairement appelé *Chaffre,* fils de Léoffroy, prince d'Orange, pour remplacer dans la direction de l'abbaye de Calminius son oncle Odo. En ce temps-là, la France méridionale était en proie aux plus

épouvantables invasions. Les Sarrazins venaient d'envahir les diocèses du Puy et de Clermont et de piller la basilique de Saint-Julien de Brioude. Chacun tremblait à leur approche; aussi Théofred ayant appris qu'une de ces hordes dévastatrices s'avançait contre sa maison, assembla les moines, les exhorta à se retirer dans les bois des environs avec ce que le couvent renfermait de plus précieux, et à attendre que des temps meilleurs leur permissent de reprendre leurs saintes occupations. Pour lui, il déclara qu'il était décidé à subir les traitements que les barbares voudraient lui faire éprouver, heureux si par ses exhortations il pouvait les ramener dans la bonne voie, plus heureux encore si par sa mort il obtenait la palme du martyre. — A ces mots, les moines se mirent à fondre en larmes, demandant qu'il s'enfuît avec eux dans la forêt, ou qu'il leur permît de mourir avec lui; mais le saint persista dans sa résolution. Pour ce qui les concernait, il leur représenta qu'il était plus conforme à la volonté divine de se dérober à un danger qu'on pouvait éviter, lorsque surtout on avait l'espoir de se rendre plus tard utile à la religion. Là-dessus, il leur cita l'exemple de saint Paul qui, étant poursuivi à Damas par les Juifs, ses ennemis, se fit descendre la nuit dans une corbeille hors des murs de la ville; il leur cita aussi l'exemple de

saint Pierre qui, en butte aux fureurs de Néron, eût également pris la fuite, si Dieu lui-même n'était venu à sa rencontre et n'eût arrêté ses pas. Pour ce qui le regardait personnellement, il leur fit voir qu'il était quelquefois du devoir d'un pasteur de se dévouer pour le salut de son troupeau ; il ajouta que peut-être il aurait le bonheur d'ouvrir les yeux des barbares à la vérité, et que s'il était mis à mort son sang désarmerait la colère céleste, irritée sans doute par les péchés des hommes.

A la fin, les moines se résignèrent, et leur départ fut fixé pour le lendemain. Après qu'ils eurent entendu la messe, l'abbé leur fit une nouvelle exhortation ; ensuite ils se chargèrent des objets les plus précieux du couvent, et s'éloignèrent. Deux d'entre eux néanmoins restèrent secrètement et furent se placer au haut d'une montagne qui domine le monastère, afin d'être témoins de ce qui arriverait (1).

Les barbares ne tardèrent pas à se présenter. Comme l'abbé s'était retiré dans un coin, occupé

(1) *Labbe* cite différemment cette légende dans le tome second de sa bibliothèque et nomme, comme témoins du martyre de Théofred, Savinien et Laurent, compagnons du saint, qui étaient venus avec lui de l'île de Lérins. *Labbe* a tiré ces légendes des manuscrits de François Bosquet, évêque de Montpellier. (Le p. Labbe, *Bib. nova*, t. II, p. 249).

Digitized by Google

à prier Dieu, ils ne firent aucune attention à lui, et se mirent à visiter le monastère, espérant faire un riche butin. Leur projet était de s'emparer des moines les plus jeunes et les plus vigoureux, et de les vendre en Espagne comme esclaves. Quand ils reconnurent que les moines étaient partis et que les objets les plus précieux avaient été enlevés, ils entrèrent en fureur. Malheureusement l'abbé s'offrit en ce moment à leurs yeux, et ils l'accablèrent de coups.

Ce jour-là était pour les barbares l'anniversaire d'une fête pendant laquelle ils avaient coutume d'offrir un sacrifice à Dieu. Le chroniqueur ne dit pas de quelle nature était ce sacrifice. Il paraît seulement qu'il consistait en libations, d'où on peut induire que la bande sarrazine qui envahit le Velay n'était pas mahométane, mais se composait de Berbers dont plusieurs étaient encore plongés dans les ombres de l'idolâtrie. Quoi qu'il en soit, les barbares s'étant retirés à l'écart pour s'acquitter de leurs devoirs religieux, le saint qui s'en aperçut crut que c'était une occasion favorable pour les faire rentrer en eux-mêmes. Là-dessus, il s'approcha d'eux et leur représenta qu'au lieu de se prostituer ainsi au culte des démons, ils feraient bien mieux d'adresser leurs hommages à l'auteur de toutes choses, à celui qui a créé les éléments et tout ce qui

Digitized by Google

existe. Mais cette exhortation ne fit que redoubler la fureur des barbares, et ils tournèrent leur rage contre lui; alors l'homme qui célébrait le sacrifice, saisissant un gros caillou, le lui jeta à la tête et le fit tomber par terre presque sans vie. Les Sarrazins se disposaient même à mettre le feu au monastère et à n'y pas laisser pierre sur pierre, lorsqu'on annonça l'approche de troupes chrétiennes, ou plutôt, lorsque le Seigneur, justement irrité d'un tel attentat, suscita une horrible tempête, accompagnée de grêle et de tonnerre, qui força les barbares à prendre la fuite. — Théofred mourut quelques jours après, mais les moines purent revenir en toute sûreté (1). Depuis cette époque et en mémoire de cet évènement, l'abbaye reçut le nom du glorieux confesseur qui s'était ainsi sacrifié pour son troupeau.

(1) Voir cette légende dans *Mabillon*. (*Acta S. Ordin. SS. Benedicti, sec. III, pars 1*, p. 476), et dans les *Invasions des Sarrazins en France*, par M. Reinaud, de l'Institut, page 26.

CHAPITRE II

—

INTRODUCTION DU CHRISTIANISME DANS LE VELAY

I

DE LA CRITIQUE DANS L'HISTOIRE

Une des questions historiques les plus controversées, est celle de l'introduction du christianisme dans les Gaules. Deux écoles, très-respectueuses l'une et l'autre des lois et des enseignements de l'Eglise, sont divisées sur cette date importante. La première, qu'on pourrait appeler *des légendaires*, s'en tient à la lettre de nos anciens livres, aux traditions. Elle trouve sa foi plus satisfaite à ratta-

Digitized by Google

cher directement aux apôtres la soudaine et miraculeuse propagation de la doctrine évangélique dans le monde, qu'à supposer que la marche de l'œuvre divine ait été lente et progressive comme les vulgaires institutions des hommes. La seconde, qu'on nommerait *historique*, se montre plus préoccupée que la précédente de la chronologie, des documents produits par les historiographes des premiers siècles, et du contrôle de ces documents par les nombreux monuments archéologiques dont l'étude est devenue une science aujourd'hui.

Nul doute que les légendes des sanctuaires et plus encore que les traditions des villes et des châteaux ne soient remplies de merveilles. Semblables aux vieux livres d'heures, dont il faut chercher les prières au milieu de peintures fantastiques et d'arabesques au travers desquelles se jouent des oiseaux, des enfants et des anges, ces primitives histoires de la foi nous sont parvenues enveloppées de saintes auréoles. Mais de ce que le génie du moyen-âge a déposé ses pieuses empreintes sur ses vélins et sur ses récits, est-ce à dire que ses œuvres soient vaines ou mensongères? — Nous avons vu la légende complètement bannie de l'histoire. Les écrivains modernes ne veulent lui accorder aucune valeur, et ne la considèrent dans toutes ses parties que comme une superstitieuse et puérile

invention des temps de barbarie. Est-ce donc le châtiment qu'un siècle trop raisonneur inflige aux siècles qui, d'après lui, ne l'ont pas été suffisamment? Action et réaction; exagération dans les deux sens. Telle est la loi qui semble imprimer le mouvement et la vie à l'esprit humain.... et cependant, l'exagération pour la chose que l'on aime, que l'on veut défendre, est l'acte le plus hostile à cette chose même. La vérité trouve plus de mal à faire son chemin à cause des secours que d'imprudents amis veulent lui prêter, que par les attaques passionnées de ses détracteurs. Pourquoi donc s'obstiner à ne pas comprendre ce qu'il y a de périlleux dans les systèmes absolus et dans les solidarités qu'ils établissent? Donner à une légende l'autorité d'un texte sacré, ériger une tradition locale en monument inébranlable de la foi, n'est pas plus sage que de fermer dédaigneusement un livre sans le lire et sans le méditer.

Dans le chapitre qui précède, nous avons rapporté, sans commentaires, ce qu'on appelle les traditions; dans celui-ci, nous allons examiner les objections qui se présentent et les solutions que propose le rapprochement des légendes et des débris antiques découverts sur les lieux mêmes où les faits se sont accomplis. Plusieurs de ces monuments remontent aux premiers âges du christia-

nisme; la forme révèle l'usage de quelques-uns, des inscriptions fixent la date de certains autres. De telle sorte que le rapprochement de l'œuvre écrite et de l'œuvre sculptée sera facile, et utile si elle est consciencieuse. — Nous ne nous dissimulons pas que, parmi tant de ruines exhumées, qu'interrogent avec une si fébrile impatience les chercheurs de problèmes, beaucoup se prêtent aux opinions les plus contraires. Leur mutilation fatale a ravi le secret de leur origine et lègue en retour la dispute au monde des savants : *tradidit disputationibus eorum*. Pour ceux-là, nous n'en parlerons qu'avec réserve et nous nous garderons surtout de les faire entrer par contrainte dans une sérieuse démonstration historique. Les indiquer est un devoir, parce qu'il ne faut rien omettre. Toutefois, s'ils nous inspirent des analogies, des hypothèses dont la vraisemblance nous séduit, nous produirons ces analogies, ces hypothèses avec le caractère qui leur est propre, sans crainte d'éveiller nous-même les défiances légitimes, de provoquer les critiques qu'un travail dans ces conditions ne doit jamais craindre.

C'est seulement vers l'année CLXXVII, sous le règne de Marc-Aurèle, que les historiens font re-

monter les premières conversions et les premières persécutions dans les Gaules. *Sub Aurelio*, écrit Sulpice Sévère, *persecutio quinta agitata, ac tum primum intra Gallias martyria visa sunt.....*

A cette époque, Pothin fonde l'église de Lyon, métropole religieuse des Gaules; vingt-cinq ans après, en 202, sous l'empereur Sévère, Irénée, successeur de Pothin, souffre le martyre; un demi-siècle plus tard, Saturnin, évêque de Toulouse, subit le même sort (1). Ici les dates sont parfaitement précisées. Grégoire de Tours, antérieur à nos légendaires et plus authentique qu'aucun d'eux, écrit au VIe siècle :..... *Decii tempore, septem viri Episcopi ad prædicandum in Gallias missi sunt.... Turonicis* GATIANUS, *Arelatensibus* TROPHIMUS, *Narbonæ* PAULUS, *Tolosæ* SATURNINUS, *Parisiacis* DIONYSIUS, *Arvernis* STREMONIUS, *Lemovicinis* MARTIALIS *destinatus episcopus* (2).

En présence de citations si positives, que penser des récits de Bernard Guidonis, auteur, ou du moins propagateur fervent de la légende de saint Georges et de saint Fronton (3)? C'est donc, comme

(1) *Passio S. Satur. ap.* Grég. Turon, lib. I, chap. 28.

(2) Gregor. Turon., *Hist. Franc.*, lib. I.

(3) BERNARD GUIDONIS, jacobin, ensuite évêque de Lodève, au tome I de son *Sanctoral*, l'an 1320.

Nos légendes sont puisées, pour la plupart, dans deux

on le voit, l'église de Lyon qui est la plus ancienne des Gaules, quoique sa fondation ne date que de la fin du second siècle. Viennent ensuite celles de Paris, de Tours, de Clermont, d'Arles, de Narbonne, de Limoges, de Toulouse. L'importance des villes détermine généralement l'ordre dans lequel elles sont choisies. On voit le christianisme s'implanter d'abord dans les centres les plus considérables, étendre ses rameaux sur les provinces voisines, couvrir enfin de proche en proche tout le territoire par une conquête rationnelle, progressive, qu'excitent, que retardent alternativement la bienveillance ou les persécutions des chefs de l'empire.

bréviaires de l'église du Puy, imprimés, l'un en 1516, l'autre en 1532, et dans le *propre* du diocèse imprimé en 1661. Quoique Grégoire de Tours ait été accusé d'erreurs en certains endroits de ses ouvrages, il n'en est pas moins vrai que ses assertions, lorsqu'elles se rapportent aux évènements contemporains ou à l'histoire ecclésiastique, offrent plus de chances de vérité que les récits des chroniqueurs ou des légendaires du moyen-âge. Il ne faut pas oublier que Grégoire de Tours, homme fort érudit, vivait au VIe siècle; que l'histoire des martyrs devait lui être d'autant plus familière, au moins quant à la chronologie, que ses études se dirigèrent spécialement sur ce sujet et qu'il en comptait des plus illustres dans sa famille. Florentius, son père, Armentaria, sa mère, descendaient l'un et l'autre de saint Grégoire, évêque de Langres; il avait pour grand-oncle, S. Nicet (ou Nizier), évêque de Lyon.

Digitized by Google

Il est donc logique de placer le premier apôtre du Velay après ceux que nous venons de nommer. « Strémonius, le 4me des évêques de la grande » mission, dit M. Amédée Thierry, s'était arrêté » dans les montagnes des Arvernes; Martial, le » 5me, avait poussé plus au sud-ouest, vers le terri- » toire des Lémovikes et jusqu'à leur capitale, Au- » gustoritum, aujourd'hui Limoges. L'un et l'autre » surent échapper à la persécution, l'un et l'autre » imprimèrent autour d'eux à la propagande chré- » tienne une activité qui ne se ralentit point sous » leurs disciples. L'Arvernie fut parcourue en tous » sens par de courageux missionnaires, Sirenatus, » Marius, Nectarius, Antoninus, etc., à qui les » églises de ce pays, ainsi que celles du Velay et du » Gévaudan, durent leur origine (1). »

(1) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, I, 28. — de *Glor. Confess.* 50. — *Gallia christiana.* — Longueval, *Hist. eccles.*, I, 72. — Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule* sous l'administration romaine, t. II, p. 504.

II

LE PREMIER PASTEUR DU VELAY

Quand César eut passé sur les Gaules, et que la conquête eut arboré du nord au midi la bannière des croyances nouvelles, combien fallut-il de temps pour que la celtique *Ruessio* fût civilisée, pour que ses cloisons d'argile et ses grossières maisons de bois devinssent des édifices construits avec le grès taillé par les arts ? Combien de temps pour que les vieux emblèmes de la foi druidique eussent fait place aux temples sculptés de la Grèce et de Rome? Quelque rapide qu'ait été la marche de cette œuvre génératrice dans nos montagnes, encore faut-il qu'elle ait eu le loisir de s'y développer.

Si les idoles brisées tombent de leurs autels à la voix de saint Georges, nécessairement l'arrivée de cet évêque, la conversion des peuples qu'il catéchise, sont d'une date postérieure à tous les monuments païens qui témoignent d'un culte que le christia-

Digitized by Google

nisme a vaincu pour jamais (1). — Telle est la cause qui semble énergiquement résister à ce que l'apostolat catholique dans le Velay soit fixé en 46, c'est-à-dire, sous le règne de Claude, né quelques années seulement après la conquête. D'ailleurs, s'il est une tradition accréditée, répétée, que quelques antiquaires acceptent encore, que Gabriel Siméoni, cet ignorant voyageur, donnait au XVIe siècle comme de toute ancienneté, c'est celle relative à cet empereur, lequel serait venu en 51 consulter les oracles d'Apollon, précisément aux lieux mêmes où, cinq ans auparavant, saint Georges avait commencé à

(1) Comme il n'est guère probable que ce petit pays de Velay fut l'objet des plus pressantes préoccupations des chefs de l'empire, il nous sera bien permis de répéter ici l'observation que nous avons déjà faite dans nos études sur l'état de cette province pendant les cinq premiers siècles. « Chose singulière! disions-nous, presque toutes les pierres itinéraires trouvées dans la Vellavie, celles qui témoignent de créations ou de réparations plus ou moins importantes de chemins publics, datent du troisième siècle. Les colonnes de *Chomelix*, de *Bourbouillou*, de *Borne*, de *Saint-Jean-de-Nay*, désignent Alexandre Sévère, Maximinus, Jules Philippe et Cassianus Latienus Postumus, un des usurpateurs, dont les Gaules reconnurent et proclamèrent la souveraineté. C'est précisément vers 250, que la *civitas Vellavorum libera* éleva un monument de reconnaissance à l'impératrice Etrucilla, femme de Trajan-Dèce, persécuteur implacable des chrétiens. »

Digitized by Google

prêcher l'Evangile. — Dans notre examen des antiquités de Polignac, nous croyons avoir surabondamment démontré ce que cette prétendue tradition avait d'impossible, et combien fut grande l'erreur de ceux qui s'en sont faits les échos.

Pour rechercher la date si incertaine qui nous préoccupe, nous procèderons comme on le fait toujours pour la solution des problèmes; nous irons du *connu* à l'*inconnu*. — Le connu, c'est l'assertion de saint Grégoire de Tours qui, toute contestable qu'elle puisse paraître, est encore la plus satisfaisante, puisque cet illustre légendaire vivait au VIe siècle, qu'il était d'Auvergne, et que l'histoire de l'Eglise du Puy ne devait pas lui être plus étrangère ni plus indifférente que celle de Clermont, sa ville natale. — Le connu, c'est qu'il n'y avait pas un demi-siècle que la Gaule était conquise, et que les Romains avaient à peine eu le temps nécessaire pour fonder leurs premières colonies; dès lors qu'on ne comprendrait pas comment, en l'année 46, saint Georges aurait pu renverser des temples et des idoles dont les débris païens portent les empreintes de dates si postérieures à son passage. — Le connu, c'est la chronologie des évêques, qui donne saint Aurèle pour neuvième successeur à saint Georges; et comme Aurèle était contemporain de Grégoire de Tours, on arrive facilement à préciser

le temps de son épiscopat. En effet, Grégoire de Tours, né en 544, mourut en 595; et c'est à lui que nous devons la légende sur la date de laquelle cette fois il ne peut se tromper, puisque les faits se passent, dit-il, en 591, la seizième année du règne de Childebert, la trentième de saint Gondrand (1). Comment donc, si Aurèle occupe le siége épiscopal à une époque précisée avec un tel soin, pourra-t-on remplir la lacune immense qui le sépare de saint Georges (2)? — Par conséquent ce ne sera pas avant le IVe siècle qu'on devra placer l'apostolat du premier évêque du Velay.

Point d'incertitude sur le titre et sur le nom de cet évêque. Les chroniqueurs sont unanimes pour l'appeler Georgius; seulement ils le qualifient indistinctement d'*Episcopus*, de *Protopræsul* et de

(1) Un imposteur, suivi d'une foule fanatique, se fait passer pour le Christ; il vient à Anicium et se prépare à combattre *Aurèle, évêque en cet endroit.*

(2) Scutaire, prédécesseur immédiat d'Aurèle, fut l'architecte de l'église de Notre-Dame; nous en avons la certitude par les inscriptions retrouvées, par nos chroniques, par nos légendes même. Vosy, septième évêque, est le contemporain de Scutaire, qu'il va chercher à Rome : nous sommes toujours au VIe siècle, et, de Georges à Vosy, il ne nous reste plus de place que pour cinq prélats, lesquels auraient dû devenir tous centenaires pour que la chaîne pût, avec quelque vraisemblance, se rattacher au fondateur de leur évêché.

Digitized by Google

Papa. — Sur une vieille médaille que vit et dont parle le père Odo de Gissey, on lisait : SANCTUS GEORGIUS VALLAVIS PROTOPRÆSUL (1), signification qui, de tout temps, a été considérée comme synonyme de *primus episcopus.* — Sur le cippe funéraire dédié à Scutaire (2), nous voyons cet évêque appelé aussi *Papa.* Aurèle, Paulien, Vosy avaient été qualifiés de la même manière ; du reste, nous savons par l'histoire que ce fut seulement Grégoire VI qui réserva exclusivement ce titre aux Souverains Pontifes (3). Le mot *episcopus*, des trois, est le plus ordinairement et le plus anciennement en usage. En voici la preuve : le 21 mars 1712, on ouvrit solennellement un coffre vermoulu qui contenait des reliques ainsi que deux tablettes de

(1) Telle en est l'orthographe, au lieu *Vallaviæ protopræsul.* (Gissey, liv. I; chap. 2, 12.) — *Antiqua supersunt numismata cum hac inscriptione...*

(Gallia christ.—T. II, p. 687.)—*Proto*, premier, *præsul*, chef, évêque.

(2) Ce curieux monument, dont nous allons bientôt nous occuper d'une manière toute spéciale, est très-fidèlement reproduit dans la gravure que nous en donnons plus bas.

(3) Le mot *papa* dérive du grec, et signifiait originairement *aïeul.* Il a été commun à tous les prêtres, et on l'a donné aux évêques et aux patriarches. Il est enfin devenu le titre distinctif de l'évêque de Rome. Dans le huitième concile œcuménique tenu à Constantinople en 869, et qui était com-

Digitized by Google

marbre portant chacune une inscription. La première indiquait le côté réservé aux restes de saint Hilaire, évêque de Poitiers ; la seconde désignait celui où se trouvaient ceux de saint Georges. On découvrit en outre dans ce vieux coffre une plaque de marbre plus grande que les précédentes, sur laquelle était gravé un procès-verbal à la date de 1162. Par cet acte, l'évêque Pierre déclarait que tous ces objets avaient été publiquement recueillis dans un reliquaire exposé sur l'autel de saint Georges, et que pour leur plus grande conservation il les renfermait de nouveau, en présence de nombreux témoins, dans une boîte en bois solidement enveloppée de lames de fer, laquelle il scellait dans un grand vase de pierre (1). — Nous verrons bien-

posé de trois cents évêques, tous les patriarches y furent appelés *papes*, et le patriarche de Rome, Jean VIII, donna même, par ses lettres et par ses légats, le titre de *Votre Sainteté* au patriarche *Photius*. Saint Augustin écrivant à sa sœur, lui dit : *Je crois que vous avez les ouvrages du saint pape Ambroise*. Saint Jérôme écrivant à saint Augustin l'appelle le *bienheureux pape Augustin*... etc.

(1) Jacuit diu in ecclesia sui nominis ornata titulo, quam nuperrime a fundamentis excitari curavit pius juxta ac eruditus vir D. Petrus-Nicolaus Girardin, canonicus et cellerarius B. M. aniciensis, officialis ac vicarius generalis illustrissimi ac reverendissimi episcopi. At die 21 martii an. 1712 reveren.

tôt que pareille cérémonie eut lieu le même jour pour les reliques de saint Vosy. Quant à présent, il nous suffit d'établir que déjà, en 1162, l'inscription attribuant à saint Georges le titre d'*episcopus* était

dissimus episcopus aniciensis ejus sacras exuvias ex veteri capsa lignea, in qua inclusæ fuerant a Petro ep. an. 1162 ut testatur instrumentum ibidem repertum, transtulit in aliam decentiorem capsam; in veteri vero capsa inventa est tabula marmorea in qua legitur sequens inscriptio :

« PETRUS *aniciensis episcopus omnibus christianæ reli-*
» *gionis fidem servantibus, notum fieri volumus quod ego*
» *Petrus aniciensis episcopus, consilio prælatorum ecclesiæ*
» *nostræ, Armanni, abbatis Segureti, Anthonii et Stephani*
» *sacristarum, Petri Guillelmi thesaurarii, Stephani de*
» *pratis tunc præcentoris, Armanni hebdomadarii, et rogatu*
» *clericorum S. Georgii, Bernardi pœnitentiarii, magistri*
» *Simonis Baldi Caldariæ, et aliorum qui in eadem ecclesia*
» *commanebant anno ab Incar. Dom. M.C.LXII, indictione*
» *decima, feria quarta ante diem Paschæ, feci aperiri me*
» *præsente, cum supradictis, et pluribus aliis, quoddam*
» *vas quod erat post altare sancti Georgii, et inveni ibi*
» *membra sanctorum cum duabus tabulis marmoreis, in*
» *una quarum erat scriptum sic :* HIC REQUIESCUNT MEM-
» BRA SANCTI AC GLORIOSISSIMI GEORGII EPISCOPI. *In*
» *altera :* HIC REQUIESCUNT MEMBRA SANCTI AC GLORIO-
» SISSIMI HYLARII PICTAVENSIS EPISCOPI. *Et eadem membra*
» *cum eisdem tabulis reposui in vase ligneo laminis ferreis*
» *hinc inde firmiter ligato, in die natalis S. Stephani*
» *protomartyris, et eadem die reposui illud vas in vase*
» *lapideo, et in signum memoriæ hanc chartam scribi et*

fort ancienne, puisqu'elle fut alors exhumée comme une chose dont on sentait la nécessité de constater la présence, tant sa date était éloignée.

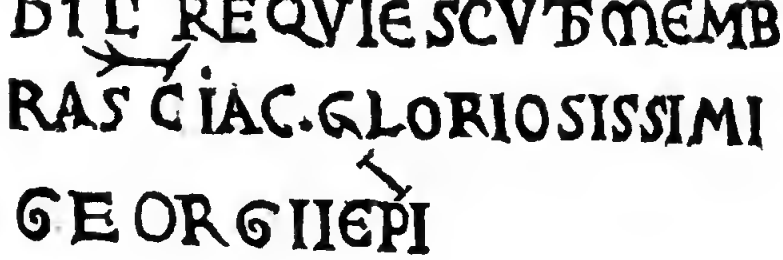

L'examen paléographique des caractères de cette inscription la fait remonter au sixième ou au septième siècle. M. le marquis de Castellane la reporte jusqu'au cinquième (1). Peut-être y aurait-il quelque témérité à vouloir déterminer ainsi, d'une manière absolue, l'âge de ce petit monument ; toutefois, si l'on jette les yeux sur la planche 27

» *sigillo meo muniri præcepi, et intus reposui ; aliam autem* » *eadem continentem extra reservari ad majorem fidem* » *posteris relinquendam jussi.* » (Ex ipso autographo auctoribus *Galliæ christianæ* a P. Guyton, superiore seminarii exhibito, et nondum edito.) *Gall. christ.*, t. II, 687.

(1) *Mémoires et planches de la Société archéologique du midi de la France*, tome IV, page 256.—Pour justifier l'opinion qui la classe du VIe au VIIe siècle, on pourrait comparer cette inscription avec celle de 541, publiée par M. de Castellane, tome II, page 141.

(tome II, page 594) du *Traité de diplomatique*, on verra une inscription ayant quelque similitude avec celle qui nous occupe, et que Mabillon suppose du sixième siècle (1).

(1) Ainsi conçue : HIC REQUIESCIT IN PACE BONÆ MEMORIÆ PALENOPE QUI VIXIT, etc.

Cette inscription, dit Mabillon (tome II, pages 603-604), est une inscription sépulcrale du sixième siècle. Elle est sculptée sur un marbre blanc, et se voit dans l'église Saint-Loup, hors la ville de Narbonne.—Les antiquaires y remarqueront, outre la figure du G, de l'H et du Q..., etc.

Digitized by Google

CHAPITRE III

FONDATION DE L'ÉGLISE ET DE LA CITÉ D'ANIS OU DU PUY

I

LE MONT ANIS AU VIe SIÈCLE

Dire ce qu'il y avait sur le mont Anis quand Scutaire construisit son église, nous semble difficile; dire ce qu'il n'y avait pas nous paraît vraiment plus aisé. Sans doute c'est quelque chose que de retrouver dans les murailles, si souvent remaniées, de la vénérable basilique, un plus ou moins grand nombre de blocs gallo-romains couverts de sculptures et

Digitized by Google

d'inscriptions; mais ces découvertes obscurcissent bien plus la question des origines qu'elles ne l'éclairent, car elles la compliquent souvent de problèmes divers dont quelques-uns resteront à jamais insolubles.

Nous ne reviendrons pas, dans ce travail, sur les développements que nous avons déjà produits, ils ne seraient point ici à leur endroit, et trouvent mieux leur place dans nos études sur les *antiquités* d'Anicium. Nous nous contenterons seulement de rappeler que nous sommes au VIe siècle. La date peut être précisée, car nous avons en notre faveur l'irrécusable autorité de Grégoire de Tours. L'illustre écrivain vivait à cette époque, et quand il raconte un fait de 591, accompli trois ans avant sa mort, près d'Anicium, alors qu'Aurèle était évêque en cet endroit, on a le témoignage le plus authentique, le plus certain que l'histoire puisse donner (1);

(1) Si l'école trop absolue des légendaires exclusifs reproche à Grégoire de Tours, le *légendaire par excellence*, de manquer d'exactitude, quelle histoire acceptera-t-elle? — Grégoire de Tours, né en 544, écrivain érudit, dont l'existence s'est passée tout entière dans l'étude, qui a montré tant de patience et tant de zèle pour les recherches historiques, Grégoire de Tours, qui fut évêque et dont l'Eglise a fait un saint, pouvait-il ignorer la date des premières évangélisations dans les Gaules, et commettre l'erreur capitale qu'on lui reproche

or, si Aurèle occupait le siége épiscopal en 591, son prédécesseur immédiat, Scutaire, devait l'occuper de 550 à 570 environ.

Ce premier point établi, nous demanderons à ceux qui nous lisent de ne pas perdre de vue la décadence complète dans laquelle tant d'invasions barbares avaient précipité les Gaules (1), par conséquent de ne plus songer à cette civilisation gallo-romaine dont, plus de cent ans avant, Sidoine Apollinaire décrivait poétiquement les dernières splendeurs, à ces temples dont nul n'avait plus souvenir, à ces palais dont on cherchait la trace, à ces monumentales sculptures dont les ruines dispersées jonchaient le sol ou servaient aux constructions les plus vulgaires. De mortelles ombres recouvraient hommes et choses. Les aspirations aux arts et aux sciences s'étaient éteintes dans les intelligences, et la plus brutale confusion régnait despotiquement dans les institutions et les coutumes.

Pourquoi Vosy quitta-t-il Ruessium? — La légende indique l'inspiration religieuse ; les troubles,

sur ce qui fit l'objet constant de ses méditations, de son amour et de sa foi?

(1) Le Velay, uni sous Auguste à l'Aquitaine, devient libre au IIIe siècle, tombe au pouvoir des Visigoths en 472, des Francs en 507, des Visigoths en 509, des Francs en 560, est ravagé par les Saxons en 568, etc.

***

les irruptions incessantes de ces jours de pillage, révèlent assez les nécessités matérielles (1). L'ancienne métropole se trouvait constamment exposée, par sa situation même, aux surprises sur tous les points. L'évêque chercha un lieu meilleur, où le sanctuaire pût être plus facilement défendu. La montagne d'Anis et le gigantesque rocher qui la sur-

(1) En l'année 532, Théodéric, l'un des fils et des successeurs de Clodowig, dit à ceux des guerriers qu'il commandait : « Suivez-moi vers la contrée des Arvernes, et je vous ferai » entrer dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'ar- » gent autant que vous en pouvez désirer, où vous enlève- » rez en abondance des troupeaux, des esclaves et des vêtements.... » Les Francs prirent les armes, passèrent la Loire et s'avancèrent sur le territoire des Arvernes. Ceux-ci payèrent alors avec usure la résistance qu'ils avaient osé faire à la première invasion. Tout fut dévasté chez eux ; les églises et les monastères étaient rasés jusqu'aux fondements ; les jeunes gens et les jeunes femmes étaient traînés, les mains liées, à la suite du bagage, pour être vendus comme esclaves ; les habitants de cette malheureuse contrée périrent en grand nombre ou furent ruinés par le pillage. « Rien ne leur » fut laissé de ce qu'ils possédaient, dit une ancienne chro- » nique, si ce n'est la terre seule que les barbares ne pou- » vaient pas emporter. » Augustin Thierry, *Dix ans d'études*, p. 362. — Greg. Turon., apud script. rer. gallic., t. II, p. 191. — Act. S. Austremonii ap. script. rer. gallic. et franc., t. III, p. 407. — Vita S. Fidoli, *ibid.* — Hugonis, *Chron. virdun.* Apud script., t. III, p. 356.

Digitized by Google

monte s'offraient à lui ; cette admirable disposition détermina sa préférence.

En ce temps-là la montagne était-elle recouverte d'habitations ? — La légende le conteste, et rien ne s'oppose à ce que sa version soit la véritable (1). Nous ne trouvons aucun argument contraire dans la présence sur les lieux, pas plus alors qu'aujourd'hui, de ruines antiques : car l'étude de ces fragments

(1) Souvent la légende s'enchaîne à l'histoire par une version commune dont l'archéologie vérifie et constate l'exactitude. — Ainsi, au temps de saint Georges, disent nos légendaires, une malade est guérie de la fièvre, parce qu'elle s'est fait porter, à la voix de Marie, sur une pierre solitaire *placée en guise d'autel au sommet du mont Anis.* — Sous saint Vosy, la même merveille se reproduit : une seconde matrone, depuis longtemps infirme, a une vision semblable. La Vierge lui apparaît, lui ordonne de se faire porter également sur la grande dalle du mont Anis, et de redire à Vosy ce qu'elle avait fait dire à Georges : qu'à la place de cette pierre, elle désirait qu'on élevât une église qui lui fût consacrée. — La matrone y alla, fut guérie, et l'évêque prépara tout pour que les volontés de Marie fussent exécutées. — Depuis, la pierre miraculeuse fut religieusement conservée. On la plaça sous le parvis, et, durant plus de dix siècles, les personnes souffrantes de la fièvre se couchaient sur elle, priaient et se relevaient guéries. — *La Pierre-aux-Fièvres* est toujours à la même place. C'est un bloc brut, immense, étranger par sa nature géologique aux roches du pays, et de celles auxquelles les antiquaires reconnaissent tous les caractères des *dolmen.*

Digitized by Google

les attribue à une civilisation bien différente, bien éloignée de celle de l'année 550, et les ouvriers que Scutaire employa à l'édification de sa cathédrale savaient probablement moins de choses sur l'histoire de ces sculptures dédaignées, que n'en disent les archéologues d'à-présent.

Cependant, nous ne ferons aucune sérieuse résistance à ceux auxquels il plairait de supposer qu'il y eût déjà sur ou près d'Anicium quelques habitations éparses (1). Qu'importerait cela ? Mais à coup sûr il n'y existait pas de centre populeux un peu considérable. — Sans se préoccuper de ce qui pouvait s'être passé sous la domination romaine, on est en droit d'affirmer qu'au VIe siècle où était l'église était le peuple, et qu'il n'y avait pas de peuple sans église. Dans ces jours de deuil et d'effroi, la mort frappait constamment aux portes, la misère était le sort commun, les maîtres, oppresseurs du pays, étaient violemment chassés par d'autres plus violents, plus barbares encore ; le peuple seul, esclave ou colon, était resté comme immobilisé sur cette terre que toute sa sueur ne

(1) Dans la légende de saint Aurèle, Grégoire de Tours, en parlant de l'armée que l'imposteur commandait, dit qu'étant arrivée dans un lieu appelé Anicium, elle *s'arrêta dans les basiliques voisines.*

Digitized by Google

pouvait féconder. Il connaissait à peine ces étrangers avides qui lui faisaient la vie si douloureuse. Pour lui, le prêtre c'était le père, l'ami, le consolateur suprême ; non-seulement il lui demandait le courage de souffrir, plus héroïque que celui de combattre, mais il en recevait les affectueux secours dont l'humanité dispose. C'était son médecin, son guide dans les affaires, l'homme de la science et l'homme de la foi, récitant les prières publiques avant l'aurore, enseignant le soir à la famille chrétienne réunie la parole et l'esprit des divines écritures. Alors le peuple vivait plus autour des saints tabernacles que dans les sombres logis, et une ville sans église eût été un corps sans âme, une chose impossible.

Donc, si la légende et les chroniques disent vrai, si Scutaire construisit le premier oratoire chrétien sur la montagne d'Anis, il faut historiquement en conclure que cet oratoire a été le fondement de la ville du moyen-âge, comme il en a été depuis la fortune et la gloire.

II

TRANSLATION DU SIÉGE ÉPISCOPAL

En recherchant l'époque de la translation du siége épiscopal de Ruessium à Anicium, on arrive à celle de la fondation de la ville du Puy ; ces dates se confondent dans deux évènements simultanés dont l'un est la conséquence de l'autre. Il nous semble dès lors que le moyen le plus rationnel pour déterminer le temps pendant lequel ces faits s'accomplissent est de demander à l'histoire générale la cause qui les nécessita. Cette question offre ici d'autant plus d'intérêt qu'elle donne la date baptistaire d'une cité nouvelle, en même temps qu'elle indique le commencement de la décadence de l'antique métropole vellavienne.

On comprend en effet que les évêques du Velay ne quittèrent le chef-lieu de leur province et n'allèrent s'établir à Anicium que lorsqu'ils y furent contraints par une cause aussi grave qu'impérieuse. Or, quelle pouvait donc être cette cause qui provo-

Digitized by Google

qua cette émigration épiscopale? Pour nous répondre, l'histoire nous reporte aux jours désastreux de la fin du cinquième siècle, qui virent nos terres ravagées, nos villes incendiées, nos églises pillées et détruites par les terribles incursions des Vandales. — Ruessium, étendu au milieu d'une plaine accessible de toutes parts, dut être promptement la proie des barbares; puis, quand le calme sembla renaître, quand les saints pasteurs épouvantés osèrent se montrer et faire entendre de nouveau leur parole, ils s'éloignèrent de cette ville en ruine, sur laquelle la main de Dieu venait de s'appesantir si cruellement. Obligés de reconstruire leur église et prévoyant de nouvelles attaques, par conséquent de nouveaux malheurs, les évêques songèrent à abriter leur sanctuaire sur un point plus facile à défendre (1). — Voilà, nous le croyons du moins, le mo-

(1)... Au milieu du mouvement des invasions, les villes de France furent partout des forteresses; on s'y renfermait pour échapper aux bandes qui ravageaient le pays. Quand l'émigration barbare se fut un peu arrêtée, quand les peuples nouveaux se furent assis sur le territoire, les villes restèrent encore des forteresses; au lieu d'avoir à se défendre contre des bandes errantes, il fallut se défendre contre des voisins, contre les avides et turbulents possesseurs des campagnes environnantes.

(GUIZOT, *Hist de la civil. en France*, t. I, p. 224.)

tif qui détermina la translation du siége épiscopal sur la roche d'Anis. Examinons donc si les monuments de notre histoire locale et ceux que la science nous apprend à interroger jusque dans leurs derniers débris, ne se réunissent pas pour confirmer cette opinion.

Il est aujourd'hui accepté par tous que ce fut l'évêque *Evodius* (Vosy) qui construisit le premier oratoire chrétien sur le mont Anis, et qui vint, aussitôt cette église achevée, établir son siége *en ce lieu*, pour nous servir de l'expression de Grégoire de Tours (1). Il suffit, par conséquent, de recher-

(1) Certains auteurs ont prétendu trouver un argument contraire à ce que nous disons dans le titre que prennent les évêques de la province : en effet, jusqu'à Adalard, qui, le premier, en 919, signa *episcopus aniciensis* dans le testament d'Hervens, évêque d'Autun, nous voyons tous ses prédécesseurs, Hardouin, Guy et les autres, dans les souscriptions des conciles de Tuisy, de Soissons, de Châlons et de Pontion, en 860, 866, 875 et 876, prendre le titre d'*episcopi vallevensis*.— La réponse est facile : il suffit de dire que beaucoup d'évêques qui signent *episcopus aniciensis*, ajoutent encore *vallavensis*, cette dernière qualification se référant à tout le diocèse plutôt qu'à une ville spéciale. A cette même époque, on disait : les évêques d'Auvergne, de Gévaudan, etc. Dans ce cas, le mot *vallavensis* ne serait pas le synonyme de *Revessio*, comme ont semblé le croire quelques historiographes, c'est l'équivalent du mot *episcopus Vellavorum*.

Digitized by Google

cher en quel temps vivaient cet Evodius et son assesseur Scutaire.

L'étude à laquelle nous nous livrons en ce moment est aride, il faut bien le reconnaître ; c'est pourquoi nous avons besoin pour cette partie de notre ouvrage de beaucoup d'indulgence et d'une extrême attention. Nous aurions pu affirmer les choses, donner au récit plus de charme, plus de rapidité en le dégageant de ces démonstrations toujours difficiles à écrire, souvent difficiles à comprendre ; cependant nous avons pensé qu'il était plus digne de cette œuvre austère et religieuse d'en agir autrement. — Après avoir entendu le légendaire, nous allons interroger à son tour la vieille église elle-même, le texte naïf d'une main, la pierre sincèrement reproduite de l'autre ; nous dirons ensuite : Voilà ce que nous avons lu, voilà ce que nous avons cru comprendre. Les témoins de l'histoire restent encore sous les yeux de tous, chacun peut refaire le travail que nous avons tenté, car si l'interprétation paraît insuffisante, du moins la reproduction n'a pas cessé d'être fidèle.

CHAPITRE IV

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA PRIMITIVE ÉGLISE

I

SAINT SCUTAIRE, ARCHITECTE

C'est principalement pour les époques sur lesquelles les historiographes se taisent, que la science archéologique peut être d'un très-utile secours. Nous savons que Vosy et Scutaire furent contemporains, que ce sont eux qui construisirent la première église du mont Anis ; mais la date de cette construction est restée dans quelques esprits tellement incertaine, que nous voyons les savants

Bénédictins eux-mêmes disserter longuement pour arriver à commettre, suivant nous, une erreur de plus d'un siècle. Le principal motif de cet anachronisme ne vient pas de l'insuffisance des documents, ils sont au contraire en assez grand nombre; seulement, au lieu de les isoler, de les discuter à part les uns des autres, il importe de les réunir, de les juger dans leur ensemble, de chercher la concordance d'une assertion d'historien avec un fragment monumental. Alors toutes ces parties éparses, logiquement rapprochées, se fortifient réciproquement.

Il y a quelques années on découvrit, dans un jardin près de l'évêché du Puy, un débris d'architrave d'un grand intérêt pour l'histoire archéologique de notre primitive cathédrale. Non-seulement cette architrave avait dû être originairement d'une seule pierre, comme le prouvent les proportions des lettres et des ornements qui la recouvrent, mais elle demeura entière longtemps encore après avoir changé de destination; car l'on voit que le bloc fut creusé intérieurement de manière à contenir deux petits réservoirs adjacents et égaux. — Le point G devait être le milieu du fragment que nous possédons et dont nous donnons un dessin; il se trouve, d'un côté, précisément au centre de la rosace, de

l'autre, à l'endroit même où les deux bassins sont séparés par une épaisseur laissée dans le massif.

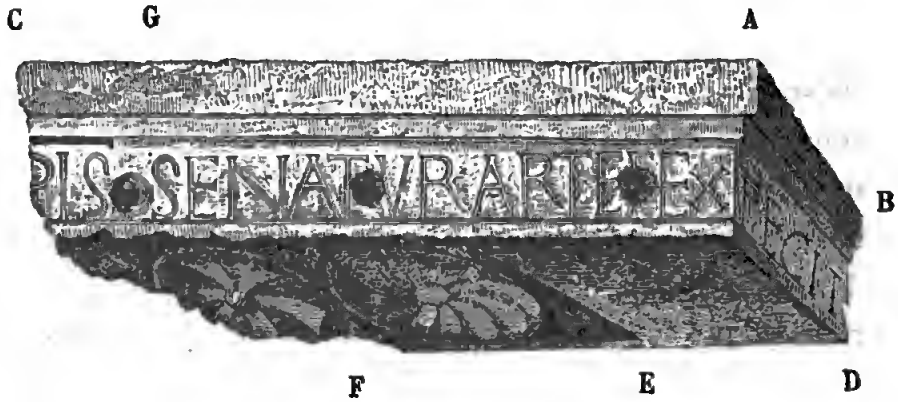

Longueur de A en C.....	1 m.	38 c.	Long. totale de l'architrave.	2 m. 38	partie sup.
Largeur de A en B.....	0	45		2 26	— inf.
Hauteur de B en D.....	0	30	Longueur de D à E.....	0 m. 53	
Moitié de l'architrave au point G. — de G en A.	1	19	Distance des deux colonnes ou trois fois E F...	1	20

Cette architrave reposait par ses extrémités sur deux colonnes, dont le diamètre est indiqué par la surface D E, destinée à recevoir le chapiteau, et dont l'écartement est mesuré par les trois rosaces sculptées sur le plafond intermédiaire (1). Elle servit,

(1) Toutes ces propositions ne supposent pas une porte de plus d'un mètre de largeur. M. de Castellane a publié, dans le tome II des *excellents Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, le dessin d'une pierre tumulaire sur laquelle se trouvent trois rosaces du même caractère; cette pierre est de l'année 541.

sans aucun doute, à décorer l'entrée principale de la façade de l'église primitive ; le style de l'architecture et des ornements, la forme des lettres et l'inscription gravée sur le linteau déterminent cette opinion.

Le style prouve que, lors de cette construction, on se souvenait encore des anciens monuments de l'école grecque ; c'est comme une dernière imitation de l'antiquité. On voit néanmoins, par la forme des ornements, et plus encore par celle des lettres, qu'on est en pleine décadence. Au IIIe et même au IVe siècle, les sculpteurs chargés de graver une inscription sur un portique auraient eu assez de goût pour mesurer l'espace, de manière à donner aux lettres une égale proportion. — Le mot SENATVR pour SENATOR est aussi un indice frappant de décadence (1); l'artiste

(1) Le mot *senator* n'a point, dans Grégoire de Tours et dans les écrivains de cette époque, une signification unique, précise et constante.

Il désigne tour-à-tour : 1° les familles qui avaient été élevées par les empereurs à la dignité de membres du sénat romain ; il y en avait un grand nombre dans toutes les provinces, et surtout dans la Gaule narbonnaise ; — tous ceux qui avaient occupé les principales magistratures de l'empire, ou obtenu seulement de l'empereur le titre honoraire de ces magistratures, étaient appelés *clarissimi* et *senatores* ; — 2° Les sénateurs municipaux des principales villes des Gaules, ou

n'écrit plus les mots que comme il les entend. L'o se prononçait ov dans les provinces méridionales, SENATOR faisait SENATOVR; voilà ce qui explique la faute d'orthographe en même temps que l'ignorance du temps.

Les lettres sont du sixième siècle. — La forme de l'S, de l'E, de l'N est remarquable; celle de l'A et de l'V est surtout caractéristique. — Sur la pierre, les angles de ces deux lettres A et V sont terminés par deux petites entaillures triangulaires qui, d'après Mabillon, sont des signes révélateurs de leur origine. Du reste, et pour confirmer cette opinion, nous allons bientôt produire trois autres inscriptions que nous croyons de la même époque que celle-ci, non-seulement parce que les caractères paléographiques (1) concordent, mais parce que toutes les autres circonstances le démontrent.

membres de la *curie*, corps municipal qui portait quelquefois le titre de *senatus*; peut-être les magistrats supérieurs de la curie étaient-ils seuls honorés du nom de sénateurs; 3° enfin, les familles riches et considérables, qu'elles fussent ou non agrégées depuis longtemps au sénat de Rome ou à celui de la cité. Au milieu du désordre du temps, toute famille importante dans sa ville devenait bientôt une famille sénatoriale, et ce titre était donné presque indifféremment à la grandeur de fait et aux droits anciens. (GUIZOT.)

(1) La barbarie du style et de l'orthographe avait commencé à s'introduire dès le sixième siècle; mais dans le septième

Nous avons dit que le milieu de l'architrave était au point G; les deux mots SENATVR ARTEFEX tiennent donc la moitié de la pierre; reste à chercher ceux qui devaient occuper l'autre moitié. Pour les trouver nous ouvrirons notre histoire, et nous verrons que celui qui construisit la première église sur le mont Anis s'appelait SCVTARIVS, qu'il avait été sénateur, qu'il fut architecte, et plus tard évêque de Notre-Dame du Puy. Tous ces faits s'unissent pour nous faire croire que l'inscription devait être ainsi conçue :

SCVTARIVS EPIS SENATVR ARTEFEX
et en retour, FECIT.

Il est vrai qu'avant l'S de *senatur* on croit voir un o beaucoup plus petit que le reste, mais parfaitement marqué, et qu'alors on pourrait lire PISO (1).

elle fit de si grands progrès, que les livres et les actes ecclésiastiques en furent défigurés. On remarque dans les formules de Marculfe, non-seulement des mots qui ne sont latins que par leur terminaison, mais des phrases entières où les règles de grammaire sont renversées; on écrit *cenubiun* pour *cœnobium*, *rectur* pour *rector ficit* pour *fecit*, etc. (MABILLON, *Traité de diplomatique*, tome V, page 400.

(1) Ce qu'on prend pour un petit o pourrait bien n'être que le trait marqué par le tailleur de pierres, lorsque plus tard

Pour nous, malgré la présence de ce signe, nous n'en persistons pas moins dans notre manière de voir; et ce qui la fortifie, c'est qu'on remarque au-dessus des lettres PIS, une barre terminée par un crochet, barre toujours indicatrice d'une abréviation. Pis, ainsi gravé, est donc le commencement ou une partie d'un mot abrégé, tandis que Piso serait un mot complet; d'ailleurs, le crochet tombant entre l'S et l'O exclut cette dernière lettre. Or, ici une abréviation est indiquée; nous recherchons le sens du mot sur lequel elle porte, et nous croyons le trouver sans effort dans la phrase qu'indiquent, avec tant de précision, notre histoire et les documents archéologiques que nous allons faire connaître.

Ce fragment lapidaire est d'un très-grand intérêt et porte en lui un ensemble de révélations qu'il est important de préciser. — La légende et l'histoire disent que l'architecte de la cathédrale est saint Scutaire, à la fois évêque et sénateur; l'inscription confirme exactement, dans sa partie conservée, ce renseignement essentiel. — Grégoire de Tours, en

on voulut percer des trous, ainsi que cela est visible. Ce qui est certain, c'est qu'une barre, indiquant une abréviation, couvre les trois lettres PIS et laisse en dehors cet O; de telle sorte qu'on pourrait aussi supposer PIS-C-O, en admettant que le signe abréviatif ait une signification.

parlant d'Aurèle, *son contemporain*, le qualifie d'évêque d'Anicium en 591; les caractères épigraphiques de l'inscription aussi bien que les ornements et les moulures de la pierre se reportent à cette date, et l'on sait que précisément Scutaire fut le prédécesseur immédiat d'Aurèle. — Enfin deux inscriptions, gravées sur une plaque de marbre et découvertes en 1712 dans le maître-autel de la collégiale de Saint-Vosy, corroborent cet ensemble de témoignages.

Sur la première on lisait :

HIC REQVIESCIT CORPVS SANCTI EVODII PRIMI ECCLESIÆ ANICIENSIS PRÆSVLIS (1)

Preuve que la légende dit vrai quand elle attribue à saint Vosy (*Evodius*) la translation de l'évêché de Ruessium à Anicium.

Sur la seconde était écrit :

S TVS SCVTARIVS EPVS *(Sanctus Scutarius episcopus).*

Cette union dans le tombeau comme dans la légende n'est-elle pas significative ? N'est-on pas

(1) Cette inscription, dit le Père *Montfaucon*, n'était que

frappé de cette différence remarquable entre ces deux indications, l'une disant *primus præsul*, l'autre simplement *episcopus?*.. Donc, Vosy, fondateur, précède Scutaire, architecte, sur le siége épiscopal d'Anicium, siége où Aurèle tient ensuite la crosse en 591.— Bientôt d'autres monuments lapidaires, plus précis encore, viendront porter une complète lumière sur cette page si capitale de l'histoire de notre église.

II

SCULPTURES SYMBOLIQUES

Rien ne prouve mieux l'inanité des jugements humains que les résultats si contraires auxquels sont arrivés ceux qui ont fait une étude des nombreux débris archéologiques trouvés au sommet de la montagne d'Anis. Que les opinions diffèrent sur

des temps carolins, par conséquent longtemps après l'inhumation du saint fondateur. Néanmoins, pour la question qui nous occupe, elle a un caractère de la plus haute importance, et, par sa date même, devient un très-précieux témoignage.

le sens d'une inscription à demi effacée, sur une figure, sur un emblème devenus méconnaissables, on doit bien s'y attendre. Alors les plus habiles sont les plus ingénieux ; car les conjectures appartiennent à tous. Mais qu'à propos d'une série d'immenses bas-reliefs, provenant sans aucun doute du même monument et dont le motif se développait dans la même décoration architecturale, on arrive à des interprétations opposées par des raisons que chacun croit péremptoires, c'est là le plus cruel témoignage des incertitudes de l'esprit, des égarements de ce qu'on appelle la science.

Nous-même sommes venu, après tant d'autres, parler de cette grande page sculptée connue jusque là sous le nom de *Frise du temple de Diane*. Nos modernes antiquaires s'appuyaient si résolûment et si haut sur une tradition qu'ils disaient ancienne, que nous crûmes en la tradition. Des fragments de sculptures, des parties d'inscriptions d'une date gallo-romaine très-apparente, se trouvaient tellement mêlés et confondus avec ces ruines dans les mêmes enfouissements, que, sans prendre assez garde aux caractères essentiels qui les divisaient, nous leur attribuâmes à tous une même origine. Au lieu de contrôler l'opinion de nos devanciers par un examen attentif et sévère, nous fûmes plus confiant dans leurs af-

Digitized by Google

firmations que dans nos doutes, et nous adoptâmes leur opinion; comme eux, nous vîmes le tableau d'une chasse antique dans ces lions dévorant des onagres, dans ces biches en fuite, dans ces sangliers errants sous des arbres ; et après eux, nous célébrâmes la tradition de la Diane du mont Anis, et la découverte de la frise du temple de la déesse.

L'œuvre avait dû être grandiose et puissamment dramatisée, car chacun de ses fragments exhumés se levait pour porter le témoignage de la passion qui l'animait lui-même. Ce mouvement, cette ardeur, dont de nombreuses lacunes empêchaient de constater la cause véritable, étaient faits pour séduire ; quelques portions de sculptures énergiquement rendues pouvaient inspirer de faciles illusions sur la valeur artistique de l'ensemble, et les plus visibles imperfections dans les détails se justifiaient devant des yeux prévenus par les mutilations de tant de coups portés par les hommes et par les siècles. —Cependant, nous venons de revoir, à une distance de vingt années de nos premières études, ces ruines problématiques, nous venons aussi de lire les dissertations dont elles ont été l'objet (1), et nous sommes heureux de rendre au R. P. Cathary l'hommage mérité qui lui revient, en disant ici que son re-

(1) *Les Origines de la ville du Puy*, Mémoire par M. Aymard,

marquable travail sur cette question nous a complètement ramené aux interprétations qu'il propose.

Quelle est la tradition ? Que dit l'histoire ? — Que représentent ces bas-reliefs ? — Les scènes qui s'y développent se rattachent-elles par l'exécution et par l'idée aux cultes druidiques ou à ceux que la civilisation romaine introduisit dans les Gaules? — Ne trouvent-elles pas une explication historiquement facile dans le symbolisme catholique dont les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise aimaient à faire usage ? — Telles sont les propositions à examiner si l'on tient à se rendre un compte fidèle du caractère et de la destination de l'œuvre sculpturale que nous voulons faire connaître.

I. — L'histoire locale, dans ses sources acceptées, ne fait nulle part mention de la Diane du mont Anis. La tradition, qui ne commence à mériter ce nom qu'après plusieurs siècles d'épreuves, se trouve pour la première fois indiquée dans le manuscrit

publié dans les *Annales des Congrès scientifiques de France*, 22e session, t. II, p. 323. — *Ruessium* et l'*Antique acropole d'Anis*, Mémoire en réponse, par le R. P. Cathary, publié dans le journal *le Moniteur de la Haute-Loire* (année 1859.)

de l'ingénieur Duranson et dans le systématique travail de M. Mangon de La Lande. Il n'en est pas dit un seul mot dans les chroniqueurs Médicis et Burel, dans Odo de Gissey, dans le frère Théodore, dans la *Gallia christiana*, dans l'histoire du Languedoc des Bénédictins, en un mot, dans aucun de ces historiographes si attentifs à tout recueillir. C'est au XVIIIe siècle qu'elle prend naissance. En cela, elle n'a même pas l'ancienneté de celle de l'Apollon de Polignac que Gabriel Siméoni rappelle dans son voyage en Auvergne, en 1561, et dont nous croyons avoir démontré les contradictions et les matérielles impossibilités.

II. — Comment traduire ces scènes de carnage, sombres et mystérieuses, tantôt animées par une violence excessive, tantôt immobilisées dans un calme absolu ? Que représentent ces tableaux étranges, dans lesquels lions, cerfs, onagres, sangliers, serpents, hiboux, lézards, oiseaux combattent, se dévorent, se foulent aux pieds sans que l'œil étonné puisse saisir la pensée qui présida à l'ordonnance de cette composition vaste et confuse ? — Est-ce une chasse ? On ne voit ni homme, ni chiens lancés à la poursuite d'animaux de même race et de même climat, ni aucun de ces attributs caractéristi-

ques qui se remarquent sur la tombe célèbre des Nazoni, sur les frises des temples de la Grèce, et qui sont religieusement reproduits dans nos contrées sur le grès de Saint-Marcel et sur le cippe de Solignac. Et quelle chasse est-ce donc que celle où l'on voit des biches épouvantées fouler aux pieds des serpents et des bêtes féroces, un lion immobile aspirer le lait de deux mamelles par une tête d'onagre lui sortant des reins, par une tête de couleuvre placée à l'extrémité de sa queue ? Quelle chasse que celle où ce même lion exaspéré dévore l'onagre pour épargner le cerf ? où le hibou figure à son tour entouré d'oiseaux qui l'attaquent, et dans laquelle le sanglier semble, comme le génie de la destruction, abandonné à toutes ses fureurs (1)? En

(1) Cependant, l'idée allégorique admise, nous ne verrions aucune objection à ce que cette idée eût été mise en scène sous la forme d'une sorte de chasse.—On sait que, du IIIe aux VIIIe et IXe siècles, la plupart des sujets traités par les artistes étaient les mêmes dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine. On représentait les symboles, les histoires de l'ancien et du nouveau Testament, la Passion de J.-C., les figures de l'Apocalypse ; on *peignait aussi des combats, des paysages, des chasses, des pêches, des marines, des animaux fabuleux, tels que des griffons et des licornes, des associations bizarres d'animaux et des ornements* imités dans les temps anciens d'après les étoffes de l'Inde, et nommés plus tard arabesques. — Agobard, *De imag.* in ejus. op. ed. Baluz.

quoi ces énergiques allégories, si visiblement théogoniques, se rapportent-elles, par le sentiment qu'elles expriment, par la manière dont elles sont exécutées, à une croyance, à un culte, à une œuvre architecturale de la Gaule indépendante ou conquise (1) ?

Si nous remontons jusqu'aux druides pour leur demander l'énigme de ces scènes zoologiques qui

t. I, p. 266.—Antiq. fuld., p. 90.—J. Bosius, *Crux triomphans* l. III, ch. 1, p. 148-154. *(Les figures d'aigles, de lions, de paons, de griffons, de licornes étaient très-communes*, non-seulement dans les peintures de cette époque, mais encore dans les ouvrages de sculpture et dans les étoffes brochées. — Emeric David, membre de l'Institut, — *Histoire de la peinture*, p. 86.

(1) Un fait d'observation constaté par tous les antiquaires qui ont étudié l'art dans les catacombes, c'est que la plupart des peintures et des *sculptures* chrétiennes, soit dans leurs principaux motifs, soit dans leurs dispositions générales, ont été empruntées aux païens. Aussi retrouve-t-on la pratique de l'art romain pour tout ce qui tient au mode de représentation : on dirait qu'ils sont l'ouvrage d'une main païenne. On peut donc établir en principe que les bas-reliefs des sarcophages sont une imitation très-souvent exacte des modèles de l'antiquité... Saint Clément d'Alexandrie, quand il indiquait les symboles dont les chrétiens devaient se servir, avouait qu'ils étaient empruntés du paganisme. Buonarotti, Mamachi et Alegranza, de pieux antiquaires dont l'orthodoxie n'a jamais été mise en suspicion, déclarent que les chrétiens

semblent faites pour l'homme et dans lesquelles pourtant l'homme ne paraît pas, l'histoire nous répond que toute matérielle représentation des choses divines est souverainement proscrite de l'austère et patriarchal druidisme. Ses autels, ce sont ces immenses dolmen dressés majestueusement au sommet des montagnes; ses temples, ce sont ces forêts de chênes séculaires, profondes, impénétrables, ce sont ces clairières spacieuses dont la clôture n'est indiquée que par quelques gigantesques dalles plantées de distance en distance. « Dans ces enceintes, dit Henri Martin (1), dans ces sanctuaires construits avec les masses de la matière telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, jamais ne s'est élevée une représentation figurée. Les pierres *non taillées*, l'absence de formes dans l'architecture, en d'autres termes, l'interdiction à l'homme de modifier par des combinaisons de son imagination l'œuvre du Créateur et de se représenter matériellement les puissances divines, telle est la loi. » Et cette loi qui gouverne ces peuples des premiers âges, c'est celle d'Abraham, c'est celle de Moïse... (2).

s'attachèrent à rendre les idées les plus abstraites et les plus populaires à l'aide de symboles dérivés de l'idolâtrie. — Batissier, *Art monumental* (peintures et sculptures), p. 343.

(1) *Histoire de France*, t. I, p. 51.

(2) *Exode*, ch. 20; *Deutéronome*, ch. 27.

Plus tard, une sorte de polythéisme philosophique s'introduit, en passant dans les poèmes des bardes, seuls gardiens des lettres sacrées. On ne songe point encore à créer des images, mais on nomme *Teutates* l'ordonnateur suprême, *Camul*, l'inspirateur du courage, *Tarann*, le maître de la foudre, *Zeus* et *Belen*, la force et la lumière du monde. — Plus tard encore, ces émanations de Dieu tendent à se manifester sous des apparences plus saisissables. La pureté des anciennes doctrines est troublée par les relations incessantes avec la Grèce et l'Italie, et bientôt de grossières idoles représentent cet olympe national dans lequel Mercure, Apollon, Jupiter et Minerve viennent confusément se ranger. César, qui ne vit pas de temples, entendit parler de ces dieux.

Enfin, l'idolâtrie triomphante pénètre avec la servitude. Partout où la conquête fonde des établissements, le polythéisme romain élève des autels; il est encouragé par les Césars, il rayonne dans les campagnes, matérialise toutes les croyances, personnifie toutes les passions, divinise les plus affreux tyrans. Puis, quand la civilisation païenne a absorbé dans son scepticisme corrupteur les dernières aspirations spiritualistes de ce peuple si longtemps indomptable, des palais, des temples, des aqueducs, des cirques, des monuments taillés

dans le granite et dans le marbre s'élèvent à la place des rustiques demeures faites de bois et d'argile. Les vieux génies de la Gaule, les esprits des rochers, des lacs et des forêts, les êtres invisibles qui peuplent l'air de leur mystérieuse influence s'évanouissent à l'aspect de ces statues, de ces bas-reliefs, de ces sculptures mythologiques et sensuelles dont les arts embellissent les cités nouvelles.

Evidemment ce n'est à aucune de ces époques historiques qu'il est possible de trouver place pour la frise du mont Anis. Elle est taillée, sculptée, donc elle n'est pas gauloise. Elle porte des emblèmes mystiques, donc elle n'est pas païenne. Serait-elle antérieure au christianisme? gallo-romaine des premiers siècles? pas davantage (1). Non-seulement les chefs politiques, les prêtres, les architectes, les artistes n'auraient ni autorisé ni inspiré ni exé-

(1) Nous n'entendons pas dire que le paganisme n'ait eu, comme toutes les religions, ses emblèmes et ses allégories; *aucun culte n'en eut peut-être davantage.* Seulement, ils ont un caractère, une forme, une expression qui empêchent de les confondre avec les emblèmes et les allégories des chrétiens, alors même que ces emblèmes leur ont été empruntés. — Cette observation est importante et a été faite par tous les savants qui se sont livrés à de sérieuses études comparatives des monuments de l'époque mérovingienne.

Digitized by Google

cuté sur le territoire d'une colonie une œuvre étrangère à la foi des empereurs, mais cette œuvre eût porté sur chacune de ses pierres le sceau de la religion officielle.

III. — Depuis les savantes recherches de dom Pitra, des pères Cahier et Martin, personne aujourd'hui n'ignore l'origine, le développement et la décadence du symbolisme chrétien; quelques mots suffiront pour en résumer l'histoire. — Ce qui surtout remplit d'admiration dans la lecture des livres sacrés, c'est la forme poétique et solennelle du langage de Moïse, des prophètes, du Christ et des apôtres. Le génie hébraïque, réchauffé de tous les feux des plus ardentes croyances, aime les comparaisons qui saisissent d'étonnement par leur grandeur et les images qui répandent sur la pensée un prestigieux éclat. Rien n'égale chez les poètes de l'antiquité profane les peintures terrifiantes dont Jérémie sait assombrir ses lamentables prédictions, rien n'exprime avec plus de transports et plus de flammes les sentiments contraires qui agitent l'humanité que les psaumes pleins de larmes, les cantiques pleins d'allégresse du roi David.

Comment oser lire sans effroi ces textes redoutables qui portent la promesse et la condamnation?

Digitized by Google

A quels signes reconnaître la voix de Dieu dans la bouche du prophète, et la voix du prophète dans les évènements qui s'accomplissent? — Le sens toujours voilé des prédictions, les formes allégoriques souvent employées par les inspirés d'en haut, depuis Isaïe, Ezéchiel, jusqu'à saint Jean, rendaient fort périlleuse cette difficile étude. Il était donc nécessaire que les esprits ne pussent s'égarer dans des interprétations erronées, que la signification des termes employés, des objets de comparaison, des emblèmes et des symboles restât clairement, uniformément fixée. Ce soin appartenait à ceux que le maître avait chargés de l'enseignement catholique. Les apôtres et les disciples précisèrent les principales prophéties; mais après eux, quand les évangélisateurs se furent répandus sur le monde, l'Eglise ne tarda pas à sentir le besoin de diriger les interprètes de la parole. — Méliton, évêque de Sardes en Lydie, en 170, dont les ouvrages sont cités par Eusèbe et par saint Jérôme comme le guide le plus sûr de la foi, écrivit un livre qu'il nomma *La Clef* et qui n'est autre chose qu'une sorte de dictionnaire interprétatif des saintes écritures et des symboles chrétiens (1).

(1) *Dom Pitra*, bénédictin de Solesme, raconte dans les prolég. du Ier vol. du *Spicilège de Solesme*, les perplexités

Le procédé du savant docteur est aussi simple que méthodique. Son travail renferme 13 chapitres; le premier est consacré à Dieu, le second à Jésus-Christ, les autres aux différentes parties de la création. Chaque chapitre contient un certain nombre de formules ou interprétations, et à son tour chaque formule se compose de 3 éléments : 1° l'énoncé du symbole; 2° ses significations diverses; 3° le texte sacré qui est la source et la justification de chacune d'elles (2). — Saint Eucher, saint Grégoire, Raban-

qu'il éprouva au moment où il crut tenir le précieux manuscrit, les désappointements, enfin les joies de sa découverte. — Voir ce qu'écrit à ce sujet le P. Cathary; toute cette portion de son travail est du plus grand intérêt.

(2) *La Clef* de Meliton se trouve insérée dans le précieux manuscrit conservé à l'évêché du Puy, parmi les trésors de Notre-Dame, et qu'on nomme vulgairement la *Bible de Théodulphe;* — un second manuscrit du même évêque, à la bibliothèque de Paris, la contient également.

Exemples de quelques formules :

BRACHIUM DOMINI. — Filius, per quem omnia operatus est. — *Et Brachium Domini, cui revelatum est* (in propheta Isaia).

LIGNUM. — Crux. — *Benedictum lignum per quod fit justitia.* — *Dominus regnavit a ligno* (In psalmo).

VIRGA. — Virgo Maria. — *Exiet virga de radice Jesse.*

LEO. — Jesus Christus. — *Vicit Leo de tribu Juda.*

Voir *Hist. gén. des auteurs sac.*, — P. D. Remy Cellier, t. I, ch. 12, p. 449.

Maure, Pierre le Chantre, Pierre de Capoue, Allain de Lille, saint Bernard, Vincent de Beauvais donnèrent de nouvelles formules ou de nouvelles interprétations; enfin dans le moyen-âge de pieux écrivains, compilateurs de *La Clef*, ou inspirés par leurs propres recherches, composèrent des *Bestiaires*, c'est-à-dire, des choix de formules exclusivement relatives aux animaux (1). L'étude des livres saints était dans toute la chétienté la préoccupation générale et la science suprême.

Nous avons dit le but de ces recueils. — Leur usage devait être précieux dans la bouche des prêtres chargés d'enseigner la doctrine, il pouvait offrir aussi de sérieux dangers en d'imprudentes mains; car l'abus en était facile. Il arriva bientôt que des commentateurs non autorisés se livrèrent à des écarts d'interprétations ignorantes, dérisoires ou impies. Réfugiée dans d'obscures retraites ou enfouie dans la profondeur des catacombes, la primitive Eglise se plut d'abord à retracer sur ses fresques naïves les mystérieux emblèmes de sa foi. Plus tard ses persécutions, ses combats, ses souffrances devinrent un thème inépuisable pour les clercs, les peintres, les sculpteurs : et le symbolisme

(1) Se trouvent dans les remarquables travaux archéologiques des Pères Henri Martin et Cahier.

traduit par le ressentiment s'anima, se transforma, se passionna, à la grande douleur de quelques papes remplis de sagesse. — Le lion, image de la force (le Christ), n'apparut plus dans les bas-reliefs vengeurs qu'au jour de ses colères. Les ennemis du christianisme, païens ou hérétiques, persécuteurs, envahisseurs, destructeurs des saints autels, qu'ils aient été Romains ou Gallo-Romains, Saxons Francks ou Sarrasins, se confondent dans les mêmes allégories et subissent, sous la forme d'animaux féroces, immondes, les représailles des plus terribles exterminations.

Ce n'est plus l'âme contristée du prophète qui souffle sur ces œuvres ; c'est l'exagération du zèle, c'est le caprice de l'artiste qui dictent toutes ces scènes satiriques, grossières, violentes, désordonnées. Aussi les papes et les conciles les proscrivirent-ils solennellement à plusieurs reprises; et c'est là ce qui explique pourquoi on dut arracher des églises le plus récemment construites ces pages condamnées.— Le savant Emeric David, de l'Institut, dit à ce sujet : « Un évènement de la plus haute » importance, dont on n'a peut-être pas remarqué » jusqu'à présent les rapports avec l'art, est la ré- » volution opérée par le décret du concile de Cons- » tantinople, appelé le concile *Quinisexte* ou *in* » *Trullo*, et célébré en 692, qui ordonna d'aban-

» donner les emblèmes. L'usage de l'allégorie, » d'abord nécessaire pour voiler les mystères de la » nouvelle religion, avait totalement égaré les es- » prits. Les peintres, ou plutôt les supérieurs » ecclésiastiques qui les dirigeaient, semblaient » vouloir renchérir les uns sur les autres dans leurs » inventions de ce genre ; ils n'admiraient plus que » ce qui était faux et extraordinaire. Les composi- » tions étaient devenues une sorte d'hiéroglyphes » dont il fallait avoir le secret. Les quatre Evangé- » listes étaient représentés par quatre fleuves qui » allaient répandre leurs eaux sur toute la terre ; » les gentils convertis, par des cerfs qui se désalté- » raient à une eau vive, par une vigne ou par une » montagne ; les fidèles, par des arbres, des plantes, » des moutons, des oiseaux, etc. (1) »

Nous regrettons de ne pouvoir développer, autant que nous l'eussions désiré, ces notions d'art et d'histoire, indispensables pour porter un jugement éclairé sur cette partie si intéressante de nos études. Plus sommaires elles resteraient inintelligibles, plus étendues elles sortiraient des limites que leur assigne cet ouvrage.

IV. — L'application de ce que nous venons d'ex-

(1) *Histoire de la peinture au moyen-âge*, t. I, p. 59.

poser sera facile à faire aux fragments de sculpture objets de nos investigations. Nous en examinerons quelques-uns seulement, et ce que nous aurons démontré pour ceux-là impliquera nécessairement l'origine de tous. Du reste, les dessins que nous donnons sont exacts et ont été employés déjà dans les *Annales du Congrès scientifique de France*, pour développer un système opposé au nôtre (1).

Hauteur..... 0 m. 89 c.
Longueur..... 1 35

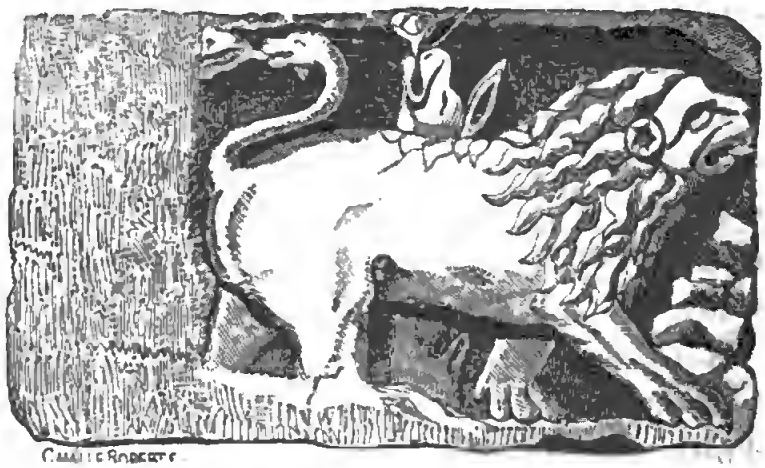

(BAS-RELIEF ENGAGÉ DANS LE MUR ORIENTAL DE LA CATHÉDRALE.)

C'est un LION. — Il s'avance à pas lents ; toutefois il a devant lui un amas de pierres qui semble lui faire obstacle.

(1) Par M. Aymard, archiviste de la Haute-Loire, auteur du mémoire indiqué plus haut. M. Aymard a bien voulu les mettre à notre disposition ; il a pensé, avec grande raison,

La partie gauche de la pierre est lisse ; — ce qui permet de supposer que, par cette partie, le bloc était engagé dans une construction, et que la figure était le point de départ du développement de quelques bas-reliefs.

Au point de vue de l'art, ce n'est guère qu'une ébauche. Le corps est lourd, la crinière grossièrement taillée, et l'oreille, complètement invraisemblable, a la forme d'une rosace.

Deux particularités donnent à cette figure une signification essentiellement symbolique. — On voit d'abord sortir du milieu du dos de l'animal une tête d'âne relevée verticalement pour sucer une mamelle suspendue au-dessus d'elle et dont elle tient le bout entre ses lèvres ; puis on remarque que la queue du lion, au lieu d'avoir à son extrémité une touffe de poils, se dresse, se replie et se termine par une petite tête dont la bouche suce aussi, de son côté, une seconde mamelle.

Ce symbole n'a jamais été païen, par conséquent n'a pu faire partie de la décoration d'un temple consacré à Diane ou à une autre divinité. Il n'a pas non plus de place sérieusement explicable dans

que le document qui contient en lui la vérité nous étant commun, la vérité cèderait sans doute avec moins de résistance à nos sollicitations réciproques.

Digitized by Google

une chasse. L'attitude de l'animal et plus encore son caractère allégorique sont exclusifs d'une action de ce genre (1). — Il suffirait donc, sans qu'il soit besoin d'aller plus avant, de ce seul fragment de sculpture pour déterminer l'origine et la pensée inspiratrice de l'œuvre entière ; car il y a, sans contredit, solidarité d'intentions entre l'ensemble et l'une de ses parties.

Ce symbole est inspiré des saintes écritures. En effet :

Le lion, c'est Jésus-Christ (2) ;

L'ane ou l'onagre, c'est le peuple juif avant et après le Messie (3) ;

(1) Nous avons déjà dit, dans une note précédente, que l'allégorie religieuse avait bien pu prendre la forme d'une sorte de chasse d'animaux pour se développer. Voici ce qu'écrit le savant Emeric David à ce sujet : « Quand le paganisme ne fut plus à craindre, on se livra sans inquiétude à la vénération des figures en relief, simulacres purement physiques sans doute, mais destinés à élever la pensée. On voyait souvent dans les églises, des paysages, des animaux, soit que les compositions fussent allégoriques ou autrement...

(2) *Il a triomphé le lion de la tribu de Juda.* (Apoc., v. 5.) — *Spicilegium solesmense,* t. III, p. 51-54.

(3) Les onagres représentent les juifs, les hérétiques, — (Meliton, *la Clef.)*

Digitized by Google

La queue du lion, c'est l'humanité sainte de Jésus-Christ, ce sont les chrétiens (1) ;

Les mamelles représentent la nourriture divine, l'ancien et le nouveau Testament (2).

Dès lors ce symbole ne peut-il se traduire ainsi ?

IN IPSO VITA ERAT.

Les juifs et les chrétiens, venus au milieu et à la suite des temps, ont trouvé la vie en Jésus-Christ en puisant aux sources divines de l'ancien et du nouveau Testament.

Un second bas-relief, également engagé dans le mur oriental de la cathédrale, représente un lion qu'on dirait immobile. Il semble sortir d'un arbre ou de derrière un arbre dont le feuillage le recouvre. — La pierre est fruste ; le motif, en partie effacé, ne permet pas une reproduction et moins encore une description certaine. Le P. Cathary propose cette interprétation :

VIRGA EST MARIA ; CHRISTUS EXIET DE RADICE.

Le Christ est né de Marie (3).

(1) Raban-Maure et Pierre de Capoue *(Dic. monastic*, l. III).

(2) *Spicil. soles.*, II, p. 33. — Apoc.

(3) Il sortira une tige de la race de Jessé, et une fleur

***

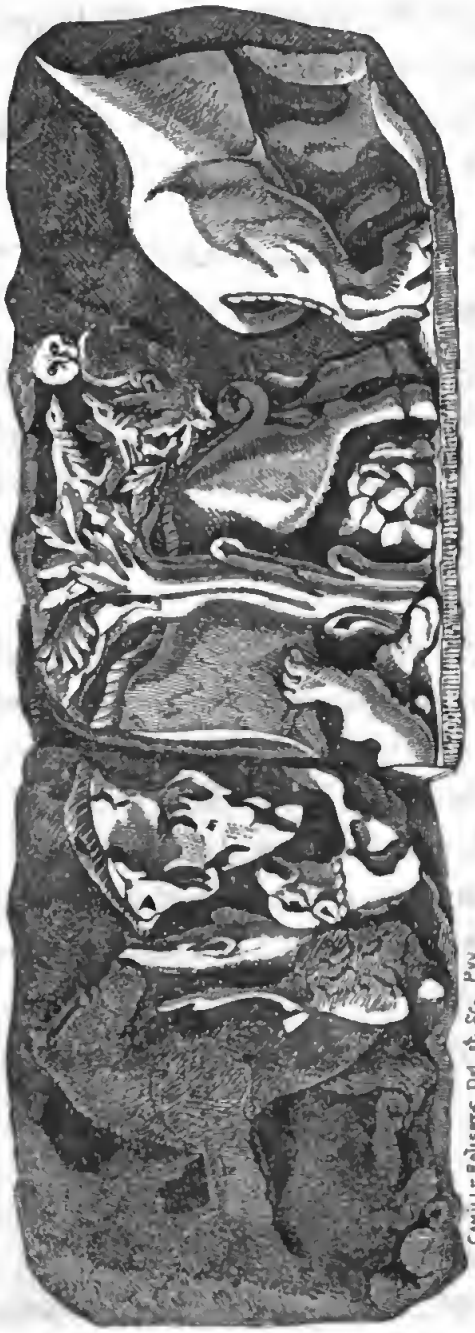

Un troisième bas-relief, découvert dans des fouilles autour de l'église, représente trois scènes distinctes. — A droite c'est un LION, à gauche un SANGLIER; ils vont l'un et l'autre en sens contraire, et semblent terrasser deux ennemis vaincus. Au milieu et en dehors de cette double action, l'artiste en a représenté une troisième; c'est une CHOUETTE attaquée par plusieurs OISEAUX perchés sur les branches d'un arbre. — Ce troisième motif se trouve repro-

s'élèvera de cette racine (Isaie, XI, 7). — *Spicil. soles.* t. II, p. 388; t. III, 451-456.

duit dans le *Bestiaire chrétien* avec une telle ressemblance qu'on croirait qu'ils ont été copiés l'un sur l'autre (1).

Il serait difficile de reconnaître l'animal que le SANGLIER vient de terrasser, par conséquent de donner une signification à cette partie du tableau. Si c'est un lion, ainsi que quelques antiquaires le prétendent, comme le sanglier est l'image du péché, on pourrait supposer que de ce côté du bas-relief il s'agit du Christ venu pour la rédemption et mis à mort par la méchanceté des hommes; si, au contraire, c'est un de ces monstres emblématiques que le bestiaire signale comme attributs du mal, et cela semble beaucoup plus vraisemblable, on lira sur cette pierre le triomphe de Jésus-Christ représenté sous trois emblèmes différents. — *A gauche,* les méchants s'enfuient en désordre s'écrasant les uns les autres; *au milieu,* la chouette (2), esprit d'aveuglement (seconde figure des juifs et des incrédules),

(1) Pour bien se convaincre de l'exactitude de notre affirmation, il faut se mettre sous les yeux les planches du savant ouvrage des PP. Martin et Cahier *(Mélanges d'archéologie).*

(2).... Del nicticorax (le hibou) a li poplex des Juifs la semblance, que il déboutèrent nostre segnor quant vint por els sauver.... et por ce amenerent'ils l'oscurité quant ils ne creirent clèrement la puissance de notre segnor; et por ce

est combattu par des oiseaux, emblèmes de la lumière et des chrétiens ; enfin, *à droite*, le lion de Juda, le Christ ressuscité, disperse les Juifs sous la forme d'un troupeau d'onagres et les punit de leur ingratitude.

Cette sculpture n'est-elle pas la traduction de ce passage de l'Ecclésiaste :

LA CHASSE DU LION, C'EST L'ONAGRE DANS LE DÉSERT.

Le stigmate que le lion porte à la patte droite indique, sans aucun doute, qu'il s'agit de Jésus-Christ après le supplice de la croix. Il a mis en fuite le peuple aveugle (*dura cervice*) qui lui a

resamblent juif le nicticorax; li haï lumiere del jor et aime tenèbres. --- Et tot li oisels l'ont en despit, et tot crestiens ont juif en despit. (Bestiaire, *Mélanges archéol.*, t. II, p. 169.)

donné la mort (1). Il n'y a pas d'équivoque possible. C'est bien le lion qui saisit l'un de ces animaux en lui enfonçant ses griffes et ses crocs dans les chairs; c'est bien ce même onagre que nous avons vu sortir de son sein et s'allaiter à une mamelle céleste. « Ce bas-relief, dit le P. Cathary, est le plus beau, » le plus conservé comme le plus décisif dans toute » cette question, et les symboles y sont d'une trans- » parence qui ne permet plus de douter de leur » signification.

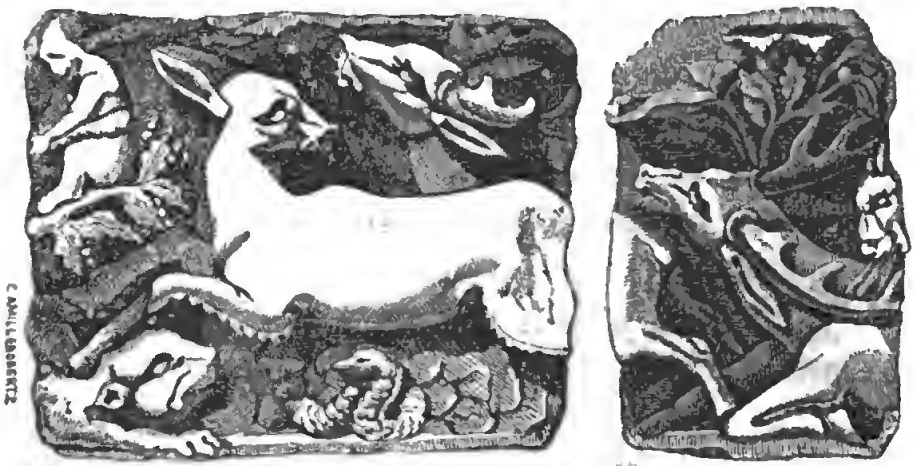

Deux autres fragments qui, juxta-posés, paraissent appartenir au même groupe, reproduisent une scène dont l'interprétation est facile. — On

(1) Ecce vicit Leo de tribu Juda. — Ecce crucem Domini, fugite partes adversæ.

voit une BICHE fuir à toute vitesse et fouler aux pieds dans sa course rapide des SERPENTS et des bêtes féroces, sans qu'aucun obstacle ne l'empêche d'atteindre le but auquel elle aspire. Deux CERFS attachés à ses pas la suivent avec ardeur; on dirait même qu'elle les guide, car elle est un peu en avant et retourne la tête de leur côté. Un monstre dont il est impossible de préciser l'espèce, puisqu'on distingue à peine une portion de sa tête, est à la poursuite de la famille épouvantée; il vient de saisir, de terrasser le dernier des cerfs et se dispose à en faire sa proie. Le groupe haletant se dirige vers un arbre au sommet duquel on croit reconnaître un enfant. Toutefois, il faut dire que ce dernier relief est si effacé qu'il est prudent de n'aventurer à son endroit aucune hypothèse (1).

Ce tableau n'est-il pas l'emblème de l'Eglise, dont la biche est l'image (2)? Elle poursuit ses

(1) Quant à la figure cachée dans les arbres, dit le P. Cathary, il est presque impossible de déterminer sa nature, nous n'en parlerons pas. Nous ne serions cependant pas surpris que quelqu'un n'arrivât à voir là une allusion à ce verset du psaume : *Vous avez placé bien haut votre refuge, le mal n'arrivera pas jusqu'à vous.*

(2) La biche signifie l'Eglise, — comparaison très-fréquente dans les livres saints.

destinées à travers la route périlleuse de la vie, sans se préoccuper des méchants qui veillent au-dessous d'elle pour lui tendre des embûches (1) ; les cerfs, les fidèles (2), la suivent partout où elle les conduit, car ils sont témoins de ses sollicitudes. Cependant sa tendresse ne peut les préserver tous des atteintes du démon qui les persécute et sème des périls sous leurs pas.

Cette image allégorique n'est-elle pas la traduction fidèle de ce passage du psaume :

VOUS MARCHEREZ SUR L'ASPIC ET SUR LE BASILIC,
ET VOUS FOULEREZ LE LION ET LE DRAGON.

Enfin, un des bas-reliefs les mieux conservés représente un GRIFFON, cet animal mythologique qu'on trouve sur tous les monuments profanes de l'antiquité et aussi sur un grand nombre d'églises des premières époques (3). — Celui-ci, sorte d'hippo-

(1) Le serpent, c'est le méchant, l'impie... (Math. XXIII, 33). — *Spicil. sol.*, t. III, p. 88.

(2) Le cerf représente l'homme spirituel, les fidèles : *comme le cerf soupire après les fontaines.* (Ps. XLI, 2.)

(3) On peut voir, par quelques-unes de nos notes, combien l'allégorie du griffon était commune dans les peintures et les

griffe, offre plusieurs particularités qu'il importe d'étudier avec attention. Comme le monstre antique, il a des ailes et s'abat sur un taureau qu'il étreint avec puissance. Mais là s'arrête l'imitation.

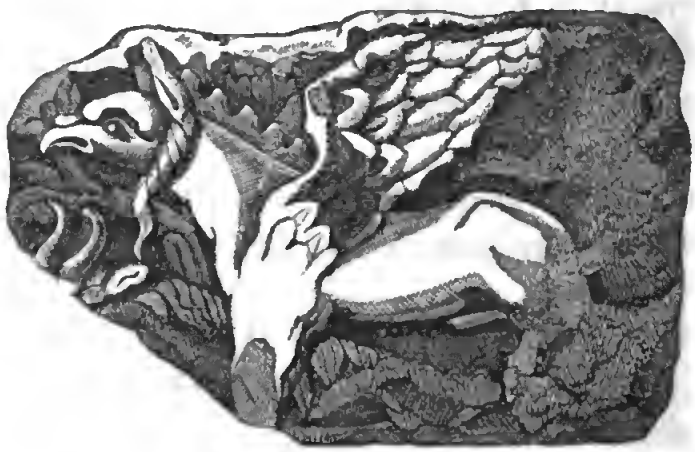

Il a la tête du vautour, les oreilles et le corps de l'onagre, les ailes déployées, la crinière roide et crénelée, les parties sexuelles très-accusées.

Aucune allégorie n'est plus exactement interprétée par nos anciens auteurs. Précisément parce que cet animal était un composé d'autres animaux emblématiques, sa signification devenait plus intelligible. Voici comment il est défini dans les *bestiaires* du

sculptures religieuses des premiers siècles de l'Eglise. — Meliton (*la Clef*). — *Spicileg.*, t. III, p. 90-402.

Digitized by Google

moyen-âge : « Le GRIPPON senefie *diable*. Le BUEF » (ou le taureau) senefie *l'âme qui vit en mortel » péché*. Et s'il ne s'en velt départir ne retraire, » quand la mort vient (1), lors vient le grippon » des deserts volant qui quiert sa pasture, et prent » la craintive ame et s'en revole vers les deserts a » tot (avec elle), et la jette devant ses prochiens. — » LE DESERT senefie *enfer*, dont il vient volant, — li » PROCHIENS senefient *diables* qui gisent es deserts ; » c'est ens les ténèbres d'infer où la craintive âme » est ostelée entre les mains de ses ennemis »

Loin de nous la pensée de laisser croire que nous donnions de ces allégories mystiques des explications sûres, précises et même toujours satisfaisantes ; tant s'en faut. Les nombreuses solutions de continuité, les mutilations de tous ces bas-reliefs rendraient cette prétention au moins téméraire. Comment, en effet, espérer aujourd'hui pouvoir fixer le sens de ces fragments épars et presque effacés d'une œuvre offerte en problème aux contemporains eux-mêmes ? Comment oser traduire après douze cents ans ces figures que les conciles et

(1) Les *taureaux*, ce sont les riches, les orgueilleux, etc. — *Spicil.*, p. 17.

les souverains pontifes condamnèrent à maintes reprises comme confuses, capricieuses et souvent contraires aux textes des livres saints ? Qu'on le sache bien, afin qu'on ne fasse jamais de nos interprétations l'objet d'un reproche immérité, nous ne les présentons que pour montrer le caractère de ces symboliques images. — Ce sera certainement avoir fait un pas dans la lumière que d'être arrivé à la certitude que rien ne se rattache ici par l'idée aux dogmes religieux antérieurs au christianisme.

La forme seule peut au premier abord égarer l'opinion de ceux qui ignorent l'histoire de l'art du IIIe au Xe siècle. Il arrive malheureusement, beaucoup plus souvent qu'on ne le pense, qu'un grand nombre d'antiquaires, ou plutôt d'amateurs d'antiquités, prennent pour grecs et pour romains des débris de sculptures, de poteries, de tuiles, qui ne sont rien moins que de ces lointaines époques. C'est parce qu'ils ont peu vu de monuments, peu lu d'écrits de la période mérovingienne, qu'ils commettent les plus étranges confusions à cet égard. Sans doute l'art était en ce temps-là en décadence, l'étude de la figure surtout en constate les plus visibles marques ; mais cette décadence ne se manifeste ni si brusque, ni si radicale qu'elle n'ait ses phases très-marquées. Les églises, les basiliques

sont toujours dans le style grec et romain ; les constructions s'édifient encore par les procédés anciens et traditionnels ; on emploie des matériaux taillés ou fabriqués de la même manière. Suivant le pays, les architectes copient avec plus ou moins de bonheur les seuls ornements qu'ils connaissent ; il est même certains détails purement géométriques, tels que les colonnes, les chapiteaux, les corniches, qui reproduisent merveilleusement les meilleurs modèles. En un mot, le caractère dominant du style latin est précisément de n'avoir aucune originalité architecturale, aucune sève nouvelle, et d'attendre sa régénération en cherchant encore son existence dans les souvenirs de l'antiquité ; souvenirs, il faut bien le dire, qui vont toujours s'effaçant à mesure qu'on s'éloigne de l'ère gallo-romaine.

En définitive nous pensons que les bas-reliefs du mont Anis sont des symboles chrétiens, et qu'ils appartenaient évidemment à une église latine dont ils devaient être la décoration principale. A ce point de vue on peut dire que la ville du Puy possède les plus rares et les plus curieux spécimens de l'art au VIe siècle. — Ces bas-reliefs servaient-ils de frise à l'intérieur ? faisaient-ils extérieurement le tour de l'édifice ? n'étaient-ils employés qu'à orner le parapet de l'*atrium*, d'un perron placé

devant l'entrée principale? c'est ce qu'il est bien difficile de déterminer. Ces suppositions sont aussi admissibles les unes que les autres; nous ne nous arrêterons de préférence à aucune.

Ces bas-reliefs sont certainement d'une époque de décadence de l'art. Cela doit être s'ils représentent des symboles de la foi primitive, et cela se constate en faisant une étude attentive de leur exécution. — Très-probablement ils ont pour origine l'église bâtie par saint Scutaire. Ainsi que nous l'avons démontré, Scutaire, prédécesseur d'Aurèle, dut construire le sanctuaire angélique en 550 environ. Cette date se rapporte au temps ou le symbolisme catholique était dans toute l'ardeur de son développement et aux jours assombris où l'art en décadence évoquait les derniers souvenirsde l'antiquité. D'un autre côté, si l'on considère la nature de la pierre employée, la place où tous ces débris ont été découverts, l'analogie de style qui existe entre le fragment d'architrave dont nous avons donné la description, ces sculptures aujourd'hui expliquées et le tombeau dont nous allons parler, on n'hésitera plus à les rattacher tous au sanctuaire de la légende (1).

(1) Dans toutes les provinces, les évêques des premiers siècles président aux constructions de leurs églises. *Omatius*,

III

TOMBEAU DE SCUTAIRE

Le tombeau retrouvé de Scutaire complète notre démonstration. Il semble que les artistes du VIe siècle aient voulu inscrire sur cette nouvelle pierre, une fois de plus, les deux témoignages de décadence que nous avons recueillis sur l'architrave de la porte du sanctuaire. Les sculptures sont, ici et là, toujours inspirées des anciennes et bonnes écoles, tandis que les inscriptions subissent les transforma-

habile ouvrier, fait le plan de l'église de Saint-Gervais, à Paris; *Léon,* évêque de Tours, *saint Germain,* évêque de Paris, sont envoyés par Childebert au Mans et à Angers pour y surveiller des constructions; *Avitus* attache son nom aux églises de Thiers et de Notre-Dame-du-Port à Clermont. — Vers la fin du Ve siècle, *Euphronius* fait la basilique de Saint-Symphorien à Autun; *Namacius* celle de Saint-Julien (*suo studio fabricavit,* dit Grégoire de Tours). *Fereol,* évêque de Limoges, *Dalmace,* évêque de Rodez, *Agricola,* évêque de Chalons, étaient architectes comme *Scutaire,* évêque d'Anicium.

tions que le temps apporte dans les caractères graphiques des différentes époques de l'histoire.

L'écriture se modifie bien plus promptement, bien plus généralement, parce qu'elle est facile et qu'elle est du domaine du plus grand nombre. La forme des lettres, les abréviations introduites par l'usage, les accouplements des signes, les grossières négligences du langage sont des altérations qui se suivent et qui vont d'un pas rapide dans la barbarie. L'art sculptural marche avec plus de lenteur dans la décadence. Pour ornementer le marbre ou la pierre, pour construire un monument il faut un homme spécial qui ait étudié, qui ait pratiqué, il faut un artiste. L'artiste ne fait rien sans modèles, et ses modèles il les cherche dans les œuvres du passé, surtout quand le présent est sans inspirations et sans ressources.

Nous avions d'abord pensé avec quelques antiquaires que ce sépulcre pouvait avoir appartenu à une autre civilisation; cependant, malgré ceux qui voulaient ne voir dans ce monument qu'un *labrum* antique, nous étions resté convaincu qu'il n'avait jamais été qu'un tombeau. Les roses funéraires, et plus encore les vases lacrymatoires placés aux angles, étaient pour nous une première indication, et ce qui achevait de nous convaincre, c'est que l'intérieur, au lieu d'être poli comme une baignoire, paraissait au

Hauteur 0 m. 90 cent.
Largeur 1 11
Longueur 2 44
Hauteur des lettres de l'inscription 0 m. 06 c.

contraire rudement taillé à coups de pic. —Ce fut donc une erreur de donner à cette œuvre une origine gallo-romaine et de se laisser séduire par des analogies avec l'antique qu'expliquent sans effort des études plus calmes et plus réfléchies.

Nul doute aujourd'hui; nous avons sous les yeux un sarcophage du VIe siècle, celui qui reçut la dépouille du bienheureux Scutaire. Deux fois ce nom est écrit sur la pierre, et une troisième fois il se révèle encore par les titres que les vieilles légendes lui attribuent. Tout, depuis le seuil de l'église jus-

qu'à celui de la tombe, transmet à la postérité le souvenir vénéré du constructeur de la basilique ancienne.

Quel magnifique et complet spécimen de l'art mérovingien !... Sans parler de l'intérêt puissant, pour nous au-dessus de tout autre, que fait naître une œuvre si étroitement unie à notre histoire sacrée, combien la science archéologique doit être elle-même satisfaite de cette restitution..... Sidoine-Apollinaire et Grégoire de Tours n'auront pas de commentateurs plus sincères que ces débris des dernières splendeurs de leur époque. On sent que l'Eglise, impatiente d'embellir les sanctuaires de la foi, fait les plus énergiques efforts pour retenir l'art qui s'en va et pour en fixer les dernières aspirations sur les seuls monuments qui lui restent : la maison de Dieu et la sépulture des saints.

L'oratoire dont Scutaire avait été l'architecte demeura longtemps sans doute le pieux dépositaire de ses restes mortels ; ce dut être seulement beaucoup plus tard que le sarcophage fut transporté dans la collégiale de saint Vosy, destinée à recevoir les tombes épiscopales. — Il y servait encore de maître-autel à la fin du dix-hui-

Digitized by Google

tième siècle ; le docteur Arnaud l'y vit en 1791, ainsi qu'il le rapporte dans une note de son histoire du Velay. En 1805, cette église ayant été démolie, chacun vint chercher là les pierres qui pouvaient lui convenir ; et comme alors on n'attachait pas plus d'intérêt au sépulcre d'un évêque qu'à tout autre débris sans valeur, la commune vendit à vil prix ce monument, qui fut aussitôt porté dans un jardin où, depuis cette époque, abandonné à toute espèce de mutilations, il sert de bassin et d'abreuvoir. — Nous dirons même ici les efforts inutiles que nous avons tentés pour obtenir la rétrocession de cette précieuse antiquité. L'occasion paraissait favorable ; on restaurait la basilique anicienne, et l'artiste chargé de ce travail avait mission de reproduire l'édifice tel qu'il avait été à ses différents âges. Ce tombeau était donc triplement réclamé sous le dôme angélique que Scutaire avait fondé comme architecte, qu'il avait béni comme pasteur, qu'il avait glorifié comme saint. — Espérons qu'un jour viendra où d'autres, plus heureux, ne verront pas ainsi profaner un débris vénérable que la religion, la science et l'histoire devraient mieux protéger.

Digitized by Google

Le souvenir consacré à la mémoire de Scutaire ne dut pas se borner au tombeau ; on est du moins très-porté à le penser quand on examine attentivement le fronton qui surmonte la petite porte du porche méridional de Notre-Dame , si longtemps appelée *porte papale.* — Il est aisé de voir que ce couronnement triangulaire avait eu dans l'origine une destination différente ; néanmoins, nul n'avait songé à chercher la signification des paroles inscrites sur cette pierre, et ce n'est que lorsque celle-ci fut accidentellement détachée de la muraille que la découverte d'une dédicace païenne , gravée sur la face opposée, révéla , par une analogie très-frappante, le véritable motif de l'inscription chrétienne.

Ce monument porte en effet deux dates très-distinctes. On voit qu'il fut d'abord dédié à Auguste et à quelque divinité tutélaire de la contrée ; plus tard, christianisant la pensée païenne en se l'appropriant, les fidèles du septième siècle gravèrent une nouvelle inscription sur la face opposée, et firent hommage de la pierre ainsi transformée à la mémoire du glorieux prélat , architecte du sanctuaire vellavien. Voulaient-ils donner à entendre par cette substitution que Scutaire avait remplacé chez eux le génie ou la divinité qui avait reçu le premier hommage ? Nous le pensons. Toutefois, laissant ce qui pourrait

être ici considéré comme une hypothèse, on voit qu'un MUSICIEN nommé SEX. TALONIUS dédia à ADIDON et à AUGUSTE un autel que surmontait ce fronton (1).

Quel était cet ADIDON, ce dieu, ce génie, dont le nom est associé à celui du maître de l'empire ?....

(1) ADIDONI ET AVGVSTO
SEX. TALONIVS MVSICVS DE SVA
PECVNIA POS

A ADIDON ET A AUGUSTE
SEX. TALONIUS MUSICIEN A ÉLEVÉ CE
MONUMENT DE SES PROPRES DENIERS.

Quoique rien dans ce pays ne se rapporte directement ou indirectement à ADIDON, et par conséquent ne vienne nous mettre sur la voie, nous avions d'abord pensé que ce devait être un de ces génies tutélaires très-nombreux dans les pro-

Digitized by Google

Les conjectures seraient sans limites, puisqu'il ne nous reste aucun souvenir de cette lointaine et mystérieuse divinité. Cependant, ici comme toujours, l'interprétation la plus simple est encore, à notre avis, la plus sage et la meilleure. La voici : — un *musicien* élève un monument de reconnaissance, et il le dédie à Adidon et à l'empereur. Or *Adidon* est évidemment par sa racine et par sa forme un mot grec, mot dont le radical est ᾄδω qui signifie *chanter*. — C'est AU DIVIN CHANTEUR que le musicien s'adresse. Il y a d'ailleurs entre celui qui rend l'hommage et celui qui en est l'objet une relation trop directe pour qu'il puisse s'agir ici de tout autre dieu que d'APOLLON. Seulement, au lieu de le désigner sous sa dénomination générale, celle qui comprend tous les caractères de sa multiple puissance, il est

vinces méridionales et auxquels on vouait particulièrement une localité. « AUX déités étrangères, dit le chevalier du » Mège, dans ses additions et notes du liv. I de l'*Histoire* » *générale de Languedoc*, on associa les dieux de nos mon- » tagnes, les génies de nos fleuves et cette innombrable série » de déités locales dont les autels retrouvés depuis peu » d'années existent encore dans nos vallées... » (Dans notre ouvrage *in-folio* sur l'ANCIEN VELAY, nous avons donné, pages 161 et 162, une longue nomenclature d'inscriptions analogues que nous croyons désormais inutile de reproduire).

Digitized by Google

indiqué par l'attribut spécial qui motive le monument (1).

Ce fronton, ainsi qu'on le voit encore à la place qu'il occupe sous le porche méridional de Notre-Dame, était supporté par deux petits pilastres d'un mètre de hauteur environ. Il est probable qu'une statuette ou quelque emblème mythologique se trouvait placé dans l'espace compris entre ces pilastres, cela du moins est ainsi dans presque tous les monuments de ce genre.

Ce fut probablement à l'époque où les chrétiens du septième siècle voulurent composer pour Scutaire une sépulture digne de lui, qu'ils se servirent des débris de l'autel votif et qu'ils les réunirent au tombeau qu'ils venaient de construire. — S'il nous était permis, après cela, de produire une hypothèse, voici comment nous comprendrions l'ordonnance générale du nouveau monument dont les parties étaient d'origines si différentes : le sarcophage du saint, transformé en autel et recouvert d'une dalle servait au sacrifice de la messe; derrière, un peu au-dessus, s'élevait

(1) Au verbe ᾄδω (chanter), on peut ajouter l'adjectif δεινὸς qui signifie habile. — Nous avons donné une explication plus développée de ce monument dans nos études sur les ANTIQUITÉS.

le cippe païen, retourné et ainsi christianisé par cette double inscription (1) :

Il est présumable, d'après la manière dont les matériaux sont disposés et taillés, que cette partie fut adossée à une muraille, comme sont aujourd'hui les tableaux, et qu'il y eût entre les deux pilastres, en remplacement des attributs païens, une de ces loges destinées à contenir des reliques. On voit encore dans la crypte de Vicq, et dans quelques autres cha-

(1) L'inscription païenne est du côté opposé à l'inscription chrétienne. Celle-ci, évidemment inspirée par la précédente, porte dans le tympan triangulaire la dédicace, et au-dessous l'inscription :

SCUTARI	A SCUTAIRE
PAPA VIVE DEO.	PASTEUR VIVEZ EN DIEU.

pelles anciennes, une disposition à peu près semblable (1).

On sait qu'un des sujets le plus ordinairement gravés sur les tombeaux et sur les autels des premiers siècles du christianisme était le monogramme du Christ, accompagné de l'*alpha* et de l'*oméga*, comme pour exprimer le commencement et la fin de toutes choses (2). Ce double motif se trouve, en effet, disposé sur le tympan. Le mot SCUTARI, en plus grosses lettres, indique la personne dont la mémoire doit être éternisée, et la phrase PAPA VIVE DEO, qu'on lit plus bas sur la pierre qui forme linteau, exprime le vœu inspiré par la reconnaissance

(1) Ce fragment lapidaire fut utilisé, ainsi qu'on peut encore le voir, et servit à décorer extérieurement la *porte papale*. Il est même facile de remarquer que pour cette dernière destination les pilastres, primitivement plus rapprochés, furent séparés de manière à permettre le passage.

(2) Le monogramme du Christ devint le symbole du triomphe du christianisme après que Constantin l'eut inscrit sur les étendards de son armée, vers l'an 311. On continua à l'y placer jusqu'au XIe siècle. C'est surtout dans le temps des disputes contre l'arianisme, qui se rallumèrent vers l'an 600, qu'on en a fait usage, parce que les ariens, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, refusaient de placer auprès de ces symboles l'*alpha* et l'*oméga*, figures allégoriques signifiant *le commencement* et *la fin*.

publique envers le saint prélat (1). Du reste, en rétablissant la disposition primitive du cippe, on peut apprécier toutes ses proportions. — On voit, au premier abord, que pour en faire la décoration extérieure de la porte par laquelle, dit-on, les papes seuls entraient dans l'église, on l'a étrangement métamorphosé. Les pilastres qui soutiennent le petit fronton ont été écartés et ne se raccordent plus avec la moulure de l'architrave; ils ont aussi été exhaussés, car ils n'ont qu'un mètre au plus, y compris les bases et les chapiteaux, ce qui n'aurait pu suffire pour une porte. Cette dernière particularité démontre à elle seule le changement de destination de ces divers fragments de sculpture. — La forme des lettres, celle de l'A, du V, de l'R et de l'E surtout, est vraiment caractéristique. En comparant ces lettres à celles qui sont sur d'autres monuments de cette époque et que cite Mabillon, on peut s'en convaincre; mais on en sera bien plus persuadé, si on les rapproche de

(1) Cette issue est depuis le Xe ou XIe siècle appelée *porte papale*, parce que l'on prétend que lorsqu'un pape venait en pèlerinage à Notre-Dame on le faisait passer par cette ouverture, qu'on démolissait à son entrée et qu'on rebâtissait à sa sortie, de façon que lui seul passait par là. — Un usage pareil existait à Rome pour les temps de jubilé.

celles qui sont gravées sur le sépulcre même de Scutaire (1).

En résumé : les recherches archéologiques venant en aide aux renseignements fournis par la légende des saints évêques Vosy, Scutaire et Aurèle, ont démontré que la construction de la cathédrale du Puy fut entreprise par Vosy vers 550 sous la direction de l'architecte Scutaire, qui remplaça Vosy sur le siége épiscopal. — La construction était dans le style latin, c'est-à-dire d'après le plan des basiliques gallo-romaines. — L'église était richement décorée de sculptures, ainsi que c'était du reste le goût, on pourrait même dire la passion de cette époque. — Ces sculptures conservaient dans leur exécution plus d'un souvenir des bonnes écoles gallo-romaines, quoiqu'on retrouvât en plusieurs de leurs parties de nombreux témoignages de la décadence de l'art. — Il faut attribuer à ce monument les bas-reliefs qu'on voit, soit au musée du Puy, soit dans

(1) Voir comme lettres de comparaison celles qui sont sur les sceaux des papes *(Vitaliani papæ* et *Theodori papæ)*, bulles tirées du livre de M. Ficoroni.

les murailles du chœur de la cathédrale et que certains antiquaires regardent, à tort suivant nous, comme représentant une œuvre du paganisme. — Plus attentivement étudiés, ces bas-reliefs révèlent une origine chrétienne; ce sont des symboles tirés des prophéties, des évangiles et de l'Apocalypse.—Le caractère architectural, aussi bien que le sens mystique de ces œuvres d'art, les classe très-rationnellement vers le milieu du VIe siècle et les associe sans effort à l'édifice dont un débris d'architrave nous donne la date et la destination. — Enfin nous avons le tombeau même du constructeur de l'église qui vient certifier une fois de plus l'exactitude de nos observations. Les lettres inscrites sur le sépulcre et plus encore celles qui sont gravées sur le fronton triangulaire dont nous avons donné un dessin fidèle, prouvent qu'à la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle déjà Scutaire vivait en Dieu.

CHAPITRE V

ÉGLISE DU PUY AU MOYEN-AGE

I

DÉVELOPPEMENT DU SANCTUAIRE

L'église du Puy a été souvent restaurée, agrandie, et chaque époque paraît avoir laissé sur ses murailles saintes une énergique empreinte de son passage. Ruines païennes, ruines des premiers jours de l'église, débris romans et bysantins, pleins-cintres et ogives, peintures des Grecs du bas-empire, des artistes du moyen-âge et des bons maîtres de l'Italie, se rencontrent confondus dans cette œuvre remplie

de tous les souvenirs de la foi, et portent le témoignage pieux de son importance et de son ancienneté.

On peut diviser en six époques les principales transitions qui déterminent l'histoire architecturale de Notre-Dame du Puy.

I. L'ORATOIRE ANGÉLIQUE. — Eglise latine du VIe siècle (1).

II. TRANSFORMATION EN ÉGLISE ROMANE.—Période antérieure au IXe siècle.

III. 1er DÉVELOPPEMENT. — Période du IXe au XIe siècle.

IV. 2e DÉVELOPPEMENT. — Période du XIe au XVe siècle.

V. MODIFICATIONS ET MUTILATIONS. — Période du XVIe au XVIIIe siècle.

VI. RESTAURATION. — Au XIXe siècle.

Nous ne ferons qu'indiquer sommairement chacune de ces époques par les principaux changements

(1) Dans cette division, nous ne comprenons pas le petit oratoire qui, très-probablement, devait exister sur la montagne bien antérieurement à la construction de l'église latine. L'emplacement, objet d'une si miraculeuse prédilection, béni par saint Georges, consacré par saint Martial, qui y déposa une précieuse relique de Notre-Dame, dut être le but de nombreux pèlerinages. — Ce ne serait donc pas risquer une hypothèse trop téméraire que d'admettre qu'une sorte de

qu'elles révèlent. Le plan de cet ouvrage nous oblige à restreindre dans d'étroites limites ce rapide examen archéologique.

I. — Dans le précédent chapitre, on a vu quels motifs nous avaient porté à fixer à 550 environ la fondation de la chambre angélique. Ce sanctuaire devait être une petite basilique de forme carrée, un peu plus longue que large, située à l'endroit qu'occupent aujourd'hui le chœur et peut-être aussi une portion de l'espace que le dôme recouvre. — Si l'église fut construite conformément aux usages du temps, elle se composait des siéges du clergé dans le fond, d'un autel surmonté du *ciborium*, d'un chœur en avant, de l'enceinte réservée aux fidèles ; puis, en dehors, d'un *atrium*, sorte de cour ou de terrasse, fermée par un portique ou un parapet, au

chapelle ferme préservait des injures du temps et des hommes cette pierre *en guise d'autel*, dont parle la légende.

Dans les premiers temps de l'Eglise, rien n'était plus ordinaire que ces oratoires solitaires gardés par des ermites ; et si, comme il est permis de le penser, quelques demeures environnaient ce *ædiculum chrétien* quand Evodius vint se retrancher sur l'oppidum d'Anis, on pourrait dire que l'église latine avait été elle-même précédée d'un autre petit sanctuaire.

milieu de laquelle se trouvaient la cuve des baptêmes et les vases des purifications (1).

II. — Du VIe au IXe siècle, cette première église subit un changement radical et fut presque entièrement remaniée. Les immenses blocs sculptés qui décoraient soit l'*atrium*, soit la façade, soit l'intérieur, furent enlevés, et comme par leur épaisseur ils remplissaient la muraille, ils ne purent être déplacés qu'à la suite de démolitions considérables. Or, comment est-il arrivé qu'un choix ait été fait entre eux ; que les uns aient été acceptés dans les bases même des réparations nouvelles, tandis que les autres furent enfouis dans les terrains transportés pour élargir les alentours ? Ce serait

(1) Si l'on orne la façade de deux hautes colonnes sculptées terminant aux angles de cette corniche qui règne dans toute la largeur, si on couronne le dessus par un fronton triangulaire, et la porte par une architrave supportée à l'aide de deux autres colonnes plus petites, si l'on dispose les bas-reliefs symboliques ou sur la corniche ou sur le pourtour du parapet ; on aura déjà l'emploi de plus de la moitié des antiquités que la notice du Musée du Puy donne pour gallo-romaines ; et encore l'église ainsi ornée sera-t-elle une des plus modestes de celles dont parlent Grégoire de Tours et les écrivains religieux des VIe et VIIe siècles.

peut-être beaucoup s'aventurer que d'attribuer aux décisions des conciles et aux prescriptions pontificales une part exclusive à cette transformation violente. Néanmoins cette hypothèse s'appuie sur un concours de trop de vraisemblances, pour qu'il n'ait pas été utile de la soumettre, sous la forme de doute, à l'attention de ceux que ces études intéressent.

Quoi qu'il en soit, l'église antérieure au IXe siècle a été complètement retrouvée (1). Sa construction tait homogène, d'un seul jet, mais sans règles et sans soins. Elle affectait plutôt la forme d'une croix grecque que celle d'une croix latine. Ses trois nefs se terminaient à l'est par trois absides carrées, et ses extrémités latérales par deux chapelles demi-circulaires. L'autel, au centre, était surmonté par un clocher quadrangulaire, lequel dominait extérieurement de deux étages les voûtes alors très-

(1) Par M. Mallay, architecte, chargé par le gouvernement des études et des travaux de reconstruction de l'édifice. — Les planches insérées dans l'Atlas de notre *Ancien Velay*, et qui donnent une idée si exacte des phases successives par où passa la basilique anicienne, sont l'ouvrage de cet architecte, qui voulut bien en disposer pour notre publication. C'est également dans le Mémoire de M. Mailay que nous avons puisé certains renseignements utiles, que les démolitions lui ont permis de recueillir.

Digitized by Google

basses. Il est à supposer que l'espace en avant de la façade fut pris alors pour augmenter l'édifice devenu insuffisant et qu'on s'avança sur le bord de la montagne de l'est à l'ouest. — Déjà l'influence bysantine se manifestait dans différents détails très-caractéristiques. Ainsi, les parties retrouvées du clocher de cette époque étaient revêtues de mosaïques, le jour pénétrait dans le sanctuaire par de grandes baies romanes presque toutes géminées. — Cependant, si les derniers vestiges de cette seconde époque trahissent la plus complète décadence de l'art, ils révèlent en même temps une certaine richesse d'ornementation essentielle à constater.

III. — Du IXe au XIe siècle, l'église se transforme. Sa façade est démolie pour être portée en avant, de la longueur de deux travées, sur la pente rapide, précisément à l'endroit de l'escalier actuel où se trouve l'entrée de l'hôpital. Là, de larges fondations sont jetées dans les profondeurs, trois murailles géantes sortent de terre, deux en continuation des côtés et celle qui doit servir à la façade nouvelle. Ces murailles montent puissamment reliées entr'elles, reçoivent sur des voûtes le prolongement de la basilique, et achèvent de la clore à l'ouest en suivant l'édifice qui s'élève sur tous

les points à la fois. Les voûtes supérieures sont exhaussées, les arcs sont doublés, les piliers et les colonnes, surchargés et agrandis, sont secourus par la juxta-position d'autres piliers et d'autres colonnes. Malheureusement, au milieu de cette ascension générale, le clocher paraît seul oublié, et tandis que tout monte autour de lui, ses deux étages apparents restent ensevelis dans les maçonneries intérieures, pour ne plus laisser voir au dehors que la lanterne octogonale dont le goût bysantin le couronne.

C'est à partir de cette époque que la nécessité inspire cette disposition si singulière et si pittoresque de l'entrée principale. On veut que cette entrée soit à l'occident, et pour y arriver on entr'ouvre la voûte au milieu de la grande nef, un peu en avant du chœur; puis on pratique en-dessous un large escalier qui descend en ligne droite depuis cette ouverture béante jusqu'au pied même de la façade. — A droite du portail aboutit la montée des Pèlerins, à gauche est l'hôpital, cette charitable hôtellerie déjà ancienne de plus de deux cents ans, et qui reçoit à cette dernière étape, les malades, les pauvres et ceux assez riches pour payer leur écot. Il suffit d'étudier avec un peu de patience cette partie du monument pour se convaincre que c'était bien là le seuil de l'église achevée au XIe siècle. Du reste,

tout le démontre; les nombreux raccords dans les constructions, les débris d'arcs perdus dans l'appareil des murs, l'inscription qu'on lit sur les marches et les deux chapelles latérales, *atrium* du moyen-âge, consacrées à recevoir, l'une les enfants avant leur baptême, l'autre les morts avant leur sépulture (1).

Les dorures et les peintures se déploient progressivement sur toutes les murailles de l'édifice. Depuis les premières marches du porche jusqu'aux dernières colonnes de l'abside, les parois, les voûtes sont couvertes de figures d'anges, de saints et de scènes entières prises dans les livres sacrés. — Pendant la même période s'élève la tour St-Mayol, cette grande sentinelle armée de la cité épiscopale; se commencent ou se poursuivent les décorations du cloître dont les galeries, au moins contemporaines, sont plusieurs fois démolies et reconstruites avec plus ou moins d'harmonie, au fur et à mesure que les bâtiments sur lesquels elles s'appuient sont eux-mêmes détruits et réédifiés (2).

(1) Voir ce que dit à ce sujet Mérimée, dans ses notes sur un *Voyage en Auvergne.*

(2) Il est très-probable que le cloître fût bâti originairement d'un seul jet; mais les grandes réparations faites à plusieurs époques, soit à l'église sur laquelle il est appuyé

IV. — Du XIe au XVe siècle, de plus considérables agrandissements achèvent de donner à l'antique cathédrale ce caractère de grandeur et d'originalité qui la classent parmi les monuments les plus remarquables du moyen-âge chrétien ; une fois encore sa façade est abattue pour être augmentée de deux travées; mais plus on marche sur la brusque déclivité du terrain, plus l'œuvre devient difficile et hardie. Cependant, loin d'être effrayé par les obstacles de l'entreprise, l'architecte courageux en triomphe et donne à cette construction cyclopéenne une légèreté que n'avait pas la précédente. D'énormes piliers bysantins soutiennent dans les airs ces voûtes grandioses et dissimulent leur propre lourdeur par des colonnes engagées dans les angles. Le péristyle est élargi , la profondeur du portique souterrain est doublée, et la rue des Tables, qui prolonge cette rampe de 130 marches, ajoute ainsi à l'effet de sa merveilleuse perspective.

Le luxe des décorations augmente avec l'impor-

d'un côté, soit à la citadelle, construite seulement au XIVe siècle, à laquelle il est adossé de l'autre, expliquent ces différences dans les sculptures des chapiteaux, dans les ornements en mosaïques des façades extérieures, expliquent aussi ce désordre dans la corniche sculptée qui évidemment a été démontée et mal remise en place.

Digitized by Google

tance de la basilique. De nouvelles peintures sont ajoutées aux anciennes, les chapelles latérales du seuil précédent sont reprises sous l'épiscopat de Pierre IV (de 1159 à 1189), et leur auteur, l'artiste Godefroy, sculpte sur leurs portes en bois de cèdre, des bas-reliefs rappelant les principaux épisodes de la naissance et de la mort du Sauveur. Ces bas-reliefs sont peints et dorés, et s'harmonisent admirablement avec l'ornementation polychrôme du porche supérieur.

Quand on est arrivé à la porte dorée, on est précisément à l'endroit où s'arrêtait la première église romane, et on se trouve sous le milieu de l'église du XIIe siècle. C'est là qu'est la pierre miraculeuse, le dolmen consacré dont parle la légende; c'est là que le chapitre assemblé vient attendre l'évêque à son entrée solennelle, qu'il reçoit son serment et lui adresse ses félicitations; c'est là que, pieds nus, à genoux, le cierge en main, de rudes hommes d'armes, de fiers barons, la terreur de ces montagnes, font d'humbles amendes honorables à Notre-Dame; c'est là, qu'aux veilles des grandes fêtes, d'illustres pèlerins passent la nuit en prières, et déposent avant d'entrer les magnifiques offrandes qu'ils apportent des plus lointaines contrées pour se rendre la Vierge favorable; c'est à ces voûtes que sont pieusement appendus, casques, cuirasses, drapeaux,

boulets, trophées conquis à tous les âges sur les ennemis de la foi.

C'est du XIe au XIIIe siècle que datent les deux autres porches de Notre-Dame; celui du nord, qui se distingue par trois charmantes baies romanes heureusement disposées sur sa petite façade; celui du midi, qui surprend par la richesse de son ornementation, par l'inépuisable variété de détails qui recouvrent ses archivoltes, ses piliers, et qui font de chacune de ses colonnes si artistement striées, cannelées, gauffrées, perlées, un type très-remarquable du style byzantin fleuri au XIIe siècle (1). — C'est à la

(1) En parlant du luxe avec lequel les portes du porche méridional avaient été décorées, M. Mérimée signale avec raison leurs ferrures et leurs bronzes. « Il faut noter, dit-» il, des têtes de lions » ou de tigres d'un » caractère original, » et qui ressem-» blent d'une manière » frappante aux » têtes de bronze » coulées par les » maîtres Jean et Ni-» colas de Bingen, et » que l'on voit à la » cathédrale de Trèves. »

XIIe SIÈCLE.

***

même époque, quoiqu'à deux dates différentes, qu'il faut faire remonter la construction du grand clocher, nécessitée par le changement de destination du dôme central. Peut-être était-ce antérieurement un petit baptistère isolé de l'église, dont on fit un clocher, en y ajoutant une suite d'étages. Quoi qu'il en soit, son architecture un peu massive ne manque ni de caractère, ni d'originalité ; cette suite d'ouvertures cintrées et ogivales couronnées par de grands pinacles, apparaît comme une œuvre de transition qui prête la force du roman à la hardiesse du gothique, et donne à cette flèche carrée un aspect des plus imposants.

Pendant le cours de la même période, mais bien plus tard, est construite la vaste et redoutable citadelle encore aujourd'hui debout et menaçante comme aux premiers jours. Nul doute que l'ancienne église n'eût été fortifiée depuis longtemps, et qu'il n'existât des travaux de défense se rattachant à la tour Saint-Mayol et à la roche Corneille ; il apparaît seulement de ce qu'on peut voir que les agrandissements considérables de la basilique nécessitèrent de nombreuses modifications dans tous les édifices de sa dépendance, lesquels, à cause de cela, ont été souvent remaniés et modifiés aussi bien dans l'ensemble que dans chacun de leurs détails.

Digitized by Google

V. — Du XVe au XIXe siècle, la cathédrale du Puy perdit peu à peu ce caractère de grandeur qui la signalait entre toutes. Suivant les besoins du moment on ajoutait, on supprimait sans la moindre préoccupation d'art et de goût. Si par intervalles certaines additions heureuses, comme celle de la chapelle gothique de saint Joseph, se produisaient, il arrivait le plus ordinairement que l'harmonie du majestueux édifice se trouvait cruellement offensée (1). Le tremblement de terre de 1427 causa

(1) Vers la fin du XVe siècle, l'église était divisée en trois nefs ; celle du milieu n'avait que 8 mètres de longueur dans la partie laissée vacante, tandis que les deux latérales en avaient près de 22. — A l'entrée du grand chœur s'élevait une tribune, ou jubé, d'où l'évêque et son chapitre entendaient les prédications ; au fond et en face il y avait un second chœur dédié à saint André. Celui-ci était orné de peintures représentant l'histoire de l'Eglise. — La statue de Notre-Dame était placée sur la corne droite de l'autel principal ; la châsse contenant les reliques du jeune martyr saint Domnin était sur la corne gauche ; sur le tabernacle, et dans un cercle en pierreries, une colombe de vermeil supportait le *ciborium*, vase précieux en forme de tombeau. Ces deux vers latins étaient gravés en manière d'épitaphe sur le couvercle :

Hoc corpus Domini conditur in tumulo
Cujus morte pia vivificatur homo.

Devant l'autel brûlaient sans cesse trente-deux lampes d'argent ; au pied se trouvait un petit caveau recouvert d'une

d'irrémédiables préjudices à l'église entière. Il fallut étayer la façade à l'aide d'un monstrueux éperon, reprendre toutes les voûtes lézardées, boucher des croisées, et pratiquer en maints endroits d'immenses travaux de soutènement d'un aspect souvent disgracieux.

A partir du XVIIe siècle, on ne procéda plus que par mutilations et amputations. L'orifice central, si pittoresque, fut supprimé et remplacé par une issue latérale qui détruisit une portion du cloître ; le cloître lui-même, tant de fois fait et refait par suite des démolitions et des reconstructions adjacentes, fut envahi par des annexes qui le défigurèrent ; le chœur fut rétréci, diminué par des cloisons et de fausses voûtes ; on masqua la haute coupole par un dôme très-surbaissé, composé avec des pièces de charpente et du plâtre ; les deux branches de croix et les tribunes se trouvèrent brusquement séparées

grille, à travers laquelle les pèlerins jetaient leur offrande en arrivant, et en telle quantité, dit le P. de Gissey, que deux hommes étaient gagés pour recueillir l'argent avec des pelles. — La porte du milieu, celle à laquelle aboutissait le grand escalier, était devant la chaire du prédicateur, les deux autres sortaient un peu plus haut et au-dessus ; l'une sous le porche méridional, l'autre sous le porche septentrional, ce qui avait donné lieu au dicton qu'*on entrait à Notre-Dame par le nombril et qu'on en sortait par les oreilles.*

du reste du monument par de lourdes murailles et abandonnées à la destruction qui les attaquait avec violence. « Partout, dit l'architecte chargé des tra-
» vaux de restauration, en cachant le mal on crut
» l'éloigner. Pendant qu'à l'intérieur les piles écra-
» sées sous la charge voyaient chaque jour le danger
» augmenter, l'extérieur était orné de moulures et
» de coquets badigeons qui l'enveloppaient d'un
» voile mensonger (1). »

VI. — Tel était l'état des choses lorsque le Gouvernement, prévoyant une catastrophe inévitable, ne voulut pas laisser s'accomplir la ruine de cette vénérable église qui, depuis plus de douze cents ans, avait été en si grand honneur dans toute la chrétienté. Le mal étant général, il fallait, sans hésitation, procéder à une restauration ou plutôt à une réédification presque complète. Les hommes les plus compétents dans l'art architectural, dans la science archéologique furent envoyés pour choisir ce qui pourrait être conservé, ce qui devait être détruit; et quand les études parurent suffisantes, les travaux furent entrepris et confiés à la direction d'un homme qui avait déjà fait ses preuves dans des

(1) Mémoire de l'architecte, déjà cité.

œuvres de cette nature. L'architecte se mit résolûment à l'œuvre, étudia jour par jour tout ce que renfermait ce vieux livre dont les feuillets s'étaient mystérieusement repliés les uns sur les autres, et les démolitions successives révélèrent bien des détails imprévus qui lui permirent de faire encore d'heureuses rectifications aux plans primitifs.

Aujourd'hui l'église est achevée, mais, hélas! comme elle est triste et froide! pourquoi cette morne solitude? pourquoi ces murailles, jadis si richement ornées, sont-elles si pauvres et si nues? La foi pourtant n'est pas éteinte. Le colossal monument qui rayonne sur le plus haut sommet de la roche voisine n'est pas seulement un trophée de la victoire, c'est un impérissable témoin de l'amour du pays pour sa céleste patronne. Les solennels jubilés de ce siècle convoquent d'aussi grandes affluences que les fêtes du moyen-âge, et le patriotisme local ne semble avoir rien perdu de ses anciennes ardeurs. Espérons donc que le temps approche où ce temple auguste, qui fit l'orgueil et la fortune de nos pères, cessera d'être, par son indigence, un reproche à l'égoïsme et à l'oubli de nos contemporains (1).

(1) Dans notre volume des *Monuments*, nous avons donné une description plus détaillée des décorations de l'édifice à différentes époques.

Digitized by Google

II

PÈLERINAGES A NOTRE-DAME DU PUY

Après que la première croisade eut été décrétée, le pape Urbain II songea aux moyens de la mettre le plus promptement possible à exécution. Pour cela, il résolut de convoquer un concile au cœur même de la France, la terre du dévouement et de la foi. Son projet, disent nos chroniqueurs, était de planter sa bannière sur la célèbre basilique anicienne et de sonner du haut de sa tour le beffroi d'alarme qui devait retentir dans toute l'Europe catholique. — Il vint en effet au Puy, le 14 août 1095, accompagné d'une escorte nombreuse d'archevêques, d'évêques et d'abbés; il y célébra les fêtes de l'Assomption et plaça solennellement sa formidable entreprise sous le patronage de Notre-Dame. Malheureusement la ville et ses abords lui parurent difficiles, et comme le concile ne devait avoir lieu que sur la fin de novembre, il crut plus prudent de

Digitized by Google

le convoquer à Clermont, au milieu des vastes plaines de la Limagne. Néanmoins et comme témoignage du désir qui l'avait animé, l'énergique pontife choisit pour son vicaire général à la croisade Adhémar de Monteil, le preux évêque du Puy. — Quelques années après le voyage d'Urbain, trois papes persécutés : Calixte II, fils du comte de Bourgogne, Innocent II, Alexandre III, accoururent dans leur détresse implorer la protection suprême de celle qui avait placé sur la montagne d'Anis le siége de ses plus abondantes faveurs.

Charlemagne, le grand fondateur, y était aussi venu, et après avoir incliné son front conquérant devant l'autel vénéré, avait, au départ, laissé dans ce sanctuaire les puissantes empreintes de son passage. Après lui, son fils Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, Eudes et Robert firent ce pieux pèlerinage. Louis VII accourut à son tour dans le Velay pour défendre son église opprimée ; puis, quand il fallut partir pour aller combattre les ennemis de la foi, il s'y rendit encore pour placer ses armes sous la protection de Marie. Philippe-Auguste imita son exemple. Louis IX, la plus rayonnante figure de ce royal cortége, fit comme son aïeul. Il avait envoyé l'épine ensanglantée de la couronne de Jé-

sus (1) et, quinze ans plus tard, à son retour de Palestine, il apporta lui-même au Puy la statue au noir visage qu'il avait reçue du soudan du Caire. PHILIPPE III, son fils, y accomplit en grande pompe le vœu fait sur les plages lointaines (2). PHILIPPE-LE-BEL s'y arrêta quand il revint du Roussillon (3). CHARLES VI, malade, y demanda la guérison de son esprit troublé, et CHARLES VII, encore dauphin, un appui d'en haut contre les intrigues de la cour et les persécutions de sa mère. LOUIS XI, toujours inquiet, vint par trois fois s'y raffermir contre ses propres terreurs. CHARLES VII, abattu, sentit s'y relever son courage après les

(1) « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, à ses amés » les doyen et chapitre du Puy, salut et amitié. — Par la » teneur des présentes nous vous faisons savoir que le jour » même où nous avons reçu la très-sainte couronne d'épines, » qui, au jour de la Passion fut placée sur la tête adorable » de Notre Seigneur Jésus-Christ, et qui nous a été apportée » de Constantinople, nous en avons accordé une épine à » notre amé et féal Bernard, votre évêque, pour la porter à » votre église, à cause du respect et de l'honneur dus à la » bienheureuse Vierge.

» Donné à Sens, l'an du Seigneur 1239, au mois d'août. »

(2) Il apporta un morceau de l'éponge présentée à N.-S., dans sa Passion, enchâssée dans une croix d'un très-grand prix.

(3) Il fit présent à l'église d'un magnifique calice d'or.

désastres d'Italie ; et le chevaleresque FRANÇOIS Ier, délivré de ses fers, voulut y protester de ses sentiments catholiques en face de l'Europe déchirée par les efforts des hérésies naissantes.

Il n'est pas sans intérêt d'assister rétrospectivement, par le récit de nos vieux chroniqueurs, au spectacle de quelques-unes de ces solennelles visites. Si toutes avaient cela de commun qu'elles remplissaient la cité d'une population enthousiaste, protestant à grands cris de son amour et de sa fidélité, chacune portait en elle le caractère particulier de l'époque où elle avait lieu.

En 1162, on s'avança processionnellement à la rencontre d'Alexandre III jusqu'à plus d'une demi-lieue de la ville. Le Saint-Père attendait avec sa suite. Quand on fut arrivé, l'évêque Pierre IV lui fit une respectueuse harangue les genoux en terre ; le pape répondit, et la procession reprit sa marche pour revenir. Le pontife, revêtu du rochet et du camail, était monté sur une haquenée blanche ; sept cardinaux, plusieurs évêques et abbés, qui formaient son cortège, portaient la chape romaine et le suivaient sur des mules richement caparaçonnées. La foule était innombrable. Elle s'agenouillait sur son passage, elle s'inclinait la face contre terre pour recevoir sa bénédiction, se pressait ensuite pour le voir

de plus près, pour toucher, s'il était possible, un bout de ses vêtements; et lui, semblait heureux de cet hommage rendu à son caractère, de cette sympathie universelle pour sa suprême infortune.

En 1394, quand on apprit l'arrivée du roi Charles VI, on se hâta de faire au Puy les plus dispendieux préparatifs pour le recevoir. On savait tout le luxe qui régnait à la cour et l'on crut qu'on ne pouvait fêter dignement le monarque, qu'en imitant au moins pour un jour les prodigalités qui faisaient à cette époque un si cruel contraste avec la misère publique. — Le cortège était composé des plus grands seigneurs du royaume. Les écrivains qui parlent de ce voyage ne fixent pas à moins de deux cents personnes, maîtres ou serviteurs, le nombre de ceux qui chevauchaient ainsi de ville en ville, ou qui se joignaient à mesure à la suite du roi.

Charles VI descendit de sa litière vers la croix de la montagne de Denise, monta un superbe cheval recouvert d'une housse bleue rehaussée de fleurs de lis d'or, salua la députation qui lui fut présentée par le gouverneur de la province, et sans mot dire, continua sa route vers le Puy. Il avait à ses côtés, comme deux tuteurs, ses oncles le duc de Bourgogne et le fastueux duc de Berry, dont les déprédations avaient été si fatales au Languedoc. Les gens

d'église, de justice et d'épée qui étaient venus à sa rencontre, retournèrent sur leurs pas, entraînés par la foule qui courait, tant elle avait peine elle-même à suivre la cavalcade des illustres visiteurs. — Aussitôt qu'on fut aux portes de la ville, les consuls placèrent au-dessus de la tête du roi un magnifique dais en velours, et monseigneur Ithier de Martreuil prononça un discours qui fut fort admiré. Charles VI semblait écouter à peine, et l'on pouvait lire dans son regard morne et hagard, combien peu l'intéressaient tous cesspectacles par lesquels on cherchait à le distraire. Sa mise somptueuse, l'air de fête de ceux qui l'entouraient, les élans joyeux de la multitude pressée sur son passage faisaient encore plus visiblement ressortir le mal profond dont les frénétiques accès avaient laissé de sinistres stigmates sur son pâle visage.

On monta à Notre-Dame après le cérémonial accoutumé; le roi, revêtu d'une chape, fut conduit devant l'autel où il fit une courte prière. Il était accablé de fatigue et s'en alla bientôt se reposer chez le chanoine Chambarlhac qui avait le plus beau logis du cloître. — Charles VI assista le lendemain, jour de l'Annonciation, à une messe solennelle. Il fit ses dévotions, resta en prières une partie du jour, s'approcha de la balustrade du chœur pour toucher quelques malades qui avaient les écrouelles, et en

sortant déposa au pied de l'autel une bourse pleine d'or.—A l'exemple de ses prédécesseurs, il reconnut et confirma les antiques prérogatives de l'église et les priviléges du chapitre. Enfin, voulant témoigner à la ville tout son contentement pour l'accueil qu'il en avait reçu, il l'exempta d'impôts pour trois ans.

Charles VII vint à plusieurs reprises au Puy et dans des conditions bien différentes les unes des autres. Proscrit et fugitif dans sa jeunesse, il n'avait pour escorte que quelques fidèles qui ne le quittaient jamais. Il arrivait sans bruit, descendait à Espaly au château de l'évêque, sans se faire annoncer; et souvent les citoyens ne surent qu'il était venu qu'alors qu'il était déjà parti. — On dit qu'il se trouvait dans le Velay quand il reçut la nouvelle du trépas de son père et qu'il fut acclamé roi au château d'Espaly... Quoi qu'il en soit de cette erreur, démentie par ses propres lettres, Charles VII revint après son avènement à la couronne visiter la basilique du mont Anis, et chaque fois la ville célébra sa bienvenue par des réjouissances. Ce n'étaient que tournois, joûtes, festins, farandoles pendant qu'il restait au milieu de cette population qui dans les mauvais jours s'était montrée si sympathique à ses chagrins.

De tous les princes français, sans excepter

Charlemagne, son fils, et saint Louis lui-même, le plus fervent au culte de la sainte Vierge ce fut sans contredit Louis XI. Son père lui avait inspiré cette dévotion dès sa plus tendre enfance, et plusieurs fois il l'avait mené avec lui en pèlerinage à divers oratoires célèbres, particulièrement à celui du mont Anis. Quand, à son tour, le fils de Charles VII fut devenu roi, sa plus constante préoccupation fut d'invoquer, dans toutes les circonstances difficiles de sa vie, la protection spéciale de l'auguste patronne de ses ancêtres. Les allures exceptionnelles de ce prince, le plus habile, le plus rusé de son siècle, sa bonhomie si trompeuse, son esprit si inquiet, si timoré, et pourtant, au besoin, si peu scrupuleux, donnent à cette figure historique une physionomie étrange qu'on aime à étudier dans les occasions semblables à celles qui nous occupent.

En 1468, Louis, âgé de 45 ans et depuis sept années sur le trône, commençait à éprouver quelque inquiétude de ne point avoir d'enfant mâle; néanmoins il espérait toujours obtenir par l'intercession de Notre-Dame ce que la nature lui avait jusque-là refusé; il écrivit en conséquence à Jean de Bourbon, évêque du Puy, lui demanda de faire faire à cette intention des prières publiques et une procession générale dans laquelle la miraculeuse image de la Vierge noire serait solennellement portée. Sa con-

fiance était entière dans ce pieux recours; elle ne fut pas déçue. « Le 10 juillet, dit Médicis, cette pro-
» cession parcourut les divers carrefours de la ville;
» et il y eut sur son passage de moult belles histoi-
» res, tant du Vieulx que du Nouveau Testament,
» ainsi que plusieurs autres triomphes et cérémo-
» nieuses choses qu'il serait trop long de rapporter,
» mais d'où s'ensuivit que peu de temps après, la
» reine devint enceinte et mit au monde un Dau-
» phin (1). » C'était au mois de juillet 1470 que na-

(1) Charles, frère du roi, chef de la ligue du Bien public, venait de faire la paix avec Louis XI, et avait reçu en apanage, au mois de mai 1469, le duché de Guienne. En 1470, ce nouveau duc, élevé dans les mêmes sentiments religieux que son frère, vint en pèlerinage à Notre-Dame du Puy.— « Il lui
» fut faict grand honneur à son entrée, rapporte le même
» chroniqueur; les Ordres l'allèrent quérir en l'*Oradour du*
» *Collet*, et ceux de l'église cathédrale au *Pourtal Saint-*
» *Georges*, ainsi qu'il est de coutume au sang royal. Les
» rues par où il debvoit passer furent tendues comme le jour
» du Corps de Dieu, et plusieurs belles et nobles hystoires
» furent faictes, et plus belles par commun bruit que celles
» qui, auparavant, avoient été faictes au portement du saint
» Image duquel est ci-dessus parlé. — Il y avoit avec lui
» 400 chevaulx, et il demeura au Puy, faisant ses dévotions,
» 7 ou 8 jours. Un soir entr'autres, il veilla dans l'église
» Notre-Dame et y offrit un moult beau clerge de cire, et au
» saint Image donna une robe de velours en or battu, avec
» ses armes. Ce bon seigneur étoit clerc, il visita soigneu-

quit le prince tant désiré, et trois mois après, la reine, accompagnée de la duchesse de Bourbon et d'une suite nombreuse, vint en pèlerinage à Notre-Dame du Puy, où elle fut reçue avec tous les honneurs dus à l'épouse d'un souverain.

Les graves et incessantes affaires royales n'avaient point encore permis à Louis XI de céder à son pieux désir de venir lui-même s'agenouiller aux pieds de l'autel de sa protectrice. Toutefois, profitant de quelques jours de calme, il quitta brusquement Paris et sa cour pour accomplir ce que sa conscience lui imposait comme un devoir. En effet, ce n'était pas seulement un fils qu'il devait à l'assistance de la Vierge anicienne, c'était sa vie qui par elle avait été miraculeusement sauvée. S'il faut en croire le frère Théodore, ou plutôt Robert Gaguin, vieil historiographe du temps, certain Rhénon, pressé par le prince d'Orange, partisan dévoué du duc de Bourgogne, s'était engagé à empoisonner Louis XI, et il était même à la veille d'accomplir son criminel projet, lorsque le bâtard de Châlon, informé à propos, fit arrêter, fit saisir le coupable qui était un de ses sujets, et ordonna qu'il fût jeté dans une

» sement la bibliothèque de *Pierre Odin*, official du Puy, et » à son départ, reçut de celui-ci un petit livre. »

Digitized by Google

basse fosse en attendant son supplice. Rhénon s'attendait d'un moment à l'autre à mourir; cependant, son repentir, ses aveux, et surtout sa confiance en Notre-Dame du Puy, à laquelle il eut recours en ce péril extrême, lui valurent sa grâce, et déterminèrent le roi à aller visiter sans plus tarder l'oratoire vellavien.

Ce fut le 7 mars 1475 que Louis XI, depuis trois semaines en route, arriva sur les hauteurs de Fix, à trois lieues environ du Puy (1). Sans la troupe d'archers qui l'accompagnait, il eût été difficile de retrouver dans cette compagnie silencieuse qui cheminait ainsi à petites journées l'escorte d'un roi de France. Les plus grands seigneurs se distinguaient à peine des simples officiers de service; et le maître, le plus modestement vêtu de tous, ne se reconnaissait lui-même que parce que de temps à autre il faisait arrêter brusquement le cortége pour interroger les laboureurs, pris à l'improviste au milieu de leur travail, sur la prospérité du pays, sur les souffrances et les besoins du peuple. — Quand il descendit dans l'hôtellerie de ce village encore tout couvert de neiges, il trouva pour le recevoir

(1) Arnaud commet une erreur quand il fixe ce premier pèlerinage en 1476. Louis XI vint au Puy en 1475, au mois de mars, et fit un second pèlerinage l'année suivante au mois de juin.

une députation du chapitre de l'église cathédrale, composée, en l'absence de l'évêque, son chef, de *Jacques de Ceissac*, doyen, de *Pierre de Neuville*, chanoine, et de *Pierre Odin*, abbé de la collégiale de Saint-Vosy. Cette députation lui fut présentée par le grand chambellan, Charles de Lafayette. — Aussitôt qu'ils furent devant le roi, ils se mirent tous à genoux, et Pierre Odin prononça cette harangue :

« SIRE,

» Voicy vos tres humbles et obeyssants serviteurs et ora-
» teurs de vostre saincte église du Puy, les quels sont venus
» ici au devant de vostre royale majesté, pour vous faire la
» révérence que vous est deüe et appartient, et pour vous
» présenter les biens, tant spirituels que temporels, de vostre
» dicte église. Et à vous, nostre souverain et naturel seigneur,
» présentons les clefs de nostre cloistre du Puy, de la roche
» de Corneille et de Saint Michel. Vous remercions des biens
» faicts par vous en icelle nostre église, et vous prions très
» humblement qu'il vous plaise avoir icelle, ensemble ses sup-
» posts, en vostre singulière commandation. Qu'il vous plaise
» aussi leur commander vos agréables plaisirs, pour iceulx
» accomplir, aydant Nostre Seigneur et sa benoiste Mère;
» que par leur saincte grâce vous donne prospérité et victoire
» de parvenir au dessus de vos besongnes, et vous donner
» bonne vie et longue. »

Le roi répondit :

Digitized by Google

« Messieurs, levez-vous, soyez les très bien venus. Je vous » mercie de l'offre que faictes à ma personne, que rien ne » vaut, et vous représente que si y a chose que puisse faire » pour cette saincte église, dictes le moy, ou me le balliez » par escript, et je y ferai le possible, pour l'honneur de » cette benoiste Dame, la glorieuse Vierge Marie, qui m'a » fait tant de bien. »

Au nom de Marie, le roi fléchit le genou et se découvrit la tête ; puis, refusant de prendre les clefs qui lui étaient offertes, il ajouta :

« Vous les avez bien gardées jusques icy, gardez les encore » car en vous je me fie. »

Il congédia ensuite la députation en disant :

« Allez vous en, et ne venez pas au-devant de ma personne » avec procession : ne salliez hors de l'église, mais tenez-» vous à la porte d'icelle, et quand je serai illec où veux » aller comme pèlerin et à pied, dictes le *Salve Regina.* »

Immédiatement après la réponse de Louis XI, les délégués du chapitre se retirèrent et vinrent en toute hâte au Puy afin de disposer les choses ainsi qu'il avait été convenu. De son côté, le roi se mit en marche pour faire la route à pied ; et quoique le temps fût mauvais, quoiqu'il y eût pour quatre grandes heures de chemin, il se présenta, environ sur

le milieu du jour, accompagné d'une suite considérable, devant le portail de Pannessac qui, ainsi que les autres portes de la ville, avait été décoré pour cette solennelle occasion. Il fit son entrée modestement à pied, traversa rapidement les rues de Pannessac et de Raphaël, monta par la rue des Tables, longea les murs du cloître du côté du midi, et quand il fut sous le porche de Notre-Dame, celui qui est près de l'église Saint-Jean des Fonts baptismaux, le clergé qui l'attendait le reçut en se conformant à ses ordres.

On lui présenta un costume de chanoine qu'il accepta, et dont il fut aussitôt revêtu par le seigneur doyen; puis, avant de passer le seuil de l'église, il demanda à haute voix à Messieurs du chapitre de vouloir le relever du vœu qu'il avait fait de ne pénétrer dans l'angélique sanctuaire que les pieds nus. Sa demande lui fut accordée sans obstacles. Alors les prêtres se mirent à entonner le *Salve Regina*, il entra processionnellement à leur suite, se dirigea du côté du chœur, et commença par venir déposer aux pieds de la statue de Notre-Dame une bourse de trois cents écus d'or.

Ce fut le vendredi, à deux heures de l'après-midi environ, que le roi entra dans la ville. Il prit gîte un jour dans la maison de messire Gaspard Maurin, doyen, et le lendemain dans celle du trésorier du

Digitized by Google

chapitre. — Il séjourna le samedi, le dimanche, et partit le lundi après dîner.—Chaque jour il entendit trois messes, à chaque messe il offrit trente-un écus d'or, et chaque fois il se montra constamment vêtu du costume des chanoines. — Enfin, avant de s'éloigner, il fit don à l'église d'un précieux vase de cristal orné de perles et de pierres précieuses, destiné à la célébration du saint sacrifice le jour des fêtes de la sainte Vierge. En le remettant, il recommanda qu'on eût le soin de faire graver sur ce vase cette courte inscription : LUDOVICUS FRANCORUM REX. De plus il fit restituer aux chanoines 600 grosses réales qu'il se souvint de leur avoir empruntées lors des disgrâces de sa jeunesse ; et pour reconnaître la façon gracieuse dont ils l'avaient reçu, il confirma leurs anciens priviléges qu'il augmenta de celui du *committimus* aux requêtes, avec injonction à tous les juges d'user envers les débiteurs du chapitre des mêmes contraintes que s'il s'agissait des siens propres. Il ratifia aussi certains droits particuliers à la maison de Saint-Mayol, laissa trente-une pièces d'or pour l'église Saint-Michel, quinze pour l'hôpital, et fit de grandes largesses aux couvents et aux pauvres de la ville. — Après cela, il partit (1).

(1) C'est le secrétaire du chapitre du temps, PASCALIS, qui

A peine fut-il de retour à Paris, ajoute le frère Théodore, qu'il envoya une offrande (de 1,200 écus d'argent, et de 100 marcs en lingots) destinée à la fabrique d'une niche ou reposoir pour la Sainte Image; surcroît de bienfait qui inspira la pensée de trois processions consécutives pour demander à Dieu la conservation de la personne du roi et de tous les membres de sa famille. — L'abbé de Saint-Vosy étant allé en Touraine l'hiver suivant, lui présenta de la part du chapitre une petite figure de Notre-Dame, en or. Chacun pensait qu'après l'avoir examinée Louis XI la donnerait à la reine; mais il la baisa plusieurs fois dévotement, et la fit de suite attacher à son chapeau en disant qu'il gardait celle-là et qu'il serait bien aise d'en avoir une pareille pour sa femme.

L'année d'après, quoique mal portant, et peut-être même à cause de cela, le roi fit un nouveau pèlerinage au Puy. Cette fois, il y resta neuf jours pour y accomplir une neuvaine entière, et il ne se montra pas moins libéral qu'à son précédent voyage. Son premier soin fut de faire publier une indulgence de trois cents jours qu'il avait obtenue du Souverain Pontife en faveur de ceux qui réciteraient l'*Angelus*, à midi.

a couché tout ce que dessus au livre du secrétariat, de l'an 1475, fol. 2.

L'entrée de François Ier fut d'une magnificence sans pareille et surpassa de beaucoup ce qui s'était vu jusqu'à ce jour. — Le jeudi, 17 juillet 1533, il est au château de Polignac, quand on vient lui annoncer que la ville envoie à sa rencontre une députation de ses principaux notables. Ce sont les consuls en grand apparat, les corps de magistrature, présidents, baillis, juges, avocats, docteurs et licenciés, les marchands et les bourgeois, tous richement vêtus et précédés de trompettes et de sergents. Le roi s'empresse de monter à cheval. Il est accompagné du dauphin, du duc d'Orléans, du duc d'Angoulême, du légat, du cardinal de Lorraine, de Messieurs de Vendosme, de St-Pol, de Tonnère, de Montmorency, de Villard, des évêques de Paris, de Lizieux, de Clermont, d'Arles, de St-Flour et du Puy. A ce cortége se joignent encore les ambassadeurs des principales puissances, les vicomtes de Polignac, tous les barons du Velay, sans compter une foule de grands seigneurs, comtes, vicomtes, chevaliers, gens d'église et gens d'épée, qui ont désiré faire ce pieux pèlerinage en si brillante compagnie.

Aux limites de la ville, François Ier est complimenté par maître Jacques David, docteur et juge au bailliage, qui lui est présenté par M. de Montmorency, gouverneur du Languedoc. — La harangue fut, dit-on,

d'une extrême longueur; mais la réponse est courte: « Messieurs, dit-il, je vous remercie de votre bon » vouloir dont je suis depuis longtemps informé. » Croyez qu'en ce que je pourrai, je vous ferai de » bon cœur plaisir. » — Puis, à partir de cet endroit jusqu'à la porte de l'église c'est une ovation qui dure plus de deux grandes heures. On marche de surprise en surprise. A chaque pas on rencontre des arcs de triomphe, des guirlandes de feuillage, des devises, des échafauds sur lesquels de charmantes jeunes filles aux costumes allégoriques représentent les sciences, les lettres, l'honneur, la foi, la justice et disent tour à tour au gracieux monarque de fraîches poésies composées pour lui plaire. Un rondeau lui est récité par l'*amour* et la *fidélité* qui lui offrent les clefs de la ville; l'*honneur* et la *vertu* le félicitent; un peu plus loin c'est la *république*, c'est *Minerve*, ce sont les *sept arts libéraux*. — La foule inonde tous les abords; c'est à grande peine que le cortége peut lui-même avancer. Les toits des maisons sont chargés de monde, les cloches sonnent, les trompettes retentissent, des instruments de musique se mêlent aux voix et remplissent d'accords les rues et les carrefours. On chante, on crie, on jette des fleurs du haut des croisées; partout flottent aux vents des draperies aux couleurs de France; on ne voit que bannières, on n'entend qu'une clameur

immense qui remplit la cité. Enfin cette étourdissante et merveilleuse marche triomphale arrive au portique Saint-Jean, où le doyen, à la tête du chapitre, reçoit le roi et le conduit près de l'autel sur un trône recouvert de drap d'or. François Ier, entouré de sa cour, se prosterne devant la Sainte Image, fait son oraison et ordonne qu'on chante le *Te Deum*. Il ne se montre pas moins libéral que ses ancêtres et comme eux fait de riches présents au sanctuaire. Il veut que nul ne puisse le soupçonner de trahir la foi de ses pères et de prêter aux schismes, qui de toutes parts menacent l'Eglise, une oreille coupable. L'ambassadeur d'Angleterre est à ses côtés, la plus haute noblesse de France l'accompagne, il est en présence des représentants officiels de l'Europe, et il lui plaît de faire ce pèlerinage de Charlemagne, de Philippe-Auguste et de saint Louis, afin qu'on sache partout que le trône de France n'a pas cessé d'être celui du fils aîné de l'Eglise.

Après cette légende glorieuse de pontifes et de monarques, à quoi servirait de nommer ces princes, ces hauts barons, ces illustres prélats que la célébrité de l'oratoire angélique convoquait de tous les coins du monde? Les saints marquaient la route qu'il fallait suivre. Robert, Etienne, Chaffre, Eudes,

Odon, Pierre-le-Vénérable, Mayol, Hugues de Grenoble, Antoine de Padoue, Dominique, Vincent Ferrier, François-Régis, et bien d'autres encore, entraînaient les peuples à leur suite, leur montraient par d'éclatants miracles les maternelles prédilections de Notre-Dame pour ceux qui viennent l'intercéder sur la montagne, et les peuples remplis de foi s'en allaient rendant témoignage de ce qu'ils avaient vu, de ce qu'ils avaient entendu.

CHAPITRE VI

—

TRÉSORS DU SANCTUAIRE

I

RELIQUES

Tout s'enchaîne. — Les miracles décident la fondation de l'oratoire angélique, déterminent son développement et font bientôt sa célébrité. La célébrité attire de siècle en siècle un concours toujours croissant de fidèles et fait entrer le pèlerinage de Notre-Dame du Puy au nombre des vœux que les chrétiens du moyen-âge aiment à s'imposer dans leurs jours de détresse ou de reconnaissance. Les

papes, les rois, les princes, les peuples ne viennent pas sur ce théâtre de la foi sans y laisser de pieux souvenirs; de là les indulgences, les reliques, les riches offrandes, les priviléges temporels et spirituels concédés d'âge en âge au sanctuaire, à ses ministres et à ceux qui le visitent. L'Eglise ouvre le trésor de ses grâces, les souverains répandent leurs largesses et les pauvres déposent ces touchants *ex-voto* qui racontent dans leurs naïfs emblèmes la cause du voyage et le succès de la prière.

Le catalogue des reliques conservées jusqu'en 1793 dans l'église du Puy est, sans contredit, un des plus précieux de la chrétienté. Odo de Gissey, le frère Théodore, le P. Caillau et l'abbé Montlezun n'en donnent dans leur histoire qu'un très-sommaire extrait. Médicis est celui qui en reproduit la plus longue nomenclature. Rien de plus intéressant que de suivre cette longue liste de restes sacrés; ce sont les légendes du cœur. Depuis le premier hommage déposé par l'apôtre Martial sur la pierre du mont Anis (1) jusqu'au corps du saint exhumé des catacombes et envoyé de Rome à l'évêque de

(1) La légende de Notre-Dame rapporte que deux des souliers de la sainte Vierge avaient été apportés dans l'église du Puy; l'un par saint Martial, l'autre par un ange. — Bernard de Mercoër avait légué 15 marcs d'argent pour l'achat d'un coffre de vermeil consacré à les garder sur l'autel.

Digitized by Google

Bonald (1), tout a sa date, tout rappelle un souvenir.

C'était dans la forteresse même qu'on enfermait autrefois les saintes reliques et que se trouvait la chapelle où les âmes pieuses allaient les vénérer. Aujourd'hui que très-peu de personnes savent leur origine, il est aisé de contester leur authenticité; mais alors qu'elles étaient connues de tous, elles avaient un prix inestimable. Ainsi que dans nos musées nationaux on voit la foule se presser de préférence dans les salles où sont réunies les dépouilles des rois les plus illustres, de même les chrétiens des anciens jours venaient chercher, dans la contemplation des reliques, l'évocation d'évènements se rattachant aux annales de leur sanctuaire, le nom d'un héros de l'Eglise et la mémoire d'un noble exemple.

Si par la pensée nous pouvions nous reporter avant ces jours de deuil où de sacriléges mains profanèrent les temples et spolièrent leurs tabernacles, nous admirerions ces collections merveilleuses de vases, d'aiguières, de châsses, de reliquaires, en or, en argent, en émail, du travail le plus fin et le

(1) Saint Pascase, martyr, — ex cœmeterio S. Calixti in via Apia; cum vasculo sanguine tincto et inscriptione sculpta in tabula marmorea.

Digitized by Google

plus délicat. Là encore se retrouverait écrite presque année par année la chronique de la Vierge d'Anis; car chacun de ces objets, religieusement interrogé, révélerait par sa date, par le nom et la qualité du donateur, par le motif même qui détermina la libéralité, une page inédite de l'histoire de la sainte basilique. Dans cet inventaire rétrospectif un double intérêt exciterait la curiosité de l'antiquaire et la ferveur du chrétien.

De nombreux monuments de la foi primitive y sont respectueusement conservés sans qu'aucun doute railleur soit jamais venu effleurer les lèvres.— A côté de la coupe en cornaline dans laquelle Jésus buvait dans son enfance, et d'une des amphores miraculeuses des noces de Cana, est un morceau de la nappe sur laquelle le Sauveur fit la cène, et un lambeau du voile sacré qui le recouvrait sur le calvaire. — Près de deux statues de vermeil, à l'image de Marie et de Joseph, dans lesquelles sont enfermés de touchants souvenirs de la sainte famille, sont rangés dans plus de quarante reliquaires les ossements d'apôtres, de disciples, de saints et de saintes de toutes les contrées.

Ce petit vase d'or ciselé contient le fragment de la chair divine de la circoncision. — Ce reliquaire bysantin, en émail bleu, enrichi de grenats et de saphirs, est un don du roi Lothaire et renferme les

restes de saint Acace et de ses compagnons. — Cette admirable Bible du neuvième siècle, dont chaque feuillet fut écrit en lettres d'or ou d'argent sur la pourpre ou l'azur, a été offerte en *ex-voto* de délivrance sur l'autel de Marie, par Théodulphe, évêque d'Orléans. — Cette ceinture en pierreries, ces joyaux d'or et de perles, qui passent pour avoir servi au grand-prêtre Aaron, ces soixante objets saints et précieux, enfermés dans ce grand coffre d'argent doublé de vermeil, qui n'a pas moins d'un mètre de haut, ont été donnés par Clément IV (Guy, pape), un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, un des plus zélés bienfaiteurs de l'église du Puy dont il avait été évêque. — Cette châsse, qui sert de sépulture à deux saints Innocents, cette autre, gardée de temps immémorial sur la corne droite de l'autel et dans laquelle repose saint Domnin, ont toutes deux reçu du pape Nicolas IV le privilége de grandes indulgences.—Ces deux bustes d'un si remarquable travail sont remplis de reliques des premiers évêques du Velay. — Ce cylindre transparent, porté sur un pied niellé d'or et d'argent, laisse apercevoir la poussière du vénéré Mayol. — Ce diadème de perles, c'est celui que Marguerite de Provence détacha de son front royal au moment où saint Louis, son époux, déposait sur l'autel la merveilleuse Image apportée du Caire. —

Cette croix d'or, dans laquelle on conserve un morceau de l'éponge de la Passion, rappelle le pèlerinage de Philippe-le-Hardi. — Ces deux autres, qui ont au cœur du bois de la vraie Croix, furent adressées au chapitre par Innocent III et Clément VI. — Ce calice d'or si artistement ouvré est un don de Philippe-le-Bel, et ce vase de cristal, un hommage de Louis XI. — Cette corne d'ivoire, chef-d'œuvre de sculpture, passe pour la trompe de chasse du glorieux saint Hubert, et ce château d'argent est un témoignage de la reconnaissance de Claude de Turenne, dame de Tournon, etc... (1).

(1) Mgr de Galard-Terraube, assisté du prévôt de la cathédrale et de MM. de Jerphanion, Bienvenu, Servières, La Bastie et Lobeyrac, chanoines, fit l'inventaire des reliques le 23 mars 1780.

Cet inventaire, très-authentique, est trop long pour que nous puissions l'insérer ici. Il indique onze châsses, renfermant : la première, les restes vénérables qu'une très-ancienne tradition apprend avoir été de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lors de sa vie mortelle ; la seconde, diverses parties des vêtements et autres sacrés restes de la très-sainte Vierge ; la troisième, des reliques des saints évêques du Puy ; la quatrième, diverses reliques de saint Paul et de saint Florent, et des saintes Consorte, Galle et Tullie ; la cinquième, le corps de saint Domnin ; la sixième, d'une forme antique, le corps de saint Tertulin ; la septième, d'une forme plus antique encore, donnée par le roi Lothaire, des reliques de saint Acace

Nous pourrions continuer longtemps encore la visite de ce pieux musée, si nous n'avions la crainte

et de ses compagnons; la huitième, des reliques des saints Blaise, Julien, Thomas de Cantorbéry, Cosme, Maxime, et des saintes Flore, Agnès et Christine; la neuvième, des fragments de plusieurs martyrs; les dixième et onzième, en bois, renfermant, outre diverses reliques, deux autres châsses qui contiennent des reliques des saints Haon, Clément, Innocent, et des saintes Benoîte et Sévère.

A ces châsses, il faut en ajouter une douzième, d'argent et longue, enfermée dans une plus grande de bois doré, et contenant deux corps des saints Innocents.

Vingt reliquaires : le premier d'argent et renfermant des reliques de saint Grégoire, pape, données par Clément XIV à Mgr de Galard ; le deuxième, petit, aux armes de Navarre, contenant une partie du chef de saint Jacques-le-Mineur; le troisième, carré, contenant des reliques de saint André et de saint Barthélemy, apôtre, et des saints Cosme et Damien; le quatrième, petit, de vermeil, contenant des reliques de saint Jacques-le-Mineur; le cinquième, à peu près semblable, contenant des reliques des saints apôtres Pierre, Paul et Jacques; le sixième, en argent, petit, fait en carré long, garni de cristaux, à travers lesquels on voit un doigt de saint Jean-Baptiste; les septième et huitième, petits, renfermant un doigt de saint Jacques-le-Majeur et un doigt de sainte Anne; les neuvième et dixième, en vermeil, renfermant, l'un des reliques de saint Sébastien, de saint Blaise et de saint Lazare, l'autre des reliques de saint Roch, données par Clément XIV ; les onzième et douzième, petits, en argent, de forme pyramidale, renfermant, l'un des reliques de saint Paul, apôtre, et des saintes Barbe, Catherine et Pétronille,

d'accroître les regrets et de nous trop attarder sur la route que nous avons à suivre.

l'autre des reliques des saints Laurent et Christophe; le treizième, renfermant des reliques de saint Henri, empereur; le quatorzième, en forme de calice, renfermant des reliques de saint Domnin; le quinzième, renfermant des reliques de saint François de Sales et de sainte Chantal; le seizième, d'argent, garni d'un cristal cylindrique posé horizontalement, renfermant des reliques de saint Mayol; le dix-septième, partie en or et partie en vermeil ou émail, en forme de portique d'église, d'un travail très-délicat, au pied duquel et sous un cristal de couleur violette sont des parcelles des sacrés vêtements de la sainte Vierge; le dix-huitième, grand, en vermeil, divisé en deux parties, en forme de livre, partagé en petites cases, renfermant des reliques qu'indiquent les inscriptions, données par Clément IV; le dix-neuvième, renfermant des reliques de saint Hilaire; le vingtième, renfermant des reliques de sainte Perpétue.

Quatre croix: la première, riche, donnée par Philippe III; la deuxième, d'argent, ornée de cristaux, donnée par Innocent VIII; la troisième, en vermeil, grande, sans crucifix, toutes les trois renfermant du bois de la vraie Croix; la quatrième, grande et en vermeil, renfermant des reliques des saints Antoine, Blaise, etc.

Deux bustes contenant, l'un des reliques des saints évêques, et l'autre en argent, renfermant le chef de sainte Concorte.

Deux statues en vermeil, représentant, l'une la sainte Vierge, et renfermant quelques parcelles de ses vêtements;

Digitized by Google

II

INDULGENCES ET JUBILÉS

Ce chapitre exigerait à lui seul un long volume ; ici la difficulté n'est pas de raconter, elle est de pouvoir se restreindre. Chaque Souverain Pontife, témoin de la confiance des fidèles en Notre-Dame du Puy, veut encourager le zèle de ceux qui vont l'intercéder et, depuis les quarante jours d'indulgences accordés par Innocent IV à ceux qui la visitent aux quatre grandes fêtes de l'année, jusqu'aux solennels jubilés qui convoquent toute la chrétienté

l'autre, de saint Joseph, contenant quelques fragments de ses habits.

Enfin, le vase de cristal donné par Louis XI.

Outre ces reliques, il y en avait d'autres dans deux coffres de plomb, couverts de marbre, aux côtés du tabernacle du maître-autel, et dans deux caveaux pratiqués dans l'épaisseur de la maçonnerie du même autel. *(Note de l'abbé Montlezun.)*

Digitized by Google

aux faveurs d'un pardon général, l'échelle des grâces est sans limites. Entreprendre ce récit, c'est vouloir écrire les glorieuses annales de l'église du Puy. Pour cette œuvre, le temps plus que la volonté nous manque; et cependant nous ne pouvons toucher à cette histoire sans consacrer quelques pages à ce sujet.

Un fait qui frappe au premier abord, c'est la marche toujours croissante des bienfaits spirituels des chefs de l'Eglise. Ces bienfaits suivent les chrétiens dans leur foi et grandissent avec elle. Ainsi les quarante jours concédés par Innocent IV sont doublés par son successeur et élevés à une année entière par Clément IV, ancien évêque du Puy. Celui-ci, dont la tendresse est intarissable pour celle qui fut sa première épouse, étend l'indulgence à toutes les fêtes de la Vierge. Nicolas IV fait participer aux mêmes mérites les fêtes de saint Domnin, de sainte Consorte et des saints Innocents dont il envoie des reliques. Boniface VIII veut perpétuer la miraculeuse fondation du sanctuaire d'Anis et accorde une indulgence plénière au jour de la Dédicace ; d'autres papes attachent un égal privilége à la solennité de la Circoncision, en l'honneur de la relique sacrée que possède le trésor de Notre-Dame. — De siècle en siècle les largesses se répandent du haut du trône de Saint-Pierre sur ce sanctuaire

béni ; et désormais l'âme purifiée ne peut plus en passer le seuil sans être l'objet de grâces particulières.

Qui ne connaît ces jubilés, ces grands pardons, souvenirs de la loi mosaïque, qui furent d'abord attachés à la visite des lieux saints, du tombeau des apôtres, puis successivement à celle de Notre-Dame de Lorette, de Notre-Dame du Puy, de saint Jacques de Compostèle, de saint Jean de Lyon et de Notre-Dame de Rocamadour ? — Boniface VIII les institua pour toute la chrétienté à chaque retour de siècle ; ses successeurs en rapprochèrent les dates, afin que chacun pût en jouir une fois dans sa vie ; d'autres papes les accordèrent aux fidèles à leur avènement à la tiare, ainsi que faisaient quelques souverains qui, en montant sur le trône, publiaient d'universelles amnisties en faveur de leurs nouveaux sujets.

Il serait bien difficile de dire à quel pontife on doit attribuer la fondation des jubilés ; néanmoins il fallait que celui du Puy fût bien ancien, puisque l'évêque Elie de l'Estrange, étant au concile de Constance, en sollicita de Martin V le rétablissement comme une indulgence plénière en usage dans son église de *temps immémorial* chaque fois que la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge se ren-

***

contraît un vendredi-saint. — Ce n'était d'abord qu'au seul jour où cette coïncidence avait lieu que l'indulgence suprême fut attachée ; mais l'affluence des pèlerins devint par la suite si considérable, qu'à la demande du roi Louis XIII le pape étendit pour toujours le privilége à la semaine entière, et que Clément XI le prorogea par un bref accordé au cardinal de Polignac jusqu'au dimanche de Quasimodo.

Les premières cérémonies du Jubilé commençaient au Puy à la fête de l'Ascension de l'année précédente. Ce jour-là, le chapitre s'en allait avant la grand'messe processionnellement devant la collégiale Saint-Georges. Là, les trompettes sonnaient pour appeler les fidèles, suivant l'antique usage des Juifs, ainsi que cela se pratiquait à Rome en pareille occasion. A trois reprises différentes, et en élevant de plus en plus la voix, un diacre proclamait le grand Jubilé, *magnum Jubileum;* chaque fois le chœur répondait : *Deo gratias,* et les trompettes retentissaient. Le diacre donnait ensuite lecture en latin du bref apostolique, l'assistance chantait le *Te Deum,* puis la procession se remettait en marche. A la porte de la cathédrale, le même diacre relisait sous le portique le bref en français, et la foule suivait la procession à son entrée dans l'église.

Dès le dimanche de la Passion, la ville entière se préparait à l'œuvre régénératrice par de pieux exercices, des jeûnes et des prières. Les saintes reliques étaient promenées à travers les rues et les carefours, pour purifier les avenues du sanctuaire. — Le mercredi suivant, veille de l'ouverture, le matin on demandait à Dieu, dans une messe solennelle, de bénir le Jubilé, le soir on transportait en grande pompe la miraculeuse image de Notre-Dame de sa place habituelle sur une magnifique estrade préparée au milieu de l'église pour la recevoir. Quatre des plus nobles gentilshommes du Velay, désignés sous le titre de *Barons de Notre-Dame,* se tenaient à côté de la statue, l'épée au poing; l'évêque l'accompagnait, revêtu de ses plus somptueux ornements et escorté des quatre plus anciens chanoines ayant chacun à la main un cierge allumé. — Le jeudi saint, le Jubilé s'inaugurait par une procession générale à laquelle assistaient l'évêque, le chapitre, toutes les paroisses portant leurs reliques, tous les couvents, tous les ordres religieux avec leurs bannières, toutes les confréries précédées de leurs étendards, la noblesse richement parée, les autorités municipales et royales, consuls en robe rouge, magistrats en robe noire, hommes d'épée en costume militaire, gens de métier avec les insignes de leur état, bourgeois et menu peuple,

tous dévotement recueillis, tenant un cierge ou un chapelet à la main, et chantant des psaumes et des cantiques. Après avoir parcouru la ville, dont les murailles étaient recouvertes de tapisseries, la procession montait à Notre-Dame par le grand escalier. Arrivée à la grille dorée, elle ne pouvait aller plus avant, car elle trouvait la porte fermée. Alors l'évêque s'avançait, frappait trois fois la porte avec sa crosse en récitant les versets *aperite mihi portas ;* la porte s'ouvrait, et le pasteur entrait triomphalement dans la basilique à la tête de son troupeau, en chantant le *Te Deum.* — A partir de ce moment jusqu'à celui de la clôture, qui avait lieu par une procession semblable, les exercices du saint pardon commençaient avec l'aurore pour se continuer chaque jour bien avant dans la nuit.

S'il est un témoignage puissant, irrésistible en faveur de la célébrité de l'église du Puy, ce sont bien ces flots de population qu'attiraient les jubilés. Pour ceux qui savent combien les accès du pays étaient difficiles au moyen-âge, particulièrement à cette époque de l'année où avait lieu le grand pardon de la semaine sainte, cet immense concours paraîtra plus étonnant encore. On arrivait de tous les points de l'Europe catholique. Des familles entières se mettaient en marche un mois auparavant

Digitized by Google

et souvent cheminaient à pied, le bâton à la main. On venait en caravanes nombreuses, à cause des attaques auxquelles les voyageurs se trouvaient nuit et jour exposés, non-seulement de la part de ces bandes de routiers qui infestaient la province en ces temps-là surtout, mais aussi de la part de ces seigneurs féodaux qui, sous prétexte de prélever des péages, rançonnaient indignement les pauvres pèlerins. Sans se connaître, on s'attendait dans les villes voisines. Clermont, Issoire, Brioude, Lyon, Issingeaux, Alais et Mende étaient les étapes où les compagnies qui s'organisaient se joignaient à d'autres compagnies déjà formées. En général les caravanes se composaient d'une cinquantaine de personnes. C'étaient des marchands forains du Languedoc, de la Provence ou de la Catalogne, qui venaient, sur des mules portant leur bagage, vendre des cuirs de Cordoue, des huiles, de la laine, des étoffes et des vins d'Espagne soigneusement contenus dans des peaux de bouc. Après eux s'avançaient des gentilshommes à cheval, de grandes dames dans des litières, des bourgeois et des artisans montés sur des mulets richement caparaçonnés et ayant leurs femmes ou leurs filles en croupe, des pèlerins portant le bourdon et faisant par pauvreté ou par pénitence la route à pied. Enfin, suivaient pêle-mêle des troupeaux de bœufs et de moutons que des garçons

bouchers conduisaient à la ville sous la protection d'une si rassurante escorte.

Ce n'est guère qu'à partir de 1407, c'est-à-dire du temps où l'évêque Elie de l'Estrange obtint le rétablissement du Jubilé si ancien dans son église, que nos historiographes donnent quelques relations de ces cours plénières du repentir et du pardon... Nous ne reproduirons point ici ces longs procès-verbaux écrits déjà dans tant de livres. Tous se ressemblent, tous racontent qu'on arrivait en masses tellement compactes, tellement empressées, que presque toujours de grands malheurs s'ensuivirent. — « En 1407, dit Juvénal des Ursins, le jour » du pardon de peines et de coulpes au Puy-en- » Velay, il s'y trouva tant de peuple que merveille; » et il y eut bien deux cents personnes mortes ou » éteintes. » — En 1502 les chemins étaient trop étroits, il fallut faire de nouveaux passages à travers les champs, et la presse se trouva si forte dans les rues que personne n'osait se baisser de peur d'être écrasé. Pour se reconnaître, on était obligé de porter un signe convenu sur son chapeau ou à l'extrémité d'un bâton qu'on agitait en l'air. L'évêque avait convoqué le plus de confesseurs possible, et quoiqu'on en eût placé dans toutes les paroisses, dans les couvents, les cimetières, sous les porches, sur les places publiques, ils ne pouvaient suffire. Le

chroniqueur Médicis ajoute : « le pain vint à man-
» quer tout-à-coup, et comme personne ne voulut
» s'en retourner sans avoir fait sa station, il arriva
» que plus de cent pèlerins furent étouffés dans la
» foule.»—Les Jubilés des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles furent témoins des mêmes ardeurs, seulement les précautions ayant été mieux prises on n'eut aucun malheur à déplorer.

Après de telles démonstrations, il semble que l'église n'avait désormais à craindre que le refroidissement de la foi ; et pourtant, nous pouvons l'affirmer ici, nous qui fûmes personnellement témoin de ce qui se passa aux deux Jubilés de 1845 et de 1853, jamais enthousiasme religieux n'a éclaté dans ces montagnes émues avec plus de retentissement, plus d'amour. L'une et l'autre fois la tempête grondait dans l'air, la neige couvrait la terre, les chemins étaient impraticables ; on eût dit que la nature en accumulant les obstacles voulait soumettre le zèle des croyants aux plus rigoureuses épreuves. — Quand vint le jour, on vit sur tous les points de l'horizon les habitants de villages entiers apparaître sur les hauteurs, se frayer à grande peine un passage et descendre pieusement rangés en procession sous la bannière de leur église, leur curé en tête, et chantant les litanies de la sainte Vierge. Il en arri-

vait depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil; non pas seulement des cantons voisins, mais de l'Auvergne, du Forez, du Gévaudan, du Vivarais et de pays bien plus éloignés encore. Les pauvres et fidèles montagnards du Mezenc, ensevelis sous des monceaux de glaces et de neiges, firent des prodiges de courage ; et lorsqu'ils ne pouvaient eux-mêmes frayer les voies, ils chassaient leurs troupeaux devant eux, afin que leurs femmes et leurs enfants ne fussent pas privés du bonheur qui les attendait... En une seule journée, Notre-Dame reçut la visite et les offrandes de plus de cinquante mille pèlerins, et, ce qui restera à l'honneur de notre civilisation moderne, c'est que tout s'accomplit avec autant d'ordre que de sagesse. Les citoyens de la ville, fiers de cette renaissance, exercèrent l'hospitalité avec un élan patriotique chez eux traditionnel. Les fenêtres étaient pavoisées, les rues garnies d'arceaux de verdure et traversées de distance en distance par de pieuses devises inscrites sur des banderolles flottantes. La nuit, la cité était en feu, tant les illuminations multipliées jetaient partout un magique éclat. Les processions se répandaient à travers les rues, les places, les carrefours, en spirales immenses, et parfumaient la cité de prière et d'encens. Toutes les maisons étaient pleines d'amis, de parents, d'étrangers fraternellement reçus ; l'administration

municipale, dont la charitable prévoyance avait su faire la part des pauvres, avait aussi pourvu à ce que rien ne manquât aux autres. Cent mille personnes passèrent, et pas une n'eut à se plaindre. Le bonheur rayonnait sur tous les fronts, la joie était descendue dans toutes les consciences.

III

EX-VOTO

La mystérieuse histoire des *ex-voto* serait la plus touchante de celles que pourrait écrire l'Eglise, si cette histoire des secrets de la conscience pouvait s'écrire. Combien se révèleraient de naïves espérances, de tendres supplications, d'impatients désirs, dans ces dons faits à l'autel de la médiatrice céleste, depuis le joyau royal déposé en grande pompe devant le tabernacle illuminé, jusqu'au denier de la veuve jeté d'une main tremblante à travers la grille obscure du sanctuaire..... Toute offrande est une prière; mais ce n'est pas celle qui répand le plus vif éclat dont le succès est toujours le plus sûr; et cette merveilleuse statue d'argent, aux cheveux et au collier d'or, envoyée par Amédée-

le-Grand, comte de Savoie, n'exprime pas un vœu plus digne d'être exaucé, plus cher au cœur de Marie que ce cierge de cire jaune dont la flamme vacillante éclaire à peine l'humble pèlerin qui prie dans l'ombre, agenouillé sur la dalle.

L'église du moyen-âge est pleine des trophées de la foi, et elle les expose avec un saint orgueil à l'admiration des fidèles. Ornements somptueux, chapes rehaussées d'orfrois et de pierreries, vases d'or, dentelles historiées, tapisseries brodées pendant les croisades au fond des vieux manoirs par des épouses inquiètes et affligées, tableaux retraçant des scènes de désespoir ou de reconnaissance, tout cache dans ses plis ou fait éclater dans ses ciselures, dans ses reliefs, dans ses images, les douleurs profondes et les joies inespérées de l'âme chrétienne. Il n'est pas jusqu'au désordre apparent de cette multitude d'*ex-voto* mêlés et confondus qui n'ait son mystique enseignement, qui n'ait son charme religieux : de même que la Vierge, mère commune, ouvre les portes de son oratoire aux grands et aux petits à mesure qu'ils se présentent, et qu'elle entend aussi bien la bouche qui supplie à voix basse sous le portique que le chant qui retentit dans le chœur, de même il lui plaît de voir le plus modeste souvenir voisin du plus splendide hommage.

Cette statue en fer que le chapitre élève dans son cloître à la mémoire héroïque du brave Adhémar, au milieu des tombeaux des évêques et des chanoines, ces roues de char, ces dagues, ces épées, ces colossales armures apportées de Terre-Sainte par les preux barons du Velay, ces bannières déchirées qui flottent sous le porche, ces drapeaux de la victoire, déposés sur l'autel par Charles VII après la bataille de Baugé et appendus aux murailles, toutes ces terribles choses de la guerre ne disent pas plus haut les ardeurs de la croyance que ces pauvres médailles de plomb, que ces humbles rosaires usés sous des doigts fervents, que ces bâtons de pèlerinage, que ces béquilles d'estropiés, que ces effigies de cire, témoins des confiances et des triomphes de la prière.

La guerre, la peste, la famine rappellent leurs lugubres hécatombes sur cent toiles, étalées dans cent offices annuels chantés à l'autel funèbre. — En 1461, Limoges, dépeuplé par une peste cruelle, institue une confrérie spéciale en l'honneur de Notre-Dame du Puy et fait porter cent livres de cire à son sanctuaire (1). — En 1495, dans une circon-

(1) C'est très-probablement à une cause de cette nature que la ville d'Amiens dut la *Confrérie de Notre-Dame du Puy*, fondée dans son église. Cérémonie toute religieuse

stance semblable, Bordeaux envoie deux bourgeois et le recteur de Saint-Eloi pour acquitter un vœu fait à la Vierge. Ces pieux pèlerins se rendent de leur logis à l'église, pieds nus, la corde au cou, entendent une messe d'action de grâce et offrent une torche de cire du poids de deux quintaux. — En 1558, Toulouse menacé du même fléau, plus tard Lyon, Marseille, d'autres villes considérables de France, d'Espagne et d'Italie accomplissent de pareils pèlerinages afin d'implorer l'intercession tutélaire de la célèbre patronne des misères et des douleurs. — En 1616, les consuls du Puy veulent remercier Notre-Dame de la protection qu'elle accorde à la cité gardienne de son temple, et se font peindre sur une grande toile, en robe rouge, aux pieds de l'image miraculeuse. — En 1660, ils offrent à l'église une nouvelle toile plus grande encore, représentant une procession autour de la croix monumentale élevée sur la place du Fort; c'est un *ex-voto* de reconnaissance à Notre-Dame dont on voit la statue solennellement promenée pour chasser la pestilence qui décime la ville. Sur l'angle gauche

dans laquelle, au récit du chanoine Lamorlière, la légende de l'enfant tué par un juif et ressuscité, était chantée le jour de la fête par deux petits enfants de chœur, *montés sur un passet à deux degrés*, à l'écart des autres chantres.

Digitized by Google

du tableau est écrite cette pieuse consécration : *Vœu fait et rendu par tous les ordres et habitants de la ville du Puy, le* 22 *avril* 1660, *rendans grâce à Dieu de les avoir délivrés du mal de la peste, duquel moururent dix mille et plus des dits habitants l'année précédente ; cette faveur leur étant arrivée par les prières pressantes de la glorieuse Vierge, leur bonne dame et patrone, de laquelle a esté portée en procession solennelle la sainte image, comme est ici depainct* (1). — En 1668, le Puy désolé de nouveau par une fièvre contagieuse, appelée *mal chaud*, fait allumer, à perpétuité, quatre lampes d'argent, en souvenir de son heureuse délivrance.

Le commandeur de Saint-Antoine de Nîmes est abandonné sur la place publique, au milieu des pestiférés dont la mort a fait sa proie ; déjà son corps est en décomposition, déjà ses lèvres bleuies murmurent le râle funèbre. Sa famille éplorée a jeté

(1) Cette consécration se termine par ces quatre vers latins :

Accipe devotam merito tibi, Virgo, tabellam,
Scilicet hæc meritis gratia parva tuis ;
Aniciique memor, quæcumque infausta repelle,
Semper et afflictis esto levamen. — Amen.

Recevez, ô Vierge, ce pieux tableau qui vous est si justement offert ; quoique cet hommage soit bien infime, comparé à vos mérites ; souvenez-vous toujours de la ville d'Anis, et soyez toujours propice aux malheureux. — Ainsi soit-il.

sur lui le suaire et a fait entendre, dans son désespoir, un vœu à Notre-Dame du Puy. Soudain le mal disparaît ; le moribond retrouve la force, la santé, et part pour accomplir la promesse suprême. Il descend en grand apparat dans la meilleure hôtellerie de la ville ; on dirait un prince à sa magnificence, et chacun, en le voyant ainsi, serait presque tenté de croire à son orgueil ; mais lui bientôt s'avance à pas lents, la tête baissée, pieds nus, en chemise, un cierge à la main. Il traverse les rues sans que la curiosité publique puisse le distraire ; il s'arrête, se met à genoux sur le seuil de l'église pour réciter un *Ave*, puis il entre, entend la messe dans cette humble attitude, et veut que le miracle qu'il affirme sous la foi du serment soit retracé sur un tableau dont il fait hommage. — Jean, duc d'Albany, régent d'Ecosse, a reçu de ses médecins le triste aveu de leur impuissance. Il est aux portes du tombeau et sent la mort qui l'étreint. Une lueur d'espérance éclaire son âme à sa dernière heure, il invoque Notre-Dame du Puy, et Notre-Dame l'a entendu. Sa guérison, aussi rapide que complète, étonne tous ceux qui furent témoins de ses mortelles angoisses. On lui demande le secret de ce merveilleux retour à la vie ; pour seule réponse le régent d'Ecosse vient en pèlerinage, suivi d'une royale escorte, déposer sur l'autel du mont Anis une

Digitized by Google

torche en cire blanche du poids de cent vingt livres et la couronne d'or qu'il portait aux jours de sa puissance. — Antoine de Montbardan, bailli de Châlons, offre l'enseigne conquise dans les guerres de Bretagne, au moment où, tombé dans une embuscade et prêt à être fait prisonnier, il reprend l'avantage sur les ennemis qu'il met en fuite au cri : *A moi Notre-Dame du Puy!* — Un Vénitien accourt des rives de l'Adriatique pour attacher sur une des murailles du porche les fers qui le retinrent dix ans captif dans l'île de Chio, et qui se rompirent d'eux-mêmes aussitôt qu'il eut imploré le secours de Notre-Dame.

On arrive de toutes parts ; l'un avec des chaînes brisées, symbole de délivrance ; l'autre avec des membres en cire, image d'infirmités guéries ; celui-ci conduisant des moutons, des génisses qu'il fait naïvement entrer avec lui dans le sanctuaire; celui-là avec des gerbes de blé, prémices de ses récoltes. Oui, c'est une touchante histoire que celle écrite ainsi avec le cœur; et l'on peut dire, à l'honneur du moyen-âge, que la reconnaissance fut une de ses vertus. Toujours à côté de l'*ex-voto* qui demandait une grâce apparaissait l'*ex-voto* qui proclamait la gratitude, et le pèlerin exaucé reprenait d'un pas joyeux la trace laissée par lui sur la route déjà parcourue. Sans mesurer la distance, sans se

Digitized by Google

souvenir de la fatigue, il se mettait en chemin, plus impatient encore de remercier qu'il ne l'avait été d'obtenir.

IV

LA SAINTE IMAGE

La cathédrale du Puy cherche vainement dans ses archives un titre écrit lui précisant la date du jour où fut placée pour la première fois sur son autel la statue au visage éthiopien devant laquelle papes et rois se sont prosternés tour-à-tour. — Les uns prétendent qu'elle fut donnée par Charlemagne, car c'était l'orgueil du moyen-âge de vouloir rattacher toute origine mystérieuse à l'illustre empereur. D'autres assurent qu'elle fut apportée d'Orient au retour d'une croisade par Louis VII ou par Philippe-Auguste. Enfin, l'opinion la plus accréditée et qui doit désormais prévaloir, c'est que ce fut saint Louis qui en fit hommage à la basilique du mont Anis,

lorsqu'en 1254 il vint avec la reine en pèlerinage à Notre-Dame du Puy.

Si l'on examine les sceaux de l'église et des confréries aniciennes avant cette époque, on voit que les effigies ont un caractère très-différent de celui qu'on leur reconnaît plus tard. La substitution est frappante. — Antérieurement au voyage de saint Louis et même pendant les années contemporaines, la Vierge est représentée tenant l'enfant Jésus sur son bras, le corps divin complètement visible détaché de la mère.

La médaille de la confrérie des Chaperons blancs frappée en 1182, c'est-à-dire 72 ans avant le passage

de Louis IX dans le Velay nous la montre ainsi (1). Le père Odo de Gissey, qui avait vu la primitive statue religieusement conservée derrière le grand autel, rapporte que c'était bien en réalité celle dont on avait voulu reproduire la ressemblance sur les

(1) CONFRÉRIE DES CHAPERONS BLANCS, AU PUY.

L'histoire de la confrérie des chaperons blancs est racontée par tous nos anciens chroniqueurs, et nous avons rappelé à leur date, dans notre *Histoire du Velay*, les principales versions qui en ont été données. Elle se résume ainsi : — Il s'agissait de décider les populations urbaines à s'armer, à marcher en masse contre les routiers et à défendre elles-mêmes leur territoire contre les invasions et le pillage. Un charpentier du Puy, dont tout le monde connaissait la parfaite bonne foi, proclame un jour en pleine église que la nuit précédente, alors qu'il était en prière, la Sainte Vierge lui a apparu, lui a ordonné d'organiser une association pour combattre les ennemis qui ravagent la contrée et empêchent les pieux pèlerins de venir visiter son oratoire. Puis, en témoignage de sa sincérité, le prud'homme montre une image miraculeuse qui lui a été remise par Notre-Dame et qui servira de modèle à celle que chaque affilié devra porter sur sa poitrine.—A ce récit, l'évêque monte en chaire, prêche avec chaleur une croisade contre les routiers. « C'est le Ciel, dit-il c'est Notre-Dame qui ont parlé par la bouche de Durand. Honte et malédiction sur les impies qui tenteraient d'empêcher cette volonté suprême de s'accomplir!... » La foule elle-même verse des larmes; chacun s'empresse de prendre la médaille et le chaperon ; et, grâce à cette énergique initiative, les routiers sont bientôt chassés de la province.

anciens sceaux. « Elle est toute différente de celle » d'aujourd'hui, ajoute-t-il, étant assise comme dans » un trône, portant son fils au bras droit et de la » main gauche un sceptre ayant une fleur de lys au » bout, tandis que l'enfant en a une semblable en » sa gauche, etc. »

Une seconde effigie des premières années du XIIIe siècle représente la Vierge et l'enfant Jésus à peu près dans la même attitude. C'est une image en plomb, sur l'encadrement de laquelle on lit : *Sigillum Beatæ Mariæ de Podio.*

Nous avons déjà parlé de ces images destinées aux pèlerins (1). Il résulte, en effet, d'un acte de 1220,

(1) Voir dans notre histoire l'*Inventaire des principales pièces déposées aux anciennes archives de l'hôpital.*

Digitized by Google

signé par l'évêque Bernard de Chalencon et confirmé par une bulle pontificale d'Alexandre IV, qu'il se faisait un débit considérable de ces médailles de plomb ou d'étain à la porte de la cathédrale, et que le monopole de la fabrication et de la vente était exclusivement réservé aux maîtres de l'hôpital, sous peine d'excommunication.

A partir de la fin du XIIIe siècle, les effigies de Notre-Dame ne sont plus les mêmes (1).

Celles qui représentaient l'ancienne statue sont peu à peu abandonnées, et c'est l'image égyp-

(1) C'est en 1165, onze ans après le pèlerinage de St-Louis, qu'on remarque le premier changement dans les sceaux du chapitre.

tienne qui se reproduit constamment sur chacune des empreintes nouvelles. Les différences sont, du reste, trop saisissantes pour ne pas être aperçues au premier regard; dans les dernières la Vierge tient toujours l'enfant devant elle, assis dans son giron, comme disent nos vieux chroniqueurs.

Le sceau en bronze qui a servi à donner cette empreinte est du XIVe siècle, c'était celui de l'ancienne confrérie de Notre-Dame. Il porte en légende ces mots : *Sigillum confratriæ beatæ Mariæ et pn hospitalis podiensis,* et représente la Vierge assise sous un dais gothique, tenant son fils devant elle, sur ses genoux. — Ce sceau remonte très-probablement à l'origine de l'institution que l'évêque Henri de Maupas signalait, en 1684, comme établie depuis 400 ans environ (1).

(1) CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DU PUY.

Cette confrérie paraît avoir été la continuation de la précédente, ou plutôt sa réorganisation dans des conditions essentiellement religieuses et pacifiques. Comme toutes les confréries, son but était de concourir, par la prière et par certaines pratiques charitables, à l'accroissement de la splendeur des hommages rendus à Notre-Dame. Etablie à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, elle fut successivement approuvée, encouragée et favorisée d'indulgences spéciales par un très-grand nombre de papes, à la tête desquels il faut nommer Clément IV, ancien évêque du Puy, dont on retrouve partout la main généreuse. Un docu-

La tradition prête au témoignage fourni par les documents que nous venons de produire le concours le plus complet. Déjà au XVIe siècle il était acquis à tous que la statue avait été donnée par le Soudan à Louis IX, en 1251.—Le roi, après avoir pris Damiette, avait voulu s'emparer du Caire. Malheureusement les eaux du Nil enveloppèrent ses troupes au moment le plus imprévu, et il fut fait prisonnier avec ses deux frères ainsi que les chefs de l'armée. Conduit au Caire, il y demeura quelques mois. Pendant ce temps il sut inspirer tant d'admiration à son vainqueur que, lorsque sa rançon fut réglée, celui-ci lui permit, au moment de se séparer, de choisir dans son trésor l'objet qui pourrait le plus lui plaire. Saint Louis fixa son choix sur une statuette en bois de cèdre, peinte à la façon des

ment assez curieux, rapporté par Médicis dans ses manuscrits, indique qu'en 1551, noble Gabriel de Saint-Marcel, escuyer, laissa à perpétuité, dans son testament, deux bagues d'or à l'effigie de Notre-Dame, pour être données tous les ans en prix aux deux personnes qui auraient le *mieux besogné en l'art de musique et en la science gaye de rimerie;* à la condition que tout serait fait et chanté en l'honneur, exaltation et louange de la Sainte Vierge. — En 1684, l'évêque Henri de Maupas réorganisa cette confrérie et lui donna de nouveaux statuts. — Dans les Annales du Congrès de France (22e session, t. II), M. Aymard a publié un intéressant mémoire sur cette institution.

momies d'Egypte; et quoique le Soudan attachât un grand prix à cette image, à cause de la vénération dont elle avait été autrefois entourée, il la lui donna comme preuve de son estime (1). — C'est cette statue que le roi, à son retour en France, en

(1) Le chroniqueur Médicis consigne dans ses manuscrits un mystère de la fin du XVe siècle, dans lequel cet évènement est mis en scène. — Le moment où le Soudan ouvre ses trésors en présence de toute la cour de France éblouie, et où il propose à son royal captif de choisir ce qui peut lui être agréable, peint avec assez de bonheur les hésitations de saint Louis.

.....

UN COMTE.

Regardez!... ces chaynes, ces carcans!..
Quels beaux rubis!.. quels riches diamans!
Jamais vit'on rien de plus singulier?...

UN PRÉVOST.

Quels camayeulx!...

UN ESCUYER.

Quel collier!...

LE PRÉVOST.

Vecy choses inextimables.

UN DUC.

C'est richesses incalculables
D'avoir trésors si excellents.

Digitized by Google

1254, vint offrir en hommage à Notre-Dame du Puy. Il avait été délivré par l'intercession de Marie, et il désira perpétuer sa reconnaissance en déposant sur ses autels le gage le plus authentique de sa captivité chez les infidèles.

LE ROI.

Ils sont bien faits selon le temps,
Selon la mode sarrasine;
Car par dehors et par dedans
Tout est plein de pierrerie fine.

LE SOUDAN.

Prenez à votre bon plaisir.

LE ROI *(à part)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir
Qui soit bien de magnificence?...

LE DUC.

Or... regardez bien à loisir.

LE ROI *(hésitant)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir?

LE COMTE.

Prenez tout à vôtre désir,
Puisque vous avez la licence.

LE ROI *(plus indécis)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir
Qui soit bien de magnificence?...

Enfin, il se décide pour la petite statuette, qui est une image de la Vierge sculptée par Jérémie lui-même, qui sut

Digitized by Google

Longtemps cette sombre figure resta, comme un *ex-voto,* exposée sur un des côtés de l'autel. Le peuple ne la regardait qu'avec un sentiment de respect et de crainte. Sa forme étrange excitait la curiosité, ce qu'on racontait de son origine lointaine et prophétique l'entourait d'un mystérieux prestige. Pour satisfaire l'impatient désir des fidèles, on la promena triomphalement à travers les rues de la ville quelques mois après que le roi en eut fait hommage (3 mai 1255), et la foule accourue de toutes parts fut si énorme en cette circonstance que jamais les annales du Velay n'eurent à enregistrer un plus lamentable souvenir. S'il faut en croire le chroniqueur Médicis: « pour ce malicieux et maudit désordre, » dit-il, en cette dure oppression, plus de quatorze » cents personnes y finirent leur dernier jour. L'un » y mouroit sur l'autre. Beaucoup y trouvèrent là » leur père, leur mère, leurs enfants, neveux, amis, » compères, tous roides morts les uns parmi les au- » tres, ce que causa de grands deuilhs et telle tris- » tesse que, par prolixité de paroles, ne sauroient

prophétiser les traits de la glorieuse Mère du Sauveur. — Et l'auteur termine en disant :

Compaignie très honorable
Avez veu et ouï aujourd'hui
Comment ce bon roi tant notable
Porta ce sainct image au Puy.

**

» estre racontables. » — Cet évènement, auquel on légua le nom de *Journée des transits* et dont la mémoire funèbre s'est conservée d'âge en âge par un office annuel, contribua singulièrement à accroître la renommée de la statue apportée du Caire. Puis enfin, quand saint Louis eut rendu l'âme sur la terre des martyrs où sa foi l'avait entraîné de nouveau, quand l'admirable histoire de sa vie et celle plus admirable de sa mort (1) furent mieux connues de tous; sa sagesse, son patriotisme, sa sainteté transformèrent en relique sacrée ce dernier monument de son héroïque piété.

On comprend par ces motifs pourquoi la Sainte Image devint si chère à notre église, pourquoi on l'environna toujours d'un si pompeux appareil quand on la sortait pour les grandes réjouissances ou pour les grands désastres ; pourquoi Philippe-le-Hardi et Philippe-le-Bel, fils et petit-fils de saint Louis, eurent en si profonde vénération ce témoin des mal-

(1) Etendu sur la cendre, il tendit les mains au ciel et s'écria : « Beau Sire Dieu, merci de ce peuple qui ici de» meure. Reconduis le en son pays afin qu'il ne tombe en la » main de ses ennemis et qu'il ne soit contraint de renier » ton saint nom.... puis il soupira et dit en rendant l'âme : » O Jérusalem ! ô Jérusalem !... » (*Petri de Condeto* epis. ap. Spicilegium.)

Digitized by Google

heurs et de la résignation de leur père; pourquoi Louis XI lui demeura si fidèle; pourquoi on voulut l'invoquer exceptionnellement, dans une procession publique, lors de la captivité de François Ier, et pourquoi ce prince voulut, comme saint Louis, comme Philippe III, chanter dans la basilique du mont Anis le *Te Deum* de la délivrance. — Et pourtant, cette précieuse Image qui, pendant 539 ans fut la sauvegarde, la richesse de la province, et que cette raison seule aurait dû protéger, tomba victime d'un brutal vandalisme. Arrachée de l'autel pour être jetée dans la charrette du boueur, on vit, un jour de 1794, une populace stupide se ruer toute joyeuse autour du bûcher qui consumait un objet si vénéré, et n'avoir, après tant d'amour, que haine et que mépris pour cette relique sacrée de la science et de la foi.

Nous terminons cet ensemble de documents par celui qui est le plus intéressant, le plus décisif sans aucun doute; nous voulons parler de l'étude qui fut faite en 1777 de la Statue elle-même par un des savants les plus distingués du dernier siècle, par Faujas de Saint-Fons à qui l'évêque et le chapitre confièrent le soin d'en faire une exacte et minutieuse analyse.

CAMILLE ROGERS.

TATUE APPORTÉE DU CAIRE EN L'ANNÉE 1251, ET DONNÉE EN EX-VOTO A L'ÉGLISE DU MONT ANIS, PAR LE ROI SAINT LOUIS, LORS DE SON PÈLERINAGE AU PUY, EN 1554

Digitized by Google

ANCIENNE STATUE DE NOTRE-DAME DU PUY

ÉTUDE ANALYTIQUE FAITE PAR FAUJAS DE SAINT-FONS LES 25 ET 30 OCTOBRE ET LE 3 NOVEMBRE 1777

---

§ I. *Description de la Statue telle qu'on la voit au-dessus de l'autel, dans la niche où elle est placée*

Lorsqu'on est entré dans le chœur de l'église cathédrale du Puy, séparé de la nef à la manière de plusieurs anciennes églises, on voit un autel assez moderne, à la romaine, fait en marbre de différentes couleurs, surmonté par une espèce de petit baldaquin, sous lequel est placée la statue établie sur un piédestal en marbre assez élevé. Comme le jour qui l'éclaire vient dans un sens contraire, on ne la voit pas d'une manière bien distincte; il faut

Digitized by Google

donc monter sur l'autel, lorsqu'on veut la contempler de près.

Elle est couverte d'un grand manteau d'étoffe d'or qui l'enveloppe depuis le col jusqu'aux pieds et qui, se trouvant trop resserré par le haut et d'une vaste capacité par le bas, donne à la vierge une forme conique qui manifeste le goût le plus barbare. L'enfant Jésus, qui paraît de loin collé sur l'estomac de sa mère, montre sa petite tête noire par une ouverture faite au manteau. Des souliers d'étoffe d'or se voient aux pieds de la statue, dont la tête est ornée d'une couronne en manière de casque d'une forme singulière et dont je parlerai bientôt : une seconde couronne, d'un style un peu plus moderne, est suspendue sur la première, divers rangs de très-petites perles pendent derrière la tête en guise de cheveux.

Le manteau dont j'ai parlé est surchargé d'une multitude de différents reliquaires qui y sont attachés, et parmi lesquels on en voit quelques-uns enrichis de diamants, d'autres sont encore émaillés de diverses couleurs, plusieurs sont en cristal de roche ou en pierres fausses. On y remarque encore divers bijoux, tels que des bagues, des cœurs d'or et d'argent; mais j'eus le plaisir surtout d'y découvrir une cornaline orientale antique, fort belle; cette pierre, gravée en creux, représente un Apollon

Digitized by Google

nu, d'une très-bonne proportion, tenant une branche de laurier dans sa main droite, tandis que l'autre est appuyée contre un fût de colonne sur lequel repose une lyre. Cette pièce, garnie d'un entourage d'or émaillé, est montée en forme de médaille; quelque âme pieuse l'avait peut-être anciennement portée suspendue à son chapelet ou à son col.

§ II. *Description de la Statue, telle qu'elle est sous le manteau qui la couvre*

Je vais lever ce voile, ou plutôt ce manteau moderne, et nous allons voir une statue bien différente de celle que je viens de décrire. Comme je l'avais soutirée de sa niche pour la placer dans un endroit fort éclairé, où je l'avais sous la main, et que j'ai eu la constance de l'examiner soigneusement pendant quatre séances différentes, je ne dirai rien que je n'aie vu de mes propres yeux.

1° La statue a deux pieds trois pouces de hauteur, elle est dessinée d'une manière dure et raide, son attitude est celle d'une personne assise sur un siége, à la manière de certaines divinités égyptiennes; elle tient sur son giron (1) un enfant dont la tête vient

(1) Giron est un mot consacré pour désigner l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne

correspondre avec l'estomac de la statue qui est en bois, paraissant être d'une seule pièce, et pesant environ vingt-cinq livres; le fauteuil sur lequel elle repose est détaché; je le crois d'un travail moderne.

2° Je dois dire, avant de passer à d'autres détails, que la statue est de cèdre; on y distingue la couleur et toutes les qualités de ce bois. J'ajoute qu'elle paraît être très-ancienne; mais voici ce qu'il y a de remarquable et de bien digne d'attention : Toute la statue est entièrement enveloppée, depuis la tête jusqu'aux pieds, de plusieurs bandes d'une toile assez fine, très-soigneusement et très-solidement collées sur le bois, à la manière des momies égyptiennes. Ces toiles sont appliquées sur le visage de la mère et de l'enfant; les pieds en sont également entourés, ce qui est cause qu'on ne peut distinguer aucun vestige de doigts. De pareilles bandelettes recouvrent aussi la main; mais les doigts sont caractérisés, ils sont d'une raideur extrême et du plus mauvais dessin.

3° C'est sur ces toiles fortement collées sur toute l'étendue du bois, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'on a d'abord jeté une couche de blanc à la gouache,

assise; ce terme n'est point suranné, surtout lorsqu'il s'agit de description.

sur laquelle on a peint à la détrempe les draperies accompagnées d'ornements de différentes couleurs.

La face de la mère et celle du petit Jésus sont d'un noir foncé qui imite le poli de l'ébène. En examinant de très-près leur visage *tirant sur l'éthiopien et le more*, pour me servir des expressions du père de Gissey, j'y remarquai quelques traces d'égratignures où la couleur n'a ni le même ton, ni la même solidité que dans les autres parties qui sont conservées; ce qui me fit présumer que c'étaient des dégradations réparées après coup. La toile se montrait sensiblement sous les petites défectuosités mal réparées, particulièrement sur le visage de l'enfant qui avait été plus endommagé. Je faisais part de mon observation au dessinateur et à deux ecclésiastiques qui étaient avec moi, lorsqu'un des portiers à qui la garde de l'église est confiée, homme assez intelligent dans son espèce, et fort complaisant, m'assura qu'à force de faire toucher des chapelets et des reliquaires à la statue on avait altéré à la longue, par le frottement, quelques parties du visage de la mère et de l'enfant, mais qu'on avait chargé un peintre qu'il me nomma, de remettre du noir là où il en manquait; cet éclaircissement me satisfit.

Si l'on veut savoir à présent ce qui peut m'autoriser à prononcer d'une manière si positive sur la

qualité du bois de la statue et sur les toiles qui y sont adaptées, je dirai que, ne voulant point porter de jugement précipité et sans connaissance de cause sur un objet qui peut intéresser les amateurs de l'antiquité, je coupai très-proprement avec la pointe d'un canif, dans un endroit qui ne pouvait point nuire à la statue, un morceau du bois dont elle est faite; ce qui non-seulement me fit connaître que c'était du cèdre, mais me fit apercevoir encore que la toile collée formait une double enveloppe.

§ III. *Tête de la Statue*

La forme du visage présente un ovale extrêmement allongé et contre toutes les règles du dessin. Le père de Gissey se contente de dire que la face est longuette; il aurait mieux fait de dire qu'elle est *longissime;* le nez est également d'une grosseur et d'une longueur démesurées, et d'une tournure choquante. La bouche est petite, le menton raccourci et rond, la partie osseuse supérieure de l'œil fort saillante, et l'œil malgré cela très-petit. Le père Odo de Gissey nous apprend que les yeux sont d'étoffe diverse du reste de l'image, que *quelques-uns tiennent que ce sont pierres d'agate façonnées en prunelles d'œil, d'autres jugent que*

ce sont deux perles d'excellente grandeur, peintes et agencées de telle sorte, qu'elles paraissent à guise de deux beaux yeux avec vivacité, que vous diriez qu'elle regarde les spectateurs gravement toutes fois. On ne se douterait pas, d'après une telle description, que *ces deux beaux yeux*, que *ces deux perles* ne sont que deux portions demi-sphériques d'un verre très-commun; ces deux portions de verre sont concaves d'un côté, et convexes de l'autre : la face convexe se présente extérieurement et imite le globe de l'œil, tandis que la partie concave étant appliquée sur un plan intérieur peint avec les couleurs de l'œil, en imite l'iris. Cette espèce d'œil artificiel, fait dans un temps où l'on ignorait la manière de façonner des yeux d'émail, se trouve assez ingénieusement exécutée; mais comme ceux-ci ont été mal assortis à la grandeur du visage, et qu'ils sont forts tranchants, malgré leur petitesse, sur une face noire, on ne peut dissimuler que cette figure n'ait un air hagard et en même temps étonné, qui inspire de la surprise et même de l'effroi.

Ce serait ici le moment de parler des oreilles et de la chevelure; mais j'avoue, quelque envie que j'aie eue de les examiner, qu'il ne m'a pas été possible d'avoir cette satisfaction. En voici la cause : j'ai annoncé que la tête était couverte d'une cou-

Digitized by Google

ronne faite en forme de casque; on croirait naturellement trouver sous cette couronne une chevelure ou quelqu'autre chose qui dût y ressembler, mais point du tout. Le premier objet qu'on aperçoit est une espèce de tissu noir assez commun, qui couvre totalement le dessus et le derrière de la tête, et cache entièrement les oreilles. Sous cette première enveloppe on en remarque une seconde formée par des lisières de soie noire, et enfin une troisième en toile de fil; le tout est très-étroitement lié et fortement resserré contre la tête. J'aurais passionnément désiré voir ce qu'il y avait sous cette triple enveloppe, mais on croyait ne m'avoir déjà que trop accordé en me permettant de tirer la statue de sa niche; il n'aurait fallu rien moins que des ordres supérieurs pour pouvoir la dépouiller de toutes ses coiffures, et voir la tête dans son état naturel.

Je confesse cependant que je ne pus m'empêcher de passer tout doucement mes doigts sous cette suite de bandeaux, pour tâcher de découvrir les oreilles; mais hélas! à mesure que j'avançais, j'entendais le déchirement des bandelettes desséchées et comme cuites par la vétusté; c'était autant de déchirures que je craignais de faire à l'âme des honnêtes ecclésiastiques qui avaient bien voulu seconder ma curiosité. La tête me parut absolument

lisse et sans chevelure. — Je ne puis qu'exhorter MM. les chanoines, si jamais on est dans le cas de refaire de nouvelles coiffes à la statue, qui en a grand besoin, d'examiner soigneusement cette tête, et de la faire dessiner. Je n'oublierai pas de dire qu'en passant mes doigts sous les enveloppes dont j'ai parlé, je sentis dans la région du col une espèce de relief à demi-cylindrique, à peu près de la grosseur du petit doigt, qui se prolongeait depuis la naissance du col jusqu'à la nuque, où il allait se perdre; cette singularité, vue à découvert et bien étudiée, pourrait donner des lumières sur la qualité essentielle de cette figure, qui pourrait bien n'avoir pas toujours été une image destinée à représenter la mère de Dieu.

Il faut s'arrêter ici et dire un mot de la couronne qui n'est point d'un métal précieux; elle est en cuivre doré, ayant la forme d'un casque travaillé à jour dans certaines parties; deux portions mobiles de ce casque se prolongent jusqu'au-dessous des oreilles; et ces espèces d'oreillettes, quoique mobiles, sont attachées à la couronne. La gravure exacte que j'en ai fait faire me dispense d'autres détails sur sa forme. Je remarquai avec plaisir qu'elle est ornée de plusieurs camées antiques, parmi lesquels on voit deux belles têtes en relief, dont une de femme, qui me parut être une Julie, et

une d'homme que je n'ai pas eu le temps d'étudier. On y en voit une troisième, environ de la grandeur d'un écu de trois livres, qui représente la tête et la partie du devant d'un très-beau cheval ; on voit à côté de ce coursier un homme dont la tête est couverte d'un bonnet fait à la manière des Parthes, avec un très-petit manteau légèrement jeté sur ses épaules nues, ainsi que le reste du corps. Ce personnage présente à un autre homme, habillé dans le même costume, un très-jeune enfant nu. Cet homme assis sur une espèce de chaise antique, au pied de laquelle est un sanglier, paraît recevoir cet enfant avec empressement. Ce sujet, relatif peut-être à la naissance d'Adonis, mérite une étude particulière; si j'avais eu le temps de le faire dessiner, je n'aurais pas manqué de le faire graver. La pierre est une agate onyx, les figures sont d'un très-beau relief et d'un assez bon travail. L'artiste a profité adroitement des couleurs de la pierre, qui sont vives, pour en rehausser les draperies. Le derrière de la couronne est encore orné d'une pierre antique, presqu'aussi grande que la précédente, qui représente une lionne en relief. On voit encore sur cette couronne quelques pierres fausses, imitant des émeraudes, des rubis, etc. Je ne parlerai pas de la seconde couronne qui est sur celle-ci, parce qu'elle n'en vaut pas la peine.

§ IV. *De la draperie et des autres ornements de la Statue*

La draperie est grossièrement sculptée en bois, il n'y est pas question de plis. Les toiles qui y sont collées, ainsi que je l'ai déjà dit, sont peintes à la détrempe, non à la manière de nos indiennes, mais avec des couleurs épaisses et solides qui imitent celles des momies égyptiennes. L'habillement est une espèce de tunique qui est censée se fermer par-devant, et qui prend depuis le col jusqu'aux pieds ; cette tunique est fort étroite et fort resserrée dans la partie qui forme la taille, tandis qu'en descendant elle s'élargit en manière de jupe, mais toujours sans plis : les manches n'excèdent pas le coude, où elles se terminent en manchettes évasées ; de secondes manches, qui enveloppent étroitement les bras, se prolongent jusqu'aux poignets.

La partie de la robe depuis le col jusqu'à la ceinture est à fond vert, mais d'un vert faux qui tire sur le bleu ; les ornements qu'on y distingue et dont j'ai fait dessiner exactement les contours, sont d'un blanc jaunâtre. La jupe est peinte en rouge ocreux, les losanges et autres ornements dont on l'a décorée sont d'un blanc terne ; ceux qu'on a voulu figurer pour imiter les agréments et la garniture de la robe qui se ferme par-devant, sont de couleur jaune ; le bas de la jupe, *où l'on a voulu*

représenter des espèces de franges, sont de la même couleur. On voit sur la bordure des manchettes gauches de la robe, des caractères que j'ai fait dessiner avec une exactitude sur laquelle on peut compter. *(La gravure en tête de cette note en est la reproduction exacte.)*

Quoique les pieds de la statue paraissent attenants à la jupe, ils en sont détachés, et les jambes se prolongent même intérieurement d'environ trois pouces et demi sous le vide que forme la jupe; ces jambes sont entourées de plusieurs bandelettes peintes en noir. On voit encore une ouverture d'environ trois pouces de longueur sur un pouce de largeur, pratiquée dans le bois non loin de la naissance des jambes; cette ouverture, qui forme un rectangle, a cinq pouces de profondeur. — Il me paraît qu'elle a pu servir à fixer la statue, ou sur un piédestal, ou sur une chaise qui ne devait pas être celle sur laquelle on la voit à présent.

La face de la statue et ses pieds, ainsi que je l'ai déjà dit, sont noirs, mais les mains sont peintes en blanc.

On ne découvre absolument aucune élévation, aucun relief sur la partie où devrait être placé le sein; il n'existe aucun vestige de gorge.

La robe de l'enfant, faite en tunique et attachée par une ceinture, est d'une couleur rouge très-

Digitized by Google

foncée; on y voit pour ornements un grand nombre de petites croix grecques.

Voilà la description fidèle de la statue actuelle de Notre-Dame du Puy. — On a vu : 1° que la croyance générale est qu'elle vient d'Egypte, et que la chronique et les auteurs sont d'accord sur ce point; 2° les différentes enveloppes de toiles, fortement adaptées sur le bois, et sur lesquelles on a appliqué des couleurs épaisses, annoncent un procédé, une manière usitée chez les Egyptiens; 3° les petites croix grecques qu'on voit sur la tunique de l'enfant pourraient en rigueur n'être pas envisagées comme un signe chrétien, car la table *isiaque,* l'obélisque hiéroglyphique de Rome, ont des espèces de petites croix à peu près semblables; ces signes étaient relatifs aux mesures du Nil; 4° le temple de *Diane,* qu'on fait voir au pied du rocher *Saint-Michel* du *Puy* (1), pourrait faire croire encore que la *bonne déesse,* qu'*Isis* a été en vénération au Puy, dans le temps des Romains; et en conséquence les amateurs de la haute antiquité se croiraient fondés à tirer des inductions profanes sur ce monument, et voudraient le regarder peut-être comme une statue d'*Isis* et d'*Osiris,* qu'on aurait métamorphosée en

(1) Ce prétendu temple de Diane est un baptistère roman du XIe ou du XIIe siècle.

vierge, ce qui au reste ne pourrait absolument faire aucun tort à la religion, parce que la bonne intention fait tout.

J'avouerai que j'ose penser différemment, et que je me décide sur ce que la tête, qui est maigre, effilée et a un nez prodigieusement long, n'a pas les caractères des figure égyptiennes, qui sont larges et épatées, ce qui s'observe constamment dans les statues en basalte, ou dans les boîtes de momies. Le bois de cèdre, à la vérité, dont la statue du *Puy* est faite, et surtout les toiles dont elle est recouverte, m'embarrassent un peu; mais ne pourrait-on pas répondre qu'en effet celle-ci vient du Levant, et que les premiers chrétiens du mont Liban l'ont façonnée sur le modèle des statues égyptiennes qu'ils avaient sans cesse sous les yeux, et qu'elle a pu être apportée par *Aimar de Monteil,* évêque du Puy, un des plus célèbres croisés, et légat du pape Urbain II à la Terre-Sainte? Cette conjecture, dont aucun auteur n'a parlé (1), paraît d'autant plus vraisemblable que ce fut à peu près à cette époque que la première statue qu'on honorait au Puy, et dont on voit l'effigie sur la

(1) Inutile de dire que nous ne saurions partager l'opinion qui est ici émise et que combat l'examen que nous avons fait des sceaux de Notre-Dame à différentes époques.

médaille gothique d'argent que j'ai fait graver, fut remplacée par celle qu'on y voit à présent. Au reste, si cette dernière idée ne satisfait pas, rien n'empêche qu'on ne recoure à la première.

PIERRE ISIAQUE

Trouvée dans les cendres de la statue de Notre-Dame du Puy, après l'auto-da-fé de 1794

Explication *(par Visconti)*

« La table isiaque est un sanguin. Parmi les huit » figures qui y sont tracées il y en a quatre qui » peuvent également se rapporter à *Horus* ou à » *Harpocrate,* savoir : 1° celle qui est au milieu sur » un bateau ; 2° celle qui la suit à droite ; 3° la » petite figure à gauche qui se tient auprès d'Isis ; » 4° enfin le jeune garçon assis à gauche avec la » corne d'abondance. — Comme cette divinité est » un symbole du soleil, on pourrait dire que l'en- » fant auprès d'Isis est le soleil. — Enfant dans » l'hyver, sa naissance était célébrée les jours qui » suivent le solstice d'hyver et précisément le 25 dé- » cembre ; celui qui s'assied sur une fleur sera le » symbole du printemps ; l'été sera signifié par » celui qui est dans le bateau, symbole du débor- » dement du Nil qui a lieu dans cette saison ; enfin,

» celui qui tient la corne qu'on suppose remplie
» des fruits de la terre, peut représenter l'automne.
» — Les deux figures à genoux, à tête d'*ibis* et
» d'*épervier*, sont des génies inférieurs; la plus
» grande, assise, peut bien être *Osiris*. — Les ca-
» ractères, quoique conservés, sont indéchiffrables;
» il y a des lettres grecques mêlées à des lettres hé-
» braïques et à d'autres alphabets de l'Orient. Ce
» sont des inscriptions superstitieuses que les anti-
» quaires appellent des inscriptions magiques. —
» L'art avec lequel est travaillée cette pierre et les
» caractères qu'on y voit des deux côtés font pré-
» sumer qu'elle ne date que du IIIe siècle de l'ère
» chrétienne. » — *A Paris*, 1799. — *Signé :* Visconti.

V

PRIVILÉGES TEMPORELS

Quand les seigneurs étrangers et les bourgeois des villes apportaient en hommage à Notre-Dame tant de magnifiques offrandes, les grands vassaux de la couronne et les rois de France ne pouvaient se contenter d'envoyer de beaux reliquaires, ou de laisser,

comme gage de leur bienvenue, une bourse d'or sur l'autel. Au moyen-âge, chacun voulait que la manifestation de sa piété fût mesurée à son pouvoir. Si le riche marchand croyait qu'en donnant une petite part de sa marchandise il plaçait ainsi sous la protection divine tout ce qui lui restait, le maître du territoire, haut baron, comte, duc ou roi, avait la même croyance, et prélevait sur ses domaines héréditaires le tribut de la foi.

Indépendamment de cette cause toute religieuse, il y en avait d'autres encore, ainsi que nous le démontrerons en racontant l'histoire de la province, qui déterminèrent les rois à constituer une puissance forte et populaire à côté de celle des seigneurs féodaux. Grâce aux évêques, ils surveillaient, ils maintenaient, ils dépossédaient au besoin ceux qu'ils considéraient comme les anciens usurpateurs des droits de leur couronne ; et l'on peut dire avec raison, que c'est l'autorité temporelle de l'Eglise qui a soutenu le combat séculaire contre le despotisme féodal. C'est elle qui a peu à peu rétabli l'unité monarchique et, reconnaissante de la protection des rois, puissamment contribué à replacer le sceptre français de Charlemagne dans les mains victorieuses du fier Louis XIV. — Mais nous n'avons point ici à examiner la question à ce dernier point de vue. Qu'il nous suffise de rappeler que

déjà au déclin de la race mérovingienne l'oratoire angélique du mont Anis avait conquis une célébrité au loin répandue. Le pèlerinage de Charlemagne, l'authentique *ex-voto,* écrit de la main même de Théodulphe sur son manuscrit, certifieraient au besoin ce que proclament cent autres témoignages.

Sans discuter en ce moment, ni le titre contesté de l'institution des chanoines pauvres par Charlemagne, ni la fabuleuse chronique sur les droits de Notre-Dame du Puy au comté de Bigorre, nous pouvons dire avec certitude que sous le grand empereur l'église anicienne était une des plus riches de la chrétienté. Il résulte en effet d'une lettre du pape Grégoire VII, rapportée par Baronius, qu'on prélevait tous les ans, à cette époque, 1200 livres sur les églises d'Aix-la-Chapelle, de St-Gilles et du Puy, pour le service de Saint-Pierre de Rome.

En 919, Guillaume-le-Jeune, comte d'Auvergne et du Velay, abandonne à Notre-Dame et à son sanctuaire tous ses droits sur le bourg d'Anis. Il fait cette concession pour le soulagement de l'âme de son oncle Guillaume-le-Pieux, dont il a reçu l'héritage. — L'évêque Adalard s'adresse à Raoul pour faire ratifier cet abandon, et le roi délivre des lettres écrites à Châlons en 923, dans lesquelles il dépose une part de ses droits régaliens. «..... Nous

» voulons, dit-il, qu'il soit notoire pour tous les
» fidèles de la sainte Eglise de Dieu et pour tous
» nos sujets présents et futurs, qu'Adalard, évêque
» d'Anis ou du Puy, est venu supplier notre Gran-
» deur d'accorder à l'église qu'il gouverne, et en
» vertu de notre autorité souveraine, les droits qui
» nous sont réservés. — Nous avons acquiescé à sa
» demande avec bienveillance et, conformément
» aux usages des rois, nous lui avons fait délivrer
» cet acte d'immunité; *lui concédant, à lui et à ses*
» *successeurs, l'entier bourg adjacent à l'église, et*
» *tout ce qui jusqu'à présent a semblé dans ce lieu*
» *relever du domaine du comte, à savoir : l'impôt*
» *sur le marché, les droits d'octroi, le pouvoir de*
» *battre monnaie, la juridiction sur tout le district,*
» *comprenant la terre et les maisons du bourg.*
» — Nous concédons cette ordonnance (rendue
» pour la paix de notre âme et du consentement
» de Guillaume, notre fidèle comte, pour le soula-
» gement de l'âme de son oncle et de tous les siens)
» à l'église de la bienheureuse Vierge, mère de
» Dieu, et l'adressons à son évêque, afin qu'elle soit
» désormais fermement et inviolablement gardée ;
» de telle sorte que nul comte, nul juge public,
» en un mot, nulle puissance séculière n'ose ja-
» mais commettre la moindre exaction sur ce
» territoire, ne puisse y prendre gîte, y lever des

Digitized by Google

» impôts, des tributs, des redevances quelconques, » sans la permission expresse du prélat qui occu- » pera le siége épiscopal. Nous entendons que tous » nos pouvoirs soient remis entre les mains de » l'évêque, et que lui seul, suivant sa volonté, » puisse en disposer (1)..... »

C'est cette libéralité qui servit de base au pouvoir temporel des évêques du Puy et qui fut la principale source de fortune de leur église. L'impôt sur le marché, les droits d'octroi, le pouvoir de battre monnaie (2), la juridiction sur les maisons et sur

(1) Charte donnée le VI des Ides d'avril, indict. X, an 1, sous le règne du très-glorieux roi Raoul, an 923.

Fait dans la ville de Châlons.

Titre, traduit par nous sur un ancien parchemin que nous avons donné à la bib. hist. du musée du Puy, et que nous avons consigné en entier dans notre *Histoire du Velay au moyen-âge.*

(2) Le type des plus anciennes monnaies dont il est ici question représente : *au droit,* une croix pattée à branches égales; *en légende*, le mot MONETA; *au revers*, la légende SCE MARIÆ; *dans le champ*, une sorte de chrisme dégénéré. La monnaie, dont nous donnons un spécimen emprunté au Mémoire publié par M. Aymard, dans les *Annales du Congrès scientifique* (22e session, t. II, p. 570)., montre *au droit*

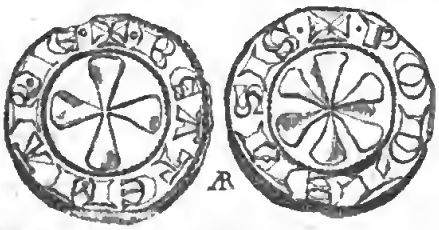

les terres des habitants, pouvaient ne pas être très-considérables tant que le bourg resta circonscrit dans les murailles de l'*oppidum* épiscopal ; mais quand les limites furent descendues au pied de la montagne et que les recensements municipaux portèrent à trente mille âmes le nombre des bourgeois et manants de la ville, quand des légions de pèlerins allaient et venaient sans cesse, quand les plus importants marchés du moyen-âge se tenaient au Puy-Notre-Dame, alors l'église devint opulente, et il lui fallut bâtir sa forteresse pour garder son trésor.

Les successeurs de Guillaume-le-Jeune ne se montrent pas moins généreux que leur ancêtre ; Alfred, Guillaume V et les autres comtes du Velay ajoutent de nouvelles possessions à celles déjà concédées. En envoyant le reliquaire de saint Acace, Lothaire confirme la charte de Raoul ; Louis VI suit

une croix pattée à branches égales ; *en légende*, BEATÆ MARIÆ ; *au revers*, le chrisme devenu rosace à six pétales ; *en légende*, le mot PODIENSIS. — La monnaie des évêques du Puy était connue sous le nom de sols et de deniers — *solidi* et *denarii podienses*. — Il en est fait mention dans l'*Histoire de la première croisade*, par Raymond d'Aiguilhe. — On battit monnaie au Puy, mais l'hôtel fut supprimé en 1423. (*Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 515.)

son exemple. Plusieurs princes du midi, les comtes de Toulouse (1), d'Armagnac, de Bigorre, ceux des marches d'Espagne font des hommages, souscrivent des donations; et les Polignac, incessamment tentés par un domaine qui grandit, qui prospère à côté de leurs propres domaines, après l'avoir envahi, sont les premiers à le défendre. Toujours usurpa-

(1) Au nom de la sainte et indivisible Trinité, moi RAYMOND DE SAINT-GILLES, comte de Toulouse et de Rodez, pour le rachat de mes péchés et de ceux de mes parents, à raison de l'amour de saint Gilles que j'ai souvent outragé par mille offenses, afin que sa fête soit célébrée tous les ans dans l'église d'Anis et dans toutes celles qui en dépendent, et qu'en ce jour solennel tous les chanoines du Puy puissent faire un repas digne d'eux et d'une telle fête, afin que ma vie durant un cierge brûle nuit et jour pour moi devant la vénérable image de la Mère de Dieu..... Je donne les villages de Ségrère et de Bruyère, terres qui m'appartiennent en franc-aleu..... Je donne également la terre de Tabrajargues..... et je les concède audit autel de la Mère de Dieu, pour être possédés par elle aussi librement que je les possédais moi-même, sans aucune retenue, ni usufruit, etc.... Que si quelqu'un voulait ravir ou troubler cette donation, je le maudis, de la malédiction du Dieu puissant; et qu'il n'en doute pas, il sera placé sous l'anathème de notre seigneur le pape Urbain, de tous les évêques, de tous les abbés qui ont siégé au concile de Clermont.....

Ce don, fait devant l'autel de la Mère de Dieu, je le corrobore dans la ville d'Utique. — (Inst. ad. Aniciens. Eccl. Spect' t. II, p. 229.)

teurs et toujours repentants, on les voit s'armer contre le sanctuaire où leurs frères et leurs cadets sont évêques et chanoines; ils prélèvent d'iniques péages sur les chemins, arrachent souvent aux pèlerins épouvantés l'offrande destinée à Notre-Dame; puis font amende honorable, bâtissent des monastères, fondent des chapelles expiatoires, restituent leurs larcins, vont mourir en héros dans les croisades, en saints dans les cloîtres, et placent leur famille et leur immense patrimoine sous la sauvegarde de l'église qu'ils spolient, qu'ils enrichissent tour-à-tour (1).

Non-seulement Louis VII ratifie les concessions royales de ses prédécesseurs, mais lui, qui est accouru les armes à la main pour combattre, vaincre et enchaîner les audacieux vicomtes qui ont organi-

(1) Qu'il soit connu de tous que moi PONS, vicomte DE POLIGNAC, dans la plénitude de mes facultés et de ma liberté, avoue m'être engagé sous la foi du serment et avoir juré fidélité et hommage-lige à Bertrand, évêque du Puy, *mon seigneur*. J'ai reconnu aussi par serment que moi et mes successeurs devions remettre à lui et à ses successeurs notre château de Polignac et tous les autres qui sont en notre possession, chaque fois que nous en serions requis soit par lui, soit par un de ses mandataires. — (Fait au mois d'août 1213, dans le chapitre du Puy, en présence de tous les chanoines assemblés.)

sé des embuscades autour de la célèbre basilique, veut que partout on sache la protection qu'il accorde aux pèlerinages du mont Anis.

« ..... Et pour assurer davantage encore la liberté de l'église anicienne, dit la lettre qui énumère tous les droits régaliens confirmés, nous statuons et ordonnons par cet acte, qu'il ne sera permis à personne, soit dans la cité, soit dans les autres lieux dépendant de l'autorité de l'évêque d'Anicium et de son église, soit même sur les limites des domaines de l'évêché, du Rhône à la Loire, d'Alais à Montbrison, de Saint-Alban au Puy, d'exercer aucune violence ou de faire aucune levée d'impôts, d'établir aucune coutume, d'exiger aucun péage, d'élever de nouvelles forteresses ou de nouveaux châteaux, sans notre permission et celle de l'évêque d'Anicium. (1) »

Philippe-Auguste augmente à son tour la puissance de l'église. Il a placé sur le siége épiscopal du Velay Robert de Mehun, son parent dévoué, et lui a permis de s'emparer, *quand et comme il pourrait*, de châteaux qu'il lui désigne et qui appartiennent à des seigneurs rebelles. L'énergique pré-

(1) Charte écrite et signée publiquement au Puy, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1146, de notre règne le Xe; étant présents au palais, *Raoul*, comte de Vermandois, sénéchal; *Guillaume*, intendant de la cave; *Mathieu*, chambellan, et *Mathieu*, connétable.

Ce document historique est consigné en entier dans notre *Histoire du moyen-âge*.

lat tente la lutte, il y laisse la vie; mais après lui ses successeurs arborent leur bannière triomphante sur les donjons de ces châteaux. — Saint Louis, plus libéral encore, contraint ceux qui résistent à venir rendre foi et hommage sur l'autel vénéré. Le fier Montlaur ne garde qu'à ce prix trois de ses châtellenies du Vivarais, et l'évêque Bernard de Montaigu obtient de la justice du roi, contre les intérêts, contre les officiers du roi lui-même, que durant les vacances du siége épiscopal les droits de régale soient limités conformément aux concessions et aux pratiques anciennes, et non comme cherchaient à le faire prévaloir les agents toujours zélés de la couronne.

Ainsi s'étendait la puissance de l'épiscopat vellavien, représentant énergique et fidèle de l'autorité de son église. — De saint Louis à Louis XI, chaque souverain qu'un pieux devoir amène au Puy confirme les libéralités de ses ancêtres et marque la trace de son passage par la concession de quelque faveur nouvelle. C'est l'évêque qui devient comte du Velay, qui préside les Etats du pays, qui va prendre après le roi la première stalle dans le chœur des chanoines-comtes de Saint-Julien de Brioude; c'est le chapitre; c'est l'université; c'est la ville elle-même qui sont tour-à-tour l'objet de continuelles

munificences. — Les titres des archives de Notre-Dame (bulles, arrêts, ordonnances, fondations, legs pieux, hommages) attendent dans la poussière et l'abandon que la postérité, dans un de ses curieux loisirs daigne les interroger; et ces vieux parchemins se déploieront encore pour attester au dernier de nos enfants, ce que peut-être ils ne voudraient pas croire, les préoccupations saintes et généreuses des papes, des rois, des gouverneurs de la province, des barons de la contrée, pour cette église aujourd'hui silencieuse, pour ce cloître en ruine, pour cette université dont la voix est restée parmi nous sans écho.

Un privilége qu'il ne faut pas omettre de signaler ici, c'est celui accordé à toute personne venue en pèlerinage, de pouvoir faire un testament *in extremis*, avec l'assistance de deux témoins au lieu de sept qu'il eût été difficile, sinon impossible, à un étranger de se procurer (1). Cette exception à la loi et à la coutume, prouve combien ce pèlerinage était entré dans les mœurs et les habitudes religieuses. La justice l'imposait quelquefois en expiation. Ainsi, dans une affaire où les gens du seigneur d'Harcourt blessèrent le chambellan de Tancarville,

(1) *Nicolas Boyer* (décis. 28e, n° 7).

trois des coupables furent condamnés à mort, et les autres reçurent l'ordre d'aller, en compagnie de leur maître, dans trois oratoires désignés. « Nous » voulons et ordonnons, dit l'arrêt du parlement » de Paris, à la date de 1296, que la satisfaction de » l'amende soit que le seigneur d'Harcourt aille » en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, à » Saint-Thibaut, à Notre-Dame du Puy, et qu'il s'y » rende avec tous ceux de sa compagnie qui ont » blessé le chambellan, à l'exception des trois qui » mourront à la mi-carême, au plus tard (1). » — Le 4 septembre 1316, un acte solennel est passé entre Robert et les villes de Flandres, d'une part, et Philippe, régent du royaume de France, d'autre part, dans lequel on lit : « si le comte Robert le » peut, il ira outre-mer avec celui qui sera roi de » France quand celui-ci passera pour s'y rendre. » Il ira, ainsi que ses fils, dans un an ou dans » deux (à moins que son père ou lui ne soient ma- » lades), en une ou plusieurs fois, à Saint-Jac- » ques en Galice, à Notre-Dame de Rochemador, à » Notre-Dame de Vauvert, à Saint-Gilles en Pro- » vence et à Notre-Dame du Puy (2). » — Temps

(1) Arrêt du Parl. de Paris en 1296, reg. de la cour, fol. 144.

(2) Biblioth. impér. (Fonds de Harlay), in-folio, n° 205.

heureux, où la politique place avec confiance ses traités sous l'égide de la foi, et où la justice inscrit la prière, le repentir et le pardon dans ses sentences!... On croyait alors que le châtiment n'était pas toujours la seule, surtout la plus sûre expiation des fautes, et qu'il était souvent plus utile de rendre l'homme meilleur en régénérant son âme, qu'en exaspérant son esprit et son cœur.

Les faits que nous avons rapportés auraient été bien plus nombreux si nous n'avions dû nous borner à faire un choix dans les cartulaires; cependant ils suffisent pour apprécier l'importance temporelle de l'église du Puy du IXe au XVIe siècle. Les droits, les priviléges dont cette église fut gratifiée pendant un si grand nombre d'années, étendirent considérablement sa juridiction, accrurent ses richesses, et firent de ses évêques les antagonistes redoutés des plus puissants barons et les protecteurs nécessaires de la contrée.

CHAPITRE VII

L'ÉPISCOPAT DANS LE VELAY

I

LES ANCIENS ÉVÊQUES DE RUESSIUM

1 Georges....	époque incertaine.	4 Rorice 1er..	époque incertaine.
2 Macaire.....		5 Eusèbe.....	
3 Marcellus.....		6 Paulien.....	de 500 à 550.

La plus noble figure de cette histoire, la plus imposante et la plus vénérée, c'est celle de l'Evêque. Il apparaît sans cesse éclairé par un nimbe lumineux à travers les incertitudes de l'éloignement et les ombres des ruines. Bien des hommes puissants

et forts, dont les noms ont rempli de terreur les montagnes de la Vellavie, sont venus tour-à-tour se placer sur son passage pour lui faire obstacle; il a continué résolûment sa route, les yeux fixés sur le but auquel il aspire, et ces hommes qui n'associèrent à leurs ambitieuses destinées ni les cœurs ni les âmes sont restés ensevelis sous les écroulements des forteresses et perdus à jamais dans l'éternelle indifférence de la postérité. Que l'apôtre s'avance au milieu des campagnes idolâtres, priant et catéchisant une croix à la main, qu'il s'établisse dans un humble presbytère à côté de son église entouré d'une société de clercs et de fidèles, que plus tard il couronne son front d'une mître souveraine, ou qu'il aille mourir en martyr comme Agrève, en héros comme Adhémar, en défenseur des droits de son église comme l'intrépide Mehun, c'est toujours le même homme; il sait où il va, il marche d'un pas ferme et tranquille.

L'histoire des évêques, c'est l'histoire du pays, et de même que les annales d'un empire se divisent par règnes, de même les fastes du Velay se divisent par épiscopats. Depuis la lointaine apparition de saint Georges dans la cité gallo-romaine de Ruessium jusqu'à Mgr de Morlhon qui gouverne aujourd'hui le diocèse, la chronologie forme une chaîne

presque non interrompue de 95 prélats environ. Malheureusement la liste n'est pas entière, « car parmi les premiers, dit le chroniqueur de Notre-Dame, beaucoup ne se retrouveront que dans le livre de vie où ils sont écrits au ciel..... » Ceux que nous connaissons, par nos martyrologes et nos anciens bréviaires, se classent ainsi :

6	évêques à Ruessium	*temps indéterminés.*	
16	— à Anicium.....	du VIe au IXe siècle.	
16	—	de Charlemagne à la 1re Croisade.	
9	—	au XIIe	siècle.
13	—	au XIIIe	—
15	—	au XIVe	—
4	—	au XVe	—
4	—	au XVIe	—
4	—	au XVIIe	—
5	.....	au XVIIIe	—
3	—	au XIXe	—

Dans cette longue dynastie de pontifes il n'en est pas un seul qui n'ait fièrement porté l'image de Notre-Dame sur son écu, sur sa bannière. Tous, à partir de l'apôtre appuyé sur un noueux bâton d'épine jusqu'au brave soldat armé du glaive, tous ont travaillé, tous ont combattu pour rendre leur église

plus honorée et plus puissante. Les mœurs si différentes des temps qu'ils traversèrent durent imposer sans doute des préoccupations bien diverses à leur esprit; les élections, libres ou contraintes, durent placer souvent la crosse dans la main d'hommes de paix, quelquefois aussi dans la main d'hommes d'action; mais toujours le même sentiment traditionnel et religieux ne cessa d'animer cette grande famille des évêques du Velay : l'honneur du sanctuaire de Notre-Dame et la gloire de sa patronne.

Quand les apôtres quittaient les villes évangélisées, ils laissaient des évêques pour gouverner les églises qui avaient été fondées et pour en fonder de nouvelles à leur tour. *Je vous ai laissé en Crète,* dit saint Paul à Tite, *afin que vous acheviez ce qui reste à faire, et que vous établissiez des évêques de ville en ville, suivant que je vous ai ordonné.* — Or, l'histoire nous enseigne que, conformément à ces divins préceptes, les premiers évêques des Gaules, déjà institués, en instituaient d'autres dans les contrées voisines des leurs. Il est donc permis de supposer que si saint Georges ne fut pas directement envoyé par saint Pierre, ainsi que le raconte la légende et que le soutient une école très-convaincue, il dut venir soit de Lyon, soit d'Auvergne,

après avoir reçu sa mission d'Irénée, d'Austremoine ou de leurs successeurs.

Dans l'origine, les évêques étaient élus par le clergé et par le peuple ; il n'était même permis de consacrer que ceux qui déjà avaient subi cette double épreuve. Cependant, presque aussitôt que les souverains virent l'Eglise constituée, ils tentèrent d'enchaîner son indépendance et d'en faire le docile instrument de leur pouvoir. Les Wisigoths, hérétiques ariens, les Francks, païens à peine christianisés, ne voulaient reconnaître que les évêques choisis ou acceptés par eux (1). — Tel était l'état des choses quelques années avant la translation du siége épiscopal de Ruessium à Anicium, lorsque en 535, sous le règne de Théodebert, un concile de quinze prélats tenu aux portes du Velay fait entendre ses protestations et ses plaintes. Les

(1) A mesure que les richesses de l'Eglise augmentaient, les rois barbares y prétendaient pour s'en faire un moyen de récompenser leurs serviteurs dévoués et pour s'enrichir eux-mêmes. — Quand ils nommaient directement, l'Eglise protestait, et jamais le fait ne passa en droit ; il fut toujours considéré comme un abus. Les conciles eux-mêmes ne pouvaient être convoqués sans l'aveu du prince sur le territoire duquel devait avoir lieu la réunion.

Pères réunis dans la cathédrale d'Austremoine stigmatisent énergiquement les immixtions impies dans le choix des pasteurs; ils exigent qu'un candidat à une chaire apostolique ne puisse être sacré s'il n'a été élu par le clergé et par le peuple; ils flétrissent ceux qui recherchent la faveur des hommes puissants, qui sollicitent une part des biens de l'Eglise, patrimoine des pauvres; ils excluent de la communion des fidèles les lâches qui s'allient à la race maudite, à ces juifs aveugles assez hardis pour se mêler aux chrétiens, assez téméraires pour oser aspirer aux magistratures publiques dans les cités (1).

Douleur stérile! le bruit des armes, les cris de guerre ne laissaient plus entendre les voix si écoutées jadis, et la brutalité de la domination remplissait les âmes de peur et de servilité. Les ruines faites par les Vandales, les Suèves, les Burgondes et les Alains jonchaient depuis longtemps le sol; « ni les châteaux

(1) L'évêque de Ruessium n'assistait pas à ce synode, mais on ne peut douter que la situation ne fût semblable pour lui, puisque l'acte solennel est signé par *Gal*, évêque des Arvernes, *Hilaire*, évêque de (Javols) Gévaudan, *Vénance*, évêque de Viviers, *Dalmace*, évêque de Rhodez; c'est-à-dire par ceux dont les diocèses entouraient le Velay de toutes parts.

Digitized by Google

» bâtis sur les rochers, ni les villes retranchées sur
» les hautes montagnes, dit saint Prosper d'Aqui-
» taine, n'avaient été des asiles protecteurs ; tout
» fut ravagé, pillé, détruit. »

heu ! cæde decenni
Vandalicis gladiis sternimur et geticis !...

Nos malheureuses provinces ne s'étaient point encore relevées de cette chute profonde quand les Wisigoths vinrent à leur tour, sur la fin du Ve siècle, mettre violemment le Velay sous leur étreinte et s'emparer des deux tiers du territoire par droit de conquête. « En ce temps-là les populations, privées
» de leur pasteur, s'écrie Sidoine-Apollinaire, con-
» temporain de ces désastres et voisin de nos con-
» trées, virent la foi s'éteindre parmi elles; les égli-
» ses n'offraient plus qu'un aspect désolé, les toits
» pourris s'écroulaient, les portes, dont on avait
» emporté les gonds, tombaient en morceaux,
» les ronces obstruaient les abords des basiliques
» délaissées.... » Et pour ajouter à ces tableaux déjà si tristes, Grégoire de Tours écrit cent ans plus tard que les implacables envahisseurs persécutaient ceux qui refusaient d'adopter l'hérésie d'Arius, qu'ils emprisonnaient les prêtres, exilaient, faisaient mourir les évêques indociles. — Après les Wisigoths vinrent les Francks, un instant désirés parce qu'ils

étaient inconnus, et dont les premières incursions ne furent que des actes de violence et de pillage. — Enfin, pour achever de dire toutes ces afflictions séculaires, des hordes errantes, comme celle que le brave Hillidius de Ruessium s'en alla combattre avec une armée de Vellaviens aux portes de Brioude, profitaient du désordre général pour se répandre sur le pays et le piller une fois encore.

Quel pouvait être le sort de Ruessium, placé sur le passage de tant de ravageurs et qu'occupèrent à de si courts intervalles le Franck venu du Nord avec son culte barbare, le Goth venu du Midi avec son hérésie maudite, le Juif errant à la suite de ses maîtres d'un jour, pressés de prendre, pressés de vendre !... Les autels ariens, les synagogues, les pierres de sacrifices se dressent et se confondent à côté des églises profanées du Dieu de saint Georges et de saint Paulien; alors l'évêque Evodius, témoin de la consternation qui s'empare des esprits, des défaillances qui menacent la foi, se sent saisi d'épouvante et de colère; il appelle ses prêtres, ses fidèles, ouvre ses tabernacles, prend comme le pieux Enée son Dieu sur son cœur et court sur le mont Anis lui faire un inviolable asile, un *oppidum* sacré....

Digitized by Google

II

LES PREMIERS ÉVÊQUES D'ANICIUM

7 Vosy....		15 Flavien....	
8 Scutaire....		16 Aurèle II (1)....	
9 Aurèle I....	591.	17 Bénigne....	
10 Epipode....		18 Agrève....	
11 Suacre....		19 Dulcidius....	
12 Armentaire....		20 Hilgeric....	
13 Faustin....		21 Torpion....	
14 Forbius....		22 Basile....	778.

Bientôt l'église et le presbytère furent achevés; les prêtres se groupèrent autour de leur évêque et

(1) Il est évident que les dates et toutes les circonstances historiques précédemment rappelées démontrent que l'évêque Aurèle, dont parle Grégoire de Tours, est Aurèle Ier, successeur de Scutaire, et non Aurèle II; car si celui-ci eût vécu en 591, il n'y aurait eu que cinq prélats pour occuper le siége depuis cette époque jusqu'à Charlemagne; c'est-à-dire, pen-

Digitized by Google

les fidèles se construisirent des demeures au pied de la roche Corneille. Point d'élément hostile ou impur n'était venu se mêler à la société nouvelle. Le légendaire décrit l'ardeur du peuple excité par le zèle d'Evodius, dirigé par le talent de Scutaire, et Grégoire de Tours raconte avec quelle énergie les Aniciens de 591 repoussèrent l'audace de cette horde fanatique qui s'avançait dans leurs parages. Cependant la colonie religieuse ne tarda pas à prendre de l'extension. Retranchée derrière d'épaisses murailles, elle s'organisa sous la direction de ses évêques, comme l'étaient déjà Ruessium et toutes les villes de cette époque.

De Vosy à Rorice II, c'est-à-dire de la fondation de la cité à Charlemagne, seize prélats occupèrent le siége épiscopal. L'histoire ne nous a transmis que leur nom. Depuis longtemps le christianisme n'était plus seulement une croyance, c'était une grande institution. Il avait son gouvernement et son administration, un souverain, des prêtres, une milice,

dant une durée de deux siècles. — Cependant, nous avons cru devoir, dans notre chapitre des légendes où nous ne voulions rien discuter, reproduire provisoirement l'ordre chronologique et les appréciations des anciens historiographes, sauf à indiquer plus tard les motifs de notre opinion.

des conciles généraux, des synodes provinciaux, une hiérarchie et une discipline. Il portait en lui la jeunesse et la foi, l'énergie et la règle. Ce fut cette puissante organisation, divine dans son origine, bienfaitrice et populaire dans ses œuvres, qui maintint l'Eglise au-dessus des orages et finit par la rendre victorieuse de ses vainqueurs eux-mêmes. C'est le christianisme qui refit les villes détruites en plaçant une école à côté du sanctuaire, en acceptant le régime municipal de l'empire et en introduisant, au milieu de ces catégories d'hommes libres, de leudes, d'affranchis et d'esclaves, la loi suprême de l'Evangile.

L'évêque est à la tête de l'administration de la cité (1), rien ne se fait sans qu'il l'ait conseillé ou

(1) *De episcopali audientia*, § 26, 30. — *De defensoribus*, § 8. — *Cod. Just.*, l. I, tit. IV. Le clergé, surtout l'épiscopat, obtint des empereurs de nouvelles faveurs.

Justinien donne aux évêques :

1° — La juridiction civile sur les moines et sur les religieuses.

2° — La surveillance des biens des cités.

3° — La prépondérance dans l'administration municipale.

4° — L'affranchissement de la puissance paternelle.

5° — Le droit de ne pas figurer comme témoins devant la justice ordinaire.

approuvé; il préside à tout. Qu'il s'agisse de l'emploi des revenus ou des biens eux-mêmes, qu'il faille traiter de ce qui concerne les travaux publics, les aqueducs, les bains, les tours, les murailles, les ponts et les routes, que la communauté ait à s'engager dans un procès, c'est l'évêque et trois hommes de bon renom, pris parmi les plus considérables à qui la loi donne le pouvoir de tout décider, de tout régler; c'est l'évêque, assisté du magistrat, qui nomme des curateurs et des tuteurs aux enfants et aux jeunes gens; c'est encore lui qui, assisté des clercs, des notables et des curiales choisit les défenseurs de la cité (1).

Honorius alla plus loin et leur accorda, en Orient, la juridiction criminelle sur les clercs.

(1) Il y avait dans presque toutes les villes (depuis le milieu du IVe siècle) un magistrat appelé *defensor*, élu par une sorte de suffrage universel (la curie et le plebs), et chargé de défendre au besoin, contre le gouverneur lui-même, les intérêts de la population.

III

ÉVÊQUES, DE CHARLEMAGNE A LA 1re CROISADE

23 Rorice II..... 800.
24 Dructan ..... 840.
25 Hardoin..... 860.
26 Guy I..... 875.
27 Norbert..... 880.
28 Adalard ..... 919.
29 Hector ..... 928.
30 Gothescalk ..... 936.
31 Bégon..... 963.
32 Pierre I .....
33 Guy II d'Anjou .....
Etienne de Gévaudan, usurpateur
34 Théotard ..... 998.
35 Fredol d'Anduze .....
36 Etienne de Mercœur ... 1025.
37 Pierre II..... 1053.
38 Etienne de Polignac .... 1073.

On retrouve dans l'intérieur du presbytère épiscopal une image de l'administration civile. Il a son sénat et sa curie, ses hommes libres, ses leudes et ses serfs. — L'évêque gouverne, les prêtres assemblés discutent les intérêts qui leur sont soumis, les diacres exécutent les délibérations et répandent les aumônes, certains clercs veillent à l'instruction de la jeunesse, d'autres enseignent ceux qui se destinent

au sacerdoce, les acolytes, les lecteurs, les exorcistes obéissent avec humilité, et tous, hiérarchiquement classés, se réunissent sous le nom d'*universitas clericorum* dans les prières et les cérémonies du sanctuaire.

Peu à peu l'esclavage tend à disparaître sous le développement du principe évangélique. Les affranchissements, prononcés souvent aux pieds des autels, le sont au nom de l'égalité religieuse. L'Eglise, qui a reçu dans son sein, qui a élevé à ses honneurs des serfs et des affranchis, inspire au monde nouveau les idées nouvelles. Elle travaille sans relâche à l'abolition des pratiques barbares et à l'amélioration des lois pénales, en faisant introduire dans les codes tout ce qui peut exciter l'âme au repentir; elle préconise la paix, lutte contre l'oppression et fonde sa souveraineté par son ascendant intellectuel aussi bien que par sa force morale.

C'est sous cette influence bienfaitrice que le diocèse du Velay est gouverné par les évêques Rorice II, Dructan, Hardoin, Guy Ier et Norbert. — Pendant ce temps la cité d'Anis s'étend autour de son sanctuaire; elle a élargi, autant qu'il lui a été possible de le faire, par des terrassements et des murailles d'appui, l'étroit plateau sur lequel elle était venue d'abord s'asseoir; puis, l'espace lui manquant, elle sort de sa première enceinte, se répand sur

la montagne et se fortifie à mesure qu'elle descend dans le vallon.

Adalard remplace Norbert; c'est à lui que Raoul accorde la concession, déjà rappelée, du bourg et de l'église. Par cet acte capital, l'évêque est devenu l'auxiliaire le plus utile de la monarchie qui lui donne une part de sa souveraineté. *Que nul comte, nulle puissance séculière,* ajoute la lettre royale, *n'ose jamais commettre la moindre exaction sur ce territoire, ni y prendre gîte, ni y lever des impôts, des tributs, des redevances, sans la permission expresse du prélat qui occupe le siége.* Nous avons dit ailleurs le sentiment religieux qui avait inspiré cette largesse; la pensée politique s'y montre trop transparente pour qu'il soit nécessaire de la développer. Au seigneur héréditaire qui fait peser son joug sur un territoire qu'il considère comme son domaine, la confiance du souverain oppose le prélat qu'il rend détenteur d'un pouvoir rival, pouvoir dont il se réserve de ratifier l'acte fondamental à chaque épiscopat nouveau. — Hector, petit-fils du vicomte d'Arles, Gothescalk, fondateur de la chapelle du rocher Saint-Michel, Bégon et Pierre Ier, qui ne fait que passer, viennent successivement se remplacer sur le siége d'Adalard et continuer son œuvre.

La concession de droits régaliens entraînait irrésistiblement l'emploi des moyens nécessaires pour assurer leur exercice. Il est donc naturel de rencontrer à travers les luttes passionnées du moyen-âge des prélats qui apparaissent plutôt en guerriers qu'en pontifes. En plaçant dans la main des évêques l'arme des batailles, la royauté exposait sans doute leur sagesse à plus d'une périlleuse épreuve; mais dans ces temps où le courage était partout, le prestige du caractère, joint à la force matérielle, devait assurer le triomphe des causes les plus difficiles. — Pendant une vacance du siége, les biens de l'église anicienne ont été spoliés; il faut un bras énergique pour les ressaisir. Les suffrages des clercs et des fidèles, manifestation la plus vraie de leurs inquiétudes et de leurs espérances, désignent Guy d'Anjou, allié des plus puissantes familles de la province. L'élu prend possession de sa crosse (976), et ce qu'il ne peut obtenir par la modération du langage, il le réalise sans hésiter à l'aide d'une armée que lui conduisent au premier ordre ses deux neveux les comtes du Gévaudan.

Charlemagne avait rendu aux élections épiscopales leur ancienne indépendance, et rien ne paraît l'avoir troublée à Anicium pendant le IXe siècle. Ce ne fut que lorsque la domination féodale commença

à vouloir exercer son despotisme que cette indépendance eut à souffrir parfois quelques atteintes. — NORBERT, il est vrai, avait été envoyé par Carloman, mais c'est parce que le clergé et le peuple n'avaient pu s'entendre sur le choix d'un évêque. Cependant, en 978, le droit électoral est encore si respecté, qu'ETIENNE DE GÉVAUDAN, qui s'était fait sacrer sans avoir préalablement obtenu les suffrages des comices, est repoussé par le chapitre lorsqu'il se présente. Vainement il veut maintenir ce qu'il appelle son droit; il porte l'affaire au Souverain Pontife, et un concile composé de 27 prélats, présidé par Grégoire V lui-même, prononce l'arrêt suivant :

CANON V. — Nous signalons, en vertu de notre autorité apostolique, ETIENNE, qui se dit évêque de la sainte église du Puy, et que nous privons de tout ordre sacerdotal, parce que sans la volonté du peuple et du clergé, Guy, son oncle, encore vivant, lui a transmis son siége, et parce qu'après la mort de ce prélat il s'est fait ordonner, sans la participation du peuple et du clergé, seulement par deux évêques qui n'étaient pas de la même province.

CANON VI. — Nous suspendons de la communion, Dacbert, archevêque de Bourges, et Roclène, évêque de Nevers, jusqu'à ce qu'ils soient venus faire amende honorable à cette sainte chaire apostolique, pour avoir osé consacrer Etienne, élu contre les lois de l'Eglise, du vivant de son oncle.

CANON VII. — Il a été décrété que le peuple et le clergé du Velay pourront se choisir un évêque, lequel sera consacré par le pape lui-même.

***

CANON VIII. — Il a encore été décrété que le roi Robert ne cherchera, en aucune façon, à protéger, à soutenir dans son usurpation Etienne, neveu de l'évêque Guy, lequel a été justement condamné et déposé; mais qu'au contraire il favorisera le choix qui sera fait par le peuple et le clergé, sans préjudice de l'obéissance qui lui est due.

THÉOTARD, moine d'Aurillac, ami du pape Gerbert, est nommé au siége qu'Etienne ne peut occuper. C'est même en raison de l'acte anti-canonique du métropolitain de Bourges que le Souverain Pontife veut lui-même sacrer Théotard et l'affranchir de la juridiction métropolitaine. — FRÉDOL D'ANDUZE, ETIENNE DE MERCŒUR, obtiennent à leur tour pour eux la confirmation de ce privilége qui se perpétue, et auquel le pape Léon IX ajoute comme consécration la faveur du *pallium*, par une bulle adressée à Etienne en 1051 (1).

(1) « Léon, serviteur des serviteurs de Dieu, à Etienne, vénérable évêque de l'église d'Anis; salut éternel dans le Seigneur. — Si les pasteurs des champs supportent nuit et jour avec joie, pour la garde de leurs troupeaux, les ardeurs du soleil et les rigueurs du froid; et, pour empêcher qu'aucune brebis ne s'égare ou ne soit enlevée et déchirée par les dents des bêtes féroces, s'ils regardent toujours et de tous côtés avec des yeux vigilants, pourrions-nous épargner nos sueurs, nos soins, notre attention, nous qui sommes appelés les pasteurs des âmes?... Appliquons-nous donc à nous ac-

Au XIe siècle, les élections épiscopales perdent singulièrement de leur indépendance dans le Velay. Les assemblées y sont tumultueuses et d'autant plus agitées que les partis contraires y débattent avec

quitter du grand office dont nous nous sommes chargés, celui de la garde des ouailles du Seigneur. Ne nous relâchons pas un moment, de peur qu'au jour du jugement divin notre lâcheté ne nous expose à trouver devant le Juge suprême le châtiment mérité par le crime de notre négligence à remplir les devoirs d'une charge dont l'honorable élévation nous attire ici-bas plus de respect au milieu de nos frères.

» C'est pourquoi nous accordons à votre fraternité le *pallium*, que vous pourrez porter lors de la célébration des messes solennelles, à cause du respect dû à la bienheureuse et glorieuse Marie, toujours vierge et Mère de Dieu, dont, en cette église d'Anis (appelée aussi du Velay ou du Puy) la mémoire est, d'une manière plus spéciale et plus affectueuse que dans toutes les autres églises qui lui sont dédiées, honorée, aimée, vénérée par les habitants de la Gaule entière.... C'est pour cela, mon frère, que nous vous accordons le pouvoir de porter le *pallium* aux jours de la Nativité du Dieu fait homme, de son Epiphanie, de la commémoration de sa dernière Cène, de sa sainte Résurrection et de son Ascension glorieuse, ainsi que dans la précieuse solennité de la Pentecôte, aux fêtes des saints apôtres Pierre et Paul, à celle de saint André et à toutes celles de la bienheureuse Marie, la charitable protectrice du genre humain, notre maîtresse aussi bien que la vôtre, et enfin à l'anniversaire de la Dédicace de votre église. — Nous vous accordons, toutefois, cette faveur, à la condition que les priviléges de votre siége seront main-

passion leurs intérêts les plus chers. D'un côté, les représentants du roi usent de toute l'autorité qu'ils tiennent de leurs fonctions pour assurer le succès d'un candidat dévoué; de l'autre, le vicomte n'épargne aucun moyen pour placer ou retenir la crosse dans sa famille; quelquefois aussi le prélat en exercice prépare de longue main, pour un de ses parents, la survivance de son siége. Ainsi avait fait Guy d'Anjou pour Etienne de Gévaudan; à son tour, Etienne de Mercœur en use de même en faveur de Pierre II, son neveu, et, ce qui est plus triste à rappeler, c'est qu'à la mort de celui-ci, Etienne III de Polignac, dit Brisefer, évêque de Clermont, déserte furtivement son siége pour venir, plus accompagné de soldats que de prêtres, se faire choisir par les électeurs. — Ne justifions pas ce qui ne doit pas l'être; mais pour porter un jugement calme et impartial, interrogeons l'histoire et reportons-nous à ces époques de luttes intestines où chaque famille féodale, affranchie de la puissance protectrice de tous, cherchait à constituer sur ses parages une dynastie souveraine et tyrannique.

tenus, que la consécration des évêques sera réservée au Pontife romain, et que, puisque vous devez être ordonné par nous-même évêque de ce diocèse, vous ne puissiez y être promu que par notre approbation et après l'élection du clergé et du peuple de votre cité. »

IV

ÉVÊQUES DU XIIe SIÈCLE

---

39 Adhemar de Monteil ...	1095.	44 Pons II	1158.
40 Pons de Tournon.....	1102.	45 Pierre IV.....	1159.
41 Pons-Maurice.....		46 Ainard.....	1190.
42 Humbert	1129.	47 Odilon de Mercœur....	1197.
43 Pierre III..... ..	1145.		

Le premier évêque qui se présente pour traverser cette rude époque des croisades, c'est le preux Adhémar de Monteil. Intrépide comme un chevalier, plein de sagesse et de foi comme un apôtre, il porte sa croix à la poignée de son glaive, et c'est toujours pour l'Eglise qu'il est prêt à combattre. Il commence son épiscopat de trois années comme

Guy d'Anjou, en guerroyant contre les déprédateurs du sanctuaire confié à sa vigilance; il le continue en courant en Terre-Sainte à la tête d'une légion d'enfants du Velay; il l'achève, il le couronne en mourant en héros, presque en martyr, sous les murs d'Antioche; et il expire, le saint prélat, le souvenir de son diocèse dans le cœur, en invoquant Notre-Dame du mont Anis, pour laquelle il compose le *Salve regina*.....

Il n'était pas toujours besoin d'aller en Palestine pour trouver des ennemis. La croisade avait enlevé aux provinces leurs plus vaillants soldats, aux églises leurs plus dévoués défenseurs. Le Velay, privé d'évêque depuis sept ans, se voyait incessamment ravagé par des bandes de pillards, et le sanctuaire menacé pouvait craindre de devenir inaccessible, tant ses abords étaient dangereux. Pons de Tournon et, après lui, Pons-Maurice de Montboissier se vouent à l'œuvre ingrate que leur prédécesseur avait été lui-même obligé d'entreprendre. Mais Humbert, plus résolu, va trouver Louis VI à Orléans, lui rappelle les concessions faites à son église par Raoul et Lothaire, concessions funestes si elles ne sont pas protégées, et il demande qu'en les ratifiant, le souverain renoue cette chaîne depuis 179 ans brisée qui

l'unit à l'église vénérée d'Anicium. Louis VI confirme en 1134 les anciennes chartes; son fils Louis VII fait plus, il vient en pèlerinage à Notre-Dame du Puy, et c'est là que publiquement, en 1146, il délivre à l'évêque PIERRE III la charte que nous avons déjà fait connaître et qui fut si utile à la sécurité des voyageurs (1).

Louis VII était parti pour la croisade; les vicomtes de Polignac, contre lesquels surtout ces mesures avaient été prises, ne mettent plus aucun frein à leurs exactions, et le long épiscopat de PIERRE IV est entièrement rempli des douleurs qu'endure ce prélat, des combats qu'il soutient contre ces indomptables rois des montagnes. Mais si les oppresseurs ne se lassent pas dans leur tyrannie, l'énergique évêque reste infatigable dans sa résistance et ne s'arrête que lorsque le roi lui-même est venu le délivrer de son ennemi qu'il emmène prisonnier au Louvre, les fers aux mains. — AINARD et ODILON DE MERCŒUR, qui lui succèdent sur le siége épiscopal, laissent peu de traces de leur passage; il ne faut pas en conclure pour cela qu'ils eurent la paix, car jamais l'agitation n'avait été plus grande dans les

(1) Voir la charte page 228.

esprits. Quand la lutte avec la puissance féodale semble s'arrêter un instant, c'est parce qu'un nouveau péril plus menaçant encore se manifeste et réclame de nouveaux combats.

Pendant ce temps la basilique du mont Anis voit sa célébrité s'étendre dans toute la chrétienté. Vainement la tempête gronde autour de ses hautes murailles, et frappe quelques-uns de ses serviteurs, elle grandit, et la vénération qu'elle inspire n'est pas un instant troublée. Les dangers de la route n'arrêtent pas les pèlerinages ; il semble que ces obstacles donnent un attrait de plus à la piété des fidèles et ajoutent au mérite de la sainte pérégrination. C'est au milieu des plus tristes préoccupations extérieures que l'évêque redouble de tendresse pour sa chère église. Il l'aime de toutes les souffrances dont elle est devenue le prétexte et la cause. — Des plages lointaines d'où il ne doit pas revenir, Adhémar envoie les plus riches présents. Tour-à-tour chacun de ses successeurs apporte en prenant la crosse, ou lègue en descendant dans la tombe, une part de ses biens personnels; Pierre IV, dont l'épiscopat de trente-deux années semble ne pas avoir un seul jour de trève et de merci, jette des voûtes sur l'abîme, étend les dimensions de sa cathédrale qu'il

couvre d'or et de peintures; et, ce qui dit mieux que d'éloquentes paroles les mœurs de ces temps de passions brutales et de foi sincère, les hommes qui spolient avec audace les biens du sanctuaire sont les mêmes qui, avant d'aller mourir en Terre-Sainte ou dans un cloître, viennent faire amende honorable sous les porches et rendre humblement à Notre-Dame les dépouilles qu'aucune puissance humaine n'aurait pu leur arracher.

Digitized by Google

V

ÉVÊQUES DU XIIIe SIÈCLE

48	Bertrand de Chalancon.	1200.	55	Armand de Polignac....	1254.
49	Robert de Mehun.....	1213.	56	Guy (Clément IV).....	1257
50	Etienne de Chalancon..	1220.	57	Guillaume de la Roue..	1259.
51	Bernard de Rochefort.	1231.	58	Guy IV.....	1282.
52	Bernard de Montaigu...	1236.	59	Frédol de St-Bonnet..	1284.
53	Guillaume de Murat ...	1248.	60	Guy V, de Neuville ...	1290.
54	Bernard de Ventadour.	1251.			

Si la monarchie s'est reconstituée et si elle est parvenue à ressaisir, bourgade par bourgade, château par château, tout ce que l'envahissement féodal lui avait ravi, c'est surtout, il faut bien le reconnaître, aux évêques qu'elle en est redevable. A cette collaboration pleine de tourments et de périls les prélats ont perdu, durant cinq longs siècles, la paix dont ils avaient été les plus dévoués promoteurs et cette autorité même qu'on crut grandir par la for-

tune et qu'on ne fit, au contraire, qu'ébranler en l'engageant dans les luttes meurtrières des intérêts et des passions.

Déjà de sourds murmures s'élèvent du fond de la cité; le peuple se plaint de son évêque et porte ses doléances jusqu'au Saint-Père. Bertrand de Chalancon croit trouver la cause de cet esprit de rébellion dans les pestilentielles doctrines qui viennent du pays des Albigeois; il est saisi d'un religieux transport contre l'hérésie, prêche une croisade de quarante jours dans son diocèse, et conduit lui-même les cohortes exaltées de sa province sous les murailles de Béziers. — A Chalancon succède Robert de Mehun, l'ami, le parent du roi. C'est sur sa tête qu'éclate l'orage qui s'amassait depuis longtemps sur tous les points de l'horizon. Philippe-Auguste, toujours fidèle à la pensée de dépossession des seigneurs indépendants, profite de la présence d'un évêque étranger au pays pour lui donner mission de prendre *quand et comme il pourrait* les châtellenies rebelles. Robert se prépare et voit aussitôt la noblesse se liguer contre lui. Les rumeurs populaires qui avaient effrayé Chalancon deviennent plus distinctes. Les citoyens, excités par ceux qu'ils avaient si souvent combattus avec leur évêque, s'unissent à eux pour le combattre à son tour. Robert, fier et hautain, se raidit; on ré-

siste, il commande; le cloître et la cité entrent en guerre, et le 19 décembre 1219 le prélat tombe assassiné aux portes de sa ville épiscopale.

On avait commis une faute sans doute en choisissant un étranger, car il avait tous les partis à craindre. On en revient à prendre un évêque dans la noblesse du Velay, et c'est, cette fois encore, sur un CHALANCON que se portent les suffrages. L'élu n'était même pas diacre, mais il se rend à Rome où il reçoit les ordres et l'onction sainte de la main du pape Honoré III. A son retour il remet au chapitre une lettre qui, en établissant ses droits, renouvelle le témoignage que depuis Théotard les priviléges accordés aux évêques du Puy par l'illustre Gerbert ont été traditionnellement maintenus.

Honoré, évêque et serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers enfants, le doyen et le chapitre du Puy, salut et bénédiction apostolique. — Notre vénérable frère ETIENNE que vous avez élu nous étant venu trouver avec vos lettres, et en compagnie de notre fils Raymond, votre chanoine, nous l'avons d'autant plus affectueusement accueilli, que nous aimons votre église et vous d'une sincère charité, comme appartenant au Saint-Siége. Nous lui avons donc conféré le diaconat, la prêtrise et l'onction épiscopale, à quoi nous avons joint l'honneur du *pallium*, en le renvoyant avec la plénitude de nos grâces. — Nous vous mandons que vous lui rendiez toutes sortes de devoirs et d'obéissance, puisque c'est lui maintenant qui vous tient lieu de père et qui a la charge de vos âmes.....

Ce qui avait été prévu arrive. Chalancon, allié à presque toutes les familles considérables du Velay, ne trouve pas, de ce côté du moins, les mêmes violences, et ses armes facilement victorieuses ont bientôt réduit le seigneur de Montlaur à rentrer dans la soumission pour les terres qui relèvent de son évêché. — Cependant la bourgeoisie s'agite, l'affranchissement des communes est devenu un autre élément que la monarchie développe à son profit, sans se préoccuper du préjudice qu'aura à en souffrir le pouvoir des évêques. C'est même quelquefois contre ce pouvoir lui-même, lorsqu'il ne manifeste pas assez d'empressement ou qu'il résiste, que l'affranchissement est concédé aux villes épiscopales.

Après Chalancon, Bernard de Rochefort passe presque inaperçu; c'est à peine si quelques contrats sans importance indiquent son épiscopat. Malheureusement celui qui vient ensuite se révèle par une hostilité si soutenue que, malgré la protection que le roi saint Louis accorde à Bernard de Montaigu, les amis de ce prélat en sont à redouter pour lui le retour sanglant du drame de 1219. Montaigu est en effet obligé de lutter jour par jour durant 17 années contre l'ardeur, contre les colères des citoyens organisés en commune, qui ne veulent plus parlementer que du haut des murailles crénelées qui les séparent de leur évêque. Il ne paraît plus possible

désormais de s'entendre sur l'exécution de la charte du roi Raoul. — GUILLAUME DE MURAT, BERNARD DE VENTADOUR et ARMAND DE POLIGNAC, paraissent profiter de quelques années de répit. — GUY III s'arrête moins de deux ans sur le siége du Velay, et monte d'un pas rapide au trône suprême qui l'attend à Rome (1).

(1) Une bulle du pape Alexandre III, datée de l'an 1164, atteste que l'église du Puy possédait alors la ville du Puy, avec le droit de battre monnaie et toutes les autres redevances. — Elle avait juridiction ou droit d'hommage sur : Polignac, — Châteauneuf, — Mayres, — Aubenas, — le château de Saint-Laurent, — Salavas, — le château de Saint-Haond, — Rochefort, — Jonchères, — le château de Saint-Privat, — Albuso, — Espaly, — le château, le bourg et les églises de Saint-Paulien, — le château de Chomelix, — Grazac, — Cereyzet, — Bouzols, — Servissas, — l'église et le village de Saint-Germain, — les églises et les villages du Brignon, — Lardeyrol, — Artias, — l'église et le bourg de Retournac, — l'église de Sainte-Sigolène, — l'église de Bas, — le bourg et le château de Monistrol, — l'église et le château de Saint-Didier et tout ce que Guillaume de Saint-Didier possédait dans l'évêché du Puy, — le château de Bonas avec ses dépendances, — l'église de Champclause, — le village de Chantemerle avec ses églises et ses dépendances, — l'église et le bourg d'Arlebosc, — l'église et le village de Saint-Domnin, — l'église de Crozes, — les églises *de Trista*, — le château et l'église de Saint-Geneys, — Montredon, — l'église de Saint-Jean-d'Aubrigoux *(de Brachiis)*, — l'église et le village *de Quintas*, — l'église de Frossac avec toutes ses appartenances, — l'église de Sainte-Marie, — l'église

Dans l'état de fermentation des esprits le calme n'était qu'apparent, la moindre étincelle devait suf-

de Mont-Saint-Martin, — l'église de Beorset, — l'église d'Arsans ou Arzons, — l'église de Saint-Amans, — l'église de Prades, — l'église de Charraix, — l'église de *Crudeliaci*, — l'église de *Annonce*, — l'église et le village de Goudet, — l'église de Sainte-Marie-de-la-Dorade, — l'église de Varennes, — la moitié du château de la Tour, — l'abbaye de Vieux-Murs, — le château de Tanus, — l'église de Sainte-Marcienne, — l'église de Lacussol, — le village et l'église de la Sauvetat, — l'abbaye de Saint-Chaffre.

Neuf cardinaux signèrent cette bulle avec le Pape.

Clément IV, après avoir confirmé à l'église du Puy ces possessions, ajoute : le château d'Arzons avec ses appartenances ; — le haut domaine *(jus etiam et dominium)* sur les châteaux de Chalancon, de Roche-Baron et de Glavenas ; — sur le tiers de Chapteuil avec ses dépendances, que le roi de France avait donné de sa pure libéralité à ce pontife, quand il était évêque du Puy, et qu'il avait affecté à la mense épiscopale. — Le domaine sur les châteaux d'Aurec, de Craponne, de Tiranges, de Pradelles, de Senilhac, de Polignac, de Fay, de Montréal, de Cayres, de Ceyssac, de Seneuilh, de Mercœur, de Mezères, de Sanssac, de Saint-Quentin, de Lavoûte, de Luc, de Vocel, de Chazaux, de Montlaur, d'Arlempdes, de Lafare, de Goudet et Beaufort, de Chaspinhac, de Lapte, de Dunières, de Latour, de Mons, de Beaujeu, de Montregard, de Beauzac, d'Usson, de Veaux, de Charbounouzes, de Beaumont et de trois autres. — Les églises de Saint-Martin, de Grèzes et de Farges. — Le comté de Bigorre avec toutes ses appartenances. — La moitié des dîmes de l'île de Ré, près de la Rochelle. — Donné à Viterbe, le 19 août 1267.

Digitized by Google

fire pour rallumer l'incendie. Vers 1260, le bailli de l'évêque GUILLAUME DE LA ROUE outrage une honnête femme de boucher ; on murmure, on attend une occasion, et la première qui se présente est suivie d'une révolte. Le peuple furieux prend les armes, des soldats sont envoyés pour maintenir l'ordre, on en vient aux mains dans les rues, et la colère ne s'appaise que dans le sang des officiers du prélat. La Roue a compris que si un pareil excès n'est pas promptement châtié, son autorité est perdue. Il instruit l'affaire, ne demande pas le secours de la force, qui se serait fait trop attendre peut-être, mais adresse un appel à la justice en portant son enquête à toutes les juridictions suprêmes. Bientôt un arrêt du parlement et une lettre royale déclarent la ville déchue de son consulat. — C'est grâce à cette mesure radicale, sévèrement exécutée pendant près d'un demi-siècle, que purent passer paisiblement les trois évêques GUY IV, FRÉDOL DE SAINT-BONNET, et GUY DE NEUVILLE.

VI

ÉVÊQUES DU XIVe SIÈCLE

---

61 Jean de Comines	1296.	69 Jean de Cardaillac....	1361.
62 Bernard Castanet	1308.	70 Bertrand de Latour...	1362.
63 Guillaume de Brosse...	1317.	71 Bertrand de Chanac...	1382.
64 Durand de St-Pourçain.	1318.	72 Pierre Gérard	1386.
65 Pierre Gogueil	1326.	73 Gilles de Bellemère...	1390.
66 Bernard Le Brun.....	1327.	74 Ithier de Mareuil	1390.
67 Jean de Chandorat.....	1342.	75 Pierre d'Ailly.....	1395.
68 Jean de Jaurens	1355.		

La tour Saint-Mayol et les anciennes constructions défensives ne semblent plus suffisantes ; c'est au XIVe siècle seulement que la forteresse épiscopale est construite, que les tours et que les murailles sont soigneusement réparées et garnies de nouveaux engins de guerre. On le voit, les périls ne sont pas passés, les heures de repos n'ont

Digitized by Google

pas sonné et la vie militante doit durer encore. Ce furent d'abord les tyrans féodaux dont on eut à se défendre, puis les routiers qu'il fallut chasser, puis encore les citoyens impatients de secouer le joug qu'il fallut aussi combattre; bientôt ce seront les *grandes compagnies*, routiers plus redoutables que les autres, qui se répandront sur la contrée, feront le siége des villes et des châteaux et s'établiront partout en maîtres. — Malgré cela, le soleil suit son cours, l'horizon s'éclaire et la féodalité s'éloigne dans l'ombre.

Nous avons vu naguère Guillaume de la Roue obtenir une plus prompte soumission avec une lettre royale et un arrêt du parlement, que n'eût fait l'intrépide Mehun avec ses compagnies de soudards. La royauté s'est vraiment placée à la tête de l'Etat, la bourgeoisie organisée a pris le gouvernement des villes, les guerres intestines vont peu à peu disparaître, tous les peuples épars dans les Gaules ne formeront plus qu'une seule nation, et les guerres avec l'étranger, sous le même étendard patriotique, remplaceront ces luttes parricides de seigneur à vassal.

Le premier évêque du XIVe siècle dans le Velay, c'est Jean de Comines *(de Cumenis)*. Il entre en accord

avec Philippe-le-Bel par un acte nommé *paréage*, qui n'est autre chose que le ressaisissement par la couronne d'une partie des concessions de Raoul. L'Evêque associe le roi à ses droits, à ses profits sur la ville et son territoire. La justice est exercée au nom de l'un et de l'autre par des officiers communs, les sceaux portent les armes royales et épiscopales réunies ; néanmoins le droit de souveraineté et de ressort restent au roi, et c'est devant le sénéchal de Beaucaire que sont portés les appels. L'administration, ce grand élément gouvernemental de la société moderne, se fonde et se régularise. Ce qui s'est fait avec l'évêque du Puy se fait avec celui de Mende et, de proche en proche, avec tous ceux qui sont dans une situation semblable (1).

Bernard de Castanet, qui succède à Comines, jouit de la douceur du nouveau régime et en profite pour réparer son église. Il institue à Monistrol un chapitre de treize chanoines et à Vals le

(1) En compensation de ce que Jean de Comines abandonnait au roi, celui-ci le nomma comte du Velay, titre qu'il transmit à tous ses successeurs. — Il lui octroya en outre un droit de suzeraineté sur la petite ville d'*Anduse*, dans les Cévennes ; concession qui parut si minime aux contemporains qu'ils disaient dérisoirement :

BEN FUT L'ÉVÊQUE DEL PEU, BUSE,
QUAND CHANGET LE PEU PER ANDUSE.

couvent des Augustines. — GUILLAUME DE BROSSE ne paraît que pour réconcilier les chanoines et les habitants de la ville. — DURAND DE SAINT-POURÇAIN, théologien d'un grand savoir, s'occupe de règlements intérieurs et de discipline ecclésiastique. — PIERRE GOGUEIL a le temps à peine de prendre possession de son siége. — BERNARD LE BRUN ne s'y arrête que pour avoir avec son chapitre de longs et vifs démêlés au sujet de la juridiction et des droits de correction. — JEAN DE CHANDORAT, plus heureux, paraît pour transiger sur tout et avec tous. Il transige d'abord avec le chapitre, puis avec la ville qui avait racheté à prix d'or son consulat. Chandorat fait avec les citoyens ce que Philippe-le-Bel avait fait avec Jean de Comines.

La seconde moitié du XIVe siècle est loin d'être aussi paisible que la première, car c'est pendant le cours de cette dernière période qu'a lieu la grande invasion des compagnies. JEAN DE JAURENS, JEAN DE CARDAILLAC, BERTRAND DE LATOUR, BERTRAND DE CHANAC, PIERRE GÉRARD, GILLES DE BELLEMÈRE, ITHIER DE MAREUIL, PIERRE D'AILLY, occupent successivement l'évêché depuis l'année 1355 jusqu'en 1397. Quoique les chroniques épiscopales ne révèlent rien de spécial à chacun d'eux, l'histoire de la province raconte dans toutes ses pages la terreur qu'inspiraient

ces bandes militairement organisées et partout répandues. Pour ne pas avoir à les payer un jour de plus, aussitôt une guerre achevée, une paix signée, on les licencie. Alors elles continuent à guerroyer pour leur propre compte et, chemin faisant, soldats du roi, soldats ennemis, Anglais, Brabançons, Espagnols ravagent sans pitié, s'inquiétant peu des misères qu'ils laissent sur leur passage. C'est sous l'épiscopat de Jaurens que tout le nord de la province est ravagé par Badefol, *le roi des compagnies,* et que l'abbaye du Monastier est envahie par le capitaine Perrin Bouveton, qui ne déguerpit qu'après quarante-cinq jours de siége, sous les coups de toute la noblesse du Velay réunie; c'est pendant que Cardaillac est évêque, que le château de Saugues est occupé par le capitaine Pacimbourg, qui ne cède que devant les armes du maréchal d'Haudenham; c'est quand Bertrand de Latour a le gouvernement du diocèse que Bertrand du Guesclin vient mourir sous les murs de Châteauneuf-Randon, occupé par les Anglais.

VII

ÉVÊQUES DU XVe SIÈCLE

---

76 Elie de l'Estrange. vers 1405.
77 Guillaume de Chalancon 1418.
78 Jean de Bourbon ..... 1443.
79 Godefroy de Pompadour. 1486.

Quatre épiscopats vont occuper tout le XVe siècle, tandis qu'il en avait fallu plus de quinze pour remplir le précédent. Cette différence ne saurait étonner ceux qui connaissent l'histoire ecclésiastique de cette époque. On sait qu'à partir du XIIe siècle il s'était opéré un changement considérable dans le système des élections épiscopales. Sous le prétexte que les assemblées populaires étaient trop tumultueuses et n'agissaient plus d'après les sentiments nécessaires au choix des pasteurs, le peuple ne fut plus convoqué, et les chapitres, à l'exclusion même des autres clercs, conservèrent seuls le droit de choisir leur évêque. On assure que Philippe-Au-

guste, en partant pour son expédition d'outre-mer, en 1190, recommanda formellement à la régente de maintenir l'élection aux chapitres des cathédrales et le droit de nomination exclusivement à la couronne.

Cependant, en 1266, Clément IV, l'ancien évêque du Puy, avait protesté énergiquement contre ces libertés que s'arrogeaient l'Eglise et la couronne de France. Il publia une constitution fondée sur les principes de l'ancien établissement apostolique, et attribua exclusivement au Saint-Siége toute promotion, collation, provision et déposition de prélature, de dignités et de bénéfices ecclésiastiques. Cette doctrine, combattue, sinon par saint Louis lui-même, ce fils respectueux de l'Eglise, du moins par ses successeurs, conserva longtemps l'autorité que lui avait imprimée le caractère sacré du Pontife (1).

(1) Plusieurs auteurs et critiques modernes contestent très-sérieusement et avec raison l'existence de la *prétendue pragmatique de saint Louis* qu'on ne voit apparaître dans les titres historiques que près de deux siècles après sa date. Il n'en est question ni au concile de Bâle, ni au concile de Constance, ni surtout à l'assemblée de Bourges. Or, Charles VII n'aurait certainement pas manqué de s'appuyer sur l'autorité politique et religieuse de son saint aïeul, si cet acte important eût réellement existé. Il faut voir à ce sujet les travaux de *M. Thomassy*, ancien élève de l'Ecole des Chartes, et les remarquables publications de *Dom Guéranger*, le savant bénédictin de Solesme. Le dernier de ces

Dès lors, un grand nombre d'évêchés furent directement concédés par la cour de Rome ou plutôt par celle d'Avignon, qui percevait à chacune de ces mutations multipliées des droits considérables. » Il en résulta, dit naïvement le Père de Gissey, qu'en ce temps-là il y eut force évêques schismatiques qui ne faisaient qu'entrer et sortir, sautant d'un siége à l'autre, et courant plutôt à la curée d'un bon bénéfice, qu'au pourchas du soin des âmes. »

Ce fut seulement au commencement du XVe siècle que le roi put se prévaloir des décisions des conciles de Constance et de Bâle qui déterminaient les limites de l'autorité pontificale en ces matières. Les décrets du dernier de ces conciles, soumis par Charles VII à une assemblée générale du clergé de son royaume réunie à Bourges, furent, d'après les délibérations de cette assemblée, tranformés en un édit réglémentaire auquel on donna le nom

écrivains a récemment démontré que les actes les plus solennels de Louis IX ont subi sous Philippe-le-Bel les plus odieuses mutilations dans l'intérêt d'une politique bien différente de celle du saint roi dont Guillaume de Chartres, son chapelain, dit: *qu'il avait coutume de recevoir les rescrits et mandats apostoliques avec grande dévotion, et de les accomplir avec parfaite soumission et ponctualité comme un vray fils d'obéissance.* (Daunou et Naudet, *Hist. de la France*, t. XX, p. 33.)

de pragmatique-sanction, et c'est à partir de ce moment que les élections épiscopales furent rendues légalement aux chapitres. — Les choses durèrent ainsi jusqu'au concordat de 1516, entre François Ier et Léon X, inséré dans les décisions du dernier concile de Latran, lequel accorda définitivement au Pape le droit de pourvoir aux vacances, mais après désignation préalable du souverain.

Ce que nous venons de dire explique comment il arriva que pendant les dernières années du XIIIe et durant tout le XIVe siècle le nombre des évêques fut si considérable, et pourquoi ces évêques, promus sans avoir subi l'épreuve des scrutins, se trouvaient si souvent en hostilité avec leurs chapitres. Nous voyons en effet les chanoines de Notre-Dame du Puy protester autant qu'il est en leur pouvoir contre ces nominations nombreuses faites en dépit de la plus précieuse de leurs prérogatives.

C'est en 1399 qu'Elie de l'Estrange est nommé évêque du Puy. Il assiste aux conciles de Constance et de Bâle, se distingue par la fermeté de ses principes et par son zèle à maintenir les priviléges de son église. Plus qu'aucun autre, il a blâmé cet ambitieux élan qui entraînait ses prédécesseurs, et veut rester pour toujours attaché au ser-

vice de Notre-Dame d'Anis. Il s'occupe avec ardeur de tout ce qui intéresse son diocèse; il y rétablit la discipline, donne l'exemple de la piété, et montre une telle sagesse dans son administration qu'il fut un des prélats les plus aimés. — GUILLAUME DE CHALANCON succède à Elie de l'Estrange en 1418. Sa naissance, les traditions de sa famille dans l'épiscopat du Velay et ses vertus déterminent sa nomination, qui devient un nouveau bienfait pour le pays. Avant lui, les curés ne pouvaient disposer de leur patrimoine; tous leurs biens, après leur mort, étaient acquis à la mense épiscopale. Chalancon déclare cette coutume injuste et il l'abolit. Il fait encore plusieurs réformes d'autant plus généreuses qu'elles le privent de profits énormes, et emploie ses ressources en fondations charitables. C'est avec son assistance que la vicomtesse de Polignac fonde en 1430 le couvent de Sainte-Claire.

Après la mort de Chalancon, le chapitre, à qui l'élection est rendue, porte son choix sur JEAN DE BOURBON, fils naturel du duc Jean Ier. Il était impossible d'inaugurer d'une manière plus heureuse le retour de l'antique privilége. — Quoique l'illustre prélat soit en même temps abbé de Cluny, administrateur de l'archevêché de Lyon et prieur de St-Rambert, il veille avec la plus constante sollicitude sur tous les intérêts de son diocèse, et pendant

Digitized by Google

les quarante-deux années que dure son gouvernement, il reconstruit le palais épiscopal et cinq châteaux, fait d'immenses réparations à sa cathédrale qu'il décore splendidement et qu'il enrichit d'une grande quantité de vases, de tentures, d'ornements précieux. « En lui nul déguisement, dit le » moine de Cluny; sincère, ferme, véridique, sim- » ple, il se montre plein de douceur dans son » palais, d'économie dans ses dépenses, de ré- » serve dans sa parure, ainsi qu'il convient à un » serviteur de Dieu. »

Le chapitre ne croit pas pouvoir remplacer plus dignement le prélat qu'il vient de perdre qu'en choisissant Pierre de Chalancon, protonotaire apostolique, dont la maison avait fourni tant d'évêques à l'église du Puy. Les élections régulièrement achevées, Chalancon se présente, est acclamé avec bonheur, et n'attend plus que la ratification royale pour prendre possession de son siége; mais Charles VIII et le Pape refusent de confirmer l'élection, et disposent de l'évêché en faveur de Godefroy de Pompadour, grand-aumônier de France. Le chapitre murmure, proteste, invoque la pragmatique, cependant finit par céder, et installe le prélat grand seigneur que sa charge retient à la cour, et qui pendant trente années que dure son épiscopat se fait suppléer par un coadjuteur.

VIII

ÉVÊQUES DU XVIe SIÈCLE

---

80 Antoine de Chabannes... 1514.	82 Martin de Beaune ..... 1561.
81 François de Sarcus ..... 1536.	83 Antoine de St-Nectaire. 1563.

En choisissant pour son évêque messire Antoine de Chabannes, le 12 juillet 1514, deux ans avant le concordat, le chapitre allait jouir pour la dernière fois du droit d'élection. Etait-ce après tout un droit devenu bien regrettable que celui qui n'avait pu s'exercer pendant le dernier siècle qu'en faveur d'un parent du roi, et qui ne triomphait en cette occasion que parce qu'on acceptait encore le candidat spécialement recommandé par Louis XII? — Le nouvel élu ne se presse pas de prendre possession de son siége; il fait son entrée solennelle le 11 no-

vembre 1516, repart aussitôt et envoie un coadjuteur à sa place. Soupçonné d'avoir pris part à la conjuration du connétable de Bourbon, Chabannes est arrêté, conduit prisonnier en Pierre-Encise, puis à Paris; cependant son innocence est reconnue, il rentre en grâce et peut reparaître à la cour. — Au milieu de toutes ces traverses politiques, le prélat ne se préoccupe guère des intérêts d'un diocèse qu'il connaît à peine. C'est pourquoi sa ville épiscopale, si peu habituée à sa présence, se montre plus surprise qu'heureuse en l'apercevant dans le cortége que François Ier mène à sa suite, lorsqu'en 1533 il vient en pèlerinage à Notre-Dame du Puy.

François de Sarcus, nommé en 1536, meurt quelques mois après avoir été sacré, et laisse son siége au chancelier de la reine Catherine de Médicis, à Martin de Beaune, qui ne vient même pas prendre possession. Bénéfice pour bénéfice, il aime autant l'abbaye d'Aurillac qu'il échange, en 1561, avec Antoine de Saint-Nectaire, abbé quoique simple clerc encore.

Après cette permutation, Saint-Nectaire entre dans les ordres et vient se faire installer aussitôt qu'il est ordonné diacre; toutefois, ce n'est que le 23 mai 1563 qu'il peut être sacré et prendre le gou-

vernement de son diocèse. — Le prélat était un homme de cœur et il le fit bien voir pendant les trente-deux années qu'il fut à la tête de son église. C'était l'époque des guerres de religion, c'est-à-dire des jours malheureux de l'histoire. Tour-à-tour ardent, courageux, modéré, suivant l'âge et les évènements, il se montre plein d'humanité quand la Saint-Barthélemy sonne le beffroi des représailles, inflexible comme un vieux guerrier quand les religionnaires de la montagne agitent les étendards de la révolte, triste et découragé quand, les cheveux blanchis, il voit la ligue triomphante dans sa ville épiscopale lui reprocher ses tiédeurs et ne pas lui pardonner le pressentiment qui lui fait choisir le drapeau d'Henri IV.

Digitized by Google

IX

ÉVÊQUES DES XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

84 Jacques de Serres.....	1596	90 Franç.-Ch. de Beringhen .	1726
85 Just de Serres	1621	91 J-G. Lefranc de Pompignan	1743
86 Henri de Maupas du Tour.	1641	92 M-J. de Gallard-Terraube	1774
87 Armand de Béthune.....	1662	93 L.-J -M. de Bonald.....	1823
88 Claude de la Roche-Aymon	1703	94 P.-M.-J. Darcimoles	1840
89 Godef.-Maur. de Conflans	1721	95 J.-A.-V. de Morlhon.....	1846

Les temps paisibles sont venus ; Antoine de Saint-Nectaire clot cette liste de prélats obligés de se mêler aux luttes de leur temps et de porter sans fléchir le poids des lourdes armures. Désormais les évêques pourront reprendre les anciennes traditions de leurs ancêtres et rendre à la glorieuse basilique cette splendeur à peine amoindrie par tant de troubles et de désertions... Après une vacance de quatre années, la mitre épiscopale du Velay est donnée au vénérable Jacques de Serres, dont toute l'ambition est de se vouer à ses devoirs de pasteur. Il vient en

Digitized by Google

1597, visite son diocèse, fait restaurer les églises, en bénit de nouvelles, pose la première pierre de celle des Jésuites, construit le chœur à ses frais et y prépare sa sépulture. Il concourt à la fondation du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne, introduit les Ursulines, les Capucins, fait à tous de grandes libéralités, et donne aux Chartreux la léproserie de Saint-Lazare sur les bords de la Loire. — Son neveu, JUST DE SERRES, qui lui servait de coadjuteur dans sa vieillesse, est nommé à sa mort, en 1621, et le remplace comme évêque et comme bienfaiteur du diocèse. Pendant le cours silencieux d'un épiscopat de vingt années, il se plaît à multiplier les asiles de la charité et les fondations pieuses. C'est un de ces modestes prélats qui ne parlent que par leurs œuvres; son nom peut ne pas être inscrit en lettres brillantes dans les fastes de l'histoire, mais la gratitude a dû bien souvent le mêler tout bas aux prières que récitaient de saintes filles à l'ombre des autels.

HENRI DE MAUPAS DU TOUR succède à Just de Serres en 1641, toutefois retenu comme aumônier auprès de la reine Anne d'Autriche, il ne peut venir prendre possession de son siége en personne qu'en 1644. Il préside à un jubilé, consacre la chapelle de la Visitation, introduit les prêtres de Saint-Sulpice auxquels il confie l'enseignement ecclésiastique de

son évêché, et institue la congrégation de Saint-Joseph ainsi que la maison du Refuge. Quelques fâcheux démêlés avec la famille de Polignac, qui ne voit pas sans dépit sa puissance tomber en ruine comme ses châteaux, décident Henri de Maupas à quitter son diocèse; la reine, sa bienfaitrice, lui fait alors donner en 1661 celui d'Evreux.

C'est seulement en 1665 qu'ARMAND DE BÉTHUNE, déjà nommé mais trop jeune encore pour recevoir la consécration, vient prendre possession du siége épiscopal du Puy. On eût cru voir Jean de Bourbon; il en avait la magnificence, la générosité, la noblesse, et savait réunir aux grâces d'un esprit cultivé les qualités viriles d'un administrateur intelligent et ferme. Il fait élever sous ses yeux un hôpital général pour les pauvres infirmes, appelle Vanneau, l'habile artiste, auteur du tombeau royal de Jean Sobieski, et lui commande les sculptures des boiseries d'une église qu'il dédie à saint Maurice, et les somptueux bas-reliefs qu'on admire encore à la cathédrale. Il passe des travaux qui charment l'esprit à ceux qui raffermissent les institutions. Nul ne veille avec plus de vigilance sur les abus; il réforme ceux qui restent dans les monastères, et porte sans hésiter à l'arbitrage d'autorités supérieures les derniers conflits de son évê-

ché avec le chapitre. Il tient à ce que les prérogatives de tous soient bien précisées; il réclame les siennes et ne s'arrête qu'après que son droit, devenu incontestable, lui permet de rétablir partout la paix et l'harmonie.

Armand de Béthune avait gouverné l'église du Puy près de trente-huit ans, CLAUDE DE LA ROCHE-AYMON la dirige seize ans. Ce prélat fait son entrée solennelle en 1704, et il s'applique pendant le cours de son épiscopat à mettre de l'ordre dans toutes les administrations publiques. — Ses trois successeurs, GODEFROY-MAURICE DE CONFLANS, nommé en 1721, CHARLES DE BERINGHEN, nommé en 1726, LEFRANC DE POMPIGNAN, nommé en 1743, vivent peu dans leur diocèse. Le dernier doit à ses écrits une célébrité qui, en l'entraînant dans les combats politiques de la fin du XVIIIe siècle, est pour son âme ardente une cause de chagrins amers.

MARIE-JOSEPH DE GALLARD-TERRAUBE remplace, en 1774, Lefranc de Pompignan, nommé archevêque de Vienne. Ce nouveau prélat fait asseoir avec lui sur le siége épiscopal les qualités qui font l'évêque et l'administrateur. Il répare, il transforme, il cherche à consolider sa vieille église, et cache toutes les vétustés de ses murailles en ruines sous de trompeuses décorations. Le sanctuaire de Notre-Dame

devient l'objet de ses plus tendres inquiétudes; il s'en empare le jour qu'il arrive, et ne l'abandonne que pour aller sur la terre d'exil d'où il ne doit plus revenir. Cependant, avant cette séparation qui lui est si cruelle, il a créé des routes, jeté des ponts, assaini, embelli sa capitale, fait d'importantes améliorations dans les autres villes de sa juridiction, et laissé dans le cœur de ses diocésains d'impérissables regrets.

La crosse pastorale du Velay reste trente-deux ans sans pasteur. Quand la paix est rendue à l'Eglise et que les évêchés sont rétablis en France, celui du Puy se trouve d'abord réuni à celui de Saint-Flour. Ce n'est qu'en 1823, par un accord entre le gouvernement et le Saint-Siége, qu'il est reconstitué et confié à la direction de Louis-Jacques-Maurice de Bonald, fils de l'illustre publiciste. Après une si longue vacance, le rétablissement de la discipline n'était pas sans difficulté; le jeune évêque emploie tous ses efforts à réaliser cette œuvre délicate, sans blesser ce clergé qui sort à peine des plus douloureuses épreuves. L'exemple de l'austérité du pontife fait bien plus, dans cette occasion, pour le succès, que l'autorité du chef.

Pierre-Marie-Joseph Darcimoles remplace, en

1840, Maurice de Bonald, appelé à l'archevêché de Lyon. Pendant cet épiscopat de moins de six ans, cet intelligent prélat, aussi habile dans les affaires qu'affectionné à son église, obtient du Souverain Pontife de nouvelles bulles pour la restitution des jubilés traditionnels, et il a la joie, en 1842, d'en présider un jusque-là sans égal par l'affluence prodigieuse qu'il attire de toutes les parties de la France. C'est aussi par ses persévérants efforts que la complète restauration de la basilique est décidée et immédiatement entreprise.

Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon vient, en 1846, prendre l'héritage de son prédécesseur promu à l'archevêché d'Aix. Les éloges les mieux mérités ne sauraient plaire à la modestie de ce digne évêque, nous le savons; cependant, nul n'y aurait plus de droits, puisqu'il sait unir aux vertus du prêtre les talents de l'administrateur. Un mot résume les premières années de cet épiscopat encore inachevé et qu'un double souvenir éternise dans la reconnaissance: C'est Victorin de Morlhon qui a vu terminer la grande restauration du sanctuaire d'Evodius, et c'est lui qui a couronné cette œuvre immense par l'érection de la statue colossale de Notre-Dame sur la roche Corneille, glorieux trophée de la victoire et de la foi.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LE CHAPITRE DE NOTRE-DAME

C'était en l'année 760, saint Chrodegand, évêque de Metz, frappé de la difficulté de gouverner des prêtres épars, établit près de sa cathédrale une communauté de clercs et fonda une dotation suffisante pour les faire vivre. Il voulait que ceux qui devaient être ses collaborateurs habituels pussent se livrer sans autres préoccupations à l'étude des saintes lettres, à la célébration des offices et à l'instruction des fidèles. Dans ce but, il leur donna une règle presque totalement empruntée à celle de saint Benoît, et il les astreignit à vivre ensemble dans un cloître

fermé. Travaux, délassements, devoirs, étaient communs. Au réfectoire il y avait plusieurs tables; celle où dînaient l'évêque, l'archi-diacre et les nobles étrangers; celle où se plaçaient, séparés les uns des autres, les prêtres, les diacres, les sous-diacres et les clercs; enfin, les jours de fête, une table particulière pour les clercs de la ville qui n'étaient point admis à participer à la vie du cloître. — Chrodegand organisa l'administration de son presbytère sur le modèle des anciennes maisons épiscopales des premiers siècles; en effet : déjà en 391 saint Augustin, alors évêque d'Hippone, avait réuni son clergé auprès de lui dans des conditions semblables; et Grégoire de Tours, parlant d'un de ses prédécesseurs, évêque sous Clotaire Ier, dit qu'il avait institué sous les murs de son église une compagnie de frères cloîtrés.

Bientôt un grand nombre d'évêques imitèrent celui de Metz, et l'on vit la réforme se propager avec rapidité. Elle était déjà complètement établie dans beaucoup de diocèses quand Charlemagne la recommanda par plusieurs capitulaires et quand Louis-le-Débonnaire promulgua, dans un concile tenu à Aix-la-Chapelle en 826, un règlement définitif sur la constitution des prêtres attachés aux églises épiscopales. — Dès ce moment le clergé devint un tel objet de

respect et d'édification pour les fidèles, que non-seulement les donations aux cathédrales se multiplièrent, mais qu'un grand nombre de libéralités s'adressèrent directement à ces clercs si pieusement recueillis à l'ombre de leur basilique.

C'est donc au IXe siècle que nous ferons remonter l'institution du chapitre de Notre-Dame du Puy. S'il fallait s'en rapporter au récit de quelques anciens historiographes, le fait ne serait pas douteux, et Charlemagne lui-même en aurait trouvé un régulièrement établi dans l'église d'Anicium lorsqu'il y vint en pèlerinage. — Cet empereur, jaloux de témoigner sa profonde vénération à la Vierge de nos montagnes, choisit, disent-ils, un des chanoines attachés à la basilique du mont Anis pour en faire le premier évêque de Gironne. Nous ne nous arrêterons pas à cette assertion, quoiqu'ils prétendent la justifier en invoquant sans preuves un vieil usage par lequel les chanoines du Puy, passant à Gironne, y étaient défrayés par leurs confrères et y jouissaient au chœur des mêmes prérogatives qu'eux. On sait qu'au moyen-âge la prétention de vouloir rattacher à Charlemagne les établissements d'une origine obscure était fort commune dans toutes les provinces méridionales. Sous peu, du reste, nous aurons à la

constater une seconde fois à l'occasion des chanoines pauvres de l'église du Puy.

Toujours est-il que moins de cent ans après Louis-le-Débonnaire les chanoines se sécularisèrent et partagèrent entr'eux la dotation qui leur avait été faite, sous prétexte que l'administration en était ainsi plus facile et plus sûre. L'abandon de la vie commune ne tarda pas à engendrer de graves désordres; l'Eglise s'en émut, et de nombreux conciles parvinrent à rétablir au Xe siècle l'ancienne discipline partout désertée.

Guy d'Anjou, évêque du Puy, fut un des premiers restaurateurs de la règle dans son presbytère. Il décida les chanoines à rentrer dans le cloître et consacra la moitié des oblations à leur nourriture et à leur entretien. Nous avons vu cet énergique prélat ramener le peuple de ses domaines avec une fermeté et une promptitude extraordinaires; il ne montra pas moins de vigueur dans la réforme des clercs. C'est pourquoi le duc Guillaume V, parlant du chapitre de Notre-Dame du Puy dans un acte de l'an 1000, l'appelle une *communauté de cénobites servant Dieu sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie.*

L'époque des croisades vint une fois encore porter

le trouble dans la paix du cloître; la règle monacale parut abandonnée de nouveau presque partout; mais les chapitres déjà puissants furent cette fois moins faciles à dominer. Cependant, si les chanoines de Notre-Dame du Puy se sécularisèrent, il était encore du moins certaines époques de l'année où ils reprenaient la vie commune. C'était comme une sorte de retraite qu'ils s'imposaient; ainsi, depuis la Nativité de la Vierge jusqu'à la Toussaint, aux Quatre-Temps, aux Rogations et les jours de Vigiles, ils vivaient ensemble. L'usage, consacré par des délibérations capitulaires, était même de prélever sur l'argent des offrandes les frais de leurs repas (1).

Clément IV, cet esprit si résolu, avait certainement plus qu'aucun autre le droit et l'autorité nécessaires pour ramener les anciens chanoines du Puy aux pratiques si souvent et si promptement méconnues. Il connaissait les réformes à faire dans une compagnie qu'il avait gouvernée trois ans et pour laquelle il ne cessait de multiplier les témoignages de tendresse; aussi tint-il à s'adresser d'abord à elle en lui prescrivant, sous forme de bulle,

(1) Les chanoines de la sainte Eglise du Puy ont longtemps vécu en commun. Leur réfectoire et les tables s'y voient encore, dit le chanoine BERNARD.— Un cartouche ancien, placé derrière la chaire, portait : *Domus in qua reficitur collegium, non patitur venenosa.*

une règle qu'il recommanda spécialement à l'amitié qui les avait unis. — « Au nombre de nos » plus intimes préoccupations, dit-il, l'état de » l'Eglise du Puy est une des choses qui sollicitent » le plus vivement notre amour. Nous ne pouvons » oublier qu'avant d'être assis sur ce trône suprême, » nous avons été l'évêque de cette église; c'est pour- » quoi, jetant sur elle le regard d'un père sur sa » fille, nous ordonnons... etc. » — Viennent ensuite des statuts par lesquels il exige que les chanoines assistent au moins une fois par jour aux prières qui se disent au chœur; qu'ils s'y tiennent avec respect et décence; qu'ils ne puissent posséder qu'un seul titre canonial; qu'ils s'assemblent trois fois par semaine pour délibérer sur les intérêts religieux du diocèse et prendre, à la pluralité des voix, les mesures les plus propres à maintenir la ferveur; qu'ils vivent dans une continence parfaite; qu'ils ne paraissent jamais en public qu'avec un costume convenable à leur état; qu'ils s'abstiennent de manger et de boire dans les hôtelleries; qu'ils se confessent à leur doyen, lequel devra s'adresser à l'évêque; qu'ils éloignent de l'église et des chapelles le bétail que le peuple a coutume d'y amener pour en faire des oblations, ou qu'ils veillent à ce qu'on l'introduise sans bruit; qu'ils dirigent avec sagesse, selon la solennité, la sonnerie des cloches, etc.....

Digitized by Google

A partir du XIIe siècle surtout, les chanoines grandirent avec le chef dont ils partageaient les travaux et le pouvoir; l'évêque était souvent l'homme de leur affection, l'élu choisi dans leurs rangs et par eux-mêmes. Si l'harmonie régnait entre eux et lui, ils le secondaient de tous leurs efforts; si, au contraire, le prélat leur était imposé ou voulait s'affranchir des devoirs que ses serments lui prescrivaient, ils savaient le contenir par une respectueuse résistance, quelquefois par une énergie que nulle menace ne pouvait ébranler.

Longtemps les maisons les plus considérables du Velay ambitionnèrent l'honneur d'avoir des stalles de chanoine à Notre-Dame du Puy; et la possession de cette dignité par les frères et par les fils des barons du pays, par les gentilshommes des plus nobles races de France (1), rendit encore le chapitre plus riche, plus fort et plus indépendant. — Il était du reste dans l'ordre des choses qu'il en fût ainsi. Le développement de sa puissance était la conséquence logique de son droit d'élection et des nombreux priviléges qui lui avaient été successivement concédés.

(1) Polignac. — Mercœur. — Ventadour. — Montlaur. — Chalancon. — Montboissier. — Montrevel. — D'Apchier. — De Beaufort. — D'Urfé. — De Joyeuse. — Chabannes. — Lestrange. — Du Tournel. — Châteauneuf-Randon, etc., etc...

Sans citer ici les bulles de plus de dix papes, conservées dans les archives historiques de la province, et qui toutes prouvent la sollicitude des Souverains Pontifes pour les intérêts matériels des chanoines du Puy, nous rappellerons le pouvoir qu'ils avaient reçu des rois de faire battre monnaie, si l'évêque à qui ce droit régalien était attribué refusait d'en faire usage, après deux sommations de leur part. Nous rappellerons encore cette prérogative exceptionnelle et dont ils étaient justement fiers, de porter la mitre dans les grandes solennités de l'église, même de pouvoir la garder sur leur tête dans l'enceinte du cloître durant toute la semaine sainte. Cette mitre sur leur front était, comme sur celui des évêques et de certains abbés, une marque de leur souveraineté temporelle. Pendant de longues années, en effet, les chanoines de Notre-Dame du Puy furent reconnus seigneurs de la cathédrale et de ses clochers, des maisons de la cité épiscopale, du château de Corneille qui domine la ville et de toutes les fortifications qui l'environnent, du rocher d'Aiguilhe, de son église et de son enceinte, etc. (1).

(1) Depuis 1344 — par une première transaction entre le chapitre et l'évêque *Jean de Chandorat*, celui-ci abandonne aux chanoines, sauf la réserve de l'appel, pleine juridiction sur tous ceux de l'église et de l'hôpital des malades, n'en exceptant que sa seule maison. — Par une deuxième transac-

Ces droits leur étaient si peu contestés et ils attachaient une telle importance à leur possession, qu'ils n'auraient installé aucun évêque avant que celui-ci n'eût pris, par un serment prononcé à la porte de la ville, puis répété à celle du cloître et à celle de l'église cathédrale, le solennel engagement de les défendre de tout son pouvoir (1).

Ecoutez, vous qui êtes aujourd'hui chanoines de Notre-Dame, et vous qui le deviendrez durant le cours de ma carrière.

Moi, X....., évêque de l'Eglise du Puy, promets de ne point vous enlever, et promets également qu'aucun homme, qu'aucune femme ne vous enlèveront par mon ordre ou par mes instigations, ce qui constitue votre domaine dans cette cité, et qui consiste expressément dans l'église métropolitaine et ses clochers, dans les habitations des chanoines attenantes à ladite église, dans le château de Corneille

tion, le même évêque reconnaît le chapitre possesseur légitime et seigneur en toute justice du cloître, des deux rocs et du bourg d'Aiguilhe. (La transaction avait eu lieu à l'occasion d'un procès intenté par ses devanciers au sujet des immunités du chapitre.)

(1) Ce n'était pas le serment lui-même, mais la promesse trois fois répétée de le prêter aussitôt arrivé dans la salle capitulaire. — Là, dès que chacun avait regagné sa place, le doyen s'approchait de l'évêque, lui présentait un registre nommé *in canulis* ou *catenulis ;* l'évêque lisait ou faisait lire par un de ceux qui faisaient fonctions de secrétaire le serment qui y était écrit, puis plaçait ses deux mains sur le livre des Evangiles que lui approchait le doyen et disait : *Je le jure !*

et toutes les fortifications qui l'environnent, dans le rocher d'Aiguilhe, son église et son enceinte. — Je ne vous dépouilleral point de toutes ces choses afin que vous et vos successeurs puissiez toujours en jouir comme par le passé; et s'il se présentait jamais un homme ou une femme qui vous les enlevassent, je m'engage à ne consentir avec eux ni pacte ni alliance, si ce n'est pour vous faire restituer ce qu'ils vous auront pris. — Et chaque fois que cinq d'entre vous, ou cinq pris dans ceux qui vous succèderont, croiront utile de m'adresser des avertissements à ce sujet, si ces avertissements me sont transmis d'après l'opinion unanime des quinze chanoines assemblés en chapitre ou autrement, je ne les repousserai pas et m'y soumettrai. Dans le cas où vous auriez été dépossédés de quelques-uns de vos droits, je vous viendrai en aide avec loyauté, comme mon serment m'y oblige; et en attendant, je veillerai sur vous autant qu'il le faudra.

Je ne vous enlèveral point le trésor que l'on conserve pieusement dans l'église du Puy, et qui consiste en objets d'or et d'argent, en ornements tels que draperies, tapisseries, lampes et vêtements confectionnés. Ici je veux parler du trésor tel qu'il est aujourd'hui, tel que vous le conservez, et j'y comprends les augmentations qu'il pourra recevoir durant le cours de ma vie. — Je ne m'emparerai non plus ni de l'or, ni de ce qui sera donné pour tel, ni de rien de ce qui serait offert pour un temps par les fidèles des paroisses, ni de rien de ce qui sera déposé sur l'autel de l'église du Puy. — Je ne vous dépouillerai point de toutes ces choses, afin que vous et vos successeurs puissiez toujours en jouir comme par le passé. Je vous promets qu'aucun homme, qu'aucune femme ne vous en priveront par mon ordre ou par mes instigations; et s'il s'en trouvait qui vous les enlevassent, en tout ou en partie, faites-le-moi savoir. — Et chaque fois que cinq

Digitized by Google

d'entre vous, ou cinq pris dans ceux qui vous succéderont, croiront utile de m'adresser des avertissements à ce sujet, si ces avertissements me sont transmis d'après l'opinion de quinze chanoines assemblés en chapitre ou autrement, je ne les repousserai pas et je m'y soumettrai, et je vous viendrai en aide avec loyauté, comme mon serment m'y oblige. En attendant, je veillerai sur vous autant qu'il le faudra.

Je ne toucherai à tout ou à une partie de ce trésor qu'avec l'assentiment du doyen et des quinze chanoines assemblés en chapitre. — Je ne toucherai à aucun des bénéfices de l'église du Puy, de la classe dite : les *Communs des frères*, soit dans l'intérieur, soit au dehors de la ville, soit dans les églises, dans les fermes et dans les châteaux. — Je n'enlèverai rien de ce que vous possédez aujourd'hui ou de ce que posséderont un jour de ces communs ceux qui viendront après vous, et je veillerai à ce qu'aucune portion n'en soit distraite. — Et chaque fois que cinq d'entre vous.... etc.

Quant aux dignités, aux usages, aux bonnes coutumes et aux priviléges dont vous et vos prédécesseurs avez joui dans cette église et dans la présente ville sous mes prédécesseurs, si je vous les enlève, ou si je fais quelque chose de contraire à ces coutumes, que cinq d'entre vous ou cinq de ceux appelés à vous remplacer m'adressent, de l'avis unanime des quinze chanoines assemblés en chapitre, des admonitions sur ma conduite ; je m'engage à m'amender en plein chapitre dans l'espace de quarante jours, et je promets de me conformer à vos prescriptions.

Je ne saisirai, ni ne ferai saisir la personne d'aucun de vous, non plus celle d'aucun de vos successeurs, ni celle d'aucun de vos parents, de vos soldats ou de vos serviteurs. Je ne détruirai ni ne laisserai détruire vos maisons ni celles de vos successeurs ; je n'enlèverai et ne ferai rien enlever

de ces maisons. Et dans le cas où l'un de vous ou l'un de vos successeurs commettrait quelque injustice à mon égard, je réclamerai, et lui donnerai en plein chapitre, dans l'espace de quarante jours, les avertissements nécessaires avant de le punir ou avant d'aller en justice, s'il en faut venir là.

Quant aux actes, aux règlements et à leur confirmation, autrefois passés entre mes prédécesseurs et vos prédécesseurs, je m'engage à les observer inviolablement, et m'engage aussi à me conformer aux arrêts et décrets obtenus par vous ou par vos prédécesseurs contre les évêques du Puy qui m'ont précédé. Je vous conserverai loyalement tous les priviléges que vous garantissent ces mêmes actes ; je le jure sur les saints Evangiles de Dieu ici touchés corporellement par moi.

Je jure sur les saints Evangiles de Dieu, ici touchés corporellement par moi, de maintenir avec soin, avec loyauté, à vous et à ceux qui après vous seront nommés chanoines de l'église métropolitaine, tout ce que je viens de rappeler. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles.....

Le nombre des chanoines a beaucoup varié. Dans l'origine, comme l'évêque était obligé de pourvoir à tous les besoins du clergé de son presbytère, il ne devait y admettre que la quantité de clercs qu'il lui était possible de nourrir et d'entretenir. Plus tard, l'église métropolitaine et l'institution canoniale elle-même ayant été dotées généreusement par la piété des fidèles, le personnel des cathédrales, luxe et gloire des évêques, devint plus considérable. Il

Digitized by Google

fut une époque où Notre-Dame du Puy comptait soixante chanoines secondés dans leur service par un nombre presque égal de choriers, de sous-choriers et d'enfants de chœur ; mais à partir du XVe siècle, il s'opéra d'énormes réductions dans toute la hiérarchie religieuse du sanctuaire qui, en 1789, n'avait plus que quarante chanoines, dix chanoines pauvres et treize choriers.

Les dignités, le titre d'hebdomadier-moindre et 25 canonicats étaient à la collation de l'évêque ; le chapitre nommait aux 15 autres canonicats. Les deux for-doyens étaient choisis en assemblée générale par les douze plus anciens chanoines, ainsi que le capiscol et le grammairien, chefs de l'école. — Nous ne parlons ici que de ce qui se pratiqua à partir du XVe siècle, car il est important de ne pas perdre de vue que rien ne fut plus variable que la participation du chapitre au choix de ses membres et de ses dignitaires. Selon l'époque où l'on se place, les choses diffèrent essentiellement.

Rien de plus imposant que cette cour ecclésiastique réunie en grande pompe dans une de ces cérémonies splendides du moyen-âge..... Nous voudrions pouvoir l'introduire, du moins approximativement, dans un même tableau, afin d'en faire mieux comprendre l'ensemble et l'harmonie. Pour cela

nous nous placerons au XIIIe siècle, au temps de sa plus puissante extension; alors que les anciennes dignités et que les primitives fonctions du sacerdoce étaient encore conservées ou représentées, alors que chacun portait avec orgueil son titre, son costume, et occupait avec bonheur dans le sanctuaire sa place humble ou élevée, depuis le trône jusqu'au seuil du parvis.

Le Roi.

Le Dauphin de France.

Le Dauphin de Viennois (1).

Ils sont chanoines d'honneur de Notre-Dame du Puy, et quand ils viennent en pèlerinage, ils assistent aux offices revêtus de la chape canoniale.

Les Princes de l'Eglise (2).

A différentes époques, des cardinaux, des archevêques et des évêques ont accepté ou ont voulu

(1) Le dauphin Humbert II, qui donna le Dauphiné à la couronne au XIVe siècle, demande à être admis au chapitre conformément à son droit. La réponse, inscrite dans le titre, porte : *Humbert doit jurer d'être fidèle à l'Eglise et au Chapitre, et il peut entendre et savoir les affaires secrètes et publiques du Chapitre et de l'Eglise.*

(2) Dans une donation de 1134 pour la reconstruction

garder le titre de chanoine de Notre-Dame. Ils avaient toujours une place distinguée dans les hautes stalles, mais le plus souvent leur désir était de prendre le costume et d'occuper le même rang que leurs frères du chapitre.

1. L'Evêque.

Comme chef du diocèse et souverain dans sa cathédrale, il occupe la stalle du centre au milieu de son clergé, et les jours de fête, siége sur un trône.

2. L'Archiprêtre.

3. L'Archidiacre.

Ce sont les plus anciens dignitaires de l'Eglise ; ils exerçaient la juridiction diocésaine et venaient après l'évêque. L'un était le surveillant des prêtres, et servait de ministre des affaires religieuses ; l'autre dirigeait les travaux des diacres, et était à la tête des grands intérêts matériels.— Les noms sont restés, mais à partir du XIIe siècle, les attributions étaient déjà transformées, et ces dignités n'étaient plus que des personnats.

d'une des galeries du cloître, ont signé comme chanoines de Notre-Dame, l'archevêque de Vienne et les évêques de Mende et de Valence. — En 1146, l'évêque de Mâcon prend ce titre dans un acte en faveur des choristes, etc., etc.

Digitized by Google

4. L'Abbé de Cluny (1). (Allié.)

A différentes époques, les évêques du Puy et le chapitre passèrent des contrats d'alliance avec d'autres évêques ou avec des abbés, dans le but de s'aider mutuellement soit par conseils, soit par actions, pour la défense réciproque des droits de leur église. — Comme gage de son affection pour l'abbé de Cluny, son plus puissant allié, le chapitre de Notre-Dame, qui ne s'avançait processionnellement qu'à la rencontre du pape, du roi et de son évêque, rendait le même honneur à ce prélat lors de sa première visite, et, pendant son séjour, lui laissait conférer les prébendes vacantes, lui confiait les clefs de son trésor et lui donnait la place la plus élevée du chœur. De son côté, l'évêque jouissait des mêmes prérogatives à sa première visite à l'abbaye.

5. Le Doyen du Chapitre (2). (Dignité.

C'était le chef de sa compagnie. Il avait la discipline intérieure, représentait le chapitre, parlait en son

(1) Les principales alliances de l'église du Puy furent avec les *abbayes de Cluny*, du *Monastier*, de *La Chaise-Dieu*; avec la *cathédrale de Valence* en Dauphiné, et avec le *prieuré de Saint-Michel-de-Charais*, en Vivarais.

(2) Les doyens du chapitre du Puy ont donné *Pons de Tournon* et *Bernard Lebrun*, évêques du Puy; — *Bertrand*, évêque de Nevers, d'Autun, puis cardinal; — *Bertrand de Colombier*, cardinal, évêque d'Ostie; — *Amédée de Saluces*,

nom, faisait les harangues aux souverains, et officiait solennellement en l'absence de l'évêque. Il remplissait les fonctions de curé de la cathédrale, et, par décision de Clément IV, confessait tous les chanoines.

6. Le Prévôt (1). (Dignité.)

Il était spécialement chargé du gouvernement du temporel. C'était autrefois le chef du cloître. — Dans beaucoup d'églises, il passait avant le doyen. Le prévôt du chapitre de Notre-Dame du Puy n'avait que le second rang quoique d'institution beaucoup plus ancienne.

7. L'Abbé de La Chaise-Dieu. (Allié).

8. L'Abbé de Saint-Pierre-Latour. (Dignité.)

9. L'Abbé de Saint-Vosy. (Dignité.)

Comme l'abbé de Cluny, l'abbé de La Chaise-Dieu avait une alliance avec l'église du Puy, et c'est à ce titre qu'il avait rang après le prévôt dans le chœur. — Le chapitre le recevait aussi processionnellement mais avec moins de pompe.

cardinal; — *Guillaume d'Estouteville,* cardinal, archevêque de Rouen; — *Hippolyte de Béthune,* évêque de Verdun, etc.

(1) Avaient été prévôts : *Etienne de Mercœur,* évêque du Puy; — *Guy Ier,* évêque de Valence; — *Melchior de Polignac,* cardinal, archevêque d'Auch; — *Guigon de Saint-Germain,* évêque de Carcassonne; — *Benoît Adam,* pronotaire apostolique; — *Lagarde,* président au parlement de Paris, etc.

Les abbés de Saint-Pierre-Latour et de Saint-Vosy venaient à la suite. Ils étaient les chefs de deux collégiales de la cité, et l'honneur qui leur était rendu l'était surtout à ce titre. — C'était à Saint-Vosy que se tenaient les synodes et que les évêques avaient leur sépulture.

10. Le Grand-Pénitencier. (Dignité.)

Confesseur général avec attribution des cas réservés pour les prêtres et les laïques du diocèse. Plusieurs cardinaux et évêques s'honorèrent de porter ce titre (1).

11. Le Capiscol-mage ou Pré-Chantre. (Dignité.)
12. Le Grand-Sacristain. (Personnat.)
13. Le Chancelier. (Personnat.)
14. Le Trésorier. (Personnat.)

Ces fonctions existaient encore en titre dans le chapitre au commencement du XVe siècle ; leurs bénéfices ayant été supprimés dans le siècle suivant, les fonctions ne furent plus qu'honorifiques et attribuées alternativement à chaque chanoine.

(1) C'était jadis un tel honneur d'être grand-pénitencier de l'église du Puy, que certains cardinaux tenaient à le porter, comme fut le cardinal du Puy, Pierre de Lyon.
(*Hist. N.-D.*, Gissey, l. I, c. 13.)

Digitized by Google

15. Les Deux For-Doyens. (Personnats.)

Les for-doyens étaient nommés en assemblée générale par les douze plus anciens chanoines. Le 1er prenait le titre de *For-doyen mage;* le 2e, de *For-doyen moindre.*

16. Le Théologal. (Personnat.)

Directeur de l'enseignement ecclésiastique (1).

17. Le Chapitre (2).

Quatre chanoines étaient nommés *hebdomadiers,* ou de semaine. Par un privilége spécial, les hebdomadiers du chapitre de Notre-Dame ne pouvaient jamais être interdits alors que tout le chapitre le serait, tant il importait que l'office divin ne pût être suspendu (3).

(1) Ce titre n'est devenu un personnat que lorsqu'il a été exercé par un membre du chapitre, ainsi qu'il devait l'être dans l'origine. Cependant nous voyons par les statuts du Pape Clément IV que l'*écolâtre* ou *capiscol* était *clerc capable de lire en théologie.*

(2) Les chanoines du Puy ont donné à l'Eglise un nombre considérable de prélats; nous citerons entre tous : *Pierre*, évêque de Viviers; *Pierre*, archevêque de Vienne; *Guillaume*, évêque de Mende; *Eustache,* évêque de Valence; *Rochebaron,* évêque de Mâcon; *P. Bertrand*, cardinal de Saint-Clément; *Jean de Porto*, cardinal; *Pons de Polignac*, évêque de Rodez, etc.

(3) Anciens priviléges. (Odo de Gissey, l. I, c. 13.)

18. Le Cellerier. (Office claustral.)

19. Le Panetier. (Id.)

20. Le Sescal ou Sénéchal. (Id.)

Après que les chanoines se furent sécularisés, ils conservèrent ces titres, en souvenir de leur ancienne claustration et en firent des bénéfices particuliers.

21. L'Hebdomadier-moindre. (Office.)

Cette fonction était à la nomination de l'évêque.— Cet hebdomadier en titre ne quittait presque pas l'église. — Il était membre du chapitre, mais n'y avait pas voix délibérative.

22. Le Capiscol (1),

23. Le Grammairien (2),

Etaient à la tête de l'école, et prenaient rang avant les autres choriers.

(1) Le capiscol a pris quelquefois le titre de *primicier* ou chef des clercs; mais comme ce titre a été attribué à d'autres fonctions et était une dignité considérable dans certaines églises, il n'a pas été conservé au capiscol.— Celui-ci était le chef de l'école, le premier chorier. Il ne faut pas le confondre avec le capiscol-mage, qui était une dignité canoniale ne s'exerçant qu'au chœur, dans les solennités, pour donner le ton au chant et tourner les cordons des missels.

(2) Le capiscol et le grammairien étaient à la nomination du doyen et des douze plus anciens chanoines.

24. L'ABBÉ DU MONASTIER (1). (Allié.)

25. L'ABBÉ DE DOUE. (Personnat.)

26. L'ABBÉ DE SEGURET. (Personnat.)

27. L'UNIVERSITÉ DES CLERCS. (Choriers et sous-choriers portant le surplis.)

28. LES PRÊTRES HABITUÉS.

29. LES DIACRES.

30. LES SOUS-DIACRES.

31. LES ORDRES MINEURS (2).

(1) L'abbaye du Monastier était une des alliées de l'église du Puy.— L'alliance était scellée par un serment que prêtaient les évêques et les abbés quand ils prenaient possession de leur siége. — Voici le serment des abbés du Monastier : « Moi.... je jure de me comporter en frère fidèle envers le chapitre du Puy, et de maintenir l'union fraternelle qui depuis longtemps a existé et existe encore aujourd'hui entre le chapitre et l'abbaye. — Oui, je le jure, j'observerai inviolablement, sauf tous les droits de ladite abbaye, tout ce qu'ont juré d'observer mes prédécesseurs. »

Les abbés du *Monastier*, de *Doue* et de *Seguret* ne prenaient rang que dans les choriers.

(2) Les ordres mineurs exercèrent longtemps près des églises des fonctions qui ne sont plus restées aujourd'hui, pour la plupart, que symboliques. Il y avait : 1° les ACOLYTES, chargés d'accompagner les évêques, les archiprêtres dans

32. Les Choristes et Thuriféraires. (Elèves de l'université, puis de la maîtrise.)

33. Les Officiers et Servants laïques.

Nous terminerons en donnant ici textuellement le serment que prêtaient les membres du chapitre de l'église du Puy lors de leur installation. Cette pièce complète les renseignements que nous venons de produire; elle montre quelle était l'autorité de cette compagnie, et de quelle indépendance elle jouissait :

Ecoutez, chanoines de Notre-Dame du Puy, vous qui êtes chanoines aujourd'hui, et qui serez chanoines de cette église durant tous les jours de ma vie :

Moi, N....., chanoine du Puy, je resterai fidèle à cette église et à son chapitre; autant qu'il dépendra de moi je procurerai leur avantage. J'éviterai, autant que je le pourrai, ce qui leur serait inutile; et, à la fête de la Toussaint, ou dans

leurs voyages, et de servir les prêtres à l'autel ; 2° les Lecteurs, qui, avant et après les offices, lisaient à haute voix les saintes Ecritures pour stimuler la piété des fidèles et entretenir le respect du saint lieu ; 3° les Exorcistes, auxquels on confiait la garde des démoniaques et des possédés; 4° les Portiers, qui avaient les clefs des sanctuaires et en défendaient l'entrée aux catéchumènes, aux hérétiques et aux excommuniés. On établit encore au moyen-âge des *Veilleurs de nuit*, pour les églises.

le jour le plus proche, je me réunirai chaque année avec vous dans le présent chapitre. — Je ne sortirai point de là, non plus que du cloître et de l'église du Puy qui tiennent audit chapitre, sans la permission de dix chanoines et du doyen, s'ils sont présents dans le chapitre susdit. — J'aurai pour ratifié tout ce qui aura été fait par les membres présents, et toujours je me réunirai ici à vous pour défendre les droits de l'église, chaque fois que j'en serai requis par la communauté du chapitre, à moins d'avoir une légitime excuse.

Je me joindrai à vous pour défendre, contre toute attaque et toute tracasserie, l'église de N.-D., ses fortifications, ses châteaux, ses retranchements, ses maisons de campagne, ses terres et toutes les propriétés quelconques que le chapitre possède aujourd'hui et qu'il possédera à l'avenir. Je ne me les approprierai pas, je ne travaillerai pas à me les faire conférer, et si elles m'étaient conférées par quelque autorité et sous quelque titre que ce soit, je ne les accepterai point, ni ne les retiendrai point, quelque dispense qui puisse être obtenue ou accordée à cet égard. Si quelqu'un voulait se les approprier, ou les faire conférer à d'autres, ou les retenir à quelque titre et pour quelque cause que ce soit, je m'y opposerai, et lui résisterai autant qu'il me sera possible.

Si l'évêque, le doyen ou le prévôt du Puy, ou tout autre prélat essayait de retenir pour lui-même, ou de conférer à un étranger qui ne serait ni chanoine, ni clerc de la cathédrale, les honneurs, personnats, dignités ou offices qui doivent être exclusivement conférés aux chanoines ou aux clercs du Puy, je lui résisterai selon mon pouvoir.

De même, si l'évêque ou quelqu'un de nos dignitaires ou tout autre, faisait injure à l'un des dignitaires ou des mem-

bres du chapitre, et refusait de réparer cette injure en pleine assemblée, selon nos usages, ou s'il portait la présomption jusqu'à s'efforcer d'annuler soit le testament, soit la dernière volonté d'un chanoine, je m'unirai à vous afin de repousser énergiquement l'outrage et l'injustice, et je combattrai pour faire réparer l'un et l'autre.

De même, si l'évêque ou un dignitaire, ou un chanoine, refuse de faire au chapitre le serment qu'il doit lui prêter, je me joindrai à vous pour le forcer par toutes les manières qui seront à ma disposition à remplir l'obligation qui lui est imposée.

Pour moi, je n'ai fait aucun serment qui puisse nuire à cette église, et je n'en ferai de ma vie.

Je ne révélerai jamais à personne les secrets du chapitre sans sa permission.

Je conserverai le nombre de 40 chanoines, établi ici d'après un ancien usage.

Je garderai et défendrai, selon mon pouvoir, les statuts, constitutions et libertés de l'église et du chapitre.

Je maintiendrai sans mauvaise foi l'arrangement fait autrefois entre l'évêque et le chapitre de cette église.

De même, je n'exercerai nulle violence sur aucun des chanoines, ni sur sa maison, ni sur ceux qui lui appartiennent, et je ne souffrirai pas qu'un autre le fasse, si ce n'est le cas où cet acte nous serait imposé par notre devoir, ou me serait légitimement attribué par mon droit. Si quelqu'un faisait ou voulait faire les actes susdits, je m'y opposerai aussitôt que je le saurai, et je tâcherai de faire réparer le tort.

Je n'admettrai non plus personne au canonicat, jusqu'à ce qu'il ait promis par serment tout ce que je viens de promettre; et avant de rien recevoir dans ladite église, à l'occasion de la collation de ma prébende, je ferai faire une chape à l'usage de l'église, pour la confection de laquelle je dépenserai jusqu'à concurrence de 40 écus d'or nouveaux, et je n'hésiterai point à remettre ladite chape, faite pour le service de l'église, au trésorier ou au chapitre. Dans le cas où je voudrais m'affranchir de ce soin, je verserai sur-le-champ entre les mains du sacristain dudit chapitre ou de son percepteur la somme de 40 écus nouveaux pour tenir lieu de la chape. — De même, je garderai et conserverai inviolablement la réunion faite au chapitre par le siége apostolique, des terres que conféraient autrefois les respectables doyen et prévôt, ainsi que les règlements et arrangements qui s'y rattachent et qui déterminent depuis longtemps le partage de leur collation entre le chapitre lui-même et les respectables doyen et prévôt sus-nommés; je ne ferai aucune démarche contraire à ces dispositions, ni tacitement, ni expressément.

C'est avec fidélité et sans aucune tromperie que je tiendrai ces promesses, à vous et à ceux de vos successeurs qui auront fait le même serment. Qu'ainsi Dieu me soit en aide, et ces saints Evangiles de Dieu !....

Ce serment était immédiatement suivi de la profession de foi du récipiendaire :

Moi, N...., je crois et confesse avec une ferme foi tous et chacun des articles contenus dans le symbole dont se sert la sainte Eglise, savoir :

Je crois en un seul Dieu.... *(Ici le chanoine récite le Symbole de Nycée.)*

J'admets et embrasse sans hésiter les traditions apostoliques et ecclésiastiques, et toutes les autres observances et constitutions de ladite Eglise.

J'admets aussi la sainte Ecriture, selon le sens qu'a tenu et tient l'Eglise notre sainte Mère, à laquelle il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Ecritures saintes. Jamais je ne la prendrai ni ne l'interpréterai dans un autre sens que celui admis par l'explication unanime des Pères.

Je reconnais encore qu'il y a vraiment et proprement dans la loi nouvelle sept sacrements institués par N.-S. J.-C., et nécessaires au salut du genre humain, quoique cette nécessité ne soit pas également pour chacun ; savoir : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage ; que ces sacrements confèrent la grâce, et que, dans leur nombre, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent être réitérés sans sacrilége. — Je crois et admets en même temps les rits reçus et approuvés par l'Eglise catholique, dans l'administration solennelle desdits sacrements.

J'embrasse et reçois toutes et chacune des décisions faites et promulguées par le saint concile de Trente, sur le péché originel et la justification.

Je confesse pareillement que, dans la Messe, il est offert à Dieu un vrai sacrifice, un sacrifice proprement dit, et propitiatoire pour les vivants comme pour les morts ; que dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie est contenu véritablement, réellement et substantiellement le corps et le sang,

ainsi que l'âme et la divinité de N.-S. J.-C., et qu'il s'y fait un changement de toute la substance du pain au corps, et de toute la substance du vin au sang du Fils de Dieu, changement que l'Eglise catholique appelle transubstantiation.

Je tiens fermement qu'il y a un purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues sont aidées par le suffrage des fidèles.

Je tiens également que les saints, appelés à régner avec J.-C., doivent être vénérés et invoqués ; qu'ils offrent à Dieu des prières en notre faveur, et que leurs reliques méritent le tribut de nos hommages.

Je soutiens avec fermeté que les images de J.-C. et de la Mère de Dieu, toujours Vierge, ainsi que des autres saints, doivent être gardées et retenues, et qu'il faut leur rendre l'honneur et la vénération convenables.

J'affirme que le pouvoir d'accorder des indulgences a été laissé à l'Eglise par J.-C., et que l'usage en est très-salutaire au peuple chrétien.

Je reconnais la sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, pour la mère et la maîtresse de toutes les Eglises, et je promets, jure obéissance au Pontife romain, successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres et vicaire de J.-C.

Je reçois et confesse, sans aucun doute, tous les autres articles qui ont été enseignés, définis et décidés par les saints Canons, les Conciles œcuméniques, et particulièrement le très-saint Concile de Trente.

Je condamne, rejette et anathématise tout ce qui peut leur

être contraire, et toutes les hérésies condamnées, rejetées et anathématisées par l'Eglise.

Cette vraie foi catholique, hors de laquelle personne ne saurait être sauvé, et dont je fais en ce moment une véritable et volontaire profession, je veux, avec le secours de Dieu, la retenir et la confesser avec une inébranlable constance, jusqu'au dernier souffle de ma vie, et la faire garder, enseigner et prêcher, autant qu'il sera en moi, par tous ceux qui me seront soumis, ou dont le soin me sera confié, en vertu de mes fonctions.

Telles sont mes promesses, tels sont mes vœux et mes serments,... Qu'ainsi Dieu me soit en aide, et ces saints Evangiles....

Ce n'était qu'après ce serment, solennellement prêté, la main droite étendue sur les saints Evangiles, et après avoir fait sa profession de foi publiquement, que le nouveau chanoine était admis à prendre place dans le chœur, à côté de ses nouveaux confrères.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LES CHANOINES PAUVRES

Au-dessous du chapitre, de ce sénat de l'église, vivaient dans l'ombre et dans une condition très-modeste quelques clercs qui se qualifiaient du titre de *chanoines*; mais ce titre ne pouvait être pour eux une cause d'orgueil, car ils le complétaient par le mot *de paupérie*, et ce correctif obligé indiquait assez qu'ils n'avaient que le nom de commun avec les seigneurs du chapitre. Cependant, s'il faut en croire une charte dont la copie est déjà de bien vieille date, c'est Charlemagne lui-même qui, dans un pèlerinage, créa dans la basilique du mont Anis une congrégation de dix religieux qu'il nomma *chanoines pauvres*. Il jugea nécessaire de fonder

cette institution, parce que lors de l'irruption des Sarrazins quelques chanoines titulaires s'étaient enfuis épouvantés, abandonnant leur église *aux morsures de ces bêtes féroces*. Indigné d'une si lâche désertion, non-seulement le pieux empereur voulut fonder la permanence de la prière en donnant aux chanoines pauvres la place de ceux qui avaient quitté leur communauté, mais, dit *la charte*, il lui plut d'octroyer à eux seuls les aumônes que les princes chrétiens avaient coutume d'envoyer de toutes les parties du monde (1).

Il est difficile de comprendre tant de largesses pour une *paupérie* qui toujours resta si pauvre; et l'on s'explique bien moins encore comment la nouvelle compagnie fut dans tous les temps maintenue à une si respectueuse distance, alors que sa dotation première l'aurait rendue au moins égale au chapitre. Cependant, il faut bien le reconnaître, cette institution est fort ancienne. On en trouve des traces

(1) Ce document n'a été accepté par aucun des anciens historiographes de l'église du Puy, ni par Odo de Gissey, ni par Théodore. Médicis, Burel, Baluze, qui ont recueilli avec tant de soin les titres enregistrés dans nos vieux cartulaires, n'en font nulle mention. Les auteurs de la *Gallia Christiana* et de l'*Histoire de Languedoc* ne semblent pas en avoir entendu parler davantage. C'est seulement dans un almanach moderne, publié à la fin du XVIIIe siècle par l'abbé Laurent, qu'il est question sérieusement de cette lettre.

aux XIIIe et XIVe siècles. — Un tombeau conservé dans la chapelle du grand clocher de Notre-Dame et qui porte sa date, ne laisse aucune incertitude à cet égard. Sur la pierre de face sont sculptées six arcades trilobées contenant chacune un motif. On voit : dans celles du milieu, à gauche, un personnage représentant sans doute le défunt, et à droite, des armoiries qui devaient lui appartenir ; dans celles des extrémités, des écussons emblématiques ou armoriés surmontés l'un du nom de celui que recouvre la pierre, l'autre de son titre *can ;* dans les arcades intermédiaires une large fleur de lis ; enfin, dans la bordure d'encadrement, cette inscription gravée en creux sur une seule ligne :

ANNO DNI : MCCCXLII : FECIT : HOC SEPULCRU : FACE : IOHES : BRUNI : CAN : S...ILIE

En retour à droite :

ANICII PAUPER : CAN.

Il est probable que les chanoines pauvres furent fondés fort anciennement pour augmenter le nombre des clercs attachés au service du chœur (1);

(1) Théodore reproduit douze articles du règlement de Clément IV (de 1268) et traduit ainsi le IIIe : QUE LES CHANOINES PAUVRES, *les choriers et les sous-choriers, ne puissent s'absenter plus de trois fois en une semaine de matines... Qu'ils*

peut-être aussi dans le but de suivre avec assiduité les offices de nuit que les chanoines sécularisés du moyen-âge pouvaient souvent négliger, ainsi que permet de le supposer le règlement disciplinaire du pape Clément IV. Quoi qu'il en soit, l'examen impartial de la prétendue charte de fondation, qui place l'invasion sarrazine si loin de sa véritable date, fait craindre que les bons religieux n'aient voulu, à une époque de mécontentement, se donner en noblesse ce que le chapitre leur refusait en libéralités. Voici ce document :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Charlemagne, sérénissime, auguste et pacifique, couronné de Dieu, empereur des Romains, et par sa miséricorde roi de France et de Lombardie, à tous les fidèles présents et à venir :

Qu'il soit notoire que nous sommes dernièrement venu visiter la pacifique, très-sainte et angélique église de Notre-Dame d'Anis ou du Puy, bâtie et édifiée par Vosy, d'heureuse mémoire, son premier évêque. Ce saint oratoire a conservé depuis son établissement jusques à aujourd'hui, comme du temps des Apôtres, la foi catholique pure et sans tache d'hé-

assistent à toutes les heures, parce que c'est la fonction spéciale à laquelle ils sont destinés ; — qu'ils soient principalement à la Grand'Messe entière, à Prime, à Nones, à Vêpres et à Complies ; et que s'ils manquent à l'un de ces offices, ils soient privés de la moitié de leur rétribution, ou si à deux ou à plus, qu'on leur ôte encore l'autre, à moins que quelque cause juste ne les excuse.

résie, qu'il a reçue par le ministère de saint Georges que les Apôtres envoyèrent dans ces pays situés le long de la Loire, par préférence aux autres pays de France. C'est aussi dans cette basilique qu'on honore de la façon la plus digne le sacré prépuce de Jésus-Christ, la dédicace admirable de l'Eglise et les reliques des Saints.

C'est pour honorer toutes ces choses que nous sommes venu en pèlerinage dans cette église et pour implorer la miséricorde de Dieu. Nous nous sommes prosterné la face et le corps contre terre, les pieds nus, devant le saint prépuce de Jésus-Christ, devant la chaussure de sa très-sainte Mère ; nous avons fait nos humbles prières au roi des rois qui donne et qui ôte les royaumes du monde quand il veut, comme il veut, sans avoir égard au mérite des personnes, pour obtenir, s'il est possible, qu'il daigne conserver notre vie, notre empire, le royaume de France, et surtout la foi catholique et romaine parmi les peuples qui sont confiés à notre empire, et dont le nombre égale celui des grains de sable de la mer qu'on ne saurait compter. Nous mettons en lui toute notre confiance, par l'intercession de la miséricordieuse Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour augmenter le culte divin qu'on rend à Dieu dans cette basilique que les fidèles viennent visiter de toutes les parties du monde, et pour implorer la miséricorde de Dieu par l'intercession de la très-miséricordieuse Mère de Jésus-Christ, — de notre autorité impériale et royale reçue de Dieu, nous créons, dès à présent et à perpétuité, dix chanoines pauvres dans la communauté et église du Puy. Ces chanoines seront choisis parmi les clercs qui servent dans ladite église ; ils assisteront au chœur avec les autres chanoines de la même communauté et de la même église, pour prier Dieu pour nous, pour nos enfants et pour l'augmentation de l'Eglise

apostolique et romaine ; ils chanteront avec eux les divines louanges dans le même lieu. — Quoiqu'il y ait d'autres chanoines dans la même communauté et dans la même église; considérant que plusieurs, lors de l'irruption et de la persécution des Sarrazins, ont abandonné ladite communauté et ladite basilique sans tache aux morsures de ces lions, de ces bêtes féroces, pour être déchirée, si elle n'avait été préservée par une protection divine et l'assistance de la très-miséricordieuse et immaculée Marie, nous donnons aux chanoines pauvres les places de ceux qui ont abandonné ladite communauté et ladite église et leur donnons aussi les aumônes que les princes chrétiens ont coutume d'envoyer de toutes les parties du monde.

C'est pourquoi, mes enfants les chanoines pauvres, soyez fervents dans votre rang, chantez de cœur et de bouche, ouez et bénissez dans le chœur avec les autres chanoines de la même communauté et de la même église, comme il convient aux ministres de Jésus-Christ, qui rendra à chacun abondamment.

Et afin que la création des dix chanoines pauvres, dans ladite communauté et dans ladite église ait la force qui convient au nom de Dieu, et qu'elle subsiste dans les temps à venir, nous avons ordonné qu'elle serait signée de notre main et scellée du sceau de nos armes marquées sur notre anneau.

Sceau de Charles très-pieux et très-sérénissime empereur.

JACOB, *pour le secrétaire.*

Donné le quatorzième des calendes de janvier, l'année troisième de notre empire, par la grâce de Jésus-Christ; la trente-sixième de notre règne en France; la trentième en

Italie; indiction XI. — Fait à Aix-la-Chapelle en Allemagne, dans le palais royal, heureusement. Ainsi soit-il (1).

Nous avons dit ailleurs combien on aimait au moyen-âge à rattacher à Charlemagne les institutions aux origines oubliées. Ce puissant et saint fondateur était la source de toutes les noblesses. A l'appui de cette opinion nous avons cité la création de l'évêché de Gironne; nous venons de voir celle des chanoines pauvres; nous terminerons en rappelant une chronique puisée dans notre histoire, et relative au comté de Bigorre.—En 1062, Bernard Ier, comte de Bigorre, était venu à Notre-Dame du mont Anis avec sa femme et une compagnie de nobles seigneurs. Dans ce pèlerinage il mit sa personne et son comté sous la protection de la Vierge Marie, et constitua à l'église du Puy une rente perpétuelle de soixante sous morlans, payable chaque année au chapitre sous peine d'excommunication et d'anathème contre ceux de ses successeurs qui s'y refu-

(1) Tandis que nous voyons dans ce titre les *chanoines pauvres* attribuer leur fondation à Charlemagne, précisément parce qu'il avait été indigné de la désertion des *chanoines réguliers ;* ceux-ci à leur tour, et probablement pour neutraliser cette fâcheuse inculpation, se reportent au même temps et prouvent que l'empereur les tenait en telle estime qu'il ne voulut fonder l'évêché et le chapitre de Gironne qu'avec leur assistance.

Digitized by Google

seraient. — Le fait est bien simple et surtout bien positivement établi dans une charte authentique de Bernard; cependant il a fallu qu'il subît la plus étrange altération en passant par la chaude imagination de nos chroniqueurs du moyen-âge. Voici comment il est narré dans l'avant-propos d'un manuscrit du *Fort de Bigorre,* conservé aux archives royales de Pau. — « Charlemagne, roi de France » et empereur romain, se rendant en Espagne, » passa par le Bigorre qu'il soumit. Il éprouva néan- » moins une grande résistance à Lourdes, que » tenaient les Sarrazins sous les ordres de Mirat. Le » château nommé alors Mirambel etait prêt de se » rendre faute de vivres, lorsque par la faveur de » Notre-Dame du Puy un aigle y apporta dans son » bec un grand poisson. Mirat envoya aussitôt ce » poisson à Charlemagne pour lui montrer qu'il » avait encore des ressources; mais l'évêque du Puy » n'y fut point trompé, et il proposa une capitula- » tion que Mirat accepta. Le Sarrazin se reconnut » vassal de Notre-Dame du Puy et donna à l'évêque » une poignée de foin pour lui tenir lieu de recon- » naissance. Charlemagne ayant ratifié le traité, » Mirat et tous ceux de sa suite, portant au bout » de leurs lances des bottes de foin, furent au » Puy pour y faire hommage à la Vierge et y rece- » voir le baptême. Mirat prit alors le nom de *Lorus,*

» d'où vint à son château celui de Lorde. Les comtes
» de Bigorre portaient depuis ce temps à Notre-
» Dame du Puy, lorsqu'ils allaient y prendre leur
» chevalerie, des bottes de foin coupées dans le pré
» du comte de Lorde jusqu'au temps de Centalle
» qui, l'an 1118, transforma la redevance de foin en
» une redevance de soixante-quatre sols morlans. »

Il en est de la prétention des chanoines pauvres et du chapitre de Notre-Dame du Puy, comme de celle pompeusement éternisée dans la fameuse inscription du monastère de *Mont-Major*. Elle aussi portait que l'empereur avait été obligé de venir en personne à Arles, pour aider à l'expulsion des Musulmans, et que ce fut pour célébrer ce triomphe que le glorieux souverain avait fondé l'abbaye. Or, il est prouvé, avec plus d'évidence encore, que le monastère prit naissance cent cinquante ans au moins après cet évènement. « Il est donc certain, dit
» M. Renaud, que le faussaire, en fabriquant l'in-
» scription qui reposait du reste sur des bruits
» alors populaires, avait surtout en vue de faire
» croire le monastère plus ancien qu'il n'était
» réellement, et de lui donner ainsi une origine
» qui ne lui appartenait pas. »

***

Digitized by Google

CHAPITRE X

L'UNIVERSITÉ DES CLERCS

Bien avant le IXe siècle, il y avait dans les Gaules, près des presbytères épiscopaux, des écoles fondées à l'imitation de celles qui existaient en Orient et en Italie. Cependant, quand Charlemagne monta sur le trône, ces écoles étaient depuis longtemps en pleine décadence. Son premier soin fut de réglémenter d'abord ce qu'il trouva, puis de le compléter et de l'étendre. — Par différents capitulaires promulgués à Francfort et à Aix-la-Chapelle, l'empereur ordonne qu'on établisse dans toutes les maisons des évêques et dans les monastères, l'enseignement de

Digitized by Google

Psaumes, du Plain-chant, de l'Epacte et de la Grammaire. Il veut que les maîtres soient habiles, qu'ils joignent à une grande aptitude personnelle, la facilité pour apprendre aux autres, et beaucoup de bonne volonté (1). Ce qui le préoccupe surtout, c'est le choix des livres religieux. « Souvent, dit-il, en voulant prier Dieu comme on le doit, on le fait mal et on s'égare, parce qu'on a dans les mains des ouvrages qui ne sont pas châtiés. »

Ces établissements étaient ouverts non-seulement aux clercs, mais encore à la jeunesse séculière. Ceux auxquels les évêques en confiaient la direction avaient le titre d'ÉCOLATRES, de CAPISCOLS, de PRIMICIERS. Comme à cette époque le but de l'enseignement était surtout de former les jeunes clercs au service des autels et que l'étude des chants religieux était considérée comme la plus essentielle à la dignité et à la magnificence du culte, les écolâtres étaient des CHORIERS. Ceci explique pourquoi le directeur de l'école des clercs fut pendant plusieurs siècles le chef du lutrin de l'église métropolitaine. — Une dotation concédée par l'évêque, des libéralités faites par de riches et pieuses personnes, constituèrent le patrimoine de

(1) Tales vero ad hoc opus viri eligantur, qui et voluntatem et possibilitatem dicendi, et desiderium habeant alios instruendi *(capit.)*.

cette institution, nommée UNIVERSITÉ DES CLERCS (1).

Aussi haut que les recherches remontent dans l'histoire du Velay, on trouve une école de la nature de celle dont nous venons de parler. N'eussions-nous pas les traditions et les chroniques qui célèbrent la prédilection de Charlemagne pour la Vierge du mont Anis, il ne nous resterait pas moins la certitude qu'au IXe siècle les choses étaient ou s'organisèrent ainsi. — Il dut y avoir dans cette école des classes supérieures, c'est-à-dire celles où des ecclésiastiques érudits, spécialement désignés par l'évêque, enseignaient la théologie, le droit canon, la langue latine, les belles lettres et les sciences. Ces classes, destinées aux jeunes chanoines et aux clercs qui voulaient entrer dans les ordres majeurs, étaient plus particulièrement sous la direction du chapitre. Rien n'indique qu'elles fussent d'institution aussi ancienne, mais ce qui paraît incontestable, c'est que l'UNIVERSITÉ DES CLERCS DE NOTRE-DAME DU PUY était déjà très-florissante à partir du XIe siècle.

(1) Les revenus de l'association provenaient d'un certain nombre de propriétés rurales, de maisons, de rentes, de censives, de droits de lods au 4e denier sur divers villages, sur des maisons, des terres, des péages; sur des droits de pêche, de bursatoire, d'oblations, etc., etc.

Les papes et les rois l'associent presque toujours aux faveurs et aux grâces qu'ils accordent au sanctuaire lui-même ; ils la nomment sa fille bien-aimée. Elle peut acquérir toute sorte de fonds et de directes sans être tenue aux droits de lods et d'amortissement. Elle reçoit l'hommage en fief noble et franc de différentes localités.—Elle a droit de juridiction sur divers villages. — Elle possède moyenne et basse justice sur plusieurs paroisses où elle peut avoir des officiers, tenir des assises, faire dresser des poteaux. — A Fay, la connaissance de toute action civile et de petit sang lui est attribuée, ainsi que la moitié de toute confiscation. Elle jouit des mêmes priviléges sur une partie du territoire d'Espaly. — En 1352 le roi Jean lui envoie une sauvegarde. — En temps de guerre, elle peut se faire remettre les clefs de certains châteaux. — Elle nomme à plusieurs cures et prieurés. — Enfin elle possède au Puy même un siége de justice appelé la Cour des clercs de l'université de Saint-Mayol, où, dit le chroniqueur, les avocats viennent exercer leur industrie.

Une part de l'enseignement, la plus considérable sans contredit, se reçoit aux pieds de la chaire évangélique. Là s'apprend tout ce qui tient à la science sacrée, aux pratiques saintes. En échange des maternelles sollicitudes dont ils sont l'objet, les enfants

se mêlent aux moindres cérémonies du culte. Ils font leurs classes au dehors, ils prennent des grades agenouillés sur les marches de l'autel ; puis d'élèves deviennent clercs et enseignants à leur tour.

Le chanoine *Raymond d'Aiguilhe* n'est-il pas une des gloires de cette école? — Né de parents obscurs dans le petit hameau dont il portait le nom, il suivit les leçons qui se donnaient au cloître et entra dans les ordres. Quand Adhémar de Monteil partit pour la Terre-Sainte, conduisant sous les bannières épiscopales une armée de chrétiens, son premier soin fut d'emmener le jeune diacre dont il savait tout le mérite. Celui-ci ne tarda pas à plaire par son savoir au vaillant comte de Saint-Gilles, qui le demanda au preux évêque, le fit ordonner prêtre pour se l'attacher en qualité de chapelain et d'historiographe de son armée. — Raymond d'Aiguilhe écrivit l'histoire de la croisade de 1096 à 1099, et son ouvrage, aujourd'hui dans toutes les collections sérieuses, est un des plus intéressants souvenirs des mœurs et des croyances des dernières années du XIe siècle.

Le provençal Michel de Latour dit, dans sa notice sur *Pierre Cardinal*, que le poète, originaire de la cité du Puy-Notre-Dame, était né d'un père et d'une mère nobles, et que *quant éra pétitz, sos paire lo*

mès per QUANORGUE *en la* QUANORGUIA *del Puei, et apprès las lettras, et saup ben lezer et ben chantar.* Ce renseignement est précieux ; il démontre qu'au XIIIe siècle l'école de Notre-Dame était florissante, qu'elle préparait encore aux ordres sacrés, qu'elle élevait les fils des meilleures familles et produisait un élève dont les œuvres sont encore aujourd'hui un magnifique témoignage d'érudition, d'indépendance et de talent. — Le tendre et enthousiaste *Pons de Capdeuil*, le gracieux troubadour *Guillaume de Saint-Didier*, poète, grammairien et érudit, son petit-fils *Gausserand*, *Austan-Dorlac*, *Garins-Lebrun*, toute cette ardente pléïade vellavienne qui, la lyre d'une main, l'épée de l'autre, se répandit au sortir de la jeunesse en chants joyeux, en cris de guerre, ne durent pas avoir d'autres initiateurs aux lettres et à la poésie, que ces maîtres, ces savants clercs du mont Anis, professant en la *quanorguia del Puei,* dans la grande école, comme l'appelle Médicis.

On peut voir, à propos de l'assassinat commis en 1320, par un juif sur un enfant de chœur, combien ce crime excita d'émotion dans la ville et à quel point il augmenta l'importance de l'école à laquelle cet enfant était attaché. Aussitôt que le coupable fut connu, la foule se rua furieuse dans sa demeure, s'en saisit, le tua sans pitié, traîna son cadavre dans

les égouts et fit sortir du pays tout ses coreligionnaires. Cinq ans plus tard, Charles-le-Bel accorda des lettres patentes aux enfants de chœur de l'université par lesquelles il leur octroyait le droit d'appréhender, de juger et de punir eux-mêmes ceux de cette race maudite qui oseraient jamais reparaître dans le Puy. — Ce droit ne fut pas une prérogative illusoire. En 1373, deux juifs nommés Aliot et Sara ayant été pris et enfermés dans les prisons de la cour commune, les choristes les réclamèrent en vertu des lettres royales. On refusa de les leur remettre, ils se pourvurent au parlement, obtinrent un arrêt conforme à leur demande, et les prisonniers ne furent mis en liberté qu'après qu'ils eurent payé à leurs élèves-juges une amende de cent florins d'or.

Au XIVe siècle l'école de Notre-Dame fut dédiée à *saint Mayol* et en prit bientôt le nom (1). Elle eut encore bien des jours prospères et, depuis Pierre

(1) C'est à la suite du renouvellement d'un des traités d'alliance dont nous avons déja parlé entre l'église du Puy et l'abbaye de Cluny, que, lors de grandes réparations au cloître, vers le XIVe siècle, on plaça les nouveaux bâtiments sous le patronage de *saint Mayol*, ancien abbé de Cluny. — Mayol était venu jadis à Notre-Dame; l'abbaye avait envoyé de ses reliques, et le souvenir de plusieurs miracles faits lors de son pèlerinage était encore présent dans la mémoire des fidèles.

Odin, le savant chanoine, ambassadeur de Louis XI, jusqu'à Guillaume Tardif, le charmant fabuliste, *liseur* de Charles VIII, nous pourrions citer bien des noms dont elle serait glorieuse. Cependant, à partir de la fin du XVe siècle, beaucoup s'en allaient à Toulouse, à Lyon, à Paris, pour faire ou terminer leurs études, et l'école perdit peu à peu de son importance (1).

Le chapitre de Notre-Dame, comme membre au premier rang de l'ancienne université, avait toujours conservé sur les affaires de la maison de Saint-Mayol une autorité dont se plaignirent souvent les clercs subordonnés, et ces plaintes se manifestèrent d'autant plus vivement que la maison s'amoindrissait et que les choriers, jadis personnages considérables, descendaient de jour en jour dans un rang inférieur (2). — Il n'est pas sans intérêt pour l'his-

(1) Ils peuvent être, ce me semble, de gens d'église, tant séculiers que réguliers, maîtres en théologie, canonistes, légistes, maîtres-ès-arts, docteurs, licenciés, bacheliers, autres de médiocre savoir et état, *parmi les églises du Puy*, environ le nombre de quatre à cinq cents.

(Manusc. de *Médicis*. f. 100.)

(2) Aux chanoines seuls appartenaient le *sceau, la direction de l'école et la juridiction,* laquelle s'exerçait dans l'université et dans son conseil au moyen des *auditeurs de justice du chapitre.* Les chanoines promulguaient également par

toire qui nous occupe de faire sommairement connaître une de ces nombreuses doléances que les choriers portaient en gémissant aux pieds des évêques, des membres des parlements, des cours et des rois eux-mêmes. En y rappelant les prospérités qui leur étaient autrefois communes avec les chanoines, MM. de la maison Saint-Mayol, ainsi qu'on les nommait, y révèlent l'état de décadence de la portion de l'*universitas clericorum* dont ils sont les derniers représentants.

Il avait été décidé, par des statuts maintes fois jurés, que l'administration serait confiée à un conseil de treize officiers renouvelés tous les trois ans; que ce conseil serait nommé par les chanoines et les choriers réunis (1); qu'à l'exception du *bayle-mage* (2) pris dans le chapitre, les douze autres appartiendraient à la maison de Saint-Mayol. — En dépit de ces règlements, les élections sont constamment

actes notariés et autres les décisions et règlements de l'université.

(1) Il arrivait souvent que les officiers, au lieu d'être nommés par l'assemblée générale, étaient élus par 6 électeurs délégués (2 chanoines, 2 choriers, 2 sous-choriers).

(2) Les officiers de l'université de Saint-Mayol étaient :

1° 1 *bayle-mage*, chanoine, président; — 2° 1 *syndic*; — 3° 2 *bayles-moindres*; — 4° 4 *conseillers*; — 5° 2 *légataires*; — 6° 1 *custos litterarum*; — 7° 2 *ponctueurs*.

troublées ; car le chapitre , qui a une si imposante majorité dans les assemblées générales, ne peut se résigner à voir ces clercs subalternes exercer les droits d'une corporation dont il se considère comme le chef. — Louis XI s'interpose dans une de ces querelles, prend selon son habitude le parti des plus faibles, et contraint par une ordonnance les seigneurs chanoines à rentrer dans l'obligation des anciens statuts. On se réconcilie, Jean de Bourbon reçoit la promesse d'une paix durable; quelques années plus tard, les collisions renaissent plus ardentes, et les choriers ne cessent de réclamer l'indépendance qui leur échappe (1).

Nos plaintes sont fondées, elles sont nombreuses, disent-ils, et nous demandons que justice nous soit rendue. Voici quelques-uns des griefs dont nous poursuivons le redressement :

(1) En 1264 un prêtre de la collégiale de Saint-Vosy fait une donation en faveur de l'université des clercs. « A la condi- » tion, dit-il, que cette université demeurera en son ancienne liberté..... » — En effet, le doyen des chanoines, à son entrée en fonctions, jurait de n'admettre que le *grammairien* et le *capiscol* (chef de l'école) duement élus par lui et par les 12 chanoines les plus âgés. *Il jurait également de n'exiger d'eux aucun serment d'obéissance.....* Ce serment du doyen, chef et représentant du chapitre, n'est-il pas le témoignage de cette ancienne liberté dont parle l'acte de 1264 ?

1° Nosseigneurs du chapitre contrevinrent, par leur délibération du 15 mars 1669 à l'arrêt du grand conseil, en ordonnant que nous serions obligés de rendre le service durant toute l'année sans dispense possible pour quelque cause que ce soit, et cela sous peine d'être privés de l'habit d'église. — Cette peine est infamante. Les chanoines n'ont pas le droit de l'infliger et, par l'appel que nous interjetons comme d'abus, ils ne peuvent éviter de voir leur délibération cassée.

2° Messieurs du chapitre ne sont-ils pas, comme nous, obligés de rendre le service de même, s'ils veulent participer aux revenus de l'université? Les biens sont communs, les revenus doivent se diviser entre eux et nous. Ce sont les termes de la transaction de 1631, transaction qui, du reste, nous a été imposée par contrainte. Autrefois tout était manuel, les parts contributives se déterminaient par la pointe, et le chapitre n'y avait aucun droit. En effet : les biens de Saint-Mayol ont pour origine des donations faites par des particuliers et les économies successives que nos anciens administrateurs ont su faire.

3° Messieurs du chapitre se plaisent à confondre l'université avec le chapitre dans l'enregistrement du *committimus* au parlement de Toulouse, quoique l'université ait eu, de tout temps, le sien particulier.

4° Dans les lettres patentes du roi sur le *committimus*, voulant encore établir une confusion, ils font donner aux choriers et sous-choriers le nom d'*habitués*. — Or, si nous n'étions que de simples habitués, ainsi qu'ils le prétendent, ils n'auraient pas traité avec nous en 1631, en 1654, et l'arrêt n'aurait pas dit que les choriers, sous-choriers et enfants de chœur, rendraient le service *suivant l'ancien statut*... L'arrêt ne parle pas des habitués, parce que ceux-là ne participent en rien à la mense de l'université, sinon à

l'extraordinaire, ainsi que les titres le prouvent. Si nous sommes habitués, c'est parce qu'anciennement il n'y avait dans l'église que des *clercs habitués*, et que l'université est plus ancienne que le chapitre, lequel n'existe que depuis Charlemagne.

5° Messieurs du chapitre nous ont obligés de passer la transaction de 1631 parce qu'elle nous enlève plus de la moitié des privilèges de nos officiers qui, avant cette transaction, faisaient tout. — Ainsi les nominations étaient faites par six électeurs, dont deux chanoines, deux choriers et deux sous-choriers. Ces électeurs nommaient le bayle-mage, le bayle-moindre et le petit bayle, le syndic et tous les petits offices. — Le conseil composé nommait à son tour le juge, le secrétaire et le procureur d'office. — Le conseil avait pouvoir de faire grâce des lods sans recourir, ainsi que l'exige la transaction, à une délibération générale de l'université. — Il pouvait réduire les censives, passer tous les contrats, nommer aux cures de nos prieurés et donner les provisions. — Il avait seul le droit de se rendre, par députation, près le parlement, afin d'y suivre les procès de l'université; tandis qu'aujourd'hui messieurs les chanoines, abusant de ce qu'ils ont la pluralité des voix, règlent tout à leur avantage, vont eux-mêmes au parlement y faire leurs affaires personnelles sous prétexte de s'occuper des nôtres. Ils entreprennent à la légère de dispendieux procès qui nous ruinent, et par ce moyen nous obligent à des transactions qui nous dépossèdent.

6° Autrefois le bayle-mage avait pouvoir de donner toutes les décharges avec l'autorisation du conseil. Aujourd'hui les chanoines décident que tout se réglera en université, et que le bayle-mage ne pourra délivrer de quittance excédant la somme de 10 francs; et ils exigent que le syndic donne

caution malgré les statuts portant que toutes les sommes doivent être encaissées dans le coffre de la légaterie.

7° Quoique les règlements disent que l'université sera réunie les 1 ou 2 de chaque mois, au son de la cloche et par les soins du syndic, Messieurs les chanoines la convoquent quand bon leur semble, sans en prévenir le syndic, et ils font demeurer à la porte les choriers et sous-choriers, jusqu'à ce que la délibération soit achevée. Ils ne leur permettent d'entrer que pour la forme; bien plus, comme ils ont la pluralité des voix, ils discutent sur les intérêts communs, alors que la transaction de 1631 voulait que ces questions fussent résolues par le conseil de Saint-Mayol.

8° Messieurs les chanoines nomment un président spécial pour les comptes, ce qui est contre l'usage. Dans tous les temps les comptes ont été arrêtés sous la présidence du bayle-mage, seul président des six auditeurs des comptes et des officiers de Saint-Mayol. En agissant ainsi, contrairement aux statuts, ils se ménagent la possibilité de faire passer des sommes importantes aux chanoines qu'ils envoient au parlement (1).

La grande école avait fait son temps. Dès la fin du XVe siècle, nous l'avons dit, on allait entreprendre les études ou les achever ailleurs. Plus tard, quand les Jésuites furent appelés au Puy, en 1588, et qu'en 1645 les prêtres de Saint-Sulpice y eurent fondé un séminaire, l'antique maison cléricale ne fut plus qu'une institution modeste. Là, les choriers et

(1) Mémoire pour l'exposé des faits devant le parlement, dressé par les officiers de l'université de Notre-Dame du Puy.

sous-choriers s'occupent encore de la jeunesse; mais, par un retour aux premiers âges, cette éducation toute élémentaire se réduit à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du plain-chant et de la musique.

Jusqu'en 1789, l'université de Saint-Mayol reste toujours debout; elle ne quitte pas son nom, elle conserve son patrimoine, mais elle modifie ses statuts. Le désir exprimé par tous les donateurs fut de voir le culte servi avec autant de dignité que d'édification; ce vœu ne cesse pas d'être religieusement rempli. Si l'organisation primitive avait eu pour but de faire des choriers, de préparer des lévites et d'entretenir constamment autour de l'autel angélique de fervents prêtres louant Dieu, l'organisation régénérée, fidèle à cette mission, veille à ce que les cérémonies ne perdent rien de leur éclat, et que l'exactitude aux offices soit rigoureusement pratiquée. Elle n'a plus, il est vrai, le soin d'achever elle-même les éducations qui mènent au sacerdoce, mais elle peut encore faire monter à l'autel, à l'aide de généreux secours, ceux qui lui ont donné des gages d'intelligence et de sagesse (1).

(1) La cérémonie des anciennes réceptions des jeunes choristes présente certains détails symboliques qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler. — L'enfant était conduit dans la

Elle redouble de zèle pour l'enseignement primaire de ses choristes. Puis, afin que l'exemple de la prière et celui de l'assiduité soient encouragés, elle fait dans le partage des biens communs une part plus grande qu'auparavant aux chanoines pauvres, ces plus anciens habitués du sanctuaire, ces humbles religieux chantant dans l'ombre des stalles inférieures les louanges de Notre-Dame du mont Anis (1).

chapelle des Fonts-baptismaux à deux chanoines qui lui adressaient une courte exhortation. Après cela, il était revêtu d'une robe bleue et d'un bonnet nommé *capillin*, et c'est ainsi qu'il se dirigeait, un cierge à la main, dans la cathédrale, au pied de l'autel de la sainte image de Notre-Dame. Là il faisait une courte prière, se recommandait à la patrone de l'université des clercs et déposait un marc d'argent sur l'autel. — Quand l'offrande était faite, l'enfant, précédé de tous ses jeunes confrères, entrait dans le chœur, jetait sur la dalle trois deniers en signe de renonciation aux biens de ce monde, s'agenouillait en entonnant le *Salve regina* que l'assistance chantait avec lui, et avant de sortir distribuait encore 2 deniers à chacun, comme témoignage de l'amitié qui devait les unir.

(1) Dans le dernier état estimatif des biens de la maison, le total des revenus se porte à 24107 livres 9 s. — (Ces revenus provenaient de baux, d'abonnements perpétuels, de la dîme, et cens de rentes, de redevances, de loyers et de lods.)

Le total des dépenses monte à 7357 livres. — (Ces dépenses se composent de congrues à sept curés, de pensions, de fondations, et d'entretien de maisons).

Voilà le rapide aperçu de cette institution vénérable qui, comme tout ce qui a longtemps duré, s'est vue bien des fois transformée dans sa marche

Au chapitre des *pensions et des redevances*, l'ÉVÊQUE figure pour 10 sous ;—le CHAPITRE pour 63 livres 2 sous ;—le BAYLE-MAGE et deux chanoines auditeurs des comptes, pour 226 livres 19 sous ; — le DOYEN, pour 18 sous ; — le PRÉVOT, pour 18 sous ; — l'ABBÉ DE SAINT-PIERRE-LA-TOUR, pour 13 sous ; — l'ABBÉ DE SAINT-VOSY, pour 36 livres ; — le FORDOYEN-MAGE, pour 6 livres ; — les HEBDOMADIERS, pour 1 livre ;— les CHANOINES DE PAUPÉRIE, pour 41 livres 10 sous.

De plus, les CHANOINES DE PAUPÉRIE, les CHORIERS (syndic, petit bayle, bayle-moindre, ponctueurs, *custos litterarum*, légataires, conseillers composant au nombre de 12 le conseil de la maison de Saint-Mayol), les quatre auditeurs des comptes, pour 731 livres ; — les CHANOINES DE PAUPÉRIE, faisant diacre et sous-diacre toute l'année, pour 108 livres ; — les ENFANTS DE CHŒUR, au nombre de 9, pour 1298 livres 8 sous ; — le collége de la ville, pour 3 livres 12 sous.... etc., etc.

Au chapitre des *fondations*, aux chanoines pour des messes, 321 livres ; — aux chanoines de paupérie et aux choriers pour la musique, 34 livres 8 sous ; — aux pauvres de l'hôpital, 4 livres 2 sous.

En définitive	La recette est de.....	24107l 9s
	La dépense.....	7357 3
	Le reste de..	16750 6

Or, cette somme de 16750 livres, divisée entre 64 membres composant l'université, savoir : 40 chanoines, 1 hebdomadier-moindre, 10 chanoines de paupérie, 13 choriers, fait pour chacun celle de 261 livre, 14 sols, 5 deniers.

à travers les âges; et encore, hâtons-nous de le dire, cet aperçu n'est-il que du côté le moins satisfaisant du tableau que nous eussions été heureux de produire sous sa véritable lumière. C'est pourquoi, nous devons ajouter en terminant, qu'il y aurait péril à se laisser trop fâcheusement impressionner par la production de documents plus empreints de la passion judiciaire que de la froide impartialité historique. Les actes conservés dans les greffes, dans les archives, sont les procès-verbaux des mauvais jours, et ne constatent, en général, que des démêlés fâcheux reproduits à travers des récriminations souvent exagérées. Ce n'est pas dans les procédures où les familles ont, de loin en loin, déposé le passager témoignage de leurs querelles privées qu'elles vont chercher plus tard leurs

En outre, les chanoines de Paupérie et les choriers composant ce qu'on appelle la maison de Saint-Mayol et le corps de musique perçoivent en l'une ou l'autre de ces qualités :

1° Payé par le chapitre — pour fondations ou autres services	847 l.
2° Par l'université — à différents titres	928 3s 9d
Total	1775 l. 3s 9d

Laquelle somme de 1775 livres 3s 9d partagée entre les 23 membres de la maison St-Mayol et le corps de musique fait pour chacun 77 livres 3 sols 7 den.

preuves de noblesse et leurs titres de gloire. — Qu'à propos de l'administration de ses biens, la maison cléricale de Saint-Mayol rappellè des droits contestés et proteste sans cesse, cela empêche-t-il cette maison d'avoir été unie étroitement au chapitre par des liens séculaires, et d'avoir été l'objet de faveurs qui, sans cette solidarité, ne fussent probablement jamais venues l'atteindre? Non sans doute (1). Donc, il serait injuste de méconnaître l'influence qu'exerça sur son développement la protection tutélaire de cette puissante compagnie, dont les rois, les dauphins s'honoraient d'être membres, et qui donna à l'Eglise de France tant d'évêques, tant d'abbés, tant d'illustres personnages.

Le cloître de Notre-Dame du Puy fut, surtout du XIe au XVe siècle, l'asile par excellence des hommes voués à l'étude. Nous l'avons dit, on y enseignait les sciences, les arts, les lettres sacrées et profanes.

(1) Nous aurions plus d'une preuve à donner en faveur de l'intérêt du chapitre pour l'université des clercs, et de la protection particulière de quelques-uns de ses membres. — Ainsi pourrait-on admettre que, si l'*évêque Jehan de Bourbon* et le *chanoine Pierre Odin* n'eussent pas accordé une faveur toute spéciale à la maison cléricale, le roi Louis XI, dont le prélat et le savant avaient toute la confiance, se serait prononcé pour les clercs contre le chapitre? cela n'est pas probable. — Les citations analogues seraient nombreuses.

C'est là que se donnaient ces joûtes poétiques auxquelles on accourait du fond de l'Italie et de l'Espagne ; c'est là que se conservaient religieusement ces précieux manuscrits, ces rares trésors apportés en hommage des plus lointaines contrées ; c'est là que le chanoine *Pierre Odin,* official de l'évêque Jehan de Bourbon, assembla une des plus riches collections de livres de son temps, dans une bibliothèque « qu'*il fit peindre et estoffer,* dit le chroniqueur Médicis (1), *ainsi qu'est présentement....* — Or, cette bibliothèque, peinte par les soins du savant chanoine, plusieurs fois envoyé par Louis XI à Rome comme négociateur, se trouvait précisément dans la chapelle où l'on admire encore

(1) *Pierre Odin* estoit si grand orateur que, par son mellifère et suaviloquent langage, il fust commis plusieurs fois estre ambassadeur devers le pape à la requeste de très-excellent et redouté prince Louis XI, roy de France. Lequel dudict pape obtint grande louange et avoir, ce que il employa en diverses façons et moyens, le tout principalement au service de N. S. en aulmosnes et à la décoration de cette sainte église du Puy, en laquelle..... il fist faire la *librairie* de la dicte église, la fist *peindre* et estoffer, ainsi qu'est présentement, et y pourveust de beaucoup de livres qui n'y estoient point. (Manuscrit *De Podio*. — E. Médicis).

Pierre Odin, d'après le même chroniqueur, mourut au mois de mars 1502, et fut enseveli au cloître de Notre-Dame.

une peinture murale représentant les arts libéraux (1).

Aujourd'hui, près de Notre-Dame, comme aux alentours de toutes les cathédrales, on trouve dans quelque endroit écarté un petit pensionnat qu'on nomme *Maîtrise*, et qui est exclusivement consacré à l'éducation des jeunes enfants de chœur. Cette école, toute modeste qu'elle puisse paraître, est pourtant bien dans son principe et dans son but la descendante directe et légitime de l'université antérieure à Charlemagne... C'est bien elle qui eut autrefois des domaines et des vassaux, qui fit rendre la justice, ou s'en alla, quand il le fallut, la demander elle-même aux papes et aux rois. Ainsi tombent les illustres familles et les puissantes institutions humaines !... Les derniers débris de l'université des clercs habitent les ruines du cloître de Notre-Dame, et probablement que dans ce lieu pas un n'a gardé mémoire ni des prérogatives anciennes, ni des priviléges personnels tombés en désuétude avec les causes qui les fit concéder. Les jeunes choristes, empruntés aux classes qui cherchent des ressources dans un métier, n'ont guère d'autre ambition que d'en trouver un dans les services passagers qu'ils

(1) Nous avons donné la description de cette remarquable peinture dans notre volume des *Monuments* (article *Cathédrale du Puy*).

peuvent rendre. Quelques intelligences exceptionnelles, généreusement secondées, s'élèvent parfois jusqu'aux ordres sacrés; mais la plupart de ceux qui ne rentrent pas dans la vie du monde, restent sans autre espoir voués aux travaux de la maîtrise, aux soins des chapelles, aux exercices du lutrin ou aux servitudes plus subalternes encore du clocher et des sacristies.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

—

HISTORIENS DE NOTRE-DAME DU PUY

L'histoire de Notre-Dame du Puy est à proprement parler celle du Velay. La vie de cette petite province, c'est la vie de son église, et, jusqu'au XVe siècle, leurs destinées sont tellement inséparables, qu'il est impossible de rencontrer un seul fait important, sans que ce fait ne leur soit commun. — Ceci explique le grand nombre d'ouvrages publiés sur l'origine et le développement du sanctuaire du mont Anis, sur l'apostolat, les travaux, les luttes et l'administration des Evêques.

Digitized by Google

I

Le plus ancien, le plus complet des historiographes de Notre-Dame d'Anis est Etienne Médicis, honnête bourgeois du Puy qui vivait au XVIe siècle, et dont les manuscrits ont, depuis plus de trois cents ans, servi à tous ceux qui sont venus après lui. Le patient compilateur a réuni dans un immense recueil toutes les chartes, toutes les bulles, toutes les chroniques essentielles que contenaient les archives de son temps. Il cite et il raconte ; il inscrit la légende, le miracle, le mystère à côté d'une donation pieuse. Il aime à rappeler les vieux usages, il les regrette en les comparant aux innovations qu'il déplore. C'est le plus naïf conteur, surtout le plus patriote. — Dans le volume consacré aux écrivains du Velay nous avons fait une étude analytique des travaux de ce chroniqueur, le vénérable ancêtre de tous ceux qui ont écrit cette histoire ; nous lui devions cet hommage mérité.

II

Le père Odo de Gissey, jésuite, publia une *Histoire de Notre-Dame du Puy* en 1619. Cet ouvrage, divisé

en trois livres et quarante-trois chapitres, commence au premier siècle de l'Eglise, s'arrête à l'épiscopat de Jacques de Serres, et parcourt par conséquent un espace d'environ quinze cents ans. — Le premier livre s'ouvre par une description générale du pays. L'auteur y raconte l'introduction du christianisme dans le Velay, les pieux travaux, les miracles et les succès des missionnaires qui vinrent y prêcher ; il entreprend ensuite l'histoire généalogique des évêques jusqu'à l'époque où Charlemagne visita et dota leur sainte basilique. — Dans le deuxième livre, tout en continuant le récit des évènements dont le Velay fut le théâtre, Gissey retrace dans de longs détails, empruntés aux mémoires de Raymond d'Aiguilhe, la vie et les exploits d'Adhémar de Monteil; il se préoccupe aussi très-laborieusement de la merveilleuse origine de la statue noire de Notre-Dame. — Enfin, dans le troisième livre il termine l'histoire de ses évêques, énumère la quantité de souverains venus au Puy en pèlerinage; et après avoir fait connaître les riches présents qu'ils laissèrent en témoignage de leur reconnaissance, il achève son ouvrage en rappelant les principaux miracles auxquels la Vierge anicienne a dû de tout temps la confiance que les fidèles ont dans sa puissante intercession.

Quoique Odo de Gissey ait écrit près d'un siècle

après Médicis et qu'il ait eu ses manuscrits à sa disposition, néanmoins son ouvrage lui a coûté de longues et pénibles recherches, car il donne soit l'original, soit la traduction d'une multitude de renseignements inconnus à son prédécesseur et très-précieux pour notre histoire.—Nous ne connaissons que deux éditions de l'histoire du père de Gissey; cependant on prétend qu'il en existe une troisième plus complète encore que les autres ; elle serait postérieure à 1644 et aurait été éditée par les soins du chapitre de Notre-Dame du Puy. Quoi qu'il en soit, pour ceux qui veulent étudier et connaître l'histoire du Velay, la lecture de cet ouvrage est indispensable. Beaucoup d'autres sans doute sont venus après lui; cependant il garde encore tout son intérêt par l'originalité de sa forme, la naïveté de son style et les nombreux documents qu'il renferme.

III

Jacques Branche était contemporain du père Odo de Gissey. Originaire de la petite ville de Paulhaguet, il fit ses études au collége du Puy et entra dans les ordres jeune encore.

Après quelques années, spécialement consacrées à la prédication et au service des fidèles, il aban-

donna sa cure ainsi que son canonicat du chapitre de Saint-Gal de Langeac, pour prendre l'habit monastique et se livrer sans distraction aux laborieuses recherches qui ont rempli toute sa vie (1). Pour retraite, il fit choix de l'abbaye de Pébrac, où il entra comme sacristain et dont il ne tarda pas à devenir prieur-mage. C'est là qu'il a composé le plus important de ses ouvrages : *La Vie des Saints et Saintes de l'Auvergne et du Velay* (2).

(1) Jacques Branche a composé : 1° un ouvrage ayant pour titre : *Amalthée, ou Corne d'abondance des grâces et des vertus de la glorieuse Vierge,* divisé en 46 discours sur les litanies de Notre-Dame et dédié à très-haut, très-puissant seigneur messire Loys de Larochefoucault, baron de Langeac, Saint-Ilpise et autres lieux. (Lyon, 1622, chez *J. Charvet.*) — 2° Le même, refondu sous le titre de : *Sacrés éloges de la glorieuse Mère de Dieu.* — 3° *Des Recherches sur les Eglises de Langeac.*

Il dédie ses éloges à madame de Beauvergier, abbesse de Chases, et dit dans sa préface : « Dieu m'ayant donné le » moyen de faire ma retraicte dans ce lieu de Pébrac, dédié » à la princesse du ciel, j'ay eu plus de loysir de m'addon- » ner à l'estude, de faire une plus riche moisson des plus » rares passages de la Saincte Ecriture, des plus exquises » sentences des Saincts Pères, et de ramasser des bons his- » toriens quelques beaux miracles. Je me suis résolu d'enri- » chir ce livre des éloges de Nostre-Dame, suivant le train » de mon Amalthée, en laissant couler ma plume au fil de » mes nouvelles pensées. »

(2) Imprimé au Puy, in-8°, en 1552, chez Philippe Guinand. (Bib. roy., 4. 2142.)

Cet ouvrage, qui renferme plus de mille pages, est divisé en trois livres. — Le premier contient l'histoire des oratoires ou églises dans lesquels la Vierge est honorée en Auvergne et en Velay ; — le second, la vie des saints et saintes de ces contrées ; — le troisième, plusieurs notices sur des personnages non canonisés mais recommandables par leurs vertus et leur piété.

La partie du premier livre, dans laquelle l'auteur traite l'histoire de Notre-Dame du Puy, a dû surtout fixer notre attention ; comme le reste, elle est écrite simplement, facilement et toujours inspirée par une foi vive et tendre. Le pieux écrivain ne discute jamais ; la tradition est pour lui la plus irrécusable preuve ; sa candeur n'en soupçonne même pas de plus importante. Quant aux faits, à la manière de les présenter, Jacques Branche ne fait que sommairement reproduire le travail du père Odo de Gissey, publié nouvellement alors. Cependant si, pour la notice particulière de la Vierge du Puy, il a cru devoir s'en rapporter à la publication spéciale du savant jésuite, son ouvrage n'en démontre pas moins une profonde érudition, et rien n'est plus intéressant à lire que ses chapitres sur Notre-Dame de *la Voûte,* sur la Vierge de la *Chaigne,* à Blesle, et surtout sur l'*oratoire d'Allègre.* Aussi, est-ce avec empressement que

nous empruntons ici la critique toute filiale de son biographe : « Depuis longtemps Branche avait » entrepris cet ouvrage; depuis longtemps, spécia- » lement occupé de cette œuvre, il avait négligé » tout autre labeur et avait même renoncé à la » chaire. Les difficiles et longs travaux qu'il ac- » complit dans ce but l'avaient absorbé tout entier. » En effet, rien ne lui coûta, ni patience, ni re- » cherches, ni fatigues; sa persévérance ne se lassa » jamais, et ce ne fut qu'après douze ans de tra- » vail continuel qu'il publia ce livre important. » Son talent, si plein de sève, si exubérant, s'était » mûri dans la solitude, et son style avait gagné en » clarté et en précision ce qu'il avait perdu en en- » flure et en figures outrées. Ferme, aisé, débarrassé » de ce cortége étourdissant de citations, il avait » pris une allure vive et franche, et était arrivé à » la phrase purement française. Lui-même, comme » s'il regrettait l'âge littéraire qu'il avait alors fini, » et dans lequel il avait vécu la plus grande partie » de sa vie, avertit son lecteur qu'il ne trouvera pas » dans son livre *mélodieux langage; car*, dit-il, *ce* » *sont fleurs parfumées qui ne se cueillent pas sur* » *les montagnes et les rochers semblables à ceux* » *de ma demeure* (1). »

(1) *Dominique Branche*, son arrière-neveu.

IV

Vital Bernard, chanoine de Notre-Dame du Puy, docteur ès-droit et prieur de Saint-Etienne, se fit d'abord connaître par des *stances* en l'honneur de sa ville natale, qu'il publia en 1619 à la suite de l'histoire du père de Gissey, et qui sont, il faut le dire, d'une extrême médiocrité. S'il ne nous restait que cet unique témoignage du talent de notre compatriote, peut-être ferions-nous bien de n'en pas parler; car il n'est pas de poésie plus obscure. — Heureusement qu'en 1646 il parut de lui un excellent volume, de plus de 800 pages, rempli de science, de leçons de haute moralité, d'un bon style, et parfois même écrit avec élégance. Ce volume, qui a pour titre Le Chanoine, est dédié à monseigneur Henri de Maupas du Tour, évêque et seigneur du Velay.

L'ouvrage de Vital Bernard se divise en quatre livres. Le premier est une savante dissertation *sur l'origine de la chanoinie*; — le second, *sur la dignité des chanoines*. C'est dans celui-ci que l'auteur ouvre une digression sur l'église anicienne et la statue de Notre-Dame. Il combat ceux qui prétendent qu'elle fut apportée par saint Louis :

« Ayant veu, dit-il, dans nos archives, un hom-
» mage fait en l'an 1206 (c'est-à-dire neuf années
» avant la naissance de ce roi), sur lequel est le
» sceau du chapitre, qui représente la Sainte-
» Vierge tenant le petit Jésus devant, en la mesme
» posture qu'on voit maintenant en la saincte ima-
» ge : preuve invincible et sans repart que déjà
» nous l'avions. »

Voulant ensuite prouver l'excellence de sa ville, il se livre aux plus doctes perquisitions sur son origine. Il remonte dans l'antiquité pour établir, entre les anciens temples et celui de la Vierge, les plus favorables comparaisons et ajoute : *Podium* a pris le nom d'*Anicium*, c'est-à-dire, selon la version hébraïque, *ville de respect*, et selon la grecque, l'*invincible*. « Ville tellement accreüe par
» la piété, qu'il faut confesser qu'elle s'est rendue,
» après Tolose, la seconde du Languedoc ; ayant en
» son enclos, après la cathédrale, trois chapitres
» collégiaux, de Saint-Georges, Saint-Vozy et de
» Saint-Agrève ; des religieux de Saint-Benoît en
» l'église Saint-Pierre ; le collége des RR. PP. Jé-
» suites ; cinq monastères de religieuses, de Sainte-
» Claire, de Sainte-Catherine de Sienne, de Sainte-
» Marie, de Sainte-Elisabeth, et de Nostre-Dame du
» Refuge ; aux fauxbourgs quatre couvens de jaco-
» bins, de Cordeliers, de Carmes et de Capucins ; et

» non loin des Carmes, les Chartreux; et non
» loin des Cordeliers, les dames religieuses de
» Saint-Augustin; une cour ecclésiastique; trois
» cours royales, le sénéchal, le bailliage et la cour
» commune... »

Dans le livre troisième, Vital Bernard traite de l'*office des chanoines,* et ne manque jamais, à chaque occasion, de citer les anciens usages pratiqués au Puy.

Dans le quatrième livre enfin, il détermine quelles doivent être *les mœurs et la vie des chanoines,* passe en revue différentes églises auxquelles furent octroyés certains priviléges, et montre que celle du Puy fut toujours une des plus favorisées.

Il suffit de parcourir l'ouvrage de notre compatriote, pour se convaincre des immenses études qu'il dut être obligé de faire.—Cérémonies;—forme, couleur, motifs des ornements sacrés;—origine des traditions;—cloches, psalmodie, orgues;—histoire des chapitres;—curieux cas de conscience;—coutumes singulières qui s'effacent chaque jour;—l'auteur ingénieux trouve moyen de s'approprier fort à propos toutes ces matières. Sur un texte qui d'abord ne semble pas devoir fournir un bien grand intérêt, notre savant découvre et résout mille questions sur la théologie, l'histoire, l'administration, qui, pour la plupart, seraient encore recherchées aujourd'hui

avec une extrême avidité, si les lecteurs savaient ce que renferme d'érudition, de science, de curieux détails, l'excellent livre appelé *le Chanoine*.

V

Frère Théodore...., ermite, prêtre de l'institut de Saint-Jean-Baptiste, publia, en 1693, une *Histoire de l'église angélique de Notre-Dame du Puy*, d'environ 450 pages. — Nous ignorons dans quel but le pieux ermite fit imprimer un travail déjà exécuté avec succès. Du moins s'il eût traité le sujet d'une manière différente, s'il eût apporté plus de documents, des aperçus nouveaux, on comprendrait une semblable entreprise; mais rien n'est moins original que cette compilation. C'est le livre du père de Gissey, reproduit chapitre par chapitre; toutefois sans la couleur, l'érudition, les savantes recherches du modèle.

Théodore divise son ouvrage en trois livres. — Le premier commence aux premiers jours du catholicisme dans la Vellavie et se termine à l'épiscopat de saint Scutaire; — le second prend depuis cette époque jusqu'en 1220, sous Etienne II de Chalancon; — le troisième enfin, se termine sous Armand de Béthune, vers 1663.

VI

Le père Caillau, prêtre de la société de la Miséricorde, a publié en 1846 un volume de 494 pages ayant pour titre : *Les gloires de Notre-Dame du Puy.* La pensée de l'auteur est toute entière dans le titre qu'il a choisi. Il se propose, en effet, d'écrire l'histoire de l'église angélique et de trouver dans chaque phase de cette histoire, dans chaque institution qui a pour cause le sanctuaire vénéré, une pieuse occasion de célébrer les grandeurs de Marie. En passant tour-à-tour en revue le développement et les splendeurs de la basilique, l'agrandissement de la puissance de l'évêque et du chapitre, le concours toujours plus considérable de pèlerinages, d'offrandes, de libéralités temporelles et spirituelles, le consciencieux écrivain ne peut se défendre de mêler les actions de grâce à chacun de ses récits. Tout ce qu'il voit est pour lui l'objet des plus saintes méditations.

L'ouvrage du père Caillau est plein de renseignements utiles, de documents historiques précieux ; c'est le travail de ses devanciers, plus complet, surtout plus méthodiquement classé. Il se divise en douze chapitres historiques, en notes et pièces justificatives, et en neuf méditations suivies de prières.

Digitized by Google

VII

Huit ans plus tard, en 1854, l'ABBÉ MONTLEZUN, chanoine d'Auch et du Puy, fit paraître un in-12 de 220 pages auquel il donna pour titre : l'*Eglise angélique,* ou *Histoire de l'église de Notre-Dame du Puy.* — Ce livre a le mérite d'être venu après les autres et d'avoir su profiter des recherches déjà faites. C'est la bonne fortune très-légitime des publications les plus nouvelles de voir ce qui manque, ce qu'elles peuvent, ce qu'elles doivent éliminer. — Pour les lecteurs que presse plus le besoin de se renseigner de suite que le désir de prier et de méditer au milieu d'une lecture pleine de dates, de noms, d'évènements divers, le plan adopté par le P. Caillau avait l'inconvénient de surcharger un volume déjà très-rempli ; celui de l'abbé Montlezun résume et classe avec plus de clarté. Du reste, la distribution des matières est à peu près la même. Le dernier auteur suit le précédent, chapitre par chapitre, le ciseau à la main ; il prend ses notes les plus essentielles, remplace les cent pages de méditations par quelques notices intéressantes sur les anciens couvents, sur les collégiales et les églises de la ville, et termine par d'excellents extraits du vieux Médicis.

VIII

Après avoir indiqué ceux qui ont fait paraître des ouvrages spéciaux sur Notre-Dame du Puy, nous devons rappeler également les écrivains qui en ont parlé avec plus ou moins de développements dans des publications diverses.

Arnaud *(Histoire du Velay)* consulte ses prédécesseurs Gissey et Théodore. Ce laborieux compilateur recueille avec beaucoup de soin les priviléges, les hommages, les fondations, les indulgences dont l'église du Puy fut favorisée. Dans des notes qui servent de preuves à son histoire, on trouve une description de la basilique remplie d'exactitude.

Deribier de Cheissac *(Statistique du département de la Haute-Loire)* consacre un paragraphe à l'église cathédrale du Puy, dans lequel nous ne trouvons rien qui n'ait déjà été publié, si ce n'est quelques lignes assez mal inspirées pour louer les *réparations,* mieux vaudrait dire les *dégradations,* commises en 1781.

Mangon de La Lande *(Essais historiques sur les antiquités de la Haute-Loire)* se préoccupe exclusivement de chercher des antiquités partout et d'en composer ensuite des édifices grandioses. Nous avons déjà dit que cet ingénieux archéologue avait été un des pre-

miers, surtout un des plus zélés propagateurs de l'existence du temple de Diane sur le mont Anis.

MÉRIMÉE *(Notes sur un voyage en Auvergne)* est venu au Puy en qualité d'inspecteur général des monuments historiques. Cet habile écrivain a étudié l'église dans tous ses détails avant qu'elle n'eût été restaurée. Il en a donné une description archéologique pleine de lumières; et sans aucun doute l'autorité de son opinion, plus encore que celle de ses fonctions, a exercé une grande influence sur les immenses travaux qui ont été entrepris peu d'années après son remarquable rapport.

Historiens, annalistes, poètes, peintres, voyageurs, n'ont pu traverser le Velay sans payer leur tribut à la célèbre cathédrale. Tour-à-tour J. DAVID (1), THÉODOSE DE BERGAME, GABRIEL SIMÉONI (2), POUDEROUX (3),

(1) A publié quelques feuilles vers 1520, d'après les manuscrits de Médicis.

(2) *Description de la Limagne d'Auvergne* (Lyon, 1561).

(3) Auteur d'une histoire de l'église angélique, — extraite de Gissey et de Théodore (130 pages in-18).

***

LAURENT (1), MAURIN (2), TOUCHARD-LAFOSSE (3), ont répandu dans des publications éparses les plus sympathiques souvenirs.

TAYLOR et NODIER lui ont prêté le charme de leur style, THUILLIER, la richesse de sa peinture, TUDOT, BECDELIÈVRE, GIRAUD, l'exactitude photographique de leur crayon ; et lors même que l'antique monument viendrait à disparaître, les savantes recherches de l'abbé LEBEUF (4), des frères SAINTE-MARTHE (5), du P. MONTFAUCON, de DOM VAISSETTE (6), de FAUJAS (7), du chanoine SAUZET (8), d'AYMARD (9) et du P. CATHARY, en restitueraient l'histoire entière à la postérité.

(1) L'abbé Laurent, prieur des Fonts-baptismaux, auteur d'un *Almanach historique de la ville du Puy*, pour les années 1787-1788.

(2) Dissertation manuscrite au musée du Puy.

(3) A publié de nombreux documents dans son ouvrage : *la Loire historique.*

(4) *Mémoires des inscriptions et belles-lettres.*

(5) *Gallia christiana* (1787-1788).

(6) *Histoire du Languedoc.*

(7) *Volcans du Vivarais.*

(8) et (9) Travaux divers dans les *Annales de la Société académique du Puy.*

FIN DE L'HISTOIRE DE NOTRE-DAME

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
AU LECTEUR		1
CHAPITRE I. — LÉGENDES		5
I.	Introduction	5
II.	Légende de saint *Georges* et de saint *Fronton*	13
III.	Légende des saints évêques *Macaire, Marcellin, Rorice, Eusèbe* et *Paulien*	20
IV.	Légende de saint *Vosy* et de saint *Scutaire*	22
V.	Légende des évêques *Epipode, Suacre, Hermentaire, Marcel, Forbius* et *Flavien*	29
VI.	Légende du brave Vellavien *Hillidius* et de la miraculeuse colombe	31
VII.	Légende d'*Ursus* et d'*Andarchius*	33
VIII.	Légende de saint *Aurèle*	37
IX.	Légende de saint *Bénigne*	39

Digitized by Google

Pages.

X. Légende de saint *Agrève*..... 41

XI. Légende sur la vie et la mort du glorieux *Théofred*..... 45

CHAPITRE II. — Introduction du christianisme dans le Velay..... 51

I. De la critique dans l'histoire.... 51

II. Le premier pasteur du Velay... 58

CHAPITRE III. — Fondation de l'église et de la cité d'Anis ou du Puy..... 67

I. Le mont Anis au VIe siècle..... 67

II. Translation du siége épiscopal.. 74

CHAPITRE IV. — Recherches archéologiques sur la primitive église..... 78

I. Saint *Scutaire*, architecte..... 78

II. Sculptures symboliques..... 86

III. Tombeau de *Scutaire*..... 117

CHAPITRE V. — Eglise du Puy au moyen-age..... 131

I. Développement du Sanctuaire.. 131

II. Pèlerinages à Notre-Dame du Puy..... 147

CHAPITRE VI. — Trésors du Sanctuaire..... 167

I. Reliques..... 167

II. Indulgences et Jubilés..... 175

III. Ex-voto..... 185

PAGES

IV. La sainte Image. 192

Ancienne statue de Notre-Dame du Puy. — Etude analytique faite par Faujas de Saint-Fons les 25 et 30 octobre et le 3 novembre 1777..... 205

V. Priviléges temporels..... 220

CHAPITRE VII. — L'EPISCOPAT DANS LE VELAY..... 233

I. Les anciens évêques de Ruessium. 233

II. Les premiers évêques d'Anicium. 241

III. Evêques, de Charlemagne à la 1re croisade..... 245

IV. Evêques du XIIe siècle..... 253

V. Evêques du XIIIe siècle..... 258

VI. Evêques du XIVe siècle..... 265

VII. Evêques du XVe siècle..... 270

VIII. Evêques du XVIe siècle..... 276

IX. Evêques des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles..... 279

CHAPITRE VIII. — LE CHAPITRE DE NOTRE-DAME.... 285

CHAPITRE IX. — LES CHANOINES PAUVRES..... 313

CHAPITRE X. — L'UNIVERSITÉ DES CLERCS..... 322

CHAPITRE XI. — HISTORIENS DE NOTRE-DAME DU PUY. 343

MAG 2015 896

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LEGATORIA DI LIBRI
CESARE SARROCCHI
ROMA
Via del Babbuino, 94-95

Digitized by Google